


CONTES
CHOLIERES
1611



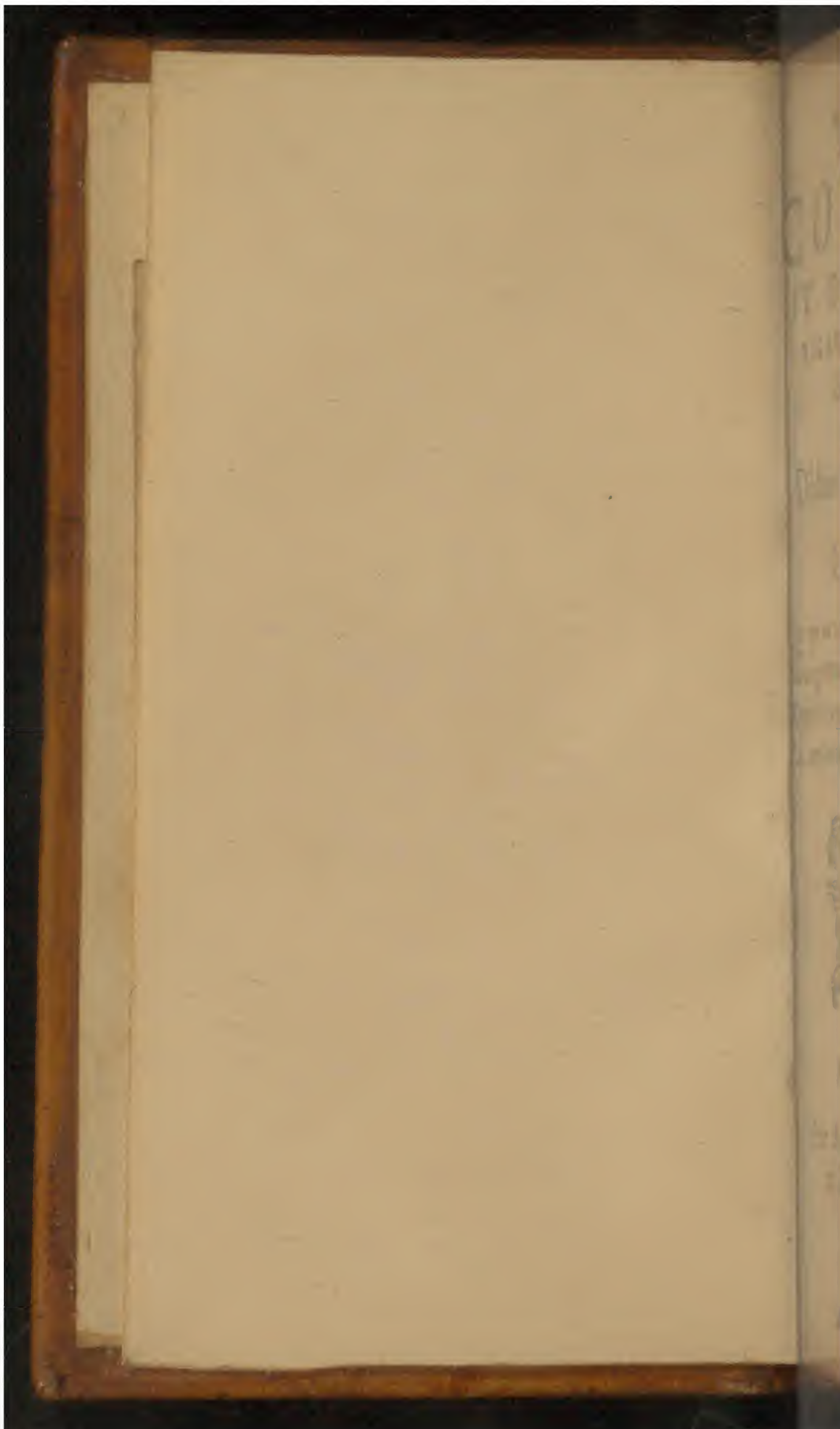








John Chamier Esqr.



LES
CONTES,
ET DISCOVRS BIGARREZ DV SIEVR de Cholieres.

Déduits en neuf Matinees.

QVATRAIN.

uelqu'vn voyant ici les Discours Bigarrez,
ira legerement, ils les faut mettre en cendre,
t puis los ayant leus, s'ils estoient égarez
es cercheroit par tout afin de les apprendre.

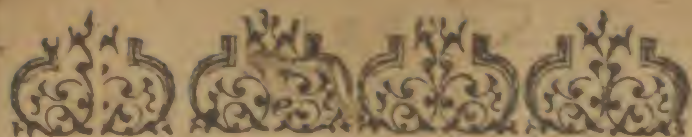


A PARIS,

Par Anthoine du Brueil, au Palais, en la gallerie des prisonniers.

M. DC. XI.

Auec Priuilege du Roy.



EPISTRE DV SIEVR FELICIEN VALENTIN.

Au Seigneur de Cholieres, ſur les neuf Matinees.

POVR l'amitié que de tout temps ie vous ay voüé, ie n'ay peu me cõmãder, que ie n'aye apporté ce que i'ay peu & ce que i'ay appris pour le faict de vos Matinees. Auſquelles quelques eſtourdis & plus éceruellez qu'Icare, ont voulu oppoſer les neges de leurs phantaſtiques & ridicules conceptions. Au premier rayon que leur donnera voſtre

Soleil Matinier, ie ſçay que toutes ces niaiſeries couleront comme le beurre ou la neige au plein Midy de la Canicule. Toutefois, puis que vous prenez à plaiſir d'eſtre payé d'effet par raiſon, ie ſuis bien content de vous ouurir le iugement qu'on fait de voſtre entrepriſe. Ie trouue, qu'on luy liure le choc par trois moyens principalement. Le premier que la Matinee eſt voüee à choſe ſerieuſe, & que vos Matinees ne tendent qu'a recreer l'humanité par gaillardiſes. Le ſecond, que vous vous eſtes emancipé à vne liberté grande, voire telle, que pluſieurs aureilles s'en ſcandaliſent. Le troiſieſme viſe à la formalité du ſtyle, lequel aucuns euſſent trouué meilleur, & de plus de grace, ſi au lieu de dialogiſer vous euſſiez entretenu vne

suite de discours cousus, qui eust, parauenture, donné beaucoup de poids aux laborieuses disputes que vous proposez. I'entens que quelques sots barbets ont pris subjet sur vos recherches de gausser. *Sed aut crapula effutij aut malesuada liuoris lancina extorsit.* Ie les cognois mieux qu'ils ne parlent bien. Ce sont questeurs de bons morceaux pedans à la haute game, flairemurette, dessalez, frippons, galochers &c. Lesquels estiment ne se pouuoir bien ancrer aux bonnes tables, ou craignent de perdre lippee franche s'ils ne s'ingeroient de blassir le lustre des œuures d'autruy, & en dire leur ratelee. Se sont tellemẽt mespris que d'oser, *proch scelus!* se lauer la gorge ou leurs moustaches barbiques de vos discours Philosophiques. A tels galans ie

ſerois d'auis qu'on preſentaſt le balay & *Mastigophori ferulã*, à charge qu'on deſchargeroit ſur leur fripperie, ſi quoy qu'ils ne fuſſent en cage, ils n'apprenoiẽt à parler. Quãt aux autres, ce ſont perſonnages, qui y võt à la bonne foy, & n'y penſent non plus de mal que moy. Vous pourrez apprendre quels ils ſont, *tenebriones Soli tuo obtendere pudeat.* Si ie les vous nõmois, i'ay peur qu'auant que permettre qu'õ remette ſous la preſſe vos neuf Matinees priſſiez la poſte, pour les galoper en Diable & demy. Retenez vous & entendez ce que *proprio motu*, ie leur ay reſpondu de voſtre part.

Premierement que, bien que le matin ſoit voüé à choſes ſerieuſes, vos Matinees ne doiuẽt eſtre priſes cõme eſcloſes hors ſaiſon. Vos Apres-diſnees m'õt de beau-

coup seruice n'ay pas oublié à leur dõner par le nez & par les oreilles, des raisons que vous auez amené, en outre i'ay adiousté pour le present subiet, que vous estiez en beau chemin pour faire perdre haleine à tous ceux qui voudroiẽt interpreter mal à propos vostre loüable intẽtion. L'or & le fer sont de telle digestion pour le iourd'huy, qu'il n'y a ieusne si serré, qu'on ne le franchisse pour prẽdre quelque peu de ces metaux. Dans le lict mesme nous en prenons curee. A peine pourrions nous passer le repos de la nuict que nostre cœur ne soit par les escus. Le soldat & le ferrailler remuent le coutelas, la lime & le marteau sur le fer, mesmes durãt la nuit & auãt le iour. Les loix sõt Matinieres; *Iura vigilantibus non dormientibus opitulantur*. Les me-

decines se prennent auant desieuner. On chastre à ieun, de peur que les viandes prises ne viennent à combler & remplir la bourse: Pour les mariages on sçait qu'auant que l'Aube matiniere donne, il faut donner le coup,& s'acquiter des droits, des deuoirs, des coruees &c. L'amour nous prend au saut du lit, nous tient sur tout le matin, *iuxta illud*, M*ane montes, sero fontes*.

Quant à la liberté qu'auez pris, les langues sucrees qui en font des rencheries, ce ne sont qu'ipocrites, qui aimeroient mieux le faire que le dire. Vous estes rond & entier, vous ne daigneriez desguiser les affaires. Le parrain (dit on) ne treuue bon, que son filleul soit bigarré de telles couleurs, qu'il habille de sa liuree s'il a l'esprit. Et s'il ne peut

au moins qu'il le laiſſe viure, cõme il pourra. Sous pretexte que la chambre ſera ſale, enfumee & mal paree, il ſera dit, que lõ nous refuſera entree. Nous ſçauõs que ceſt des lieux. Tout expres (ce croy-ie) auez vous deliberé percer la chambre, afin que voſtre Soleil donnaſt dedans, preſumãt que vous esbaudiriez tout le nuage & air corrõpu qui la rendoit mal propre à eſtre frequentee. Le maiſtre *di caſa* ne la voulut à ſon dam, il luy faut ſecoüer la pouſſiere de vos ſouliers : l'hõme de Chãbre aura la peine de la balier. Race ingrate & meſcognoiſſante.

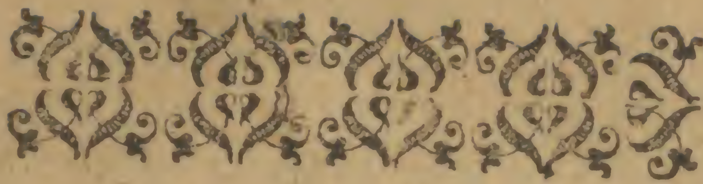
Sur la formalité du ſtyle, il n'eſt beſoin de vous deffendre. Il eſt permis à vn chacun de s'abiller à ſa mode. Pour donner cours & entre-gent à vos Matinees, vous

y auez faict interuenir des parleurs : c'est à peu d'affaire pour vn homme d'esprit d'y prendre vne connexité. Mais i'estime, que vous auez voulu vous accommoder au temps & aux personnes. Mesmes que, comme cognoissiez la capacité de ceux ausquels vous tẽdez les mains, auez pris la peine de begayer auec eux. De fait, tout ainsi que i'entends que le Sieur Gaulard n'estoit des plus grands clercs de sa parroisse : aussi se peut faire vous vous doutiez, que ceux, au parterre desquels vous iettiez ces pierres, luy estoient fort proches parens & alliez, ou qu'ils ne valoient pour seruir en martre, parce qu'ils n'estoient des plus sublins de Nordvvegue, vous auez desgourdy tellement les matieres que les plus rudes, grossiers

& ruſtaux y pouuoient mordre. Voyla que iuſques à preſent i'ay peu ſentir de vos Matinees, ſi i'en eſuente par cy apres quelqu'autre choſe, ie continueray à le vous faire ſçauoir. Cependant tenez moy ie vous prie, en vos bonnes graces. Ie vous baiſe les mains.

SONNET SVR LES neuf Matinees du Seigneur de Cholieres.

MEßieurs resueillez vous à ces neuf Matinees,
Voyez vous ramager les Matiniers oiseaux?
Vous tiendrez vous tousiours serrez sous vos rideaux?
Vos paupieres ouurez de sommeil aßõmees.
Hé qu'il est ja grand iour : icy vous sont monstrees
Tãt de l'Or que du fer, necessaires metaux,
Les riches raretez, vous aurez les mereaux,
Pour discerner le Droict d'auec les Loix fardees.
Le Medecin y a assez belle leçon,
On descouure à chacun le pipeur hameçon,
Lequel rẽd mal plaisant le ioug du Mariage:
Les laides, les ialoux, les chastrez & les vieux
Y seruẽt de naquets, ou biẽ de chasse aux ieux:
Verrez quãd sera tẽps pour seoir le labourage.



LES CONTES, ET DISCOVRS BIGARREZ DV SIEVR de Cholieres.

Déduits en neuf Matinees.

DE L'OR ET DV FER.

Lequel des deux nous est le plus dommageable ou profitable.

I. MATINEE.

NE quitterez vous iamais ceste auarice (sieur Roderic) tousiours vous abbayerez apres l'or,& quand en

auriez iusques au creuer ne ſe-
riez iamais ſaoul. Et vous, mon
petit mignon Martial, ne vous
laſſerez iamais de ruer des coups:
voſtre fer ſera il iamais rebou-
ché? voſtre eſpee ſe pourra elle
point enroüiller? Tout le mon-
de ſe plaint de vos excez. Il faut
bien, à la verité, que vous faciez
paroiſtre, que nous ſommes en
l'aage Ferré: cela eſt vray, dict
Martial, & de tant ſuis ie plus ad-
uiſé, que ie me comporte ſelon
le temps. Nous ſommes au ſiecle
Ferré & ie manie le fer. Vous
voulez vous fãtaſtiquer vn aage
Doré? Pauure homme, vous cer-
chez Midy à vnze heures. En vn
iour vos tourmẽtes dorees vous
donnent plus de borriſquades &
à ceux qui veulent eſtre tranſ-
formez, comme Mydas, que ne
me fait mon Fer. Et à dire la ve-

rité ie recognoiſtray auec Pindare, que l'or eſt plus excellent de tous les autres metaux, mais il a tant d'incommo ditez auec ſoy, il dore de tant de mal heurs ſes eſclaues dorez ou pretẽdans d'eſtre dorez, qu'à bon droict on peut dire, que c'eſt le fleau, l'inſtrument & la verge, dont Dieu ſe ſert tant pour chaſtier, punir & combattre l'orgueil, la tyrannie, & & les grandeurs de ce mõde, que pour ſe venger de ceux, qui, pour ſe dorer delaiſſent la pieté & s'oublient eux-meſmes. Merueilles, que vous, qui eſtes homme ſage & bien entendu aux affaires, vous vous eſtes ainſi laiſſé beſler. Ie ne veux point donner entree à ce Diſcours, parce que vous auez peu eſprouuer & par les maux qui tallonnent ceux qui adorent les threſors

dorez : faisons vne course aux pays estranges, & vous verrez auecquelle peine on se peut dorer. Des lors que le Capitaine Genois, Christophle Colomb, faisant son troisiesme voyage en l'Occident l'an 1498. eut apporté en Espagne les premieres nouuelles de la coste par luy descouuerte, entre la region Parienne & le gouffre d'Vraba, & de la foison d'or, qui estoit en ce pays là, deslors, comme si la trompette celeste eut sonné, pour faire assembler ceux, sur qui deuoit reluire la Iustice diuine, les auares Espagnols, comme s'ils eussent esté mordus d'vne beste enragee, se despoüillerent tout à fait de l'equité, repos & cententement dont ils iouïssoient. Telle ardeur de iour à autre surcroissoit, & ne peut estre temperee par les

longues & perilleuſes allees qu'il falloit entreprendre, ny par l'apprehenſion des calamitez, que ſouffrent iournellement les Pelerins de l'Ocean. Ce feu de rapine doree les vous forcena de telle ſorte, que ce fut à l'enuy à qui premier auroit la corde au col & ſeroit licencié de s'aller pẽdre & precipiter dãs les gouffres & horribles ondes de la mer. Entre ceux qui furent les premiers congediez, fut vn qui portoit le meſme nõ de Roderic, que vous auez (le voudriez vous enſuiure, pour vous dorer comme lui?non ie ne le vous conſeille, il vous en prendroit mal.) Ce Roderic de Baſtides, & Iean de la Coſe, eſtoient tous deux bien entendus en l'art de nauiguer, & de tant plus alegrement entreprindrent de raſer les flots & vagues de la

mer, pour pouuoir donner atteinte à ceste costes, ou plustost escumer l'or d'icelle, pendãt que d'autre part le bon vieillard Coulomb cherchoit dans le grand gouffre Occidental vn destroit à passer de la mer du Nord au Sud. Vos Espagnols s'addressent aux Caribes de Caribana, qui sont ceux qu'on appelle les Cannibales, & ont le bruit d'estre les plus meschans & redoutez de toute ceste cõtree. Tant hommes que femmes sont adroits, hardis & belliqueux ce qui se peut: comme aussi leur exercice ordinaire est de se ietter de toutes parts sur leurs voisins sans occasion de guerre, sinon seulement pour s'en repaistre. Les Espagnols qui s'estimoient plus braues guerriers, pensoient que ce ne seroit que pour vn desieuné, mais ils

conterent deux fois, parce qu'ils auoient conté sans leur hoſte, & ſi encores ſe trouuerent bien eſloignez de leur conte, car ils cuidoient briſer les Cornes Caribeſques, & arracher de leur garde la toiſon d'or: toutesfois, quoy qu'ils fuſſent nuds, ſi repouſſerent ils gaillardement par diuerſes fois ces affamez eſcumeurs, en firent vne ſi belle boucherie, que les cuiſines Cannibaleſques eſtoient tout le long de l'annee Eſpagnolees. Ils les vous faiſoient roſtir, les couchoient en carbonnades, bref, comme vos Eſpagnols eſtoient frians d'or, & les Cannibales de chair humaine: les Cannibales ioüerent ſi bien des mains, que les Eſpagnols leur ſeruirent de friandiſe. Quant aux Eſpagnols, par fois ils en ont

bien eu leur reuesche: car dés qu'ils pouuoient auoir barre sur eux, il est impossible de s'imaginer d'auantage de tourmens ny plus barbarement executez, que ceux dont ils festoyoient ces pauures Cannibales: car se seruans de toutes voyes, dont vn homme infidele & desloyal se dispense d'vser à l'encontre d'vn ennemi mortel, ils surprenoient par tout ou ils pouuoient de ces pauures Cannibales & les enleuoient à grandes troupes, pour en faire traffic & marchandise, ils laissoient la pluspart mourir de faim. Dans terre ferme il y en eut plusieurs qui furent rostis, fricassez, flambez, grillez, mis en pieces & deuorez par les chiens. Le discours des tyranies de l'Espagnol aux Indes, dressé par l'Euesque *de la Casas*, fait estat de vingt

milliõs de pauures creatures raisonnables, qui y ont passé par la mort: & si ce sont les cruautez les plus legeres qui y ayent esté cõmises, qui me font toutesfois herisser les cheueux en la teste. Que si les furies communes des vns & des autres les ont par ensemble renduës tres miserables: asseurez vous que les Espagnols en ont bien eu à souffrir d'autres. La colere de la mer, ses rochers & sablons couuers, non encores cogneus ny obseruez leur causerent maints naufrages: d'autrepart la famine les affligea de telle sorte, que leurs cheuaux & tout leur equippage, dont il y auoit moyẽ de retirer quelque peu de substance & nourriture pour viure, leur estans defaillis, ils se prindrent à mãgr leurs chiens, quoy qu'ils fussent farcineux &

tous couuerts de galles, ce leur estoient des mirabolans : apres qu'ils eurent deuoré & englouti tous ces chiẽs auec leurs entrailles, prindrẽt le naturel des chiẽs, s'acharnerent sur leurs compagnons les plus foibles & alãgouris, voire qui tendoient aux derniers abbois de la mort, les corps morts auoient beau sentir mauuais, ils n'en auoient pas à moitié leur saoul. Voila quel malheur l'or de ces terres à dõné aux Cannibales, que d'auoir esté reduits en perpetuelle seruitude, chassez de leurs possessions, & grande partie d'iceux miserablemẽt exterminez: & aux premiers auant-coureurs Espagnols d'estre sortis de leur païs, pour aller là s'entremanger, seruir de viande & repeuë à ces Sauuages, & laisser vne si detestable memoire

à leur posterité par leur maluersation, auarice, cruauté, barbarie & desloyauté que le nom Chrestien est de present odieux à tous les peuples de ce nouueau monde. Ne pensez pas que ie sois si fort acharné contre vostre Or, que de gayeté de cœur ie le vous declare de la façon que i'ay fait, escoutez ie vous prie le docte du Bartas au cinquiesme de sa Sepmaine, ou il parle bien à vos barrettes, disant:

O griffon puisses tu vaillamment cõbatre
Pour ce mortel venin, que nostre ame idolatre
Puissent auecques toi les Dardoises fourmis,
Si bien veiller pour l'or en leur garde cõmis,
Qu'on perde desormais toute esperãce d'estre
Maistre de ce metal, qui maistrise sõ maistre
Execrable poison, pour qui nous penetrons
L'antre obscur de Pluton, pour qui nous esuentrons.
Nostre mere nourrice, & viuans dans les (mines,
Des clapiers mal-cindrez attẽdõs les ruines:
Et non cõtens des biẽs qu'elle produit dehors,

D'vn sacrilege fer deschirans tout son corps:
Pour qui nous recerchõs entre la Taprobane
A trauers mille mers vn autre Tramõtane,
Et despitãs la rage, & des vẽts & des eaux:
Descouurons chaque iour des mondes tous nouueaux.
Pour qui, las! si souuẽt le frere vent son frere,
Le pere vend son fils, & le fils vend son pere,
L'ami vend son ami, l'espouse vend l'espoux,
Et l'espoux vend l'espouse. Hé! que ne vendrions nous,
Pour fournir aux souhaits d'vne auarice extreme,
Puis que pour vn peu d'or nous nous vendons nous mesmes?

Ie sçay bien, qu'aussi tost vous vous moquerez des fourmis, lesquelles Pline à l'vnziesme liure de son Histoire naturelle, cha. 31. veut nourrir en la contree des Dardes. L'enormité de la forme qu'il leur donne le rend suiet à caution, toutesfois pour leur naturel, qui auroit pris ce pinceau pour contretirer vos dorez Dardois, seroit impossible de les

representer plus naïfuement.
Ces fourmis (dit-il) eſtalent
l'or, & lors que l'ardeur de l'Eſté
les contraint ſe retirer en leurs
tanieres, les Indiens ont le loi-
ſir de venir gripper tout l'or
qu'elles ont amaſſé l'Hyuer. Tou-
tesfois il y a du danger, car ſi el-
les les eſuentent, elles ſe iettent
ſur eux de telle furie, qu'elles les
mettent en pieces, & n'y a cha-
meaux qui les ſauuent, pour vi-
ſtes qu'ils ſoient: car à tire d'ailes
elles ſuiuent la piſte des larrons,
tant ſont enragees & diligentes
à recouurer leur or. Vous m'en
baillez de belles, dit le ſieur Ro-
deric, auec vos Eſpagnols, à vous
ouyr compter, pour qui penſez
vous qu'on me prendroit? Pour
vn Eſpagnol? Ie ſuis François,
& ne voudrois eſtre Eſpagnol ny
Eſpagnoliſé, quoy que ie ſoys fil-

seul d'vn Espagnol qui, veritablement portoit le nom de Roderic, mais il ne trauersa onques le gouffre Cannibalesque. Toutesfois laissons ceste qualité Espagnole, ie recognois, que l'or est d'vne tres-hazardeuse & non moins dangereuse conqueste, d'autãt est il plus à priser, que ce qui est difficile & penible est fort en estime. Si on acqueroit reputation dans le lict ou aux cendres d'vn fouyer, vous autres (messieurs les guerriers) hazarderiez vous vos vies au choc d'vne rencontre, à vne saillie, à vn assaut, ou à vne bresche? Les nourrissons des Muses se peineroient-ils iour & nuict, pour confire leur cerueau au syrop des disciplines, si à dormir la grasse matinee, à fripponner & prendre du bon temps la science pou-

uoit croiſtre en dormant, ou en façon de champignon ou potiron, à la ſeule roſee d'vne nuict? Non (repliqua le ſieur Martial) vous ne prenez pas où ie veux toucher, encores qu'il ne ſoit pas que vous ne le voyez ou ne le ſentiez. Ie mets derriere le cheuet du lict l'excellence, la dignité & eſtime de l'or: mais ie veux dire que tout tel qu'il eſt quand il ſeroit cinq cens fois plus beau fils qu'il n'eſt, qu'il nous eſt treſ-dommageable, tout de meſmes, que ceux, qui ſe plaignent de la beauté d'Helene, ne ſe formaliſent pas des beaux traits & riches lineamens de ſon viſage, qui auoient la perfection tout ce qui ſe pouuoit, mais il ſe faſchent des ennuis que les Grecs & Troyens ont ſouffert pour l'amour d'vne ſi rare beauté. Vous m'accordez

donc (dit le sieur Roderic) que l'or, pour l'excellence, deuance de beaucoup le fer, voila de ce costé mon proces gagné. Il faut voir, si vos forgerons ferralliers ont eu meilleur marché de vostre ferraillerie. Les premiers inuẽteurs des mines de fer, & qui premier ont foüillé le ventre de la terre, pour la deferrer, ne sont ce pas les Chalybes, les Cyclopes & ceux que les Candiens appellent *Dactyli Idei?* ou (selon Pausanias en ses Laconiques) Theodore Samien, lequel le premier apprit à faire la fonte du fer & le marquer: mais ie vous prie, trestous tant de ferraillers que voila, quelles gens ont-ils esté? quelle humanité, quelle douceur & mansuetude auez vous peu remarquer en eux? Les Cyclopes estoient violens & impetueux,

gens insolens & outrageux : les Chalybes audacieux, hargneux au possible: & les Ideës pires que les autres, tenans du Sauuagin & de la cauerne ferree, si tres-mal piteux que le fer estoit plus mol, & se fut plustost flechi que leur cœur ne se fut plié à l'humanité: au lieu que les Histoires anciennes ne preschent que la loüange du Phenicien Cadmus, lequel trouua premierement les mines d'or, & la maniere de l'affiner & fondre aupres du mont Pangeus, quoy qu'aucuns attribuent ceste inuention à Thoas, & à Eaclis de Panchaie: & d'autres la rapportent à Sol, fils d'Oceanus, qui, selon Aulegelle, inuenta premierement la Medecine, & la maniere de tirer le miel. C'est ce Cadmus qui premier apporta de Phenice en Grece seize lettres, & fut

le premier inuenteur des pierrieres & carrieres à Athenes, ou selõ Theophraste, en Phenice: voire inuenta l'histoire, & nous apprit à coucher en prose. Icy ie ne parleray point des plaintes qui sont faites par les Anciẽs à l'encontre de vos anciens forgerons, Seigneur Martial, prenez moy les vostres d'auiourd'huy, contemplez les moy en leur care, vous les trouuerez si tres-hideux, qu'à les voir vous les prendriez plustost pour diables que pour creatures humaines. Vous parlez des excez des Espagnols, mais ces foüilleurs & forgerons ferrez ruinent vn pays où ils se parquent, c'est le degast des forests, & Dieu sçait les gentils tours qui s'y ioüent, les passages inuisibles qui s'y font. Les Espagnols ont esté inhumains enuers les Canni-

bales, c'estoient Sauuages & qui meritoient estre mariez rudement: mais de ietter les Chrestiens en la fournaise tous vifs, cela qu'est-ce? comment appelerez vous cela? d'estre cruels à l'encontre de ceux qui oncques ne vous firent tort? Ceux qui sont ainsi inhumains & insolens (dit le seigneur Martial) remettez les entre les mains de la Iustice, ils seront bien diables s'ils en eschappent: voire mais, com. mēt faites vous les forges si execrables? à vous ouïr discourir on penseroit aussi tost que ce sont des tasnieres de brigands & voleurs: Ie cognois vn Prelat qui en tient à sa main, en fait biē & beau son proffit: & si i'en sçay vn autre bien riche, auquel n'a tenu qu'il n'en ait leué en ses terres, ie dy de sō Abaye. Estimeriez vous qu'vn

Religieux voulust souftenir le menton à des garnemens qui auroient despouillé l'humanité? Comme ie vis le sieur Martial, qui commençoit à affuster son babil, & tenoit mine de vouloir bien reuirer le seigneur Roderic, ie me iettis à la trauerse: quoy (dy-ie) Messieurs vous me pardõnerez s'il vous plaist, si ie vous interromps la suitte de vos discours, vous vous y enfoncez trop auant, parauenture donneriez attache à tels qui n'a pas enuie d'estre nõmé: i'entens bien de qui on a parlé, & si ie sçai plus que ie ne veux dire: mais il vaut mieux se taire quelquefois, que sans necessité, sans force, & sans en estre enquis, dire la verité de ce qu'on ne demande pas: vous estes entrez en vne fort belle dispute, la resolution de laquelle vous sera

fort à honneur, & proffitable au public: vous vous arreſtez aux ouuriers, & laiſſez la choſe parce qu'vn pendart vous auroit deſrobé voſtre bourſe, ſi en pouuiez auoir aſſeurees nouuelles pour la recouurer, feriez vous difficulté de la prendre? Quand les Forgerons & autres ouuriers ferrez ſeroient pires cinq cens mille fois qu'ils ne ſont, quand les peines & fatigues de ceux qui harpient à griffonner l'or ſeroiẽt plus grandes que ne les auez fait (Seigneur Martial) cela ne iuſtifie aucunement du proffit ou du dommage de l'or ou du fer, ains des tourments & maluerſations des artiſans metalliques: par ainſi ſi auez moyen (comme ie ſçay qu'ils ne vous manquent d'vne part & d'autre) pour donner vne bonne trempe, mettez

les en auant, qu'on voye auec quelle rondeur vous marchez en vos affaires. C'eſt bien dit, va dire le Seigneur Martial, vous eſtes cauſe d'vn grand bien, car i'eſtois bien en deliberation de pelauder le Seigneur Roderic, de meſdire de nos forges & forgerons, i'y ay intereſt: toutesfois ie me rangeray à voſtre aduis, & puis que trouuez bon, que nous donnions ſur le proffit & dommage de l'or & du fer, ie m'en vay vous deduire le plus ſuccinctement les grandes commoditez que nous apporte le fer, ainſi que Pline les a fort bien remarquees au trentequatrieſme liure de ſon hiſtoire naturelle chapitre quatorzieſme. En premier lieu on en laboure la terre, on en faict les plantes & vergers, & finalement on en raieunit tous les ans la vi-

gne, la deschargeant du meschãt bois qui la feroit mourir. On fait pareillement les bastimens auec le fer, car on en taille les pierres, & s'en sert on quasi à toutes les operations de ceste vie. Prenez moy tous les Estats du monde, il n'y en a pas vn qui se puisse passer de fer pour le mesnage on ne coupe pas le pain auec du bois ou auec de l'or, ce ne sont que les cousteaux qui sont de fer ou d'acier. Le barbier ne fera point ses incisions, sa phlebotomie, la barbe auec des lingots d'or, il a le rasoir, les ciseaux & la lancette, qui, quoy qu'argentees ou dorees par la poignee, ne le sont point pourtant par le trenchant. L'architecte, le masson, le menuisier, le charpentier, & autres ouuriers ne font pas faire leurs outils d'or. Le compas,

le marteau, la hache, la doloere, le rabot, le ciseau, la tariere, la ſie, & autres inſtrumens ne ſont faits d'or, ains du fer ou d'acier. Le laboureur, le vigneron, le bucheron & le faucheur enuoyent ils au Peru pour auoir des eſtoffes du ſoc, de la marre, de la houë, de la pioche, de la herſe, du coutre, de la faux, de la hache, de la coignee, du vouge: il n'y a que la forge du mareſchal qui leur fourniſſe les materiaux. Le cheual, le mulet, l'aſne, & en certains pays les hommes & les bœufs ne prẽnent leur chauſſure d'autre que de fer. Allons aux eſtudes & cabinets des gens lettrez, n'y trouuerons nous pas des ganiuets ou trancheplumes, des monchettes & autres petits ioyaux dont ils ne ſe peuuent paſſer, & qui ne ſont faits d'or? En vn mot, le fer

a entree par tout, & est necessaire à vn chascun. Comment escriroit on si la plume n'estoit taillee? comment pourrions nous manger des viãdes, si le cousteau ne seruoit au boucher pour esgorger & despecer le bœuf, le mouton, le pourceau & le chevreau, & au cuisinier pour l'apprester? Il faudroit se chauffer au pied des arbres, au milieu des champs & forests, ou bien à belles ongles desraciner les arbres, si on n'auoit la sie & la coignee, pour abbatre le bois. Il faudroit, que, comme les oiseaux, nous alissions manger le grain aux champs à l'espy, si la faussille n'estoit en la main du moissonneur. Le fer est donc le metal le plus necessaire à nostre vie qu'aucun autre qu'on puisse s'imaginer. Vous vous estes bien

estendu, Seigneur Martial, va dire le Seigneur Roderic, sur vostre ferraillerie, & pensez, que ie croy, auoir trouué la feue au gasteau, & si n'auez rien faict, ou pour le moins n'auez gaigné ce que pensiez : car, quoy que ie vous passe ce que vous auez dit si nous voulions ne nous passerions nous pas bien du fer? Les Perüans, les Camnibales, les Sauuages & autres peuples qui ont esté descouuers par les François, Espagnols & Portugais, ne sçauoient auant la visite qu'on a fait en leur contree, que c'estoit de fer, & neantmoins auec certaines pierres ils se rasoient les cheueux, au moins ils trouuoient moyen de ne porter poil, ny barbe sur aucune partie du corps: ils auoient des caroannes, bref rien ne leur defailloit pour vi-

ure : ils ne ieusnoient non plus
que nous , se chauffoient-aussi
bien que nous, & s'ils ne sçauoiẽt
que c'estoit de rasoir, de ciseaux,
de lancette, de compas, de mar-
teau, de hache, de doloere, de ra-
bot, de tariere, de sie, de soc, de
marre, de houë, de pioche, de
berse, de coutre, de faux, de ha-
che, de coigneeny de vouge : si
biẽ que tout l'aduãtage que vous
auez sur eux pour la ferraillerie
est, qu'ils n'auoiẽt point de gani-
uets, aussi n'escriuoiẽt-ils pas, &
n'auoient papier ou parchemin :
mais s'ils eussẽt sceu escrire, & sur
quoy ils pouuoiẽt tailler & agui-
ser leur plume, aussi biẽ qu'ils fai-
soient des ouurages biẽ plus sub-
tils & difficiles que n'est la taille
d'vne plume. Sur l'escorce ils
pouuoiẽt former des lettres sans
plume : quãt à moi i'ai maintéfois

escrit & fait des traicts & figures sur des courges & citroüilles auec le bout du doigt, auec vn baston & autres petites buchettes de romarin que ie prenoy au jardin. Il y a plus, & c'est là où deuiez bien prendre garde, si l'eussiez fait, n'eussiez ainsi enserré la necessité de vostre fer, que auparauant que l'vsage du fer fut trouué, nos Peres ne laissoient de cultiuer la terre & s'entretenir aussi bien que nous faisons, sans toutes ces beatilles d'outils de mareschal. Tout beau (dy-ie, seigneur Roderic) vous tranchez vn peu trop court: car si ainsi est que nos Peres viuoient sans ces outils, & que maintenant l'industrie humaine a tiré des entrailles de la terre le fer, pour nous rendre nostre vie aidee & soulagee de plus grãdes

commoditez au lieu de priser vn si grand bien vous vous feriez certainement grand tort de tenir à mespris & nonchaloir vn tel & si necessaire support de nostre vie. Comment me pourrois-ie mettre à le cherir & honorer (va dire le seigneur Roderic) attendu que c'est vn metal qui est indifferent, n'est necessaire, duquel on se peut passer, & qui nous a chargé de tant de malheurs, de tant d'ennuis, de tant de maux, que s'il fust demeuré enfouy, caché & enseuely dans le tõbeau de la terre, le mõde ne s'en fust que mieux porté. C'est ce metal duquel ont esté forgees les dagues, les espees, les poignards, les espieux & le reste des outils de la meurtriere Bellone. Le Canõ ou la Bõbarde de l'Allemand Berthold n'ont pris source

que du fer, le mortier estoit de fer lié de plusieurs pieces: Au lieu de fer succeda le brõze: mais, helas! quelle difference y a-il? Les couleuurines, serpentines, basilics, sacres, faucons & autres pieces meurtrieres ne tiennent que du fer, la fõte ne l'empesche pas. Vous parlez de ce metal, & voulez qu'on l'ait en recõmandatiõ, pourquoy? il nous cause tant de maux. Et pource Lychas, à la recerche qui estoit faite par les Lacedemoniens de la sepulture d'Orestes, suiuant l'Oracle, ayant obserué entre autres particularitez de ce tombeau, qui luy fut monstré par le mareschal, le fer battu entre le coup & le contrecoup, interpreta soudain contre le fer, parce qu'il n'a esté trouué que pour blesser l'homme. Pensez vous (dit le Seigneur Mar-

tial) que ie perde la parole: le fer n'eſt point tout ce qu'on luy met à ſus. Ie ſouſtiens, que ceux qui l'affilent à l'effuſion du ſang le peruertiſſent à l'vſage auquel il n'eſt pas deſtiné, de meſme que ſi celuy qui a le maniement des finances publiques, au lieu de les employer à la conſeruation de l'Eſtat, les prodigoit & deſpenſoit à la ſoulde des eſtrangers perturbateurs & ennemis de la Republique. De fait les anciennes Hiſtoires nous apprennent que les armes tant offenſiues que deffenſiues des Heroës eſtoient d'airain ou de cuiure, & non pas de fer, lequel eſt en maints paſſages attribué par les Poëtes, ſur tout par Homere aux outils & inſtruments mecaniques. Voire ce qui pouuoit auoir occaſionné ces heroïques

guerriers de s'armer plustost de cuyure ou airain que de fer, est que les playes faites par vne arme de cuyure ou airain ont ie ne sçay quoi de propre & caché en soi (comme Plutarque à la fin du troisiesme des Symposiaques, escrit apres Aristote) qui peut dõner grand soulagement & guerison aux blesseures. Et pource eux, comme ils auoient vn cœur magnanime & tresgenereux, ils ne visoient seullement qu'à se porter vaillamment au combat, à vaincre & suppediter l'ennemi, pendant qu'il se mèttoit en deuoir de leur resister, sans puis apres estre poussez d'vne plus cruelle que vaillante animosité de chercher les moyens extraordinaires pour le faire mourir autrement que de bonne lucte. Il y a plus, qu'és capitulations

de la Paix qui fut concluë entre les Romains & Porſenna, Roy de Toſcane, apres le dechaſſement des Rois de Rome, fut dit nommément, que les vns ny les autres ne ſe ſeruiroient autrement du fer qu'au labeur de la terre. Les Anciens Egyptiens, pour marque de la ſageſſe, prenoient le fer, parce qu'on en fait les ſerrures, qui tiennent en ſeurté & ſecret ce qu'on veut ſerrer. Ie conclus donc, que le fer eſt contre nature lors qu'on l'aiguiſe, qu'on le ruë, qu'on l'eſlãce, ou qu'on le deſcharge pour frapper, pour bleſſer & pour meurtrir: & au reſte que le fer nous rapporte pluſieurs belles & ſingulieres cõmoditez. Car il y en a qui ont opinion (dit Pline) que faiſant vn cerne auec la pointe d'vn couſteau à l'ẽtour d'vn ieune

enfant, ou bien d'vne grãde personne & faisant trois tours à l'entour d'iceux, auec ce mesme cousteau, cela contregardera la persõne de forceleries, charmes & poisons. On dit aussi, que mettãt sur le seuil de l'huis de la maison où de la chãbre de quelqu'vn vn clou arraché du sepulchre, il fait perdre les visions, fantosmes, qui espeurẽt les gẽs de nuict. On fait les cauteres de fer chaud, qui sont fort propres & beaucoup plus asseurez que les potentiels. On se sert de fer chaud à ferrer l'eau pour plusieurs accidents, & principalement pour les caquesangues & flus de ventre. Mettant vn morceau de fer dans vne trappe, où y aura du brasier & des charbons dans vn lieu enfermé, le feu n'entestera point, ce qu'il fait lors qu'il n'y a point de

fer. Quant à la roüille de fer, elle ſert en medecine:à ſonder, à deſſecher & à reſtreindre : enduite elle rempele les places deſnuees de cheueux par la pelade : incorporee en cire & en huile de meurthe, elle eſt fort propre à l'eſpreté des paupieres, aux rougeoles & puſtules qui viennent par tout le corps. Appliquee auec vinaigre en de petits drapeaux, elle ſert au feu Sainct Antoine, à la gratelle & aux apoſtumes & excroiſſances qui viennent és racines des ongles. Miſe auec de la laine és baſſes marches des femmes elle reprime leurs decoulemens immoderez. Demeſlee en vin, & incorporee en myrrhe, elle eſt ſouueraine aux playes freſches, & ſert au mal ſainct Fiacre & aux fentes & creuaſſes du fondement, appliquee auec vinaigre.

Enduite ſur les gouttes, elle les guerit & en oſte la douleur. Quãd aux pailles & battures qui tombent de la forge des trenchans des glaiues, elles ont meſme proprieté que la roüilleure du fer, horſmis qu'elles ont vne acrimonie plus grande, auſſi s'en ſert on és vehemẽtes fluxions des yeux. Elles ſont fort propres à eſtancher le ſang, & ſignammẽt quand c'eſt d'vne playe faite d'vn coup de glaiue. On en vſe pareillemẽt à reprimer les defluxions feminines, & les applique on aux oppilations & autres accidens de la ratte. Elles ſeruent auſſi à reprimer le ſang des morues & hemorroïdes, & ſont propres à arreſter le chancre des vlceres corroſifs. Puluériſees bien menu ſur les paupieres, elles y ſont fort propres. Quant

à la lime du fer, on ſçait qu'elle eſt de ſinguliere requeſte de la part des teinturiers, qui n'en ont pas à moitié, & en font amas non ſans grands frais. Ie n'aurois iamais fait, ſi ie voulois deſchiffrer par le menu, & eſtaller toutes les ſingularitez Cyclopiques de la forge de Vulcan, ie tiens tant de vous (Seigneur Roderic) que ie vous ay gagné, & qu'eſtes des miens, voire, que ne ferez du reſtif à recognoiſtre auec moy, que le fer eſt celui qui fournit les outils au laboureur, au vigneron, au barbier, à l'architecte, voire meſmes à l'homme d'eſtude, que c'eſt auſſi lui qui met couſteaux ſur table, que c'eſt lui qui chauſſe pluſieurs animaux: que tyranniquement & abuſiuement on rebouſche ſon tranchant à la guerre, & finalement qu'il eſt le

medecin de la plus part de nos maladies. Vous comptez ſans voſtre hoſte (reſpond le ſeignèur Roderic) & pourtant vous compteriez deux fois ſi ie vouloy: mais comme ie ſçay que ſi i'auoy enuie de defferrer vn peu vos fers, i'enferreroy tout le reſte de noſtre entre-veuë en vne ferraillerie du tout enferree, ie ſuis à moitié content de laiſſer enroüiller voſtre Fer, pour mettre en parade mon Or, & dorer ceſte cõference des dorees commoditez que l'Or nous apporte. Ie ſuis faſché, dict le ſeigneur Martial, que les ſeigneurs Dorat & Ferrier ne ſont de la partie, ie croy qu'ils s'eſtoqueroient de fort belles raiſons. Le bon homme Dorat auroit plus de paroles que de dorure: de fait ie ſçay que il a en ſon eſtude plus de fer que

d'or, & en sa maison plus de ieune bois que d'escus. Cela me fait croire, que l'or n'est point ce que vous pensez : car puis qu'il est doré de nom, il se le feroit estre d'effet, il a assez bonne cognoissance en Cour. *At nomine Auratus, re obæratus.* Ie presage qu'il sera quelque iour vn grand Heros, il a de l'airain pour se forger de belles & heroïques armes. Laissez là (dit le seigneur Roderic) ce Pyndare François, il est de nostre pays de Limozza, & qui a plus merité qu'il n'a, mais il a assez & est prou riche : s'il ne l'est, il a moyen d'auoir du contant. Permettez moy que i'entre és dorees loüanges de l'Or: la commodité duquel ie tiens à grand cas, parce qu'il nourrit, parce qu'il embellit, parce qu'il resiouyt, parce qu'il ayde, &

parce qu'il ne nuit. Qu'il ſoit nutritif, les Medecins le recognoiſſent, quand ils en baillent aux malades en leurs medecines, ſur tout à ceux qui ſont amaigris & defaits par ptiſie, ou pour auoir trop ſecoüé le pochet. Cela, direz-vous, eſt bien cher, toutesfois couſte, mais qu'il vaille. S'il ne reſiouyſſoit & reconfortoit, on ne porteroit pas couſtumierement les bagues & anneaux d'or au petit doigt, auquel nous auons vne veine qui va droit fraper au cœur, pour le renforcer de ioye on y porte l'or. Qu'il embeliſſe, cela n'eſt que par trop clair, pource les carquans, les chaines, les anneaux & toutes autres beatilles ont pris cours pour embellir tant les hommes que les femmes. Il nous aide auſſi grandement, car il nous deliure de

pauureté, & nous fait tenir riches : mais parce que vous pourrez dire que ce n'eſt l'or, ains l'eſtime qu'on fait de l'or, ie veux ici vous repreſenter les proprietez & vertus de ce metal, ſelon que Pline les a touchees au trentetroiſieſme liure de ſon hiſtoire naturelle, chapitre quatrieſme. En premier lieu, il eſt fort bon aux bleſſez & aux enfans le leur faiſant porter, car cela les garde de toutes ſorcelleries & autres meſchancetez, qu'on pourroit apporter en la maiſon où ils ſeroient. Les cendres de l'or calciné ſeruent à oſter les dartes, & feux volages du viſage, les y appliquant auec de l'eau : lauees en eau de farine, & bien preparees elles ſeruent à toutes fiſtules & hemorroïdes. Adiouſtant de lytarge à l'or moulu, il eſt ſingulier

aux vlceres puans & pourris. Cuit en miel auec grauier de Gith, & enduit ſur le nombril, il laſche legerement le ventre, voire eſt ſouuerain à guerir les verruës. Ainſi l'Or a ceſt aduantage ſur voſtre Fer, qu'il eſt nutritif, & le fer ne l'eſt pas, ſi vous ne nous vouliez faire des eſtomachs de Auſtruches: qu'il reſiouït le cœur ce qui n'eſt communiqué à voſtre fer: qu'il nous aide, & ſi ne nuit comme fait voſtre gentil fer: ce n'eſt pas d'or qu'on fait les eſpees, les dagues & autres outils deſtinez au ſang. Prenez de quelle façon que vous voudrez l'or, vous le trouuerez en tout & par tout proffitable & plus à priſer que le fer. S'il eſt en lingot ou en maſſe voila des ſtatuës ſuperbes, qui rendront vn perſonnage admirable, ou ce qu'elles repre.

ſenteront. Le voulez vous remployer en la Medecine, ce n'eſt rien de ce que i'ay ramentu, il a bien d'autres vertus, car ſi quelqu'vn eſt maleficié de ſes outils priapeſques, appliquant le remede doré, le voila en peu de temps remis au deſſus. La lepre eſt chaſſee par l'or: pour raffermir les dents qui croulent ou qui ſont pourries & décharnees, il ny a que l'or. Pour radouber les puſtules de la bouche vous auez l'or qui y eſt treſpropre. Si l'haleine eſt forte & corrompuë par vne infectiõ interieure, l'or peut corriger vne telle imperfection. Si vous iettez de l'or tout rouge, bruſlant & enflammé dedans du vin, ceſte liqueur doree eſt tres-ſinguliere à renforcer & nous remettre en noſtre naturelle habitude. Le Mercure de l'or a grande

vertu contre la paralysie, si vous le meslez auec de l'eau de vie & de lauande. Vous soufflez fort seigneur Roderic, va dire le seigneur Martial, que n'auez vous mangé des nauets pour vous rẽplir de vents? Hé! que vous auez bien enuie d'en faire accroire à ces gens delà l'eau: c'est dommage que vous n'estes bon Alchimiste: ô que vous vous entendez bien à l'infusion du Soleil! gardez vous du Mercure, puis que Mercure y a. Tous vos beaux secrets son suiets à caution: d'ailleurs quand auriez plege, bon homme, ie voudrois bien que vous me dissiez, si pource que vous auez allegué de vostre Or, vous pourrez me faire accroire, que l'or est quelque chose plus que le fer. De moy ie n'y reconnois chose aucune: l'or sert à des

cures, auſſi fait le fer : vous auez beau preſcher pour l'or, ſi ie n'a-uoy peur qu'on me dõnaſt ſur les doigts, ie vous mõſtreroy que le plõb eſt bien de plus grand reue-nu proffit & emolument que l'or qu'il fait de bien autres miracles, qu'il fait voleter l'or à Rome. On diroit, que ie ſuiſce que ie ne ſuis. Mais que direz vous, dit le ſei-gneur Roderic, à ce qu'il nourrit? L'experiẽce vous aprend, que les malades s'en treuuent fort bien, que leurs forces s'augmentent, & finalement, qu'il y a vne ſoli-dité naturelle en l'or, qui auiue & raffermit nos membres & nos eſprits. S'il y a plus de perſuaſion que d'effect, reſpond le ſeigneur Martial, ce ſera bien autre cho-ſe. Or qu'ainſi ſoit ie me le fais croire parce qu'és coulis & con-ſumez qu'on baille aux malades

l'or ne se diminuë point, quel goust ou quelle saueur pourroit receuoir le malade, puis qu'il ne se deperit aucune chose de la su. bstãce de l'or? Encores si la nourriture & refection que voulez estre receuë par le malade de ce metal, estoit telle que celle que eut le rotisseur à la fumee de son aloyau, on diroit que sous l'authorité de M. François de Villon cest article vous seroit à moitié accordé : mais de nous vouloir realiser vne nourriture d'vn metal sans saueur, & du tout mal disposé à nourrir, c'est nous vouloir faire mordre aux pierres, au plõb ou au cuiure, comme au pain & à la viande. La nourriture se fait (dient les Naturalistes) par le changement de la viande que nous prenons en nostre substance corporelle, si bien qu'elle s'al-

longe en nerfs s'endurcit en os, s'estend en veine, s'amollit & paistrit en chair, & se conuertit en moelle, en muscle & en peau, par vne vraye naturelle & essentielle transsubstãtiation, tant de la forme que de la matiere : & neantmoins vous voulez, que ces vertus & proprietez de la nourriture se facent au corps du malade, sans que l'or deperisse, qui est, que vous voulez que la substance de l'or soit conuertie és parties & membres du corps, sans que toutesfois il se perde aucune chose de l'or. Tirez de l'huyle d'vn caillou, & ie croiray, que ce que vous fantasiez de vostre Or, aura quelque apparence. Si la nourriture n'estoit naturelle ie diroy certainement, que vous auriez quelque pretexte de nous dorer

ceste venteuse transformation. Ie vous excuse que vous n'estes seul qui auez choppé contre ce fantastique aliment, c'est vn rocher contre lequel donnent plus de gens qu'il ne seroit à desirer. Et afin que tout d'vn coup ie vous rabbate ceste ridicule nourriture doree, mettez vous deuant les yeux & Mydas & Pythee: Mydas estoit Roy de Phrygie, pour auoir receu en son hostel Silenus, l'vn des Capitaines de Bacchus, lequel s'estoit fouruoyé du droit chemin lors qu'ils allerent aux Indes, & à iceluy fait tout plein de courtoisies & honnestetez, puis reconduit sain & sauue en l'armee. Bacchus en faueur de cela le mit au chois de demander ce qu'il voudroit : il opta, que tout ce qu'il toucheroit deuint or. Ce qu'ayant par plusieurs

fois esprouué & cogneu estre infaillible & veritable, quand il voulut puis apres boire & manger, soudain toutes les viandes qu'il touchoit se conuertessoient en or pur. Il commença à se repentir de son auarice, & fut contraint faire vne contre-requeste à Bacchus de le remetre en son premier estat. Il luy ordonna la dessus de s'aller baigner dans le fleuue Pactolus en Lidie, là où il ne fut pas plustot entré, que l'eau attirant à soy la proprieté de Midas, deuint toute de couleur d'or, Ah! que si l'or eust esté ainsi nutritif que vous le publiez, Mydas se fut bien engardé de requerir d'estre dedoré. Pythee, Roy des Bytiniens, abbayoit tellement pres l'or, qu'il occupoit tous ses suiets à foüir & deterrer les minieres d'or, tant il

estoit curieux d'en amasser, si fort
pressoit & trauailloit son pauure
peuple en ceste besongne, que
plusieurs pour le trauail immo-
deré moururent sur le labeur, de
mesmes que nous lisons auoir e-
sté aduenu aux Perüans par l'in-
humaine auarice des Espagnols.
Cela occasionna les Bithyniens
de venir prier la Royne, fem-
me de ce glouton Pythee, de re-
medier à cest inconuenient : ce
qu'elle leur promit. Ayant mis
orfeures en besongne pour faire
toutes sortes de viãdes de fin or,
Pythee voulant souper, la Roine
fit dresser vne table d'or fort ma-
gnifique, à la veuë de laquelle
Pythee prit vn singulier plaisir,
pour estre l'ouurage parfaict &
d'excellent labeur: mais apres l'a-
uoir assez long temps contem-
plee, il commanda qu'on la cou-

urit, & qu'on mit des viandes dessus. Alors la Roine luy fit presenter telles sortes & especes de viandes qu'il demandoit, faictes d'or, du long seruice desquelles en fin Pythee s'ennuyant, commanda qu'on luy en apportast d'autres pour manger, entrant en colere, & se despitant pour la faim: son estomac ne se repaissoit de telle veuë, l'or ne le nourrissoit pas. La Roine voyant la maigre mine que faisoit le Roy luy dit, Comment, Monseigneur, vous ne donnez loisir de pouuoir recouurer autre chose que ce que maintenant on vous presente, toute la solitude & trauail de vostre pauure peuple gist en l'or, & ainsi vous le voulez: les champs ne sont plus cultiuez, on a perdu la diligence de semer & planter,

l'agriculture n'eſt plus en train: vous employez ſeulement les Bithyniens à foüiller & chercher l'or, de façon qu'on ne vous peut offrir autre choſe Si l'or eſtoit nutritif, comme vous criez, ſeigneur Roderic, Mydas n'auoit-il pas dequoy ſe ſaouler, prenant de l'eau, qui ſoudain ſe conuertiſſoit en or. Pythee en auoit tant qu'il en vouloit, & neantmoins tous deux crioient de male rage de faim. Mais que me chantez vous de vos anneaux, ſi Dieu ne vous ayde vous les faірez. Ie vous recommande à Pline, lequel vous accommode de toutes façons: vous les portez d'or, & il faudroit qu'il fuſſent de fer. A Promethee on baille vn anneau de fer: les Romains ne les portoient que de fer, pour monſtrer qu'ils eſtoiẽt vrais ſol-

drts & bien duits au meſtier de la guerre: meſmes ceux à qui on faiſoit entree triomphante à Rome ne portoiēt qu'vn anneau de fer. Caius Marius entra en tel equippage: ſon lieutenant Manilius & Calphurnius n'eſtoient que ferrez par les doigts. Ha ie ne quitteray point ſi toſt l'anneau, va dire le ſeigneur Roderic, vous oubliez à dire, que, pour honorer ceux qui auoient bien ioüé des couſteaux, les plus hardis enferreurs, les plus braues & courageux ſoldats on leur dõnoit l'anneau d'or, qui leur ſeruoit comme de triomphe & teſmoignage de leur vertu. De ce fait foy, quoi que voſtre bon homme de Pline ait voulu diſcourir auec ſes argumens de neige, que nous liſons en Geneſe, que Ioſeph ayant declaré le ſonge à Pharaon, Roy

d'Egypte, fuſt eſtably ſurinten-dant du Royaume, & que, pour l'en enſaiſiner, le Roy lui bailla l'anneau qu'il portoit en ſon doigt. Voire que voſtre Pline, lequel vous faites ſi mauuais gar-çon, & contraire à nos anneaux d'or, nous aprend au trentetroi-ſiéme liure de ſon Hiſtoire natu-relle, chapitre ſecond, que par le reglement qui fuſt fait l'an ſept cens ſoixante & quinze apres la fondation de Rome, eſtoit ex-preſſement porté, que ceux ſeu-lement porteroiēt anneaux d'or, qui ſeroient de franche condi-tion, & qui auroient quatre cens ſeſterces vaillant, tant eux que leurs peres, que leurs ayeulx pa-ternels, & qui auroient droit de pouuoir eſtre aſſis és jeux pu-blics au quatorzieſme degré : de ſorte que la couſtume des Ro-

mains estoit de donner des anneaux d'or par maniere de prerogatiue aux Ambassadeurs, lesquels ils enuoyoient vers quelque Roy ou nation estrange. Et d'ailleurs les anneaux estoient si priuilegiez, que de donner licence à quelqu'vn de porter vn anneau d'or, estoit l'ennoblir & passer Gentil-homme : car (comme dit Pline, Dion, & plusieurs autres ont laissé par escrit) on cognoissoit les Cheualiers Romains & ceux des Ordonnances parmy le commun peuple aux anneaux qu'ils portoient au doigt: tout ainsi que les Senateurs estoient cogneuz à leurs longues robbes de pourpre, brodees de larges testes de cloux. Ie ne poursuiuray point plus outre les auantages dorez, par lesquels les anciens honoroient la proüesse

des ſoldats, qui s'eſtoient bien portez en la guerre, ie quitteray les chaines, les bracelets, & les couronnes d'or: vous auez Pline qui au lieu ſus allegué s'acquitte fort bien de ceſte charge, il parle bien à vos reuerences, ſe formaliſe de ce que l'or eſt ainſi prophané, & n'eſt pas iuſques à des Lacquais qu'ils ne s'emparent, de meſmes, que les Dames Romaines s'en equippoient, s'en ſont des long temps chargez, & aujourd'huy n'en retiennent que trop la couſtume. Quant à la Monnoye, il vous aprendra que c'eſt vn des grands mal heurs de ce monde, & que mis en ouurage il nous pouſſe à dix mil excez, abus & ſurſaillies: finalement que en maſſe ou fondu, il nous eſt encores dommageable, quand meſmes il ne feroit que reſueiller l'a-

uarice. L'indiſcretion & impieté de Septimuleius, grand amy de Caius Gracchus, l'aueugla de telle ſorte, qu'il le tua, pour, liurant ſa teſte à Opimius, gaigner autãt d'or qu'elle peſoit: & encores ietta il du plomb au dedans de la bouche, pour la rendre plus peſante, ſans auoir eſgard à la laſcheté qu'il commettoit enuers ſa patrie. Et pource Spartacus ordonna par exprez, qu'en ſon camp il n'y eut ny or ny argent, mais de fer tant que terre. A tout ce que Pline pourroit auoir allegué contre l'Or (dit le Seigneur Roderic) la reſponſe eſt fort aiſee, qu'il ne reprend point l'vſage de l'or, ains le meſ vs. Si l'or eſt ſi mauuais que vous le chantez, eſtimez vous que l'vſage d'icelui eut eſté permis és Republiques bien policees: aux ſacrifices

de l'ancienne Loy euſt fait des vaiſſeaux d'or? Salomon euſt-il employé ſi treſ-tant de finances pour faire vne choſe deſagreable à l'Eternel? L'auroit on monnoyé? Vous autres meſmes (Meſſieurs les ferrez) ne vous ſentez honorez: ſi l'or ne marche deuãt vous: ie m'en rapporte aux couronnes, anneaux & bracelets d'or qu'auez receu: apres qu'en eſtes affriãdez vous ſeriez bien cõtans que les autres ne s'en ſeruiſſent. On diroit, à voſtre compte, que l'or ne merite pas d'eſtre recueilli, & toutesfois voſtre Pline meſme l'a en ſi grande eſtime. Non (ſeigneur Roderic) mais il parle (va dire le ſeigneur Martial) de l'eſtime qu'on en fait, ſur quoy elle doit eſtre fondee. La couleur, c'eſt peu de choſe, & de moindre attraict que n'eſt l'ar-

gentine: de fait l'argent à vn lustre plus beau, plus clair & plus approchant du iour que n'a l'or, quoy que aucuns ayent voulu faire sa couleur plus riche pour se rapporter le plus aux Astres, dõt Pline se moque. Et quãd tout est dit, il n'y a pas de propos & apparence de dire, que la couleur de l'or surpasse celle de l'argent: n'auez vous point souuenance de la resolution, qui fut donnee sur ce que l'or est iaune & pasle? Ce n'est, respondit on, pour autre occasion, sinon que l'or estant aguetté d'vn chascun, tient du naturel de ceux qui sont en perpetuel malaise. N'est donc de merueilles, si on faict marcher l'or apres l'argent, pour raison de la couleur. Mais c'est à tort, dit le seigneur Roderic, car les rayons du Soleil

aunissent de mesmes que l'or: Et pource le docte du Bartas entre ses epithetes lui donne cestuy de cheuelu d'or. Or que le Soleil tienne le premier rang entre le reste des Astres, cela est plus manifeste que le iour. Pline auroit donc tort de vouloir blasmir la dorure de nostre Or solaire, puis que l'œil d'vn chascun de nous est iuge & tesmoin tres asseuré du contraire. Mais ie ne trouue point qu'il parle du Soleil, & pource ie conclus, que l'vn des principaux moyens, sur lequel on doit sur-bastir & appuyer l'excellence Doree est l'affinité qu'il y a entre ce metal & le Roy des flambeaux celestes. Et si passeray bien plus outre: car ie soustiens, qu'il tient en son espece tel rang que faict le Soleil au general de l'Vniuers,

On accõparage le Soleil auec le cœur humain, parce que tout ainsi que le Soleil anime de ses rais le corps de tout le mõde, luy departit la clarté, la force & l'ornement: de mesmes le cœur du Microcosme, inspire sa chaleur à tout membre viuant, l'anime & le resiouyt. L'or ne communique il pas les proprietez auec ce cœur Soleil, pour les mesmes qualitez? c'est luy qui est la fontaine de vie non seulement aux autres metaux, mais qui la nous maintient à nous mesmes. A la doree sortie du Soleil,

La neige, le broüillas, l'oisiue é, la nuict,
Le fantosme, la peur, & le somme s'enfuit.

L'or vient il à brillonner, il n'y a pluye gresle, frimas, orage ny tempeste, qui subsiste: les postil-

lons dorez passẽt par dessus, & au trauers, la teste baissee: tousiours prompts, diligens, hardis, & courageux sans que la fetardise, la pusillanimité des casanniers puisse loger en leur ame: ils ont les rais du Soleil qui esclatent au trauers des tenebres de la nuict: asseurez fendent la presse, & combattent contre l'horreur de l'affre mesmes: ne peuuent iamais estre saisis d'vne timidité: sont autant ou plus esueillez que le Dragon de Minerue. *Cui bono* (va dire le seigneur Martial) à quel propos? c'est vne auarice qui leur possede si estroitement l'ame, qu'il n'y a danger aucun qui puisse leur dedorer la poictrine. Les mines ont beau estre meurtrieres de ceux qui sõt trop curieux de foüiller dans le vẽtre de la terre ses entrailles dorees:

Que la terre s'affaisse tant qu'elle voudra, qu'elle engouffre, atterre, accrauante & enseuelisse les pauures pionniers: qu'il y ait tant de malignitez aërees qu'on pourra imaginer: que le pays soit difficile à gaigner: que la mer soit tout ce qui se pourra furieuse: que les voleurs & brigãds destroussent & esgorgent tant qu'il leur sera possible: bref quãd tous les Diables deuroient saisir ces ames des-esmees de faim, si faut-il qu'ils busquent fortune, qu'ils dorent leur cœur miserable & auaricieux: l'œil iamais ne leur ferme, ils sont sans cesse en guette & aux espies, ils trauerserõt les destroits: ils s'assuiettirõt à vn million d'encõbriers, pour se farcir la pãce, ou plustost pour rẽplir leurs bourses d'escus, il n'y a rien ni trop froid ni trop chaud

poureux : quand ils ont entassé beaucoup d'or, la mer les engloutit, le brigand les vous descharge, & de biens & de soucy. Ce que i'y voy de pis, est qu'ils ne se peuuent iamais saouler, & ne s'en est trouué qu'vn ou deux qui en ayent eu à regorger, asçauoir ce folastre de Mydas, & le Capitaine Aquilius, auquel le Roy Mithridates fit boire plus d'or fődu qu'il n'en eut sceu desirer, encores que son cœur s'alterast apres son pouuoir en estre rassasié. C'est assez disputé (dy-ie alors) ie vous coupe icy queuë si vous enfoncez d'auantage ceste matiere. Ne me resueillez point Mydas, vous n'y auriez pas honneur, & si estendriez bien le parchemin. Ie vay vous renger d'accord les argumens ferrez (Seigneur Martial) sont forts au pos-

ſible, & qui iuſtifie treſ-bien, que le fer nous eſt grandement profitable, & vous, ſeigneur Roderic, monſtrez tresbien que le Fer a meſmes beſoin de l'Or. Voulez vous que ie vous die, le Fer eſt touſiours plus rude que n'eſt l'or, l'or eſt bien plus precieux & à mon gré que le fer (entre amis que ſert-il de mentir?) L'or eſt celuy, qui met en beſoigne le Ferrailler, lequel ſera le pionnier, & le Doré ſera le Threſorier: & ainſi tous deux auront part au bien & au mal de tous les deux metaux. Cecy ne ſera, ie m'aſſeure, trouué eſtrange par aucun de la compagnie, attendu que nous liſons, que ce Roy de Phœnice, duquel vous auez parlé, Seigneur Roderic, quoy qu'il ait eſté inuenteur de l'Or, ce n'eantmoins il mit au monde les gẽs

armez. Qu'ainſi ne ſoit, le Roy Agenot ſon pere, trouuant ſa fille Europe à dire, de laquelle Iupiter s'eſtant enamouré, l'auoit rauy & tranſporté en Candie, commanda à ſon fils Cadmus de l'aller chercher, & ne retourner deuers luy qu'il n'en eut certaines nouuelles. Tellement que ce ieune Prince, apres pluſieurs longs trauaux & ennuis, apres auoir bien tournoyé çà & là, ſans rien aduancer de ſa queſte, s'arreſta finalement en la contree de la Beoce, là où il mit à mort vn grand ſerpent, qui deſoloit le païs, & en ſema les dents à guiſe de grains dans la terre, dont tout ſoudain vint à ſortir vne moiſſon de gens armez, qui s'entretuerent les vns les autres ſur le champ, ſi bien qu'il n'en reſta que cinq, leſquels repeu-

plerent le territoire auec luy. Pausanias en ses Bœtiques, faict mention de ce compte, lequel il tiēt fabuleux, de moy ie ne le croi pas : mais i'ay opinion, que sous ceste feintise on a voulu nous aprendre que l'Or & le Fer estoiēt grands cousins, ie dis quant à l'vsage, sans vouloir confondre leur vertu & proprietez metalliques. D'ailleurs ie sçay bien, que si les affaires estoient reglees au poinct que ie souhaitteroy, certainement ni l'or, ni le Fer ne tomberoient en mes-vs, ils ne nous seroient qu'à profit. Si l'auarice estoit morte, & la cruauté enseuelie, il n'y auroit que plaisir à la lueur de l'or, & à l'vsage du fer. Qu'en dites vous (Seigneur Roderic) rien, dit-il, puis qu'il ne vous plaist pas nous entretenir d'auantage en ceste pen-

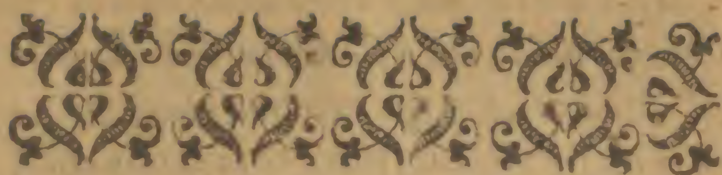
uee. Encores auez vous quelque raiſon,& vous approchez fort du but. Ie tiens le meſmes, va dire le ſeigneur Martial, & prens grand plaiſir que dorez ſi gentiment nõſtre Ferrure.

Le Seigneur de la Murette, voyant que la compagnie eſtoit ſur le branſle de laiſſer les ſieges vuides, Meſſieurs, ie vous ſupplie, va-il dire, que i'aye ce credit de dire vn petit mot ceſte Matinee: parce que ſi le ſeigneur Roderic ayme bien l'or, ie ſuis des ſiens, & autres fois me ſuis eſcrimé aſſez du meſtier du Seigneur Martial. Ne croyez pas que l'aage m'ait fait changer de peau: Nenny, dea: mais ie trouue que la neige de ma teſte & barbe griſe a abbatu toutes mes plus fortes chaleurs. D'autresfois i'ay veu, que ſi ceſte partie eut eſté

faite, comme ie l'auois dressee, que ie me fusse bien tost auancé. A ceste heure ie suis meur, il faut que ie donne aduis aux autres, tout tel que ie le voudroy prendre pour moy-mesmes. Or entre tous ceux que ie trouue, qui m'ayent le plus contenté sur la decision de ceste question, il n'y en a point, qui me vienne tant à gré que le docte du Bartas, lequel au troisiesme iour de sa Semaine me plaist fort en ceste, non moins subtile, que sainte responſe, qu'il fait à ceux, qui se vouloiẽt mettre à mespriser & l'Or, & le Fer, pour les grands malheurs & incommoditez, que tant l'vn que l'autre nous apportent:

Ie sçay bien que la terre à l'hõme miserable
Semble estre non plus mere, ains marastre execrable,

D'autant qu'à nostre dã elle porte en son flãc
Et l'or traine soucy & le fer verse sang.
Comme si s's metaux, non l'humaine malice,
Auoient en tãt de chefs fait foisonner le vice:
Tout ainsi que l'appast des chatoüilleux
thresors
Pert de l'hõme meschãt & l'esprit & le corps
L'or dore les vertus, & nous dõne des aisles,
Pour nos cœurs esleuer iusqu'aux choses plus
belles.
L'homme bien auisé ne se sert seulement
Du fer pour seillonner le chãp dõne-froment:
Il s'en sert au besoin pour defendre sa ville
Contre la tyrannie estrangere & ciuile.
Mais iamais le meschant ne manie le fer,
Que pour estre instrumẽt des Furies d'enfer,
Pour voler le passãt, pour esgorger son frere,
Pour perdre son pays, pour massacrer sõ pere:
Tout ainsi profanant vn don vraymẽt diuin,
L'yurongne sa raison noye dedans le vin.



DES LOIX, ET DE LA MEDECINE.

Asçauoir si la Iurisprudence est à preferer à la Medecine.

II. MATINEE.

IE croy que vous n'estes pas (Messer Girolamo) à vous repentir, de ce qu'auant-hier le propos que nous pourmenions, & sur lequel nous estions prests d'enfoncer, nous fust interrompu par la suruenuë de ces Seigneurs, qui dissiperent nostre assemblee: quant à moy, i'ai bien enuie de renoüer la dispute, ie me sens piqué: s'il y a moyẽ, faut que i'en aye ma raison

SCIPION. La generalité des propos qui furent tenus auroit-elle bien peu vous attoucher à voſtre particulier? Si auez enuie de remuer les cartes, ie vous pro. mets que auſſi l'ay-ie. Et puis que prenez fantaſie d'entrer au Duel, i'en ſuis cõtent, vous ſçauez qu'il n'y faut apporter cotte de maille ou eſtre couuert: de ma part ie n'y apporteray affection particu-liere qui me face contre la raiſon partiſer pour noſtre Iuriſprudẽ-ce. De meſmes ie vous prie, quoi qu'il ne vous face guiere bon eſ. uenter vos boites, vous tenir ou. uert, ne nourrir en voſtre ame ou vn deſguiſement, ou vne paſ-ſion mal ordonnee. Si me croyez il ſera bon, que de nouueau nous reprenions nos premiers erre-mens, voire que ſans de nou. ueau former incident, nous fa.

cions

cions la partie fresche, à ce qu'il n'y ait biscaye, ou demy quinze, qui nous face tomber en mesconte.

GIROL. Puis qu'il plaist à vostre Seigneurie ie suis bien contant de suyure vostre aduis. Ie vous suis seruiteur. Ie recognois, que ce qui a esté dit par le pere de l'Eloquenee Latine est tres-veritable, que toutes les sciences s'entretiennent d'vn ferme & indissoluble lien: mais ie tiens tant de vous, que pour cela ne voudrez inferer, que toutes elles marchent en vn mesme degré. Quand mesmes les chainons de ceste chaine d'Homere seroient encores en estre, si faudroit-il, que l'on m'alloüast, qu'il y a disionction entre les sciences. Pour iustification de ma preuue, dites moy, si entre ceux d'vn Conuent

toutes choses ne sont pas communes, & neantmoins chacun à sa bource peculiaire. D'ailleurs entre ceux, qui sont les plus reformez, iamais on n'a oüy parler que les dignitez n'ayent esté separees.

SCIP. Vous vous debattez de la chappe à l'Euesque, & entrez en preuue de ce que ie ne veux pas seulement vous confesser: mais dont ie fais estat me seruir à l'encõtre de vous: car puis qu'il y a priorité & precellence entre les Arts, sciẽces, & professions, ie veux inferer, que nôtre Iurisprudence peut & doit estre preferee à vostre Medecine. La question dõcq' n'est pas, s'il y a des sciẽces qui puissent estre preferees les vnes aux autres, vo⁹ le recognoissez, & ie le tiens pour veritable: mais si vôtre profession est à pre-

ferer à la noſtre: *Hoc opus, hic labor eſt.* Pour vous mõſtrer la dignité & excellence de noſtre Art Politique, i'ay pluſieurs chefs à vous deſchiffrer, leſquels ie rangeray en quatre bãdes. En premier lieu ie verifieray ſon excellence par ſon vtilité & profit : En ſecond lieu par le ſujet ſur lequel la Iuriſprudence eſt employee : En troiſieſme lieu par l'anciẽneté de ceſte ſcience legitime : Et finalement par la dignité de ceux qui ſont adminiſtrateurs de ſes treſſaincts & redoutez myſteres.

C'eſt la Politique, qui enſeigne comment il conuient gouuerner le genre humain ſelon la nature du pays & des peuples, & ſelon la diuerſité des temps: comment les Eſtats doiuẽt eſtre fondez, entretenus & reformez quand il en eſt beſoin : cõment ſe

peuuent conduire les Republiques, Royaumes & Empires, au profit des subjects, & à l'honneur des Magistrats C'est elle, qui a la surintendance de tous affaires, ordonnant ce que chacun doit faire ou laisser, qui preside aux Estats, voyant les moyẽs de leurs changemens, ruines & conseruations: qui maintient les autres Arts liberaux & mechaniques, deliberant & statuant quels sont receuables ou non, & commande aux plus honorables, comme à la militaire, oratoire, iudiciaire, & œconomique: comprenant en sa fin, qui est le souuerain bien, la fin de toutes. C'est elle qui nous a monstré premierement la forme du Droict naturel & ciuil, de l'humain & diuin, priué & public, escrit & non escrit: qui nous a inuitez à viure amiable-

ment enſemble pour ſubuenir aux indigences communes, qui nous a apris le commencement & la fin de la ſocieté humaine, & qu'il y auoit vne Loy vniuerſelle & perpetuelle emprainte és cœurs humains, & ſemee és entendemens des perſonnes, lõg temps auparauant qu'il y eut aucune ordonnance eſcrite, ou Cité eſtablie : ſur laquelle toutes autres Loix particulieres, Locales, ou Temporelles doiuent eſtre dreſſees, reiglees, moderees & expoſees. Elle a deriué de Nature l'equité, à celle fin de l'accommoder aux cas eſcheans chacun iour, & nous a veritablement fait entendre que le droict & la iuſtice ne conſiſtoient par opinion, ains eſtoient naturellement départis aux humains. Nous cognoiſſons par ceſte ſci-

ence le deuoir des Princes enuers leurs ſubjects, celuy des Magiſtrats entre eux & auec les priuez : quels deuoirs ſont plus neceſſaires ou plus hõneſtes: quelle obeïſſance, honneur & reuerence les moindres doiuent aux plus grans : quelle maniere on doit garder à achepter, vendre, permuter, loüer, donner, receuoir, promettre, contracter, plaider. Nous fuſſions en grande confuſion, ſi elle ne nous eut conjoints par mariages, parentez, alliances & familles. Si elle n'eut diuiſé les patrimoines, baillé les ſucceſſions, ordonné les iugemens : autrement ne pourrions ſeparer le noſtre de l'autruy, le parent de l'eſtranger, le ſeruiteur du maiſtre : Bref il ne ſeroit poſſible viure ſans elle en public ny en priué, ny entie-

rement bien vser des hommes & choses humaines : car en honorant & recompensant la vertu detestant & punissant le vice, & reduisant toutes nos actions à droicture, elle nous a donné moyen de viure heureusement en tranquilité & concorde auec suffisance : & est d'autant plus parfaicte, qu'elle ne procure le bien des particuliers seulement, comme font les autres, ains vniuersellement de tout le gẽre humain & du mõde, qui est (selõ les Stoïques) la vraye cité & cõmune Republique de tous mortels.

Le sujet qui doit estre assaisonné par les Loix, c'est le Droict, lequel ie ne veux point icy considerer à la Scolastique, pour le diuiser selon l'esgard qu'il a aux personnes, aux choses & aux actiõs : jettõs la veuë sur le

Code Iuſtinien, nous trouue-
rons, que les treize premiers til-
tres du premier liure ſont deſti-
nez au Droict ſacré, de ſorte que
lon doit dire a treſiuſte occaſion,
que les plus cachez ſecrets de la
Theologie ſont conſeruez par la
Iuriſprudence. La Tres-ſaincte
Trinité a faict l'entree du Code,
les ſacrez myſteres du Bapteſme
& autres diuins myſteres y ſont
traitez. Ie ne parleray pas du
Droict Canon, puis que la choſe
parle de ſoy meſmes, que pour la
pluſpart ce ne ſont que paſſages
extraicts de la ſaincte Eſcriture.
Pour les affaires humaines, ſans
que ie le preuue, il n'y a celuy
qui ne recognoiſſe auec moy,
qu'il eſt impoſſible de forger les
moyens pour mieux reigler ny
policer vn Eſtat, que ſont les
inſtructions & aduertiſſemens,

qui nous sont si expressement figurez au corps, lequel, s'il est question de disputer de l'ancienneté de la Iurisprudence, soit que nous la rechercions selon les fantasies de anciens, soit que nous en parlions à la verité, on trouuera, que son excellence est inestimable.

Les anciens Legislateurs n'ont point recogneu tenir la ciuilité de leurs arrests, iugemens, & ordonnances que des Dieux. Osiris faisoit entendre aux Ægyptiens, que Mercure luy auoit dicté ses Loix, Zoroastre aux Perses & Bactriens, qu'il auoit esté enseigné par Oromase, Charondas aux Carthageois par Saturne, Solon aux Atheniens par Minerue, Zantrastes aux Arimaspes par le bon Dieu, Zamolxis aux Scythes par Vesta, Mi-

nos aux Cretois par Iupiter, Lycurgue aux Lacedemoniens par Appollon, Numa Pompilius aux Romains par la Nymphe Egeria. Mais à fin qu'il ne ſoit dit, que nous voulons fonder la ſolidité d'vne ſi ſacree ſcience ſur les feintiſes des Dieux, prenons ſon inuention, ſa ſource & ſon origine d'vn tige qui ne nous puiſſe eſtre debattu pour baſtard, faux, ſuppoſé & illegitime. Le premier & le plus ancien Legiſlateur, duquel les hommes ont eu memoire, fut Moyſe, lequel ne forgea pas de ſoy meſmes les Loix qu'il donna au peuple d'Iſraël. Ce fut de Dieu meſmes qu'il les receut. Au niueau de ſes dix Cõmãdemẽs, qui voudra y prẽdre auis, il trouuera que toutes nos Loix y ſont ajuſtees.

Et pource n'a point eſté ſans

occaſion, que Dieu a choiſi ceux qui tiennent le premier lieu entre les hommes pour eſtre executeurs & adminiſtrateurs de ſa Iuſtice. Ce ſont les Princes & Potentats de la terre, qui ſe ſentent bien honorez de tenir en la main le glaiue pour faire obeïr aux Loix. Ce n'eſt pas vne charge qu'on donne à gens de petite eſtoffe, & qui ſont ennombrez entre les balieures du monde.

GIROL. Vous en couchez de belles, ne vous manque qu'vn poinct, que deuriez preſenter requeſte, à ce qu'il ne fut permis de vous battre de contredicts. Vous ne pouuez m'en faire forclorre, & ſi toſt que i'auray faict ma production, qui ne ſera pas ſi longue que la voſtre, tenez vous pour aſſeuré, que ie vous rabatray bien vos cloux. Quãt à la

Medecine elle eſt en eſtime, & reputation enuers tous ceux qui ſont amoureux de Nature, elle eſt pleine de tant de proffits & vtilitez, que ie tiendroy celuy qui ne la priſeroit non ſeulement ingrat & mal aduiſé, mais auſſi deſnaturé, attendu que Nature nous a empreint ceſte affection, de tendre à vne perpetuelle duree. Pour chaſſer la mort, les couſins & adherans d'icelle, ne ſçauriez trouuer moyen plus propre que noſtre Medecine, laquelle ne guerit pas ſeulement les maladies du corps, mais auſſi les troubles & paſſions de l'ame. Ainſi donques elle n'a pour ſon ſuject que l'homme, auquel elle donne les moyẽs de s'entretenir en ſanté, ſe garãtir des maladies, & chaſſer la mort. Pour ceſte occaſion ne faut

s'eſmerueiller, ſi les Medecins ont eſté de tout temps en credit enuers les plus grands. Pline au vingt-neufieſme de ſon hiſtoire naturelle fait mention d'vn Eraſiſtrate, fils d'vne des filles d'Ariſtote, fort bien venu enuers le Roy Ptolomee: & par effect auſſi nous voyons, que, s'il y a perſonnages qui poſſedent les aureilles des Princes, ce ſont les Medecins. Aucuns deſquels ont d'ailleurs eſté Rois: ce que ie dis, afin que l'on ne vienne à me dire, que ſeulement à cauſe de la neceſſité on leur donne entree és Cours. D'vn grand nombre ie me contenteray tirer ici hors ligne ce grand Aboalis Auicenne, lequel on ſçait auoir tenu & heureuſement gouuerné la Bithynie. On ne diſpute point de ſon ancienneté, ſi ſeulement on faiſoit ve-

nir en jeu Æſculape, il n'y a celuy qui ne quittaſt la partie.

SCIP. C'eſt donc ce que vous pouuez employer pour l'inſtruction de la preuue que pretendez faire touchant l'excellence de voſtre Medecine : mais vous ne dites pas, que vous metez le plus beau deuers la ville, & cachez ce qui eſt meſſeant. Combien de fauſſes receptes donnez vous, qui enuoyẽt les pauures malades au lendemain de la Touſſaincts? Du premier coup ie vous touche au blanc, apres nous examinerons ce qu'auez allegué.

GIR. Si voſtre argument à force, ie culbuteray par meſme moyen voſtre Iuriſprudence. Ce ne ſont point les Medecins, qui ont dit, que *omnis definitio in Iure eſt valde periculoſa, parum eſt enim ut non ſubuerti poßit* : mais voſtre

maladie ne guerist point la no-
stre. Ie confesse donc que la per-
fection des sciẽces est recogneuë
principalement par la perfection
du sujet où elles visent. Pource
la Theologie est tresparfaite avãt
Dieu pour sujet, lequel est im-
muable. De mesmes les Mathe-
mates ont par prerogatiue le nõ
de sciences, pour estre le sujet d'i-
celles trescertain immuable & as-
seuré. Mais en la Medecine, estãt
le suject d'icelle asseruy à conti-
nuelle vicissitude, ne faut trou-
uer estrange, si encores que les
demonstrations soyent en tout
& par tout tousiours semblable-
ment inuiolables, les effects pre-
tendus & esperez ne se rencon-
trent, & paroissent tels que l'ad-
uisé Medecin les a pourpensé. La
plusspart des hõmes, qui ne iugẽt
des affaires ordinairement que

par l'iſſuë, & non par les cauſes, quelquesfois, voire ſouuent ne trouuans rien moins que ce que le Medecin aura iugé, ſans conſiderer que le prognoſtic ou criſe auoit pied & fondement ſur les indubitables demonſtrations de la ſcience Medicinale, & prendre garde aux ſoudaines alterations de noſtre naturel tant muable, concluent out auſſi ttoſt qu'il n'y a rien de ſi incertain que la Medecine, voire que les Medecins ioüent à l'hazard de nos vies. Ceſte opinion a pris tel auãtage ſur les teſtes de pluſieurs, qu'ils ſont quaſi reſolus de laiſſer la gueriſon des maladies au commandement de la nature ſeule: mais Dieu ſçait ſi cela leur couſte cher.

SCIP. Vous le dites, mais ie les tiens beaucoup plus adui-

ſez, que ceux qui dorent voſtre Medecine : car ſi ainſi eſt que la mutabilité qui eſt en nous prouienne de Nature, elle qui eſt ſage mere pourra bien aiſément nous remettre au point qui nous eſt propre & ſeant. Dites moy (ie vous prie) ſi ces Rois qui ſont ar. riuez de Iapon à Rome, & ont mis en leur voyage plus de trois ans, auoient amené auec eux vn Medecin de leur pays, & qu'il voulut doſer en France à la façon Iaponeſque, ne diriez-vous pas qu'il ne faudroit s'arreſter à ſes opinions, parce qu'il ne ſçauroit cognoiſtre les humeurs & com. poſition des François, qu'il y a autre temperature en ce climat qu'à Iapon, & que les drogues de ce pays ſont autres qu'en ſa contree Iaponique. Et neantmoins ie ſuppoſe qu'il auroit oüy japer

tous les plus fameux de voſtre Iatrique, voire que dans ſa caboche il auroit tout ce que vos Hipocrate, Galen & autres ont eſcrit de la Medecine. Meſmes ie voy, que vous autres Meſsieurs tenez vne forme d'Eſtats iurez pour l'exercice de voſtre profeſſion, de ſorte que s'il y a aucun, lequel n'eſtant gradué en voſtre faculté, vueille attenter des cures en l'enclos de vos deſtroits vous le haraudez. L'occaſion de voſtre iuſte complainte eſt, qu'il n'eſt façonné aux humeurs de ceux du pays. Maintenant ie vous demande, la mere Nature ne nous eſt elle pas beaucoup plus naturelle que tous vos Aphoriſmes & Decipé? Pourquoy donc ne ſera-elle pluſtoſt ſuyuie que voſtre art? Si vn Gentilhomme Eſpagnol s'adreſſoit en Eſpa-

gne à vn tailleur Allemand, & qu'il luy donnaſt charge de luy faire vn habit, ſi l'Allemand venoit à lui faire ces grandes manches bouffantes à la Lanſquenette, que diriez vous? ne taxeriez vous pas l'Eſpagnol, qui auroit deu prendre vn perſonnage qui cogneut la taille & la façon de la guiſe Eſpagnole? La pluſpart de ceux qui vous ont donné vos preceptes medicinaux eſtoyent Marrans ou Arabes, & vous nous traitterez à la Marrane ou Arabeſque? Vous le ferez, vos chauſſes pleine de forte belle fine, que ie n'oſe dire. Et ainſi voſtre reſponſe ne faict aucune eſcorne à noſtre Iuriſprudence, laquelle, puis qu'elle giſt en faict que la voſtre n'eſt du tout certaine & aſſeuree comme ie la ſouhaitterois,

mais il y a bien à dire de l'vn à l'autre. Nous sommes reiglez par nos Ordonnances, & ne tenons les Loix Romaines, que pour esclaircir quelques subtilitez & gaillardises de Droict, & entant que la raison les recommande. Et pour ce le Roy Philippe le Bel, instituant l'Vniuersité d'Orleans, par la Chartre des priuileges qu'il luy octroye, qui est du mois de Iuillet 1312. proteste, qu'encores qu'il permette, que les Loix Imperiales soyent leuës & interpretees en icelle Vniuersité, il ne veut pourtant qu'elles soyent receuës par ses sujets pour Loix, mais seulement cõme bonnes raisons : pour estre suiuies par ses Iuges és cas qui ne seront decidez par ses Ordonnances, & des Rois ses predecesseurs, & par les coustumes des

Prouinces de ſon Royaume.

GIROL. I'ay beau moyen de vous faire vn contreſcarre, mais cela vous empeſcheroit de faire ce dont m'auez menacé: pourſuyuez voſtre pointe.

SCIP. Vous me permettrez, s'il vous plaiſt, de prēdre vn peu de vinaigre : car encores que ie me ſerue de gans de Rome, ſi ne puis je remuer la fecalité medicinale que le cœur ne me ſouſleue. Il y a vn de vos Rabi, lequel diſoit que *qualitas non nocet, ſed quātitas*. Il prendra, s'il luy plaiſt, tout pour luy, ie luy en quitte ce qu'il pourroit pretēdre pour ma part. A vous oüir parler il n'y a que la Medecine pour eterniſer la vie de l'homme mortel. Au cō-traire, ie dy que pour poſter à la mort, il n'y a qu'à ſuyure l'aduis des Medecins. On dit, que l'ex-

perience eſt maiſtreſſe des fols: ceux qui ſe ſõt arreſtez à vous ne ſont iamais partis de vos griffes que ne les ayez mis *in pace*. Prenons les villageois, qui tiennent autãt de conte de vous que vous faictes de la mort d'vn homme, les void on malades, aliɛtez & atterrez comme ces doüillets, leſquels vous auez enguilleminez par vos drogueries? Si le payſan eſt malade, il prendra tout le cõtraire de ce que vous ordonnez, au bout de quelque temps vous luy verrez faire vn pet à la mort. La goutte ſe gardera bien de le venir aſſaillir, pourquoy (à voſtre aduis) ? c'eſt parce que la bõne Damoiſelle veut eſtre drelottee & penſee, & vous n'eſtes appellez au ſeruice. Le payſan ne vit pas de ſi friands morceaux que vos Mecenas, laiſſe-il à ſe

bien porter ? Il vous fait à tous la figue. L'occasion d'où prouient elle ? de ce que vos medecines minent ce corps. L'espreuue vous fera tousiours paroistre que ie dis vray : mesmes quelques vns, qui partisoient pour la Medecine, toutesfois ne vouloient s'affectionner pour son maintien contre la raison, ont accomparé la Medecine à vne lecive, en ce que, tout ainsi que la lecive nettoyoit bien le linge, le rendoit beau & blanc, aussi la medecine purgeoit nostre corps, mais que, comme la la lecive vsoit fort le linge, de mesmes la medecine affoiblissoit & diminuoit fort les forces corporelles. Ils ont oublié à faire le rapport du coust qu'il faut supporter pour lecir auec les fraiz ou la Medecine nous relegue

Et parauẽture ont ils eſtimé qu'il n'y auoit aucune reſſemblance des deſpẽs de la leciue auec ceux de la Medecine, parce que vous autres Meſſieurs les Medecins ſeriez bõs à faire gelee, vous prenez fort bien, les Apoticaires eſpicent encores mieux les parties, *quid plura?* la Medecine eſt fort ſujette à la pince. Et afin que vo⁹ ne vous formaliſiez de ceci, comme ſi ie vouloy contrerooller les liberalitez, ou pluſtoſt prodigalitez des Rois, Empereurs Princes & grands Seigneurs enuers les Medecins d'auiourd'huy, ie vous prie croire, que ce n'eſt d'auiourd'huy ny d'hier que ceſte maladie tient Meſſieurs de voſtre robe. Pline au vingt-neufieſme liure de ſon Hiſtoire naturelle, chapitre premier, rapporte, que Eraſiſtrate receut du Roy Pto-

lomee

lomee cent talens d'or, valãs soi-
xãte mil escus, pour auoir guery
le Roy Antiochus son pere. Cas-
sius, Calpitanus, Aruntius, Al-
butius & Rubrius auoient tous
les ans deux cens cinquante se-
sterces d'estat des Princes qu'ils
seruoient, qui reuiendroit à six
mil deux cens cinquante escus.
Quintus Stertinius se plaignoit
de l'Empereur son maistre, de ce
qu'il ne lui bailloit que cinq cens
sesterces par an, qui seroiēt dou-
ze mil cinq escus, allegant qu'il
auroit bien tous les ans six cens
sesterces à seruir seulement cer-
taines maisons de Rome, qu'il
contoit par ses doigts. Son frere
n'eust pas moins de gages de
l'Empereur Claudius Cesar: de
sorte qu'encores qu'ils eussent
fait vne fort grande despence és
bastimens qu'ils firent à Naples,

ce neantmoins ils laiſſerent leurs heritiers riches de trente mil ſeſterces, valans ſept cens cinquante mil eſcus On parle de Thadee Medecin Florentin, lequel eſtãt appellé par aucuns Princes Italiens, n'eut pas doſé à moins de cinquante eſcus par iour, qui eut eſté par an dixhuit mil deux cens cinquante eſcus: & ſi encores ne ſe contentoit de ſi peu. Il fut ſi effronté qu'il n'eut point honte de demander au Pape Honorius par iour cent eſcus.

GIROL. Vous nous reprochez que nous autres Medecins ſommes ſujects au gain, & ahanniſſons apres les eſcus, & vous autres Meſſieurs les Legiſtes. ORÇA, que diriez-vous à Rabelais?

SCIP. (Que c'eſtoit vn ſot ſous la proteſtation que ie fais de ne

mesparler d'vn trespassé) d'autãt que ie maintiens, qu'il faut que l'Aduocat ayt bonnes & belles mains pour bien prendre escus, *sine quibus*, ie l'estimerois vn niais & vn nigaud.

GIROL. Nous en parlerons quand vous voudrez, cependant ie vous prieray de croire, que vous nous faictes grand tort de nous faire sujets à la pinse.

SCIP. Ie m'en rapporte au prouerbe qui trotte en la bouche d'vn chacun, que

Les escus à monceaux riches font Galien,
Au lieu que les honneurs suyuent Iustinien.

GIR. C'est vn prouerbe, contre lequel, si i'entendois que c'est que broüiller en chiquaneur,

ie m'inſcriroy en faux. Soit poſé le cas qu'il contienne verité, voudriez vous que nous euſſiõs employé tout noſtre aage à apprendre la Medecine, que nous priſſions la peine à ſoliciter vn malade,&qu'on nous paya d'eau beniſte de Cour en grand mercy.

SCIP. Pourquoy non, les glorieux amis de Dieu, Sainct Coſme & Damien prenoient ils argent?

GIR. Nenni,mais auſſi ne leur couſtoit il tant à auoir leurs degrez, cõme à nous auiourd'huy. D'ailleurs ils auoient moyen: En apres ils ſont ſaincts, nous en receuons pour leur offrir touſiours quelque choſe, & mettre en la boite *S.Da mihi*, non ie vouslois dire Damien. Finalement, pourrions nous nous entretenir

& seruir au public sans moyens? Il faut acheter le mulet, le nourrir, lui dõner la housse & l'entretenir. Le moins que nous puissions auoir c'est vn laquais, qui pense & meine la mule. Nostre famille mourra elle de faim, & nous vaquerons pour le public? Vous sçauez, que si nous estions mal en conche, que nous scandaliserions les malades, qui sont desia assez faschez d'eux mesmes, sans que nous les contristions: si nous estions pietres & malotrus, ils penseroient que nous serions quelques caymands, qui viendrions à leurs obseques demander à porter vne torche pour gaigner la couple de grands blancs. Or puis que, pour no⁹ preseruer de leurs maladiues & corrõpuës exhalaisons, il faut que nous soyons tousiours musquez & gar-

nis de parfums & odoriferantes sẽteurs, c'eſt bien la raiſon qu'on nous donne moyen d'en auoir.

Scip. Ce point eſt donc gaigné, que les Medecins tirent au Capitaine Argẽt: c'eſt pourquoy vous auez fort bien dit, qu'ils sõt bien veus des grands, & eux auſſi y prennent grand plaiſir, parce qu'on ne teſtonne point. Ie ne vous veux pas mettre en ny ceſt article. I'ay leu que Iean Cottis Medecin de Louys xi. Roy de France, cõmandoit tellement à baguette à ce pauure Roy, qu'en quatre mois il receut de luy cinquante quatre mil eſcus contens, outre l'Eueſché d'Amyens, & autres beaux Eſtats, Offices, & Benefices qu'il eut pour ſes parens.

Girol. Vous penſez auoir gaigné voſtre procez, pour le

principal vous ne dites mot, mais pour les despẽs vous criez à gorge desployee, n'auez vous autre chose à dire, ce sera bien peu. Il n'y a estat au monde, *cui non regina pecunia imperet*. Si vous voulez disputer touchant le loyer qui appartient au Medecin, vous le perdrez tout quitte, car d'autant que la chair nous est plus pres que nostre chemise, il faut que vous estimiez que la Medecine est plus excellente que la Iurisprudence, & partant qu'elle doit estre mieux salariee.

SCIP. Vous ne le prenez pas mal, mais gardez, que, si entrez en sale, on ne vous donne touche sus la galbe. Car afin que ie ne vous mente, quand ie pense à vostre Medecine, il n'y a si bon cœur qui ne tire au renard. D'ailleurs on vous baille

la qualité des saincts mal piteux, suiuãt vn aphorisme d'vn de vos grands Docteurs, qui porte en substance par expres, que le Medecin pitoyable n'a pas garde de guerir la playe. De la vient, que l'on vous appelle bourreaux priuez: du tiltre qui commença à estre baillé dans Rome à Archagatus, fils de Lysanias issu de la Moree, qui fut le premier Medecin qui vint à Rome.

GIR. Ne passez point plus outre, vous auez appris ceci de Pline, lequel nous apprend que du cõmencement on appelloit cest Archagathus guerisseur de playes, mais que parce qu'il auoit la main rude à inciser & cauteriser, on le commença à appeler bourreau. N'est ce pas bien parlé vous aurez vne gangraine, pour la desraciner, faudra vser de violence,

& pource vous appellerez la Medecine Bourrelerie, vous nous en voulez compter. Qui vous graiſſe vos bottes vous dites qu'il les bruſle.

SCIP. Vous nous en voudriez faire accroire vous meſmes, ſi nous ne voyons tant de nations qui ſe portent ſi bien, & toutesfois ne ſçauent que c'eſt de Medecin, encores qu'elles entendēt bien les remedes propres à leur ſanté. Meſmes le peuple Romain demeura bien ſix cens ans depuis la fondation de Rome ſans Medecin: Caton à veſcu quatre vingt cinq ans ſans auoir pris aduis aucun des Medecins, voire qu'expreſſement il deffendit à Marc Caton ſon fils de donner accez aux Medecins.

GIR. Dites tout ce qu'il vous plaira, ſi y auroit il grande

pitié en vous & à tous autres, ſi vous eſtiez abandonnez des Medecins.

Scip. A d'autres, i'aimerois mieux eſtre condamné de cinq cens millions de douzaines de Medecins, que vous ne feriez d'vn ſimple Preuoſt des Mareſchaux. Oſtez le baze de vos R. vous ferez D. & ainſi au lieu de *Recipé* nous aurons *Decipé*, vous faictes ſi grand *Alleluya* de voſtre Medecine, & d'où l'auez-vous peſchee? qui la vous a appris? Ce ſont les beſtes. La Medecine eſt donc la ſciẽce des beſtes: & pource Pline dit que les hommes doiuent rendre graces aux beſtes de pluſieurs medecines & remedes, qu'ils ont appris d'elle: comme du Cerf, l'vſage du Dictame: des Arondelles, la proprieté de l'herbe appellee Chelidoine, autre-

ment nommee Esclere.

Gir. Pensez-vous que ce soit bien argumenté, parce que nous auons appris des bestes quelques secrets, que la Medecine soit sciẽce de bestes, cela est syllogiserà la gruë : car vous deuez sçauoir, & aussi ne l'ignorez, que tel apprentissage monstre, que nostre science est fondee principalement sur la Nature, si bien que nous auõs retiré le profit des simples & autres choses naturelles par la pratique & espreuues que nous voyons en auoir esté faictes par les bestes, meuës & induictes par vn seul instinct naturel. Que si ie me vouloy licencier à arraisonner ainsi à la fantastique, comme vous faictes, asseurez vous, que ie vous rangeroy aussi aisément au rang des bestes que vous auez tasché nos pauures Medecins.

Prenez la Republique des mou-
ches à miel : vous la trouuerez,
ſans employer quarante ans, cô-
me fit ce loyal ſecretaire de Na-
ture Ariſtote, ſi propre & côfor-
me à la Republique des hômes,
qu'on ne peut en preſumer autre
choſe, ſinon que Dieu a donné à
ce petit animal ceſt inſtinct natu-
rel pour l'inſtruction de noſtre
gouuernement.

SCIP. Ie n'ay plus qu'vn mot,
car ſi ie vouloy me croire ie n'au-
roy iamais fait à foüiller les ſe-
crets cliſteriſez de voſtre vene-
rable Medecine. Puis qu'elle ne
giſt qu'à l'entour de noſtre corps
d'où vient qu'autant de Mede-
cins qu'il y a, ce ſeront autant de
diuerſes opinions, & qui pis eſt
toutes diſcordâtes ? Ie vous ren-
uoye à la plainte que Pline en fait
au vingt-neufieſme liure de ſon

hiſtoire naturelle chap. premier. Penſez vous qu'vn corps puiſſe eſtre bien traité lors que vous ſerez quatre ou cinq qui le tirailleréz chacun de voſtre coſté, l'vn luy voudra faire ouurir la veine, l'autre couper le membre *(diſtinguo in genere, non ſpecificè,)* l'autre cauteriſer, & ainſi à qui en aura. Cepēdant voila le corps du pauure patient eſtendu ſur les treteaux, vous le charpētez d'eſtoc, de taille, de droit de biais, & le plus ſouuent voſtre diſcord luy apporte vne deſ vnion de ſon ame auec ſon corps. Ici i'employe ce que le bon Allemand diſcourt au octante deuxiéme chapitre de ſon Diſcours ſur l'incertitude, abus & vanité des ſciences.

GIR. Ie ſuis bien aiſe, que faites promeſſe de me donner loiſir de vous reſpondre, mais i'appre-

hende, que ne vous ſeruiez de quelques riuets de pratique, & par forme d'addition de produ-ction, vous ne jettiez quelque trait à la trauerſe pour n'y auoir contredit: Si vous ſuiuray-je aſ-ſez rudement, croyez moy. Vous vous formaliſez de ce qu'il y a du meſ-accord entre nos Docteurs, & ne cõſiderez pas, que les con-trarietez des humeurs du corps humain nous tiẽnẽt en telle ver-dure. Si vous pouuiez faire qu'il n'y eut vne guerre cõtinuelle en-tre le chaud, le froid, l'humide & le ſec, & que nos qualitez ne s'en-tre mengeaſſent d'vn diſcord mortel, noſtre Medecine ne ſe-roit ainſi battuë de tant de diſ-ſentions. Nous auons à regir & gouuerner vn Cameleon, qui à toutes heures reçoit diuerſes for-mes, comment ſeroit il poſſible,

que nous y ſçeuſſions aſſigner vn arreſté reiglement? Ie pourſuiuroy plus au long ceſte diſpute, ſi la maladie de Meſ accord eſtoit ſeulement particuliere à noſtre Medecine. Et cōment pourroit elle eſtre exempte de diſſentions? La Theologie ne ſouffre-elle point de partialitez, non point auiourd'huy ſeulement: mais auſſi de Cephas & de Paul? En voſtre belle Iuriſprudēce n'y a il pas des partiſās? Quelle guerre auoient les Sabiniens & Proculeiens? Auiourd'huy ſur l'expoſition de la Loy *frater à fratre*, vous auez deux plus anciens & fameux de vos Iuriſconſultes, qui ſe ſont eſtrillez en enfans de bonne maiſon. Ie ne veux point tirer hors ligne la cōtrarieté manifeſte des gouuernemens ciuils, elle eſt ſi palpable

que les moins ſpeculatifs la voyent. Mais ie vous prie, pour auoir le plaiſir prenez moy quatre Docteurs Iuriſtes, & vous ferez bien le cinquieſme, qu'on vous mette tous à part, & qu'à tous on demande voſtre aduis ſur vn faict, ie deſpite Mahon, ſi pas vne de vos opinions ſe rapporte l'vne à l'autre. Ie paſſeray biē outre, qu'entre ces Meſſieurs qui tripotent aux Conſultations il s'en treuue, leſquels au bout de quinze iours ſur meſme fait, hors le non des parties, ont donné deux aduis tout contraires. Ce n'eſt pas que ie vueille dire, qu'ils vendent leur conſcience, car encores qu'ils concluroient pour partie aduerſe, ils ne lairroient d'auoir *honorarium iuris*, qui eſt à dire leur droit, mais c'eſt qu'il n'y a rien de ſi aſſeuré en

vostre science que l'incertitude. Et neantmoins, à voir ce que proposez, on diroit qu'il n'y a que la Loy pour commander. Combien de changemens de Loix & Ordonnances?

SCIP. Ne nous battez de mutabilité, d'autant que vostre Medecine en a aussi bonne part que nostre Iurisprudence: Pline vous en rendra sage au lieu sus allegué.

GIR. Vous craignez la touche: celuy qui veut sçauoir quelque chose, pour auoir quelque honneur entre vous, il faut qu'il ait sauouré du Droict des Gents, des douze Tables, de ce que vo⁹ appellez le Droict Ciuil, qui sont les Loix du peuple Romain, les Plebiscires, les Edicts des Preteurs, les responses & interpretations des Iurisconsultes Ro-

mains. Il y a beaucoup de destroits à passer là, & si n'a on rien faict, qui ne passe plus outre : car dés que les Princes & Empereurs ont eu le glaiue en main, ils ont faict de toutes differences ordonnances : & qui pis est, faut que vous autres pauures Iurisconsultes, suyuiez les temps pour balancer l'authorité des constitutions principales à la priorité & posteriorité des Dates. Auez vous broissé les landes de la Course de Iustinien, si faut il entrer en nouuelle carriere : Les Papes à grands coups de Canons & de Decrets, ont culbuté la plusspart de ce qui auoit esté ordonné par la Iurisprudence du passé. Apres il faut detramper le broüillis des gloses, & trauerser les forests esgarees des cauteleux & rusez conseils des Docteurs.

Outre & au par dessus ce tas & meslange des Droicts faut venir aux Ordonnances, changees, corrigees & modifiees, de là aux coustumes, & finalement à la pratique. Et Dieu sçait combien de temps il faut employer à esclarcir son cerueau parmi les fumees d'vne si grande & estrãge diuersité de Droicts. En nostre Medecine nous auons des preceptes, des Aphorismes & reigles, qui ayans la raison pour guide, n'ont besoin d'aucun garent Il y a de la peine, mais il y a du plaisir: par ce que la cõtrarieté n'est du tout si palpable Publiez dõc son vtilité tãt qu'il vo⁹ plaira: c'est vn chaos & vne fõdriere, d'où vous voulez tirer le lustre & la naïue splẽdeur des Estats du mõde. O que s'il y a de l'amorce de profit, qu'il est achepté plus cher qu'au marché!

L'acquiſition & emploite eſt ſi difficile, la debite encores plus malaiſee & d'auãtage à l'hazard: vn mõde de chicquaneries, tant d'induës & illegitimes pourſuites. Ie quitte les griffes des Harpies, il me faudroit trouuer les nochers d'Argos pour leur donner la chaſſe: mais ie vous prie, à quoy tend voſtre Art? à proces qui ne ſont farcis que d'ennuis & chagrins, abreuez que de rancunes & inimitiez, car comme *dice el prouerbio*, en cinq cens mil douzaines de quintaux de proces il n'y a pas vne demie once d'amitié.

SCIP. Et les maladies ſont fort recreatiues & proffitables, à qui? à nuls autres qu'aux Medecins, & puis c'eſt tout, car de guerir, *rarò*, on en embiere plus de miliers qu'on n'en guerit de de-

mie douzaines : mais nos proces ils ont encore cela de bon, qu'ils nous font voye en Paradis par deux principaux moyens. Le premier eſt, parce qu'ils nous tiennent au purgatoire de martyre, ſi bien qu'vn perſonnage, qui aura plus d'vn proces, s'y bãde de telle façon que iour & nuit il les pourmeine. Il y a bien plus qu'vn bon ancien auoit accouſtumè de dire, qu'vn homme qui viuoit ſans proces viuoit en beſte : L'autre eſt, que les proces chaſſent arriere de nous les ſept pechez mortels, en nous frayant le chemin de la gloire de Paradis.

Quant à l'auarice, vous ne verrez pas qu'vn bon meneur de proces en ſoit entaché, quand il le ſeroit qu'y gagneroit-il ? il luy faut auſſi bien, & encores mieux,

à bonne qu'à male auoir la main dans l'escarcelle & donner de l'argent, *quia sine ipso factum est nihil.* De la gloire & orgueil n'en parlez point: vn vray suppost de procés ne sçait que c'est. Pensez vous qu'il soit chiche de bonnetades, reuerences, & autres telles courtoisies, le moindre lacquais du logis où il a affaire il le caressera, luy donnera la gambe en gruë: ce ne sont qu'offertes & presentations de seruices. En matiere de procés on ne parle point de paresse, il faut tousiours auoir l'œil au bois, trotter, courir & trepigner: voire que c'est vne maxime indubitable en faict de procés, que, qui compte ses pas, il pert son compte. Deuant que vous ayez visité vos Procureur, Aduocat, Cõseiller & President, quelle heure sera-il? & encores
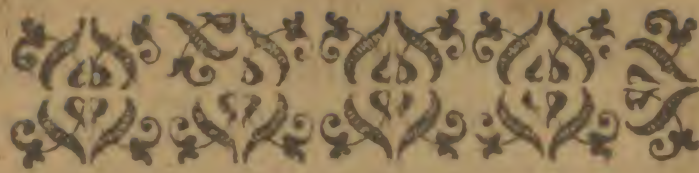
ſi à toutes heures on les rencontroit, ſeroit quelque choſe : mais où ils ſeront dehors, ou ils ne pourront parler à vous, cependant que faictes-vous ? ou vous courez les ruës, ou pillez patience à compter les cloux.

GIR. Vous auez aſſez gauſſé, retenez le reſte, on le tient pour veu, vo⁹ feriez volõtiers acroire, que les procez nous ſõt neceſſaires mais ce ſera à gens de là l'eau.

Comme ie vis, que ces deux bõs Seigneurs, qui me ſont bien amis, s'entrechoquoient de la façon, ie voulus prendre la parole,& me ietter à la trauerſe,leur remonſtrant qu'ils s'abuſoiẽt de ſe topiquer de la façon:car cõme le ſujet eſt fertile d'vn coſté & d'autre,vouspourriez (leur di je) pourmener ceſte queſtiõ iuſqu'à la ſemaine des trois Ieudis, ſans

vous pouuoir accorder, il vous faudroit auoir vn tiers, à la fidelité & suffisance duquel vous remissiez l'arbitrage. De ma part ie me souuiens auoir leu, que ceste mesme dispute a esté autrefois mise sur le bureau, ou le proces estant instruit des deux costez, la matiere touchant la precellence de la Iurisprudence & Medecine fut debattuë à plein fonds. Toutesfois le proces ne peut estre vuidé que par la bouche des parties mesmes. De fait le Iuge fit appeller les parties, & leur demanda quelle estoit la coustume de mener au gibet les malfaicteurs, & en quel ordre marchoient le larron, & le bourreau. Eux respondans, que le larron alloit deuant, & que le bourreau suiuoit, il fonda la dessus sa sentence, que les Legistes donques
doiuent

doiuent marcher deuãt, & qu'apres les ſuiuroient les Medecins. Ce compte fut à peine acheué, que mes deux ergoteurs cõmencerent à s'esbouffer de rire, & à ſe prẽdre par le nez, diſans qu'ils auoient eſté payez ainſi qu'ils meritoient, & par ce moyen la partie fut remiſe à vne autre fois.



DES MAINS DES ADVOCATS.

S'il est loisible aux Aduocats de prendre.

III. MATINEE.

L'Occasion de la presente dispute vint de ce que de trois, que nous estiõs, l'vn va dire, qu'il trouuoit fort estrange qu'attẽdu l'expresse inhibition, que Dieu a fait de ne tuer & desrober, cependant il y a deux vacations & estats, qui ne font autre mestier que cela, au veu & sceu d'vn chacun, sans qu'on en recherche ceux qui

s'en meslent. De ma part, cōme ie suis de mon naturel assez prōt, Hé dea! qui sont ces galands! (di ie) il ne faudroit que moy, pour les enuoyer seruir de repeuë aux corbeaux. Ce sont (respondit il) les Medecins & Aduocats, sous le nom desquels (dit il) i'embloque le reste de Messieurs de la pratique. Des Medecins (dit le seigneur Scipiō) vous sçauez, que ie vous en ay autresfois dit ce qui m'en a semblé: voire que Pline s'en plaint merueilleusement de ce que mesmes il faut, que nous payons ces Bourreaux (il les appelle ainsi) & qu'il n'y ait Loy, qui reprime tel homicide. De leurs larcins ils ne prēnent que ce qu'on leur dōne. Vo⁹ dites vray (di ie) cōbiē de testamēs font ils faire à l'escarmouche? cōbiē de paillardises se com-

mettent ſous ombre de Medeci-
ne par les Medecins? comment
ſe cõporta Eudemus à l'endroit
de la Princeſſe Liuia, femme de
Druſus Ceſar? Valens ne ſeruoit
il pas de nuict & de iour l'Empe.
riere Meſſaline? Mais quant à
meſſieurs de la Iuſtice, ie ne ſçay
pourquoy vous vous plaignez
d'eux? S'ils font mourir les crimi-
nels, ce ne ſont eux, mais les de-
lits & demerites des malfaiteurs.
Que s'il y a de la faute, de la pre-
uarication, de la cruauté, & de
l'animoſité des Iuges qui n'exer-
cent la Iuſtice, ains l'injuſtice, ie
ſeray le premier, qui voudroit
reſuſciter la punition, dont Cam-
biſes Roy de Perſe reprima l'ini-
quité de Siſamnes, lequel il fit
eſcorcher, puis fit couurir & e-
ſtaler de la peau de ce miſera-
ble, le ſiege & la chaire où il

auoit accouſtumé s'aſſeoir, pour rendre la Iuſtice. Mais s'il y a de l'abus, n'eſt pas à dire qu'il faille ietter le mãche apres la coignee. S'il y a des larcins & concuſſions, les rigueurs y ſont expreſſes. Non (dit le ſeigneur Girolamo) ie veux qu'on paſſe par deſſus tout, ce que vous baptiſez du nom d'exces, de concuſſion & de male façon: car ſi vous ne teniez ce langage vous accorderiez, que voſtre Palais & pratique ne ſeroit qu'vn brigandage manifeſte: mais ie vous veux monſtrer, que vous eſtes trop ſujets à la prinſe, d'autant que pour les meurtres faudroit tirer encores vne autre poſition, & s'il vous plaiſt, vous me releuerez de la peine que i'aurois à faire vne telle preuue Ie vous diray (luy reſpons-ie) vous auez le

ſeigneur Scipion, qui s'eſt deſia approché de pareille conference auec vous, il ſera bien content de trouuer le chãp ouuert, pour vous en dire ſa ratelee. C'eſt bien dit, me dit le ſeigneur Scipion & vous ferez le tiers pour nous ſeparer ſi nous venions à nous eſchaufer ſi fort que de venir aux mains. Nenny, dit le ſeigneur Girolamo, ie vous veux apprendre que vous autres Aduocats deuez eſtre ſans mains. Vous voila à la guerre, di-ie, non point auec les ſeigneur Scipion ou moy ſeulemẽt, mais auec vne fort bonne & honneſte troupe de braues plumes, qui ont poëtiſé ſur la main d'vn Aduocat du Parlement de Paris. Soit, reſpond le ſeigneur Girolamo, contre qui on voudra, ie diray la verité. Voire par le teſmoignage

mesmes de cest Aduocat, ie m'en vais vous prouuer, que les Aduocats ne doiuent point auoir de mains. De fait il a accompagné son tableau, lequel le represen-toit sans mains, de ce distique:

Nulla hic Paschasio manus est, lex Cincia quippè (manus.
Caussidicos nullas sanxit habere

Il n'eut sceu plus expressement tesmoigner que les Aduocats doiuēt estre māchots: vous auez vostre belle loy Cincia, à laquelle (si ie ne me trōpe) Plaute dōne le nom de M*uneralis*, parce que par icelle le Tribun M. Cincius deffēdit, que pour aduocasser on ne prit aucune chose. L'occasion qui le meut à establir vne si sainte & honorable Loy, fut, que ce qui rend vostre Estat recommandable est, que vous estes bandez au proffit d'autruy & à biē faire, non

pas à vous mais à tout le monde. Que ſi vous en retirez recompẽſe ce ne ſera bien fait, il faudroit que gratuitement ſans loyer, ſalaire & recognoiſſance vous fiſſiez plaiſir. Voſtre eſtat eſt noble (au moins vous le dites) & toutesfois vous voulez eſtre manœuuriers. Si vous deuez la iuſtice, la faut il acheter de vous? Ie ne ſuis point de ceux, qui fauoriſent à la vente des Eſtats de Iuſtice, mais encores ceux qui les ont achetez en gros ſõt aucunement excuſables, s'ils les detaillent par le menu: mais vous autres Aduocats, ſi toſt qu'eſtes ſortis de la cocque des Vniuerſitez Legales, & qu'auez vos licences, vous entrez au barreau, on vous enfagotte par le ſerment auec le reſte des Aduocats. Il ne vous ſçauroit couſter trois

eſcus, & toutesfois vous auez les mains ſi dures, qu'il faut que il ſoit bien chaud s'il vous bruſle, vous prenez grand plaiſir que vos mains fredonnent à la harpe. Qui vous lairra faire, dit le ſeigneur Scipiõ) vous ne quitterez la partie, ou vous nous lairrez manchots ou chiragres. Vous en voulez bien à nos pauures mains, il faut que, cependant que fripõniez en galoche, quelqu'vn, qui eſt auiourd'huy Aduocat, vous ait grommé. Vous parlez de la priuation des mains du ſeigneur Paſquier, mais vous oubliez ce qu'en a eſté dit par de ſi braues Poëtes, qui ont Poëtiſé ſur ſes mains abſentes. Or afin que par ordre ie m'eſſaye à ſatisfaire aux moyens, qu'employez pour abattre nos mains il faut que ie vous apprenne premiere-

ment pourquoy le Tableau de ceſt Aduocat n'eſt point garny de mains. Entre les eſcrits de ceux qui ont ioüé des mains pour les mains de ceſt Aduocat, i'ay ſur tout obſerué trois raiſõs, ſur leſquelles a peu eſtre fondee la defectuoſité de ces mains. La premiere eſt, parce que le peintre ſe doutoit que ſon pinceau ne pourroit pas atteindre à la perfection de ces mains Aduocates, leſquelles ont esbauché de ſi belles œuures, & donné de ſi aſſeurez teſmoignages de l'excellent & rare eſprit de ceſt Aduocat, qu'il luy ſeroit impoſſible les pouuoir abbaiſſer ſous le trait de ſon burin. De ſorte qu'il luy a eſté beaucoup plus expedient de les tenir couuertes, & emmittonnees, que nous faire mõſtre de deux mains, à la ſingu-

larité desquelles Appelles n'eut sceu dōner fin. Ie prens la secōde raison des Phaleuces d'vn tres-habile & esueillé personnage, qu'en la façō qu'estoit peint cest Aduocat le peintre eust esté mal arriué, s'il luy eut demandé quelque chose pour sa peine,

Non dat qui manibus caret negatis.

Ie ne vous passeray point ceste cy, dit le seigneur Girolamo, & suis bien aise que vous y estes vous mesmes venu, car par vostre propre dire on apprend, que l'Aduocat prend bien & donne mal en gré : & ainsi vous tombez tousiours à ma cadence, qui tend à ce que les Aduocats, sont bons à faire gelee, ils prennent le mieux du monde, mais pour venir à la detrampe ils sont de difficile affaire. Ils en ont de

belles, deuinez, nos brebis (refpond le feigneur Scipion) parce que i'entens que ceft Aduocat n'ait riẽ voulu bailler au peintre, & comment luy eut-il baillé? du pied? il n'auoit point de mains. Et apres qu'ont affaire les Aduocats à bailler leur argent? Ils en ont affez affaire ailleurs. Ne fuffit il pas qu'ils foulagent le public de leur confeil, peine, labeur & induftrie? Mais qu'il ne vous aduiénne de nous faire nous autres Aduocats chiches tacquins & racquedenares, il n'y a liberalité, prodigalité & fomptuofité que de nous. Quát à la troifiefme raifon, elle depend de la premiere, car on veut que le peintre, aduerti des ouurages merueilleux de ceft Aduocat, n'ait ofé hazarder fon pinceau à luy donner deux mains, de peur qu'on ne lui mit au nez qu'il

eſtoit menteur, attēdu que deux mains ne pourroient auoir mis à chef tant & de ſi priſez labeurs qu'a fait cet Aduocat. Pour ne point déguiſer l'affaire & repreſenter la verité au naïf falloit que il lui dōnaſt dix ou douze mains, qui euſt eſté le rēdre mōſtrueux. Par ainſi il a fait plus aduiſement de luy tenir ſes mains cachees d'vn rideau, que ſe faire moquer de ſon art. Ie ſuis (adiouſta le Seigneur Girolamo) bien content de vous ayder, & en donneray encores d'autres raiſons, à la charge toutesfois & ſous proteſtation, qu'il ne ſera dit que ce que ie pourroy dire de ce pourtrait, qui touche particulieremēt ceſt Aduocat, lequel ie tiens & reſpecte pour homme d'hōneur. En premier lieu, le peintre d'vn coſté vouloit mōſtrer, qu'il n'eut

ſceu repreſenter les mains d'vn Aduocat,ne les ayant veuës, cela eſtant couſtumier qu'ils les tiennent ſerrees dans leurs gans. *Ad quid?* ie ne veux pas dire que ce ſoit pour faire les Damoiſels,ceſt pour ietter l'eſcu dedans iuſques à ce qu'on ſoit au logis, pour les deſcharger en la foüillouſe: car à Paris il fait fort dangereux mettre l'argent dans ſa pochette, ou porter bourſe Il y a des furons qui en moins d'vn tourne main auront mis la main ſur le magau & vous gripperont l'eſcu. Que ſi vn coupeur de bourſe venoit à deſrober vn Aduocat, il n'y auroit pas ſeulement de la moquerie & riſee en ce que les minons ſeroient pris, mais ce ſeroit vn aſſeuré preſage de quelque grãd & preſtigieux mal-heur: *iuxta illud*, qu'il fait fort mauuais temps

ſors que les loups s'entremangent, & que les larrons s'entrepillent. D'ailleurs, ſi le peintre euſt eſté ſi ſot que de vouloir donner le pourtraict des mains de ceſt Aduocat, il ne pouuoit faillir, qu'il ne ſe mit à la huee d'vn chacun, car le vray modelle des mains d'vn Aduocat, ce ſont les griffes d'Harpyes: s'il les eut mis, les grands iours tenoient à Troye, on lui eut fait accroire qu'il auoit piſſé contre le Soleil: s'il euſt repreſenté de belles & honneſtes mains, il eut receu plus de dementis que le graueur n'eut donné de coups de pointes de burin, pour remplir ſa planche des traicts de ces fauſſes mains. Vous vous abuſez (reſpond le ſeigneur Scipion) car de ma part ie tiens, que la langue n'eſt point plus neceſſaire à vn

Aduocat que la main. Si donques vous voulez, que nous n'ayons point de mains, ie vous quitte le bonnet, le chaperon & la robe Voila que c'eſt (dit le ſeigneur Girolamo) vous interpretez à mal ce que ie n'employe qu'à voſtre bien: vous dites, que i'aheurte mal à propos contre les mains des Aduocats, les ſouhaitant manchots, ie fais leur bien. N'auezvous iamais entendu parler du Dieu Terminus, vous ne luy voyez point de mains, ſa deuiſe eſtoit: *Nulli cedo.* Ie deſire, que vous faciez la figue à tout le monde, que vous veniez à bout de vos pretentiōs. Vous eſtes vn fin homme (reſpond le ſeigneur Scipion) vous vendrez à d'autres (s'il vous plaiſt) vos coquilles. Nous ne ſommes point Payens: pour nous faire quelque choſe

vous voulez que nous ſoyons mãchots,ou que nous ne ioüons des mains. Ce ſeroit nous vouloir faire oiſifs, & nous contre-naturer, attendu que ie ne voy nul en nul eſtat, qui ne ſoit bien aiſe d'exercer ſa main à ſon aduantage. Soyez pres des Rois, Princes & grands Seigneurs, ſoyez gendarme, Threſorier, Medecin, marchand, artiſan, cha. cun diuerſement eſt bien aiſe de faire ſa main, les vns plus, les autres moins. Et ne voy point pour quoy on doiue pluſtoſt faire mal ſon profit de la main, au preiudice de l'vn que de l'autre. Vous voulez nous eſtropier d'vn mẽbre, qui nous eſt autant ou plus neceſſaire que nul autre. La main eſt celle qui prend les armes offenſiues & defenſiues pour nous, celle qui eſt archer des gardes de

noſtre corps, & que nous oppoſons deuant le chef pour le garder de meſprendre, quand dans les tenebres de la nuict nous allons à taſtons, celle qui enſeigne à l'aueugle. Ne pourſuiuez point plus outre, dit le ſeigneur Girolamo, i'ay leu, Dieu mercy, l'Apologie de la Main, ie ne veux pas mettre en fait, que la main ne ſoit vn outil de noſtre corps, qui nous eſt fort neceſſaire & proffitable, voire de grace accorderay-ie à l'Aduocat, qu'il lui eſt beſoin de mains, tant pour ſaluer & porter les pieces, que pour donner quelque entregent au fredon de ſon eloquence: car la main a ie ne ſçay quels geſtes, par leſquels elle repreſente toutes les paſſions de nos ames, ores vne affliction & douleur, ores vn aiſe & contentement, tantoſt vne menace

& colere, tantost vne sousmissiō & obeïssance : bref elle semble parler sans parler. Mais de vouloir que les Aduocats ayent des mains pour prendre, ie ne puis le vous passer Vous auez vn si bon & loüé patron Monseigneur S. Yues, il auoit des mains, mais c'estoient des mains telles que ie desireroy estre semblables les mains de tous vous autres Mess. sieurs les Aduocats. Elles ne sçauoient que c'estoit d'or, d'argent ny de presens, elles luy seruoient pour le public : les vostres sont crochuës, & ne treuuent rien de trop pesant ny de trop chaud. La responſe, dict le Seigneur Scipion, vous seroit bien aisee à faire, parce que dernierement vous me dites, quand ie vous mettoy en butte les glorieux sainct Cosme & sainct Damien.

En ce qu'elle pourroit faire à mõ proffit ie l'employe pour seruir de replique, & vous apprendre, que, s'il vous est loisible de receuoir quelque chose de vos malades, à celle fin que vous ayez moyen de faire presens à ces glorieux saincts de Paradis, de mesmes qu'à nous, pour recognoistre Monsieur nostre sainct Patron, il ne nous doit estre interdit de receuoir quelques honnestetez de nos parties. Mais, ie vo⁹ prie, seroit ce la raison, que nous qui apprenons & donnons les moyens & instructions d'acquerir & conseruer les biens aux autres, nous fussions si niais de ne mettre en pratique ceste leçon? On dit au Medecin, qu'il se guerisse soy-mesmes: on nous pourroit dire que nous pensissions à nous-mesmes, & que nous pris-

ſions le meſme aduis pour nous que nous donnons à autruy: *oderunt omnes bonorum contubernalem penuriam*: & comme dit Horace, *magnum pauperes opprobrium, iubet quiduis & facere & pati.* Ne vaut il pas mieux receuoir honneſtement ce qui de droit nous appartient, que d'en faire des largeſſes & prodigalitez, pour nous trouuer deſnuez de moyens, & nous ranger à telle neceſſité & eſpreuue, que nous ſoyons (peut eſtre) contraints de faire de terribles ſoubreſauts. Que dites vous (inſiſte le Seigneur Girolamo) ſur ce que voſtre profeſſion ne vous permet d'eſtre mercenaires? *Si iuſtitia propter ſe non expeteretur, virtus non eſſet* (dit Ciceron apres Platon) vous vous piaffez du manteau de Iuſtice, & neantmoins voulez qu'elle vous

ſoit ſalariee. Vous n'eſtes donc pas iuſticiers, ou la iuſtice eſt mercenaire. Ie ſçay bien qu'elle ne l'eſt point & où vous le voudriez ſouſtenir, ſainct Ambroiſe vous monſtre du contraire au premier de ſes Offices chap. 28. quand il dit, *Magnum eſſe iuſtitiæ ſplendorem quæ aliis potiùs eſt nata quam ſibi*, d'autãt qu'elle cherche & a pour but principal le bien & commodité d'autruy. Voicy que ie vous reſpõs (dit le Seigneur Scipion) c'eſt qu'il n'y a vocation au monde qui tende tant au proffit du public que celle de la Iuſtice, mais que pourtant elle doiue eſtre aucunement recogneuë, c'eſt ſe moquer de la malmariee. Ainſi dõques cela demeure tout prouué & aſſeuré, que s'il y a vocation au monde, en laquelle on ayt moyen de proffiter à pluſieurs,

de faire fleurir la vertu & de bannir le vice,il est certain que c'est la iustice, laquelle tient en son pouuoir ces deux grandes Deitez,que Democrite disoit falloir auant toutes choses reuerer en la Republique, & sans lesquelles la societé humaine ne pouuoit estre entretenuë, à sçauoir la peine & la recompense. A la Philosophique ie passeray tousiours cest article, que veritablement la Iustice deuroit estre administree gratuitement, cela seroit en vne Republique composee à la Platonique : mais par effect appert, que la necessité des affaires nous contrainct de recognoistre ceux lesquels font seruice au public: *neque enim alligandum est os boui trituranti:* il nous faut passer vn si long espace d'annees, pour nous rendre capables

d'entrer à la lice d'Aduocasserie, apres, auant que nous soyons duits & façonnez, il faut trainer le balay si long temps. Cela ne se fait sans grans cousts, esquels ie ne comprens point les grands frais qu'il nous faut faire pour acheter des liures, afin d'auoir l'interpretation des Loix, ny moins aux deniers qu'il faut frayer pour se rendre gradué. Tout cela ce sont auances : vn pauure ieune homme aura consommé tout son bien pour subuenir à ces frais, & lors qu'il fera seruice au public, on le payera d'vn grād merci, encores a on accoustumé de nourrir vn oiseau, de payer ceux qui l'instruisent à quelque gentillesse, de luy fournir de cage, & si cela n'est que pour plaisir. Les Aduocats ne sont establis pour donner du passetemps:

leur vacation eſt vtile & proffitable: on ne peut donques moins que les deffrayer & leur donner dequoy paſſer leur vie. Vous ne gaignez donc rien de dire que l'office d'Aduocat eſt noble, d'où vous concluez qu'il ne deuoit eſtre mercenaire. L'illatiō eſt captieuſe, & peche en ce que vous ſuppoſez que la qualité de noble ſoit incompatible auec l'argent. Ie ne parleray point de noſtre France: maintenant que l'influēce de la Planete Martiale à ſon cours parmi nous, il y en a qui pourroient s'en trouuer mal edifiez, & quelques-vns bruſques à l'eſtourdie voudroiēt tirer coup d'eſpee. Ie ne veux réueiller le chat qui dort ſi pres de moy, ie m'en vais vous faire vne courſe en Italie, ou nous trouuerons les Gentils-hommes, qui au veu &

ſceu d'vn chacun, trafiquent & dreſſent les plus beaux partis du pays. Le titre de *Mercanti* ne leur eſt point à cœur, les plus grands s'en meſlẽt, il n'y a que pour eux: & vous vous formaliſez, que les Aduocats ſoient recogneus, *quia aduocatorũ officium nobile.* Ie vous vay donner vne replique, à laquelle ne ſçauriez que dire: Les plus nobles ce ſont ceux leſquels ſe tiennent pres de la perſonne du Roy, & neantmoins vous n'eſtes ſi ieune & mal né aux affaires, que vous vouliez dire, qu'ils ne reçoiuent ou ne doiuent receuoir aucune choſe du Prince. Il y a eſtat dreſſé pour eux, & les plus grands ſe font paroiſtre les mieux fauoriſez lors qu'ils peuuent obtenir plus de dons & liberalitez du Roy. Ie ne taxe perſonne, vous ſçauez ſi ie dis vray;

& neantmoins vous ne direz pas que les Officiers de la Couronne ſoient ignobles. L'eſtat eſt noble les perſonnes le ſont auſsi, mais fait ſon profit qui peut. N'enfoncez point, dit le ſeigneur Girolamo, ſi fort les matieres, vous vous trouueriez mal appointé, & peut eſtre vous feroit on accroire que vous auez deſpucelé vne nourrice. Prenez d'autre theme, s'il vous plaiſt. I'en ſuis content (reſpond le ſeigneur Scipion) & m'adreſſeray à ceux qui ſont appellez à l'Egliſe. On ſçait, que leur eſtat eſt ſacré, *Portio ipſorum Dominus*. Ils ſont rentez, & ont de beaux & amples reuenus. Pour cela direz vous, qu'ils ſoient aſtrainƈts à officier pour vous, ſi vous ne continuez? Ce n'eſt neantmoins que *ſacrum*, que *votum*, vous ne direz

pas que ce ſoit ſymonie. Du premier coup ie vous euſſe peu propoſer les Cordeliers & autres mendians, la condition deſquels vous tenez, ſous certaines diſtinctions toutesfois ſe rapporter à la noſtre, entant que, comme ils ne ſont fondez de grands biens, cela eſt plus clair que le iour, que ſi vous voulez que leurs prieres ſoyent employees à voſtre intentiõ, il faut par neceſſité que vous fourniſſiez aux charges : mais l'argumẽt que i'ay pris eſt, ce me ſemble, en plus forts termes: car ſi ainſi eſt, que les gens d'Egliſe, encores qu'ils ſoient bien riches, prennent toutesfois leur droict pour l'office que leur faites faire, il s'enſuit que les Aduocats ont plus iuſte occaſion de le demander, attendu qu'ils ne ſont couchez en Eſtat & ne reçoiuent ga-

ges:leur condition n'est roturiere,& s'il y a plus qu'elle est sacree & *rebus mysticis addicta* le passerai bien plus outre, & vous diray, que,si vostre argument que dressez contre les Aduocats auoit force,faudroit dire,que les Rois, Princes & Empereurs n'administrent iustice, ou qu'ils sont roturiers. Ils reçoiuent leurs droits & tributs de leurs suiets : la Loy les leur donne,& mesmes le Sauueur de tous humains a recognu qu'on les leur deuoit. Vous ne voulez debattre leur noblesse, ny moins qu'ils soient appellez à la Iustice : & cependant ils prennent, ils reçoiuent:ce sont droits qui leur sont acquis.Ce qui rend la cause des Aduocats grandement fauorable est, que les Princes reçoiuent de leurs sujets, qui sont moindres qu'eux,*quorum ipsi*

parentes sunt, les Aduocats ne ſont pas couſtumiers, au moins ils ne les doiuent faire par honneſteté, receuoir des pauures & de leurs enfans. Il y a plus que ie tiens, que la liberté qu'ont les gens de Iuſtice à bien prendre eſt fort ſalutaire à vne Republique: D'autant que lors qu'on voit que les proces ſont bien ſalez, que l'on n'en peut rien auoir que par le bon bout, qu'il couſte tant à auoir ſa raiſon, il n'y a enuie qui tienne, le couſt en faict perdre le gouſt. Ceux qui ont enuie de bauffrer en Diable, s'ils voyent que la viande eſt chere, ils ſe paſſent tant doucement. De meſmes les parties auront beau auoir enuie de manger des proces, s'il faut touſiours desbourſer, elles s'en accorderont & les quitteront. C'eſt le but ou doi.

uent tendre principalement les Iusticiers, qui ont le nom d'estre les plus gens de bien, que de retrancher les procez. I'ay oublié à vous dire vn compte recité par le sieur Bouchet, à la neufiesme de ses Serees, ou il parle d'vn procez intenté par vn Aduocat, à l'encontre d'vn cabaretier de Poictiers, qui auoit en son logis vn tableau ou estoit represen-té vn Aduocat, à qui vn homme de village bailloit d'vne main vn teston & de l'autre vn lieure, que l'Aduocat prenoit aussi de ses deux mains à mesme temps, & du train de derriere ne laissoit pas de prendre vn clistere que luy donnoit vn Apothicaire, auec cest escrit sortant de la bouche de l'Aduocat. *Ie suis du mestier, ie prends à toutes mains.*

Pourquoy donc empeſcherez vous que les Aduocats ne prennent? Ce n'eſt pas moy, dit le ſeigneur Girolamo, ie n'y ay aucun intereſt, ie ne penſe auoir encores donné vn liard à vn Aduocat, parce que ie ne me ſuis encores trouué couché ſur le papier iournal d'aucun qui m'ait intenté procez. Mais que direz vous contre la Loy Cincie? Rien autre, dit le ſeigneur Scipion, que ce que le Cheualier Romain Tacite nous en apprend au deuxieſme chap. de l'vnzieſme liure de ſes Annales: là il rapporte, que Caius Sillius, nommé pour eſtre Conſul auec quelques autres Senateurs, demandoit auec treſgrande inſtance l'entretenemẽt de la Loy Cincie, par laquelle d'ancienneté eſtoit deffendu, qu'aucun ne fut ſi oſé & hardi de

prendre argent ou presens pour plaider vne cause.

Sur ce propos on allegoit les exẽples des anciens harangueurs qui ne faisoient point estat de l'argent, ains d'vn plus noble auarice, à sçauoir de pouuoir consacrer leur renommee sur l'autel d'immortalité. Autrement que la Iurisprudence, laquelle il nõme Princesse des arts & bonnes sciences, seroit soüillee par seruices mechaniques: d'ailleurs que la loyauté ne demeure gueres entierement quand on a autre but que le grãd gain: au lieu que, s'ils soustenoient les causes d'autruy sans aucun salaire, il y en auroit moins de procez. Par ainsi, comme la multitude des maladies augmente le gain des Medecins, aussi la peste des plaids apporte de l'argent aux Aduocats.

ce Maiſtre broüillon de Sillius concluoit à ce qu'on ramena en jeu la Loy Cincie. Au contraire l'empeſchoit formellement Suillius, Coſſutani & autres fondans leurs deffenſes & exceptions ſur ce que le beau parler eſtoit vn ſecours appreſté pour en vſer communement en tous affaires qui ſe preſentoient, afin que par faute d'Aduocats aucun ne fut ſuiet à la mercy des plus puiſſans, & neantmoins que l'eloquence ne s'acqueroit pour neant, car on en delaiſſoit les affaires de ſa maiſon pour bander ſon eſprit & ſe rendre ſoigneux aux negoces d'autruy. Leurs remonſtrances eurẽt telle efficace à l'endroit de l'Empereur, qu'il arreſta à dix ſeſterces la ſomme d'argent, que les Aduocats pourroient prendre, qui ſeroit deux cens cinquante

escus. I'ay à mon aduis, seigneur Girolamo, examiné la force de tous les moyens qu'auez cy dessus deduit, sinon que i'en passe legerement l'illation qu'auez fait, que, puis que la Iustice tendoit à bien faire à autruy, qu'elle deuoit estre gratuite: Comme si pour faire plaisir à aucun nous deurions en receuoir du desplaisir & de l'incommodité. On dit coustumierement, que la charité bien ordonnee commẽce par soi-mesmes. S'il nous falloit prẽdre du soin & de la peine pour autruy, sans aucune recognoissãce, nous feriõs le profit à autrui & nous nous couperiõs la gorge: il faut viure & s'entretenir: Vn plaisir, à la verité, ne doit point estre mercenaire: mais, si pour faire plaisir à autruy, nous nous faisions desplaisir à nous mesmes

cela ſeroit nous bander contre nature, qui ne nous commande pas d'aymer autruy, plus que no⁹ meſmes, ains ſuffit que nous aymiõs les autres autant que nous meſmes. Et c'eſt ce que nous tenons pour maxime de Droit, *ſuũ nemini officium damnoſum eſſe debere.* Ie vous ay aſſez eſcouté, Meſſieurs, ce dis ie alors, prenez à chacun vn linge pour vous eſſuyer, ne craignez vous point vne pleureſie? Vous auez bien examiné & cõtẽplé les mains des Aduocats, ne tient pas à vous, ſeigneur Girolamo, qu'ils ne quittẽt priſe, cependant que vous reprendrez halaine tous deux, ie vous en diray ce que i'en puis penſer de ma part. Et par ce que du commencement de ce Diſcours auez dict, que la pierre que iettiez au parquet des

Aduocats visoit aussi au reste de ceux qui se meslent de la Iustice, ie diray vn mot des Iuges, apres des Aduocats en particulier. Sçachez donc, mes bons seigneurs, qu'entre les parties, que Ietro vouloit estre au Iuge outre la sagesse, la crainte de Dieu & la verité, il y en a eu vne, qui tousiours a esté desiree, & sans laquelle il luy est mal aisé de vacquer dignement en sa charge, à sçauoir la fuite d'auarice: voire elle y a tant esté desiree, que pour monstrer qu'vn Iuge estoit fort homme de bien & irreprehẽsible en tout, ils se sont contentez de dire qu'il n'estoit point auaritieux, & qu'il mesprisoit l'argent. C'est la seule qualité, que Virgile a donné au huictiesme liure de son Æneide, au Senat d'Euandre, qui estoit le cõmencemẽt du Senat Romain:

Des mains des Aduocats,
Vnà omnes iuuenum primi paupérque Senatus
Thura dabant. -----

Comme voulant donner à entendre, que ce Senat estoit incorruptible, qui demeuroit en vne pauureté volõtaire auec vn mespris de richesses. Horace escriuãt à Lollius, & le loüant d'auoir esté bon Iuge, ne dit autre chose de luy, sinon qu'il estoit.

Vindex auaræ fraudis & abstinens
Ducentis ad se cuncta pecuniæ.

Pource aussi voyons nous, que la corruptible pour argẽt y a esté de tout temps & blasmee & seuerement punie, dont les Histoires nous donnent de tres-beaux, & tres-manifestes tesmoignages, entre autres l'Historien Lampride en la vie d'Alexandre Seuere, fils de Mammea, nous enseigne, que cest Empereur, le-

quel eſtoit au reſte l'vn des plus dignes & debonnaires Empereurs que Rome ait iamais eu: auoit telle dent ſur les Iuges qui auoient tant ſeulement le bruit de larcin, qu'ayant vn iour apperceu entre pluſieurs Senateurs vn Iuge infame & perdu entierement de reputation, nommé Arabin (abſous neantmoins deſſous Domitien des concuſſions dont il auoit eſté preuenu) il cōmença à s'eſcrier, comme tout tranſporté, auec vne grande eſmotion de courage, O deſtins! ô Iupiter! ô Dieux immortels! Arabin ne vit point ſeulement, mais il vient au Senat: comme ſi les iuſtes & debonnaires Princes, ſemblables à Alexandre ſe pouuoient honneſtement diſpenſer de faſcher les mauuais, & corruptibles Iuges, auant qu'aucun

proces leur fut fait, & ſans aucune cognoiſſance de cauſe contre la façon accouſtumee à punir les forfaicts, outrager les miniſtres de Iuſtice, ayans mauuais nom & reputation. Pareillement pour retrancher telles corruptions, ſous l'Empereur Tibere fut faict vn decret, à l'inſtigation de Seuerus Cecinna, par lequel eſtoit defendu, que la femme ne ſuiuit ſon mary lors qu'il y auroit aucune charge & commiſſion qui luy auroit eſté addreſſee de la part du public: pour la crainte qu'on auoit, que celuy, qui de ſoy, peut eſtre, eſtoit aſſez fort, pour reſiſter à l'argent, ne fuſt emporté & gaigné par ſa femme, l'eſprit de laquelle ſe rend plus aiſement aux preſens.

Quant aux Aduocats, s'ils ſe ſouuenoiēt de leur nom, & pour-

quoy on leur a donné ce beau tiltre, les appellans *Patroni*, ils ne ſe lairroient aller au pris de l'argent. Plutarque en la vie de Romule racompte, que l'vn de ceux qui ſuiuit Euandre en Italie s'appelloit Patron, lequel eſtant hõme ſecourable & qui ſupportoit les pauures & petits, donna ſon nom à ceſt office d'humanité: c'eſt ce qu'ils ſont pris pour protecteurs & deffendeurs. Cela teſmoigne aſſez, qu'au commencement ceſte charge eſtoit vn office gratuit, plein de douceur & de bonté, les plus puiſſans & les plus grãds ſeruans d'appuy aux petits & aux foibles, ſans eſperer d'attendre d'eux autre recompenſe qu'vne recognoiſſance d'honneur. Or comme l'Hiſtoire a remarqué, que le premier, qui tua ſon pere à Rome, fut vn Lucius

Oſtius apres la guerre d'Anni-
bal, & le premier qui repudia
ſa femme, fut vn Spurius Carui-
lius: auſſi a elle teſmoigné, que
le premier, qui iamais prit argent
pour auoir plaidé, fut vn Anti-
pho Ranuſius: non à autre fin,
comme ie croy, que pour rendre
ignominieux à la poſterité le nō
de celuy, qui, preſſé d'auarice &
pour vn peu de gain, auoit eſté
occaſion de changer ceſt office
gratuit & d'humanité en vne va-
cation mercenaire & contraire à
ſa premiere inſtitution. Depuis
que lon eut vne fois pris le ply à
faire pour argent ce qui ſe faiſoit
auparauant par office & honne-
ſteté, le deſordre fut ſi grand, &
l'auarice ſi exceſſiue, que lon fut
contraint d'y obuier par la ri-
gueur des Loix. Pline ſecond aſ-
ſeure & rapporte de ſoy, eſcri-

uant à Valerien, *vt in causis orandis non modò pactione, dono, munere, verumetiam xeniis abstinuerit*, qui est bien loin de ce qu'auiourd'huy nous voyons pratiquer, que l'on tient pour braues & excellens Aduocats ceux, lesquels ont si bien ioüé des mains, qu'ils se trouuent riches à milliers. Ie ne veux pour cela inferer, que les Aduocats soient tenus faire leurs charges sans en esperer aucun salaire: car il est certain, qu'à leur labeur & diligence la recōpense est deuë: mais ils n'y doiuent point estre si boüillans & excessifs, qu'ils se laissent emporter par l'espoir du gain à faire chose qui soit contre leur honneur & leur conscience: ains y viure de telle façon, que l'on puisse dire d'eux, ce que lō disoit d'Aruntius & d'Eseruin, qu'ils

ont esté aduancez aux plus hauts degrez d'honneur par leur bonne vie, & entiere eloquence. Ie seroy, me respondit le seigneur Scipion, de vostre party, moyennant que tous ceux lesquels portent la robe d'Aduocat fussent partis, de mesmes que estoiēt les Aruntes, & Esceruins, lesquels estans heritiers de grandes & riches maisons, peurent fort aisément s'armer d'vn grand courage : mais auiourd'huy les escus ne peuuent pas par tout. Hé! bien, dict le seigneur Girolamo, vous ne vous rendez pas, de tous costez on vous presse, & si ne voulez quitter la partie, i'ay pris vn peu de relais & vous aussi auant que sortir du chāp, il nous faut tirer vn coup. Dites moy, pourquoy c'est qu'on vous represente, vous autres messieurs

les Aduocats, en la qualité que dessus, sous le creõ des Harpies? Cela ne no⁹ certifie chose autre, sinõ que vous aimez fort la grippe. Estes vous encores en ceste sotte & ridicule resuerie, dit le seigneur Scipion, comme si vous estiez à apprendre, que tout ce qu'on dit des Harpyes, ce ne sont que feintises & cas apostez. En apres le rapport que font maints Misantrophes & Lutõs des Harpyes auec les Aduocats est si tres-impertinent, que moy mesmes i'ay honte, non moins de leur lourde bestise que de leur effrontee impudence que s'ils estoyent dignes de nostre colere, ie respõdroy volontiers, qu'il n'y a rien qu'ils doyuent tant craindre que la colere d'vn Aduocat, d'autant qu'il a (comme l'on dit en commun prouerbe) bec & ongles

pour se defendre. Bien, dit le seigneur Girolamo, il faut voir si vous serez si furieux, que vous pensez faire accroire que vous estes. Ce suis ie qui vous maintiens, que les Aduocats sont Harpyes, & ioüez tant du bec & des ongles que vous voudrez, ie ne vous crains gueres : mais cependant ie suis bien aise, que taisiblement vous me donniez la moitié de ma preuue, vous aduãcez, que les Aduocats ont vn bec & des ongles, ie n'ay qu'à verifier que ce bec & ces ongles sont mẽbres des Harpyes. Pour entrer en vne preuue, qui soit claire, ie veux icy toucher vn mot de ces Harpyes. Ceux qui nous en ont proposé l'histoire les font filles de Thaumas, & d'Electre, desquelles voicy que dit Virgile, au troisiesme de son Æneide.

Monstres, desquels plus malheureux au mõde
Il n'en est point, ne peste plus immunde,
Ire des Dieux plus grande ne se treuue
Sortant de Styr l'infernal triste fleuue.
Des filles ont les visages humains,
Ventre ord & creux & à griffe les mains,
La face aussi pallissante & ternie
Tousiours de faim.

Qui auroit voulu choisir vn Tableau dans lequel on rapporta l'air de vous autres Mesieurs les Aduocats quand il auroit demeuré cent ans, il n'en eut sceu trouuer vn, qui vous reuienne mieux. Ie passeray la preuue des quatre premiers vers, parce que ie pourrois entrer en des particularitez qui me feroiēt mal vouloir d'aucuns. Pour supplement d'icelle ie vous rēuoye à l'Enfer de Marot, & à Rabelais, sous ses Raminagrobis

& Grippeminons, ayans le mot du guet d'Orça, *&c.* Le Poëte leur donne le viſage de filles, cela vous regarde auec vn grand myſtere, d'autant que celle, de laquelle vous vous couurez, comme d'vn manteau, c'eſt vne pucelle, au ſeruice de laquelle vous vous dites appellez, mais ſous ce tiltre de pucelage, n'en faites vous pas beaucoup acroire? Par le dehors, tant vous auez bõne troigne, on n'oſeroit vous prẽdre que pour l'integrité, vous n'auez en la bouche que la Iuſtice, mais qu'on vous dõne vn cache-muſeau: Ah! qu'on deſcouurira choſe & autres. Si ne veux-ie pas encores quitter le viſage de vos Harpyes, d'autant que Fulgence recherchant pourquoy on leur a donné la face de pucelles tient, que c'eſt, pource
que

que la rapine se ternit inconti-
nent, & ne rapporte fruict de du-
ree.

L'Escriture saincte nous don-
ne de fort riches tesmoignages
des menaces que Dieu fait cõtre
vostre gripperie: l'execution des-
quelles tend à ce que vous autres
aurez harpyé & rapiné en 15. ou
20. ans s'esuanoüira en moins
d'vn an. I'ay cogneu vn person-
nage de vostre profession, qui
remua si bien les mains, qu'en dix
ou douze ans qu'il vola auec les
autres (vous m'entendez où) de
pauure garçon qu'il estoit, n'ayãt
point vaillãt cinq sols, il est mort
riche de cinquãte-sept mil liures
de rente: asseurez-vous qu'il a
fallu bien ioüer des griffes, mais
que lon ne me vienne point dire
qu'il estoit. I'en produiroy vne
centaine d'autres, si ie vouloy,

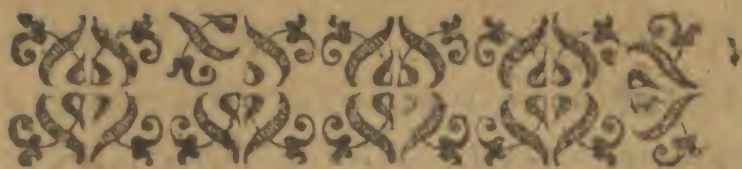
mais il les faut laiſſer paſſer leur temps, ils n'en auront pas meilleur marché que l'autre, *malè parta malè dilabŭtur* A peine ce pauure miſerable eut la terre ſur le bec, que ſes biens fondoient à veuë d'œil : tellement deſcreurent, qu'en moins d'vn an & veſue & enfans furent rengez au petit pied, ils ſe trouuent depoſſedez de tous les grands aqueſts qu'auoit faict le pauure Celeno. Par cecy vous pouuez deſcouurir ſi la qualité d'oiſeaux, qui eſt attribuee aux Harpyes, peut eſtre raportee aux Aduocats: car encores que *plerumque* ils marchent par ville ſur des mulets, ſi ſont ce des Harpyes emplumees des plumes & deſpoüilles de ceux ſur leſquels leurs griffes auroient peu paſſer: mais ces plumes les portent ſi viſte, qu'ils au-

rõt en vn an rengé & entaſſé des monceaux d'eſcus, apres eſquels maints pauures Phynees pourroiẽt employer & nuits & iours, ſi ne ſçauroient-ils en cinquante ans en attraper la dixieſme partie. Le vẽtre des Harpyes eſt ord & creux : les voſtres ce ſont des abyſmes, de ſorte que quand l'or de Giges Crœſus Mydas, & Atabalippa ſeroiẽt la deuãt vous encores ſeriez vous ſi goulus, que vous en voudriez dauãtage. Les mains des Harpyes ſont à griffe, les voſtres ſont attrape-tout : d'où eſt venu le prouerbe, Il eſt deſgouſté comme la gibbeciere d'vn Aduocat. Et quant à meſſieurs les Procureurs vous deuez vous ramẽteuoir, que le nom de Procureur n'eſt venu d'ailleurs, ſinon parce qu'ils vuidoient brauement les bourſes de leurs par.

ties. *Vnde* Procureur, *hoc eſt*, prou cureur, *ſcilicet*, la gibbeciere de ſon client. Meſſer Girolamo (dit le Seigneur Scipion) vous exprimez beaucoup, & auez tort de tirer de la façon les cheueux aux fables Poëtiques, comme ſi on n'eſtoit pas auſſi bien inſtruit que vous, c'eſt que mythologiſer. Vous auez tiré la fable des Harpyes au prejudice des Aduocats, ie m'en vais la mettre ſur le dos de vous autres Medecins. Phineus ne doit il pas eſtre pris pour le malade, lequel vous faictes languir ſans luy donner ce qui luy eſt neceſſaire? voire que, ſi la fantaiſie luy prend de manger d'vne viande, vous la luy contaminerez de ie ne ſçay quelles drogues ſi tres-cõtraires au gouſt du patient, que force luy eſt d'obſeruer le ieuſne? s'il a enuie

de boire & manger, vous luy faites oster sa repuë. De prendre, vous n'estes pas de ceux ausquels on deschire la robe pour les contraindre à receuoir. Pour la plusspart vostre face est deffaicte & blesme, tant ahannez à ce diable d'argent: vos griffes sont si crochuës, que à quelque prix que ce soit, faut que vous ayez tousiours prise La troigne que vo⁹ portez est mignarde & poupine, de sorte que qui ne vous verroit les dents lõgues & la barbe au menton, on vous prendroit pour belles mignonnes. Hé! quelles pucelles? vous tirez à vous toute la couuerture, & lors que sentez qu'il y a à iouër de la raffle, ne faut pas penser que quittiez le grabat du pauure Phinée. Il n'y a que Zetez & Calaïs, qui vous donnent la chasse, d'autant que

quand la mort preuient à voſtre malade, & que ſon ſouffle vient à voltiger hors de ſon corps, c'eſt alors que vous perdez la curee. Meſſieurs, di-ie, il y a moyen de diſputer : mais de ſe piquer ſi viuement, il n'y a apparence, ie vous prie faites moy vne amitié de mettre fin à ceſte diſpute : autrement, & où voudriez paſſer outre, ie crains, que ne veniez *à verbis ad verbera :* au moins permettez moy d'apeler vn autre auec moy, pour m'ayder à vous entre-ſeparer. Ceſte parole les picqua ſi fort au cœur, que tout ſur le champ la partie fut rõpuë, dont ie fus fort aiſe, car ie craignoy les coups, & d'ailleurs i'auoy les aureilles eſſourdies d'entendre cauſer ces deux perſonnages.



DES CHASTREZ

IIII. MATINEE.

CEste matiere eust esté fort propre à desployer sur les festes de S.Pãsart, auquel temps vn chacũ sçait que fleurissẽt les mots de gueule, qui principalement fredonnent sur la chãterelle du mignard Cupidon: mais c'estoit à faire à ceux qui prennent plaisir à folastrer & Bacchanaliser. Ceste Matinee n'a pas esté destinee à telles dissolutions, si bien que, comme ie ne suis grand cousin des folies de Caresme-prenant,

auſſi, quand i'euſſe eu la matiere à propos, ie n'euſſe voulu la mettre en veuë en ce temps qu'vn chacun eſt desbauché. Et y a bien plus, que la cauſe mouuante, & qui a donné ſource à ce Diſcours eſt encores plus mal propre en ce temps, où lon veut ioüer au trou Madame, Qui ne m'entend ie m'entẽs, & ſçay bien que ie veux dire. Il faut donc, que ie vous apprenne, qu'il n'y a pas fort long temps, qu'aupres du lieu où ie m'eſtois retiré pour parfaire ma Neufuaine, il y auoit vn certain perſonnage, qui, ayant les ſonnettes de ſa gibeciere braguettee vn peu beaucoup, & plus qu'il ne luy euſt eſté à deſirer, incornifiſtibulees, marchandoit à ſe faire trancher ſon petit cas. Pour partie, iuge & procureur il auoit ſa fem-

me, qui dreſſoit vne milliaſſe de plaintes ſur l'inconuenient, auquel il vouloit hazarder ſa paure marchandiſe. D'autre coſté, luy inſiſtoit à ce que lon les luy arrachaſt, c'eſt à dire, ces deux petits choſes, pour l'opinion qu'il auoit que s'ils eſtoient hors de ſa beſaſſe qu'il n'endureroit le tourment qui ſi fort le gehennoit. Or comme ils eſtoiẽt ſur ces diſputes, ſuruindrent quatre perſonnages, qui tous diſoient auoir affaire à ce paure patient : le premier ſe diſoit eſtre Docteur Iuriſte *in vtroque* : le ſecond eſtoit Medecin : le troiſieſme prenoit la qualité de maiſtre Operateur & le quatrieſme eſtoit vn maiſtre enjolleur, qui, paracelſiſant à diſcretion, promettoit guerir de toutes maladies & pluſieurs autres, pource

ſe faiſoit fort, *mediantibus illis*, de rendre ſain, ſauf, & guery ce pauure periclité. On met le proces ſur le bureau : mais cependant qu'on eſtoit à deliberer ſi on deuoit vſer de voye de fait, & mettre les deux petits teſmoins l'examẽ de la coupele, la mort viẽt à ſaiſir au colet le malade, de ſorte que la femme eſt hors de proces, le Medecin n'oſeroit plus doſer le Tailleur (*diſtinguo* par gluc en clop) ne peut oſter la maladie, qui n'a plus de force, finalement le porteur de rogatons a perdu vne bõne lipee, puis que la mort a trouſſé ſon hernié. A voſtre aduis, s'ils ſont d'accord, tous quatre ſortent du logis, & ſe viennẽt ranger vers moy, qui alors dis à par moy, que ces Meſſieurs me feroient paſſer ma Matinee. Ie ne fus deceu, on pourmena à

bon eſcient les Chaſtrez,& à qui en aura, commencent à ſe donner des ergots cornus, & tellement fourchus, que i'auois aſſez affaire à ſeruir de maiſtre Preuoſt de ſalle, pour r'abbattre les coups. Ie ne fais point icy eſtat de la femme, qui eſtoit tombee en vn tel deſconfort, que ſi ces quatre degouſtez ſe fuſſent mis ſus, ou apres elle, ie vous laiſſe à penſer qu'ils euſſent fait vn beau tripotage. Quant à Monſieur le Docteur Iuriſte, il eſtoit bien de la partie, pour adiouſter vn au Trio, mais parce qu'il eſtoit vn peu empeſché à eſcumer le brouet (ie parle vn langage Latiniſé) de la marmite, c'eſt à dire à reueſtir vn inuentaire, il laiſſa couler vne partie de la diſpute. Toutesfois apres qu'il y fut entré, il n'y auoit

que pour luy à cracher des ſub. tilitez ſi gaillardes, que, quand François Aretin & le bon Accurſe auroient eſté là preſens, ils euſſent eſté extaſez de voir vn perſonnage ſi confit en leurs cõceptions, limitations, feintiſes, ampliations & autres gentilleſſes, qu'ils ont matagraboliſé en leurs gloſaires. Ie n'ay point voulu mettre les noms, deſigner les qualitez & Seigneuries des vns & des autres, non plus qu'au reſte des Matinees, de peur que i'auois qu'ils ne vinſſent à s'offenſer, & m'intenter vne action dangereuſe non point en forme d'inſtance peremptoire, ains pour m'incriminer en iniures. La conference n'eſt pas impertinente, voire qu'elle pourra ſeruir à pluſieurs perſonnes, qui deſirent arracher de leur

poitrine toute rancune & melancolie. Ie sçay bien qu'il y en aura aucuns si chatoüilleux & engroignez, qu'il leur semblera qu'on leur escorchera la virilité nerueuse : mais s'ils ont peur, qu'ils ne viennẽt point en ceste salle, où vo⁹ verrez ruer de beaux coups, faut auoir bon cœur, & ne quitter le courage pour quelque friuole apprehension que l'on se pourroit donner. Ils n'ont point icy de cousteaux, ce n'est à faire qu'à coups de langue : il n'y a pas (à mon aduis) si grande chose à faire. Tout ce qui pourroit sembler estrange en cecy est, que la dispute des Chastrez est pourmenee par personnes qui en parloient plus à credit que pour en estre bien instruits, attendu que pas vn d'eux n'auoit esté estendu sur les treteaux : Mais s'il ne nous

eſtoit loiſible de parler, ſinon de ce dont nous auriõs fait l'eſpreuue nous meſmes, on trouueroit que pour la pluſpart du temps nous ſerions contraints de nous tenir muets. Il y a bien plus, que, quant à moy, telle eſt mon opinion, qu'il eſt beaucoup plus aiſé aux gens qui n'ont eſté ſondez par l'eſpreuuette iuger de tels affaires qu'à ceux, qui, eſtans dans le Dedalus des tourmens caſtratoires, ſe trouuent ſi eſgarez, que tant s'en faut qu'ils ſçachent ce qui leur eſt neceſſaire, que meſmement nous leur voyons ſouuentesfois perdre ſens, cerueau & eſprit, voire la ſouuenance de eux-meſmes. Auſſi vous ſçauez que, pour acquerir bruit de bon Medecin, n'eſt requis d'auoir eſté long temps malade, ny pour eſtre excellent Aduocat auoir eu

plusieurs proces en son propre & priué nom, ains au contraire, au moyen des mouuemens & perturbations qui tombent aux esprits des hommes par commune ordonnance des Medecins, n'est permis au Medecin soi penser ou medeciner par son seul cōseil: & à l'Aduocat deffendu de postuler en sa cause, comme par vn desuoyement d'esprit luy estant trop incogneuë. A sçauoir si le Medecin se fiera pour cognoistre en quel estat est son malade à ce qu'il pourra lui en rapporter? l'ardeur de sa fieure lui rauit tout le sain iugement qu'il pourroit auoir. Il ne sçauroit luy mesme cognoistre son poux.

Maintenant, afin que le Lecteur ne se mesprenne, ie le veux aduertir de la qualité que i'ai fait prendre à chacun de ces quatre

Entreparleurs. Le Docteur Iuriſte, eſt celuy, que ie veux nõmer par vn nom couuert Margaire. Le Medecin, ie l'ay deſguiſé ſous le nom d'vn Lemougrand. Au maiſtre Operateur i'ay donné le nom de Tourrinel Ne reſte plus que Meſſer Brancaſſe, auquel ie fais tenir le rang d Empirique. Pluſieurs ſe trauailleront beaucoup pour auoir le ſecret voilé ſous ces noms, & forgeront des interpretations, auſquelles ie ne penſis iamais. I'euſſe certainement dit les vrais noms à deſcouuert, mais paraduenture que cela n'eut agreé à vn chacun. Toutesfois ceux qui aurõt de bonnes lunettes, s'ils veulent regarder vn peu attentiuement, pourront bien eſclairer la verité, & donner droit dans la viſiere : mais s'ils me croyẽt, qu'ils ne s'amuſent point

tant aux perſonnes, ils auront plus de plaiſir & contentement de ſonder le fonds, & eſcouter ce qui y eſt diſputé & debattu. Or voicy le Seigneur Margaire, qui faict l'entree, & reprend la matiere vn peu de plus haut.

MARG. Il ſemble, Meſſieurs, que tous quatre nous nous eſtiõs ici trouuez en ces quartiers, pour affliger le Seigneur Nicodeme, lequel eſtoit d'autre coſté aſſez tourmenté du mal que ſa douleur orbiculaire luy engendroit: De ma part ie vous proteſte, que ſi ie n'euſſe eſté appellé, ie me fuſſe bien dõné garde de me preſenter: toutesfois eſtant ſemõs & requis, pour le deu de ma vacatiõ ie n'ai peu moins faire que de venir verifier les pieces d'vn inuentaire, qu'il faut reueſtir pour rendre les ſacs au Procureur. Ie n'e-

ſtimois point, que ie le deuſſe trouuer en vn ſi pauure eſtat. I'ay vaqué plus de trois ſepmaines à dreſſer l'extrait pour faire mon rapport à ceux, qui ſont deſtinez pour faire la conſultation: mais puis que la partie n'eſt autremẽt ſoigneuſe, i'aime mieux lui rendre ſes pieces, & que ie ſois payé: mais à ce que ie voy ie ſuis bien eſloigné de mon compte, ie le voy en piteux eſtat. Hé bien! perdray ie mes peines?

LEM. Vous ne preſchez que pour l'argent, Monſieur le Docteur, ne penſez plus à cela, ains pluſtoſt, ſi auez quelque pieté en vous, eſuertuez vo⁹ & priez pour ce pauure ſeigneur, lequel euſt eſté encores tout plein de vie, ſi ſuiuant ma condamnation il eut eſté eſtropié des deux principales parties de ſa braguette.

MARG. Vous parlez bien à voſtre aiſe, & ne conſiderez pas qu'il faut que ie viue, quãt à vous autres, Meſſieurs, ſi toſt qu'auez taſté le poux au patient, & que luy auez ou rompu la teſte par voſtre babil, ou donné vn petit breuet de Decipé (non ie prens le D, pour R,) les eſcus volent, & eſtes payez ſur le champ, mais nous autres on nous laiſſe tremper le plus long tẽps qu'on peut: voire que i'en cognois de ſi bonne conſcience, qu'ils voudroiẽt, apres nous auoir fait valeter apres eux, nous payer en breuets. Ha! que ſi n'auiez receu le liard du ſeigneur Nicodeme, que ne viendriez battre le paué iuſques icy.

LEM. Vous parlez comme Dieu: il faut que ie vous apprenne, qu'on s'entretient pluſtoſt de

nous autres Medecins que de vous, pour deux principales raiſons : la premiere eſt, parce que nous tenons en noſtre manche la vie & la mort des malades, ſi bien que ſi lon ne nous contentoit, aucuns croyẽt que nous les ferions mourir plus viſte que le vent : l'autre eſt, qu'a lentour des malades la couſtume eſt d'auoir de grandes infections, ſi bien qu'il nous faut eſtre touſiours garnis de parfums & bonnes ſenteurs.

BRAN. He (Monſieur le Docteur) entẽdez vous qu'on vous appelle?.

MARG. Ie voy bien que c'eſt, il faut que i'aille paracheuer ma coruee, peut eſtre en tireray-je pied ou aiſle.

LEM. Allez, cependant nous pourrons icy nous reſioüir en

discours.

Tovr. Vous ne faictes que causer, vous luy tastiez le poulx, & ordonniez assez de receptes, ce n'estoit pas la où le bas le blessoit, vous vous moquez, la partie interessee est bien plus bas, & où il failloit que ie misse la main : car ie vous asseure que quand eussiez tenu ce bon Seigneur dix ans entre vos mains, si ne l'eussiez faict tailler apres l'auoir faict malheureusement languir, il en fut aduenu ce que vous voyez maintenant.

Bran. Tout beau, Monsieur, & ne nous pressez pas si fort les mains, ie veux parler pour Monsieur le Docteur, & vous maintiens, que sans ouurir l'hernie, auec mes receptes tres-singulieres ie diuertiray l'humeur qui corrompt le boyau.

TOVR. Ce sont brides à veaux, & croiray que cela est aussi possible, comme, que vostre mere soit pucelle, d'autant que depuis que la dissolution est faite, quãd vous y mettriez toutes les decoctions du monde distilees & soufflees, ie vous despite tous tant que vous sçauriez estre d'enguillemineurs, de pouuoir rendre la guerison. Premierement vous sçauez, que toutes les drogues que vous donneriez ne pourroient recalciner repatrier l'exulceration, qui pourroit s'estre gangrenee sur le coüillon (puis qu'il le faut nõmer par son nom) d'vne superfluité & trop grande abondance d'humeur aqueuse. En apres, où trouuerez vous que puissiez ou reboucher le tuyau qui aura esté froissé, ou reuirer la defluxion de l'humeur

peccante ? Si les conduits vreteres n'estoient si proches, ie dirois qu'il y auroit apparence en vostre dire.

BRAN. Par raisons naturelles, & qui tombent sous nostre sens, ie sçay bien que gaignerez vostre cause contre moy, mais à l'espreuue ie suis asseuré que ie l'emporteray. I'en ay fait de si belles & signalees cures, que tout homme qui voudroit en douter deuroit estre renuoyé à celle qui fait sages les fols : mais ce qui fait que ie ne puis bien vous mettre en veuë ce secret de ma conception, & de ce que i'exploite est, que les parties qui sont suiettes à vne transcendentelle & mercuriale excariation ne sont communiquees à nos yeux : si bien que ne pouuez mordre où ne mettez les dents.

Or nous autres auons vne maxime d'admirer les vertus cachees de certaines creatures, encores qu'elles ne tombent sous la fresse capacité de nostre entendement.

T o v r. Ha que vous en feriez accroire de belles aux gēs de là l'eau : ce sont les routes que tiennent ces maistres donneurs de canars à moitié, qui promettent montaignes d'or, & à peine sçauroient nantir vne poignee de sable. Dites-moy, ie vous prie, pour combien eussiez vous voulu entreprendre la cure du Seigneur Nicodeme?

B r a n. Si ie m'y mettoy à moins de deux cens cinquante escus ie ny gaigneroy pas la housse de mon mulet : d'autant que pour la guerisson de ceste maladie, outre quelques mineraux,

raux, qui nous reuiennent preparez au poids de l'or, il me faut de quatre plantes qui ſont fort rares, & qui ont eſté deſcouuertes il n'y a pas trente cinq ans au pays d'Ochelagua, aux montaignes Riphees, & au coupeau du mont Hecle. I'en ay quelques vingt cinq liures, qui me reuiennent à plus de dix mil ducats: deuinez à quel prix ie puis m'en deſſaiſir.

Tovr. C'eſt là où ie vous attendoy, d'autant que vous eſtes tous frappez à ce coin, de nous faire eſtat de quelques ſingularitez eſtrangeres, qui ne diſſipent point ſeulement la compoſition du corps, mais auſſi eclipſẽt d'vne terrible façon les bourſes de ceux, qui ſont ſi mal-aduiſez que ſe reſigner en vos mains: de faict ie me ſouuiens auoir ouy autre-

fois diſcourir le ſeigneur de la Riuiere en pleine audience à Paris, ou pour exalter la Paracelliſme il faiſoit promeſſe de guerir la fieure auec trois gouttes de poiure, & ce ſous la gageure de ſa teſte. Mais pour la faculté de Medecine on fit entendre à Meſſieurs de la Cour de Parlement, qu'au lieu qu'il promettoit allegement, que cela eſtoit pour briſer les corps & deſtruire le peuple, attendu que pour tirer ces trois gouttes de poiure il en faudroit gaſter vne grande quantité. Vous demandez deux cens cinquante eſcus, & ie ſçay homme auquel vo⁹ ne ſçauriez auoir donné la demie douzaine d'eſcus, qu'il ne vous rende voſtre braguette vuide de deux ripons, & vous frais, gaillard & diſpos, au reſte leger de deux grains.

Bran. Ie ne ſçay comment le prenez, ſi eſt ce que ie ſçay bien, que ce que ie fais pour vn eſcu, les autres en voudront bien tirer la demie douzaine: Et s'il y a biẽ plus, que ie cognois Damoiſelle de bõ lieu & de bonne part, qui s'inſcrira auec moy, ſi beſoin eſt, pour teſmoigner qu'il y a vn gros maiſtre operateur ancien, qui a mieux aimé laiſſer mourir vn Gentil-homme par faute de le trenchecoüiller, que de prendre trois cens eſcus: le gros porc qu'il eſt en vouloit quatre cens cinquante, tout contens.

Ie vous voudrois demander, ſi ceſte inciſion valoit bien ce prix, & ſi pour l'operation d'vne heure il luy falloit tant d'eſcus: le vilain qu'il eſtoit n'auoit pas trop grand' peine à monter iuſques au logis de l'operateur

ſon diable de mulet l'y portoit. De penſer le malade n'en eſtoit queſtion : car il falloit la vingtaine d'eſcus pour ſon ſubſtitut & ſuffragant, qui deuoit ſur-veiller le patient.

Tovr. S'il y en a qui ſoient vilains & tyrans, ſi feriez vous vne illation trop cornuë de preferer voſtre Empirie à noſtre profeſſion, il y a autãt à dire que du iour à la nuit.

Mar. Si me ſemble il que Meſſer Brancaſſe le prend fort bien, au moins voudroy-ie de ma part tirer ceſte conſequence, puisque vous vous formaliſez de ce qu'il demande vne partie trop exceſſiue, dictes vous. Il vous bat de deux poincts : le premier eſt, qu'il pretẽd guerir l'hernie, ſans vuider la bouourſette, qui eſt vn bien qui ne ſçauroit eſtre aſſez.

prisé: l'autre est, qu'encores que vous arrachiez la piece: ce neantmoins il s'en trouue entre vous autres, ie cognois celuy dont il parle, qui sont si inhumains, que parce qu'on ne leur crache les escus à gros tas, ont laissé mourir vn fort braue & honneste Gentil-homme. Est ce ensuiure non point la regle de Iesus Christ, mais des glorieux freres, Saincts Cosme & Damien, qui ne prenoient pas la maille pour penser les pauures malades: & toutéfois vous vous y aduoüez & voulez vous ranger sous leur enseigne? où pẽsez vous pauures gens? Ce que i'en dis, n'est pas que ie vueille tenir le party de ces maistres broüillons, ie deteste trop l'Empire. Mais puis qu'il faut en dire sa ratelee, ie soustien, que c'est se dénaturer d'ainsi gehenner les

pauures malades.

LEM. Vous eſtes donc main-tenant en quartier,& auez voſtre compte, il faut que vous ayez mangé des pigeons: ie ne vous demanderay point, ſi auez eſté payé de vos peines & vacations, vous n'eſtes pas belier pour vous laiſſer tondre la laine ſur le dos: pourquoy vous topiquez vous contre le ſeigneur Tourrinel? il n'eſt pas de ceux,ie vous promets, qui voudroient tyranniſer les malades & affligez, les oppreſſez. Comme vous auez le mot en gueule, vous nous donnez de petits brocards,que nous pourriõs bien rabatre, ſi meſtier eſtoit,& ne faudroit aller q̃ chez vous: mais afin que nous ne formions nouueau incident,ie paſſe legerement ſur vos gauſſeries. Ie vous ſupplie, que doucement

& ſans nous eſchauffer nous cõferions de ceſte matiere, non point pour rẽdre la gueriſon au ſeigneur Nicodeme, il n'y a pas demie heure qu'il vient de payer le tribut à nature: mais à celle fin que ie puiſſe apprendre quelque choſe de vous Il ſemble que vous partiſiez pour Meſſer Brancaſſe, parce qu'il promet de guerir ſans eſtropier la braguete de ſes deux principales & eſſentielles parties. Promettre & tenir ſõt deux, c'eſt tout ce qu'vn hõme de bien peut faire, que de promettre & tenir. Souuenez vous ie vous prie, de ces beaux vers d'Horace:

------immedicabile vulnus
Enſe reſcindẽdum eſt, ne pars ſyncera trahatur.

c'eſt à dire,

De glaiue faut trẽcher l'incurable gãgreine
Qui pourroit infecter la partie plus ſaine.

Pource vous voyez que nous coupons les bras, les jambes, les doigts, les mains & autres membres ſi toſt que nous voyōs qu'il n'y a remede pour les guerir. Et vous autres, meſſieurs les Politics, pratiquez meſmes ceſte regle en voſtre gouuernement ciuil: s'il y a quelque garnement au corps de la cité, qui puiſſe gaſter & infecter le reſte des concitoyēs, vous vous mettez apres luy à belles reprimendes, & ſi beſoin eſt, & qu'il ne vueille ſe corriger, vous ne faites point de difficulté, & en ce faites ſagement & iuſtement, de l'exterminer & retrancher de la compagnie des autres qui ſymboliſent auec le bien public.

MA. Cela eſt bien dit, mais il n'y a aucune neceſſité pour l'illation, d'autant que vous reprenez

tousiours vos premiers erres, & supposez qu'on ne vous niera point ce que debattoit Messer Brãcasse auec le seigneur Tourrinel. Par ainsi, afin que vous peussiez à propos conclure, faudroit qu'on vous accorda, qu'il est impossible de pouuoir guerir la douleur des boulettes, si ce n'estoit par dislocation & euiscération. Et puis qu'il vous a pleu prendre mire sur nostre disposition politique, ie prise fort la cõparaisõ que vous en faites pour le rapport qu'il y a du grand au petit monde. Si vostre argument auoit lieu, il faudroit dire, que des qu'il y a des mal viuans en vne ville qu'il faut ou les dechasser ou foudroier sur eux, cela ressentiroit plus sa temerité estourdie & cruauté que iustice. Voyla pourquoy cõme aux loyers & re-

compenſes il y a des degrez auſſi aux peines & ſupplices y a diuerſes marches, qui font que par douceur on commence à appriuoiſer ceux qui ſont farouches, que s'ils ſont trop facheux, obſtinez & opiniaſtres, & que la verge ne puiſſe rien, apres la parole on deſcharge la barre pour froiſſer ces cœurs felons & indomptez. Mais direz vous, qu'auſſi toſt qu'vn pauure miſerable fait quelque ſurſaillie, du premier coup on luy doiue ſauter ſur le colet, le reſigner entre les mains de l'executeur de Iuſtice? Cela ſeroit s'armer contre tout ordre politique & cõtre le ſainct aduis que nous donnent les Apoſtres, que ſi noſtre frere nous ſcãdaliſe, nous offenſe, & ne ſe porte en ſa charge ainſi qu'il doit: voire que par ſes inſolences il ſe manifeſte

trop petulant, faut que par benignes, humaines, & fraternelles remonſtrances on taſche à le radoucir : que ſi apres il ſe rend indocile & incorrigible, alors certainemẽt il ne deffend pas qu'on ſuiue la voye de rigueur. Il y a bien plus, qu'vn homme pour eſtre mis hors de la cité ne pert pas l'eſpoir d'eſtre rappellé ou de viure en vn autre lieu : mais des que les droles ſont oſtez du biſſac, il ne faut plus en parler. Ce qui me fait ſi fort inſiſter, pour empeſcher toutes voyes de fait, ſur tout quand il eſt queſtion de deſraciner les deux virolets de noſtre naturalité, eſt, que i'y trouue pluſieurs inconueniens, tant à l'operation qu'à ce qui pourroit s'enſuiuir : Cõſiderations ſi treſpres prenantes, que lon aura bien affaire à me perſua-

der qu'vn homme doiue estre chastré

LEM. Vous estes comme les anguilles de Melun & criez auāt qu'on vous escorche : ie vous prie donnez plaisir à la compagnie. Cela vient bien à propos, car coustumierement vous autres Messieurs les Iuristes ne faillez par le bec. Si vous bronchez, ne craignez pas que lon ne vous redresse.

MARG. Et bien, puis qu'estes d'aduis, que ie me mette en ruë, i'en suis tres content. Ne faut pas que vous estimiez que ie vueille icy introduire vne interdiction nouuelle, & de laquelle on n'ait ouy parler. Nos Iurisconsultes, & entre autres Vlpian, tiennent que celuy est à condāner au quadruple, lequel pour rendre son esclaue mieux de vē-

te & de plus grand pris l'aura fait chaſtrer. Le texte y eſt formel en la Loy, *ſi ſeruus D. ad l. Aquil.* Et quant à ceux, qui de gayeté de cœur, & ſeulemẽt pour leur plaiſir auroient fait deſarconner de la gibeciere de leurs ſerfs, leurs parties orbiculaires, ils ſõt pourſuiuis à mort, comme atteints conuaincus & preuenus des crimes punis par la Loy Cornelia: De cecy nous auons teſmoignage és Loix 3 4. 5. & 6. *ff. ad l. Cornel. de ſicariis.* Meſmes les Hiſtoriens nous apprennent, qu'il y a vn chef en la Loy Iulia, lequel directement regardoit ces maiſtres Chaſtreurs. Ce qui meſmes a eſté approuué par pluſieurs ordonnances de l'Empereur Domitian. Les autres Princes ont depoſſedé les maiſtres de l'authorité & puiſſance qu'il auoient

ſur leurs eſclaues, leſquels pour-ce ils ont confiſqué. Vous auez à ce propos la conſtitutiõ de l'Em-pereur Conſtantin en la loy pre-miere. *C. de Eunuch.* Par la Nou-uelle 142. de l'Empereur Iuſti-nien eſt diſertement porté, que ceux qui auront fait chaſtrer au-cun, ſoient mis à l'examen de la coupelle & que s'ils rechapent leurs biens ſoient acquis & con-fiſquez au public, & qu'ils ſoient releguez en l'Iſle du Plaſtre. Que ſi ce ſont des femmes, qui pour gaigner dauantage à la vente & debite de leurs eſclaues, leur au-roient voulu faire deſgarnir l'eſ-carcelle, qu'elles ſoient chaſtiees exemplairement, leurs biens confiſquez & elles condamnees en vn exil perpetuel. Celuy qui les a traicté le plus doucement ç'a eſté l'Empereur Leon, le-

quel par sa Nouuelle LX. a rabattu la peine de la pareille, qui auoit esté introduite par Iustinien, & a voulu, que celuy qui auroit appellé & fait venir le maistre operateur pour faire telle incision & exection, s'il est couché en l'estat des officiers de la maison du Roy, il en soit biffé & rayé: en apres l'a condamné d'amender dix liures d'or, & au bannissement pour dix ans. Quant au Capitaine Tailleur de caillettes il l'a condamné au foüet, à estre tondu & rasé, & à estre priué de son bien & de son païs par le mesme espace de dix ans. Par le Droict Canon, ceux qui se sont monstrez tellement ennemis de Nature, que de se rendre orphelins de leurs Belaus, & se priuer de tesmoins, encore que ce fust par deuotion,

ſi ce n'eſt par neceſſité & pour euiter pis, ſont forbannis des SS. ordres *can. ij. qui ſe can ſi quis à medicis diſtinct* 55. Et encores que par la cõſtitution de l'Empereur Leon, celuy qui de ſon grés'eſt faict deuiriliter ne ſoit puny, pour ne s'eſtre meffait: ſi eſt ce que les ordonnances Eccleſiaſtiques ne l'en tiennent point quitte: car s'il s'eſt mutilé pour empeſcher qu'il ne fut clerc, il eſtoit tenu tant pour homicide & cruel bourreau de ſoy meſmes, que pour ennemy de ce qui a eſté creé de Dieu; *can*. 22. *Apoſt*. s'il eſtoit deſia clerc, on le depoſoit *can* 22 s'il eſtoit lay, on le ſeparoit de la cõmunion & frequẽtation des autres durãt trois ans, pource qu'il auoit luy meſmes dreſſé embuſches à ſa propre vie, *can*. 23. Par les Loix des Ripuai-

res, si vn homme franc chastroit vn autre aussi de condition franche, libre & ingenuë, il estoit cõdamné en deux cens sols d'amẽde. *tit. 6. primo legis Ripuariorum.* Puis donques que vous voyez que tant de Loix se bandent contre ceux qui veulent dénaturer la nature des masles, deuez vous trouuer estrãge, si ie plaide, pour empescher, qu'on ne vienne à retrancher ces parties viriles.

LEM. Iusques icy n'auez pas encores failly, poursuiuez & mõstrez pourquoy vos Legislateurs ont deffendu si expres ces retrãchemens : car il faut que vous croyez que ie suis Medecin, & que si ne me donnez raison de vostre dire, ie ne suis tenu de vo⁹ croire, attendu mesmes, que puis qu'il s'agit de la Nature, & que ma vocatiõ m'appelle à y mettre

le nez, c'eſt bien la raiſon que iuſtifiez de voſtre dire par raiſons. Nous ſommes en faits contraires, & en vn beſoin ſeriez condamné, ſi n'entriez en preuue. Les authoritez qu'auez propoſé ont grand poids en eſcole de Droict, mais deuant tous Iuges i'obtiendrois touſiours ma cauſe. Ce dont nous diſputons eſt de mon gibier. Il eſt à preſumer, que mon art m'y aura deſcouuert quelque choſe, & que i'en parleray comme bien aduiſé, & quant à vous, en clerc d'armes.

MARG. Ne vous eſchauffez point tant, ie vous ſupplie. Ces prohibitions ne ſont ſans iuſte occaſion : car outre celles que i'ay cy deſſus particulariſé, l'Empereur Iuſtinien en ſa Nouuelle 142. cotte diſertement ceſte raiſon, que maintesfois de plu-

ſieurs, qui ſe ſont laiſſé faire ce ſte ouuerture extractiue, bien peu en ſont eſchappez, de ſorte que ceux qui ont eſté ſauuez, ont teſmoigné en la preſence de ſa Majeſté, que de nonante qui ont eſté eſtendus ſur les treteaux, à peine trois s'en ſont releuez. Et comme la charge de la dignité des Princes & Seigneurs ne giſt point tant à entre tenir les ſujets, qu'a empeſcher, qu'eux meſmes par leur folie indiſcretion & cruauté ſe meſfacent, on doit tenir ces Ordõnances pour tres ſainctes & tres iuſtes, leſquelles coupẽt le chemin aux delits & forfaits. En apres, quand meſme la mort ne ſuruiẽdroit, les pauures chaſtrez ſont ſujets à tant de maladies qui leur ſõt peculieres, à eſtre moquez & huez, à eſtre mal veus & careſſez

des femmes: meſmes ils ſont eſloignez & forclos des dignitez. De fait vn Chaſtré ne peut pretendre à la chaire & grandeur Pontificale,& autresfois les chaſtrez ne pouuoient teſter, tant parce que la liberté & puiſſance de pouuoir faire teſtament eſtoit ottroyee à ceux qui portoient barbe, *vbi quæſtio loci & ſitus eſt*.

Or eſt il que Meſſieurs *Nō ſunt* ne ſont gueres ſouuēt barbeaux. En apres l'Empereur Alexandre Seuere tenoit, que les Eunuques faiſoient vn troiſieſme canton entre les hommes, au rapport de Lampride, où le Cōſul Mamercus prit aduis quand il refuſa à Genutius la recreance ou poſſeſſion des biens de Nenianus, eſquels il requeroit eſtre introniſé par vertu du teſtament du def-

funct. Mais ce ſage Conſul l'eſcõduiſit tout à plat, parce que, dit Valere le Grand au ſeptieſme liure, ſeptieſme chapitre, Genutius s'eſtant fait eſtropier des deux ſeaux de ſa nature, ne deuoit eſtre conté entre les hommes, ny entre les femmes.

LEM. Ce ſont donc là les moyens qui vous pouſſent à faire difficulté à l'exection teſticulaire, ſi ie puis les vous ſapper & miner, i'eſtime que vous ne ſerez ſi opiniaſtre que ne me quittiez la partie. En premier lieu, le rapport que pretẽdez auoir eſté fait à Iuſtiniẽ, eſt fort crud pour vous diſſuader de la dilocation riponeſque. Il ſe peut faire que ainſi ſoit eſté, & qu'on n'en ait point preſté d'vne à ce bon Empereur: mais à voſtre aduis, ſi en Droict cela doit auoir lieu? Si vo⁹

le diſiez, vous demẽtiriez vos Iuriſconſultes. Celſus & Paulus és Loix 4.5. & 6. *D. de legib* qui ne veulent point, que puis qu'vne Arondelle n'ameine point l'Eſté, auſſi qu'vn ou deux cas ſoient ſuffiſans pour eſtablir vne Loy. Au contraire ie vous feray ſouſtenir par le teſmoignage & vn millier de perſonnes, que pour le iourd'huy bien peu en meurent. Voyla le ſeigneur Tourrinel qui en a depeſché en ſa vie plus de trois ou quatre milliers, mais de ſa vie ne luy en ſont demeurez quatre entre les mains. Du temps, paraduenture, de Iuſtinien il y auoit de ces maiſtres trancheurs, leſquels eſtoient ſi mal adextres ou mal fortunez, que tout ce qu'ils eſuentoient tournoit à mal, ou faut que l'infirmité du malade le preſſe: à la

mort, parce qu'il ne pouuoit endurer le martyre, soit de l'exection, soit de l'eradication & arrachement. Auiourd'huy il y a des maistres de cet art, qui y sont si bien duits & versez, qu'il n'est besoin d'auoir crainte aucune. Par ainsi si la raison est l'ame de la Loy, & que les Loix se changent selon les diuerses circonstances & dispositions du temps, du lieu & des personnes, il faut que vous m'accordiez, encores que, possible, du temps de ces Princes il y eut vn tres grand danger pour ceux qui estoient appliquez à la coupele, & que par cõsequent tres prudemment on a preuenu aux morts, qui ensuiuoient, que neantmoins à present, puis que le danger cesse, qu'il n'y a plus d'occasion de peur & affre, on ne doit tenir

ſi reſſerré le raſoir dans l'eſtuy, que quelques fois on ne le deſ. ploye, pour faire ouuerture à l'hernie. Voila donques toutes vos ordonnances qui vont à val l'eau. Voyons à ceſte heure ſi les incõueniens que vous auez propoſé pourrõt auoir plus de poids & authorité. Vous alleguez, que les chaſtrez ſõt ſujets à pluſieurs maladies & imperfectiõs: ce que ie recognoiſtray eſtre vray, ſans que toutesfois telle confeſſion puiſſe vous ſeruir de preiugé, tant pour les defluxions, qui ne pouuans prendre cours par le tuyau ſpermatique tombent ſur les jambes, que pour la debilité de la voix claire & minſe comme celle d'vn enfant : mais ſi vous faites rapport des maladies de ceux qui ſont garnis de leurs pie. ces, & les mettent en beſongne,

auec les accidens, qui accompagnent les chaſtrez, vous treuuerez que la cõdition des chaſtrez eſt beaucoup plus aduantageuſe que n'eſt celle des coqs.

BRANC. Monſieur le Docteur, encores que ce ne ſoit noſtre couſtume de vouloir rechercher les raiſons de toutes choſes ſi ſeroy ie bien content d'apprẽdre de vo⁹ pourquoy nos Chappons ſont battus de ces maladies que vous dites. Par experience i'apperçois qu'ils griſonnent, & deuiẽnẽt chenus pluſtoſt que les entiers, qu'ils ne portent point de barbe au menton, qu'ils ont les jambes tortues & renuerſees, & qu'ils ont la voix greſle.

MARC. Ie ſuis bien content d'oüir la reſolution de ces queſtions, pouſſez, Monſieur le Medecin, il vous faſchera fort, ſi faut

il que vous nous en eſclairciſſiez le cœur, autrement & à faute de ce ie croiray que vous parlez en perroquet & par ouy dire ſeulement.

LEM. Ces quatre queſtions ne ſont pas ſi difficiles que vous criez : quant à la premiere, faut que vous teniez, que parce qu'ils ne laſchent aucune ſemẽce: mais que l'excrement, qui deuoit ſeruir à engendrer, & procreer le ſperme s'eſpād par tout le corps auec le ſang, toute ceſte humeur qui euſt eſté ſpermatique, ſi les deux battans n'euſſent eſté détachez, eſt conuertie en pituite, qui, les rendant froids & humides, fait que fort ſoudainement ils griſonnent.

MARG. Mais pour la barbe que direz vous? car cela eſt arreſté entre vous autres Medecins, que la

matiere du poil ne doit point estre attribueeàla chaleur,& pour ce on dit que l'occasion, qui fait que les femmes ont plus lōg cheueux que les hommes, est, qu'elles sont beaucoup plus humides & phlegmatiques que les masles, d'où s'ensuit, qu'il y a en elles pl⁹ de la matiere du poil Si donques l'humidité de la fēme fait, qu'elle a les cheueux plus grãs que l'hō. me, il s'ensuit que le chastré deura auoir plustot de la barbe que celuy qui est saisi & enharnaché de ces deux boulets. Vous ne pouuez respondre à cest argument : car mesmes vous tenez, que, si vn homme n'a point de barbe auant qu'on deschargeson escarcelle des deux pieces il n'en pourra auoir par apres: voireque s'il en a, & il la face couper, elle ne recroistra point.

Il faut doncques de deux choſes l'vne, ou que l'humidité ne ſoit pas cauſe des cheueux, ou que le Chaſtré puiſſe porter barbe.

Or i'ay vne raiſon à laquelle vous ne ſçauriez que dire, pour monſtrer, que les cheueux prouiennent de l'humidité: car les plus aduiſez Philoſophes, qui ont voulu decider les dependances de la queſtiõ, qui eſt en Droit, pouquoy on tient la puberté de la fille à douze ans, & qu'on recule les maſles iuſques à quatorze, ont laiſſé par eſcrit, que c'étoit parce que le tertre du naturel des femmes eſtoit pluſtoſt touſſu & mouſſu que celuy des hommes: dequoy la raiſon eſtoit, parce que les maſles ont entre la poictrine & le nombril la bouche de la veſſie, qui laſche l'vrine, d'où

les cheueux sont engendrez en ce lieu là, au lieu qu'és femmes la conionction, qui se fait de leur matrice & de leur vessie, fait roidir vne grande abondance de fumee humectee, d'où la generation des cheueux est acceleree.

LEM. Vous estes vn grand Philosophe, & ne sçauez distinguer les especes des cheueux. Il faut que vous estimiez, peut estre, que les cheueux de nostre barbe soient de mesmes naturel que ceux de nostre chef & d'autres parties: Premierement, vous n'ignorez pas que ceux de nostre teste ne soient les premiers, qui nous croissent, & sont plus aagez que les autres de dix ou douze ans.

TOVR. Pause icy, ie vous diray ce que i'ay veu: L'annee passee il y eut vne bonne commere

qui accoucha de deux filles;l'vne deſquelles au ſortir du ventre de la mererapporta ſa motte tertree & chargee de cheueux : ie l'ay veu, ie l'ay tenu,ie ſçay qui eſt la mere ; vous la cognoiſſez.

LEM Pour vn cas aduenturé vous ne deuiez m'interrompre, cela eſt contre l'ordre de nature. Donques pour reprendre mon propos, s'il y a de la diſtinction pour raiſon de l'aage entre les cheueux, ſera ce merueilles, ſi leurs qualitez ſont diuerſes ? les cheueux de la barbe ſont plus forts & plus roides que ceux de la teſte:teſmoignage treſ euidēt, que c'eſt la chaleur qui predomi. ne à leur generation. Puis donques que les chaſtrez ſont froids & humides, que la chaleur leur mãque,on ne doit treuuer eſtrãge de ce q̃ leur mētõ n'eſt barbu.

MARG. I'ay vne belle replique contre vous, ſi ie la voulois enfoncer: les Alemans, Suiſſes, & autres peuples des natiõs ſituees au froid ſont couſtumierement plus barbus que les Eſpagnols & autres, leſquels approchent de l'Orient. Toutesfois ie vous prie pourſuiuez les autres queſtions, & nous apprenez pourquoy les chaſtrez ont couſtume de tortiller les jambes de trauers.

LEM. Cela prouient à cauſe de leur humidité ſurabondante, qui leur rend les parties du corps molles & flacques: & ainſi parce que les jambes ne peuuent ſupporter le fais & la maſſe de tout le corps, elles ſe plient de meſmes que feroit vn roſeau, ſi vous le chargiez & affaiſſiez de quelque fardeau. La ſolidité de ceſte raiſon peut-eſtre priſe de ce, que ce

qui est dur & sec est fort & roide: mais ce qui est humide, mol & mat, n'a moyen de resister: vn bois sec supportera mieux vne charge que ne fera vn osier.

MARG. Hé bien! quant à la voix, qu'en direz vous? pourquoy l'ont-ils ainsi gresle & aigué?

LEM. Retenez tousiours l'affluence de l'humidité que i'ay touché cy dessus, & vous trouuerez que de vous mesmes vous vous donnerez la raison, pourquoy la voix des chappons est ainsi menuë. De faict il faut que vous remarquiez, que l'humidité remplissant à floc l'aspre arterie l'estressit: d'où aduient que l'esprit passant par l'estroit, tient ceste fresle & delicate voix. Or que les Chastrez soient exuperamment humides, entre autres

choſes appert, parce que les mã-melles leur enflent tout ainſi qu'aux femmes.

BRANC. Quand ie vous entens diſcourir de Meſſieurs les Chaſtrez, il me ſemble, que ie reſue, & ne puis penſer à quel propos vous tirez à leur incommodité leur voix aiguë. Ce leur eſt vne chanterelle qui leur faict trouuer entree en de bons lieux, voire iuſques en la maiſon des Princes. Vous en cognoiſſez vn de voſtre païs, lequel pour s'entretenir l'air de ſa voix menuë s'eſt fait chapponner. Qui a-il perdu? vous direz les deux boulettes, deſquelles il eut peu ioüer à la foſſette, mais vous ne dites pas qu'il a par le moyen de ceſte perte acquis plus de dix mil liures de rente. Si tous ceux qui font paſſer par le fil du raſoir leur

pauure marchandiſe pouuoient faire tel eſchange, i'auroy grand peur que la confrairie des Chappons ne s'accreut en bien peu d'heure: de ſorte qu'encores que la gendarmerie eſcaille biẽ ceux du Mayne, ſi fourmilleroient ils & pourroient aller à potence parmy noſtre France, ils ne ſeroient toutesfois bons à manger, pour certaines conſiderations.

LEMOV. Ie ne veux pas, Mõſieur le Docteur, vous laiſſer prẽdre barre deſſus moy, & puis que vous faites ſi grãd *alleluya* des incommoditez & imperfections, qui accompagnent tous les chaſtrez, ie vous prie, contre-balencez les auec les maladies, qui nous ſont cauſees pour mettre en beſoigne nos outils naturels. Vous trouuerez, que ceux qui ſe

peuuent paſſer de l'accouplemẽt des femmes s'en portent beaucoup mieux & plus diſpos, voire viuent plus long temps que ces eſtalons, qui par ſurſaillie ſe briſent & cœur & corps.

On ſçait que l'acte Venerien debilite les forces de noſtre corps, les rompt, les enerue, & les conſomme, voire qu'il abbrege de beaucoup le cours de la vie. Toutefois c'eſt vne neceſſité naturelle à l'endroit du ſexe feminin qui en veulent ribon ribaine, ce que i'ay apprins d'vne fille de noſtre païs, qui cognoiſſant la cõteſtation du mariage d'vne ſienne voiſine enuers ſon mary qui eſtoit priué des deux meilleures pieces de ſon ſac, voulant eſuiter le meſme accident, ſceut fort bien dire à ſa mere,

Ma mere ie veux vn garçon

Qui soit bien d'vn' autre façon
Que n'est nostre voisin Eustache,
Car sa femme ploroit hier
Souhaittant r'estre à marier
Puis que dans son bassin ne crache.

Qu'Aristote & les autres Philosophes tiẽnent, que le vrai passage, pour poster à la mort est de bander souuẽt à l'artelier de Venus. Cest pourquoy Hesiode en sa Theogenie defend à celui qui veut atteindre longue vieillesse de tendre aux femmes, d'autant que sans tison elles ont, dit-il, au second de ses iournees, vn brasier dans leur fournaise, qui desseche toute l'humeur vitale de ceux qui veulent entrer en party auec elle. Et pour ceste occasion vn certain Docteur remarque, que nos anciens peres viuoient plus long temps que nous ne faisons à present, parce, dit-il, qu'ils

ne prenoient pas tant du poil de la beste, qu'il leur vint à cœur, ainsi qu'il se pratique auiourd'huy. Au troisiesme des Roys, chap. xj. Salomon lõg temps auparauant qu'il mourut est appellé vieillard & ancien, quoy que quand il deceda, il n'eut passé sa cinquantiesme annee, mais il auoit auancé son aage par la visitation, qu'il luy conuenoit faire de l'haras de ses femmes & concubines. Le mulet vit plus long temps que le cheual, parce qu'il ne sçait que c'est de chaudronner & battre sur l'enclume. Plutarque au liure qu'il a fait de conseruer la santé, nous apprẽd, que l'acte Venerien engendre beaucoup de superfluitez & excremẽs, que si on ne les diuertissoit, seroient tres-propres pour nourrir & entretenir le corps.

I'ay honte de parler de la verole, des poulains des bouches chancreuses de la pelade, de la pisse-chaude & autres denrees qui se gaignent à la luite Cupidique. Ceux qui ont passé par lespiques peuuent sçauoir à quel marché ils en sont sortis, & combien en vaut l'aune: voire que si des leurs ieunes ans on eust nettoyé leur bissac, ils y eussent gaigné beaucoup d'argent, & n'eussent enduré tant de tourmens qu'ils ont fait. A tout rompre c'estoit à faire à deux cens escus, & à tenir la chambre au plus six sepmaines, pour estre chapponné. I'en cognois vn, qui, sans conter ce qu'il a despẽdu apres les maquereaux, maquerelles, putains & ses bastards, qui luy reuient (il me l'a ainsi iuré) à plus de cinquãte mil escus, & en vne annee passé par

les piques trois fois, & à chacune fois trois cens escus : il n'y a gueres que quinze ans que tous les ans il prend ceste purgation qui luy dure à chasque coup six sepmaines, deuinez si la diette ne luy couste en toutes façons que le voudrez prendre, plus que n'eut fait le desengonnement de ses deux belaus. Ie ne vous demande pas s'il est Gẽtil homme. Trois fois quinze sont quarante cinq, quand il n'y en eut eu que neuf il pouuoit passer, ainsi voila de soubre pour quatre, en prẽne qui voudra, ie quitte tout. Mais le pis est, qu'il n'a dent en la bouche qui ne releue de quelqu'vn, son corps luy tombe en pieces : Et apres vous direz que les *Non sunt*, sont miserables, & qu'ils sont sujets à maladies. Ie cognois vn personnage, qui est Mõsieur sansqueuë, & n'a pl' que

ſa gibeſſiere pendante & debiſſee, de telle ſorte que le pauure homme cent & cent fois le iour ne fait que maudire l'heure qu'il n'a ietté au diable ces boulets enſouphrez, qui luy ont mis le feu au corps. Cõme bien peu de maladies me pourriez vous trouuer qui ne ſeruẽt comme d'eſtafiers aux deux compagnons que ſçauez. Contemplez moy ces bons ſuppoſts de la ban de Veneriẽne, vous leur verrez les yeux rouges, chaſſieux & à demy perdus, & d'où cela? ſinon que par experience nous trouuons, que lors qu'on s'eſt detelé du colis Cupidique, vous auez vn esblouyſſement d'yeux, les vns ont les yeux battus, les autres haues. A la cõtinuë ils ſe chargent ſi fort, que pour loger ou heberger l'aueugle on deuient aueugle. Les Poë-

tes ont eu eſgard à cecy quand ils ont feint leur Dieu Cupidon aueugle. Ce qui a eſté remarqué par le Poete Cõſtantinopolitain Marulle au premier liure de ſes Epigrammes en la deſcription de Cupidon. A ce auſſi ſe doit rapporter l'hiſtoire que ſainct Ambroiſe deſcrit au quatrieſme liure chapitre dixſept de ſes cõmentaires ſur ſainct Luc. Theotime eſtant fort affligé de ſa douleur des yeux, les Medecins luy defendoient de hanter les fẽmes. Toutesfois, comme il ahannoit à faire la recognoiſſance de la ſienne, il ne peut ſe commãder, qu'il ne la ioignit, eſtant au plus fort de la beſoigne, il ſe reſſouuint de la defenſe que luy auoient faict les Medecins : ſi luy faſchoit-il de retirer ſon eſpingle du ieu : adieu, dict-il lors, chere lumie-

re. Quant à la goutte, par eſpreuue on recognoit, que (ſelon le dire du Poëte) elle eſt fille de Venus, de meſmes qu'eſt la Chiragre: ie m'en rapporte aux nodus, tremblemens de mains & titubations, qui ne iuſtifient que trop de mon dire. Quant à la voix, vous parlez des chaſtrez, mais le combat Venerien luy eſt beaucoup plus contraire que la priuatiõ & defaut des ripons. Et pource Ariſtote teſmoigne que les chantres s'ils veulent bien entretenir leur voix doiuent faire treſues de la brayette. La raiſon de cecy a eſté, à mon aduis, priſe de ce que nous voyons, que la voix vous muë des ce que vous commencez à tendre vos approches du calibre.

MARG. Vous nous en contez de belles, & ſemble que pren.

driez biē fantaisie que lon se passast de cognoistre les femmes: voulez vous que nature se perde? si vous me croyez vous me retracterez tout ce que venez maintenant de deduire.

Le Movgrand. Par faute de nous entendre nous nous contredisons: vo⁹ estimez que ie suis ennemy de Nature, & ie n'y sōgis onques. Car à dire vray, vous le pouuez biē cognoistre, ce que ie viēs d'alleguer n'est q̃ pour vous dōner vne cōtremire aux imperfectiōs de l'exection testiculaire, car vos deux boulets pourroient vous endommager de beaucoup plus que vo⁹ n'endureriez de mal & tourmēt par leur absēce & extractiō radicale. Voire mais, dites vous, on se moque des Chastrez? ce ne sōt que les fols & mal aduisez qui s'en rient. Si deux hōmes

auoient chacun vn chancre qui les rongea & tourmenta, & qu'il y eut l'vn d'eux qui ſe le fit arracher, l'autre auroit-il occaſion de ſe gaber ? Le moqué ſeroit guery, & le moqueur en oppreſſe. Les chaſtrez ſont pour la plus part exẽpts des furieux aſſauts de Cupidon. Nous autres portons, nourriſſons, & entretenõs le feu qui nous embraze.

MAR. C'eſt bien arguer! ainſi vous tenez que nous ſommes aſſortis de nos teſmoins, tout ainſi qu'eſt Meſſer Iulian de ſon chancre. Noſtre aſſortimẽt nous viẽt de nature à tous : & de ma partie ſçay bien, que ie n'ay aucun chãcre n'en eus onques, & ſi ay encores moins d'opiniõ d'en auoir: tellemẽt que ie tiens que ces Eſcreuiſſes grauiſſent ſur Meſſer Iulian outre ſon naturel, par ac-

cident, & par les humeurs peccantes, que luy créent & produiſent ſon indiſpoſition.

LEM. Vous prenez touſiours à contrepoil mes raiſons, le rapport que ie fais du chancre à voſtre naturalité, n'eſt pas que ie les vueille apparier par enſemble, il y a autant à dire, que du iour à la nuit: il faut que vous eſtimiez, que ie ne vous tiẽs point ſi gruë que ie puiſſe vous faire accroire que le rapport ſoit égal en toute façon. Il n'en y a point que ne cloche: mais ie pretens mõſtrer, que tout ainſi que ~~le chancre~~ endommage fort Meſſer Iulian, auſſi peuuent luy preiudicier ſes genitoires, de ſorte que, puisque on auroit tort ſe mocquer de lui s'il auoit peu ſe faire oſter ſon chancre, auſſi doit on taxer & reprendre ceux qui monſtrent

au doigt les ſeigneurs, *non ſunt.*

Marg. Mais que direz vous des femmes? quand on leur parle d'vn qui eſt leger de deux grains, ne craignez ja qu'elles s'ẽ approchent. Elles le fuyent. Quel plaiſir diſoit vne que ie ſçay bien, auroit on auec cela? il n'en a non plus que ſur ma main. Cela fourgonnera, mais quoy? il y mettra le feu, l'eſteigne qui pourra. C'eſt vn regrigné, vn jaloux, vn floüet pour tout potage, c'eſt vn Capitaine Hongre.

Bran. Laiſſez moy reſpondre, ie vous diray, que ce ſont des ſottes, & teſtes mal burinees, de la parenté des enfans de Zebedee, qu'elles ne ſçauẽt ce qu'elles demandent. Elles ont ce qu'elles cherchent, & ſe meſcontentent de ce qu'elles n'ont: & que cherchãs elles ſeroiẽt bien marries de

rencontrer. Ellesſe plaignent, dites vous, parce qu'on ne fournit à l'appointement. Et combien y en a il qui voudroient battre l'eſtrade & que le coup ne porta point! Il y en a dix mille & plus de cent fois autant qui ou par drogues & illegitimes receptes font tarir, perdre & enaigrir la preſure de leur formage, ou crainte de pis & pour iouër au plus ſeur joüent à mets couuert. Ie m'en rapporte aux godemichi de velours & d'yuoire qui ſont enfournez en la groteſque. Mais en toutes ces ſingeries & autres marmoteries de la Celeſtine, il n'y a pas la centieſme partie du plaiſir qu'ont celles qui ſupportent le faict de nos chappons. Ne penſez pas que ie vous preſche icy choſe nouuelle, il y a ſi long temps, que

la pratique en a eſté commencee eſtant certain, qu'il y en a infinis, qui ont ceſte force en eux, comme ceux, auſquels telle ſection a eſté faite bien tard: d'autãt que la ſemence ayant vne fois pris ſon cours par la vertu des parties attrayantes, ſi puis apres telles parties ſõt oſtees, le cours toutéfois ne laiſſe pas de quelque peu continuer & ſeruir de chatoüillement, qui engendre vne enuie & encourage la perſonne, dont procede la vigueur & la force. Iuuenal en ſa ſixieſme Satyre, mõſtre que les Chaſtrez peuuẽt eſtre employez pour cheuaux de ſeruice, quoy qu'ils ne puiſſent eſtre eſtalõs. De fait S. Hieroſme ſur vn pareil diſcours, q́ celuy du Poëte Iuuenal, au liure premier, contre Iouinien reproche aux femmes, *Spadonem in longam ſecu-*

rámque

rámque libidinẽ excẽtum. Et liſons le premier de Philoſtrate en la vie d'Apolonius, qu'en la Cour du Roy de Babylone fut trouué vn Eunuque couché auec l'vne de ſes cõcubines. A quoy ſe doit rapporter ce que l'on nous racõte des Turs, que ce qui leur a fait couper & bourſe auec ce qui eſtoit dedans, & le flageolet, fut parce qu'vn Prince de Turquie, ayant veu qu'vn cheual chaſtré ne laiſſoit à ſurſaillir vne jument, ſe donna à entẽdre que les meſſiers du ſerrail pourroiẽt de meſmes monter ſur les arbres: cela a eſté cauſe que des ce tẽps là on a raclé & mis à net la gibeciere des pauures eſclaues deſtinez à la garde des poules.

LEM. Non, ie paſſeray plus outre, & diray, qu'il y a des chaſtrez, les fẽmes deſquels leur ont

produit de beaux enfans, quoy que cela ſoit formellement contraire à l'ordre de Nature. Et afin que ie ne vous enuoye gueres loin, ie prendray preuue de ce qui eſt de voſtre cognoiſſance: ie m'en rapporte à la fille de M. Nicolas l'Hongre, voſtre grād amy, qui fit ſon premier coup d'eſſai en Aduocaſſerie à eſgouſſer des feues: voulez vous dire qu'il ſoit confrere de la Lune? Il portera donc ſur ſa teſte plus de quatre cornes.

TOVR. Ie ſçay qui & quel il eſt, ce ſuis-ie qui fus employé à luy deſengonner ſon pacquet: i'en ſuis payé, ie l'en tiens quitte: auſſi de ma part ie tiens tant de lui qu'il ſe tient pour content de moy. Ie teſmoigneray, & telle eſt la verité, qu'il y a du vuide en ſa gibeſſiere. I'ay il y a plus de

32. ans ſes compagnons, voila pourquoi ie ſuis ſi aſſeuré de mō baſton, & neantmoins ie ſçai, que ſa femme a eu vne fille.

BRAN. A d'autres (Meſſieurs) ie ne vous paſſerai point cet article, & afin que lon ne ſoit point abuſé ſur ſe fait, ie ſuis bien contēt de vous en dire ce qui en eſt, ie ſçai qui eſt le pelerin duquel vous parlez. Il n'a point de ripōs, ils ſe ſont transformez en cornes, leſquelles il porte grandes cōme vn bouc, & ſi ne les ſēt pas. Il faut que vous ſçachiez, que ce M.N. prit à femme vne Dame, laquelle n'imputoit point l'abſence de la barbe, qui lui aparoiſſoit, au deffaut de cliquaille, ains à la ieuneſſe on a vne tardiueté: Et d'ailleurs pendāt qu'il lui faiſoit l'amour, elle voyoit qu'il n'y auoit que pour lui à faire des ca-

breoles priapeſques. Mariee que elle fut, au point du choc elle ſe trouua deceuë d'outre moitié de iuſte prix, on luy auoit dõné vne bourſe, toutefois il n'y auoit rien dedans. Il battoit fort la porte, mais d'enfoncer, il y auoit vn cõtre fort trop dur. Quant à luy il la meſuroit à ſon aulne, & preſumoit, que puis qu'il ſe laiſſoit à la foule, qu'elle deuoit de meſmes prendre ſa bonne volonté & la peine qu'il prenoit en payemẽt. De fait, pour l'entretenir en ceſte opinion, il vous luy vouloit ietter des petits mots de la luite nocturne. Mais cela n'eſtoit que vẽt, elle n'y prenoit aucun gouſt. Apres qu'elle eut long tẽps trẽpé ſous l'ennuy d'vne ſi cruë vanité, chatouillee par ce boutefeu, à l'improuiſte ſe trouua inuitee de receuoir vn amy entier

au lieu de ſon M. Nicolas, lequel elle auoit beau produire en ſon inuentaire, elle y trouuoit touſiours *Deficit*. Pour remplir ſa production elle prend party (Monſieur le Docteur) auec vn, hé! vous ne le cognoiſſez pas. C'eſt amy ſe fourra ſi auãt, qu'au bout de deux mois la bonne Dame trouua que ſon ſac eſtoit plein: tant de deffaux de cœur, de chagrins: dont M. Nicolas s'apperceut, qui en fut fort aiſe, & s'en bourſouffloit cõme vn petit crapaut. La neufuaine des Lunes paſſee elle eut la vuidãge de ſon proces, & vous poſa, vne belle fille. Chacũ ſe met à crier, miracle, miracle, d'autãt que par ſucceſſiõ de temps pluſieurs auoient deſcouuert que M. Nicolas eſtoit *Dominus non ſunt*, & d'ailleurs ne pouuoient ſe mettre en teſte, que la

commere tint chambre garnie que pour ſon mary. Toutesfois quelques vns, qui ſe faſchoient de ce qu'ils voyoient, qu'on en donnoit vne ſi chaude à cet Aduocat, luy monſtrent par viues raiſõs, que ceſte fille ne pouuoit eſtre procedee de ſon eſcarcelle, le preſſerent par tant de moyẽs, qu'à peine ſa femme fut hors de couche, qu'il commença à la mal mener, entre en reproches, delibere de la quitter. Les parens ſe iettent à la trauerſe, qui appaiſerent ſi bien tout l'affaire, que M. Nicolas ne faiſoit touſiours que bõne mine: mais quãd la fille cõmença à marcher ſur la 13. annee il auoit bien enuie de ſe ſecoüer d'elle, & ne la marier: bref dit tout net à ſa femme qu'il la deſaduoüoit, & partant qu'elle n'amenderoit iamais d'vn liard de

tout ſon bien. Repreſentez vous icy les troignes & putes cares d'vne femme lors qu'elle eſt en telle affaire. Maiſtre Nicolas n'a-uoit que du groin, qu'il portoit mal en gré, & pource prit l'air des châps & y retira toute ſa fa-mille, penſant que changeât l'air de la ville, elle ſe châgeroit, nul-les nouuelles. Sa femme auoit vne châbriere aſſez affectee, ſur laquelle M. Nicolas taſcha de ſe rembourſer des arrerages, qui lui auoiẽt eſté refuſez par ſa fem-me, mais quelqu'vn ſuruint qui empeſcha l'execution. La cham-briere fait entẽdre à ſa maiſtreſſe le tort qu'on luy vouloit faire, la prie d'y remedier. Non (dit-elle) tien bon, ie te veux ma-rier auecques mon ſeruiteur: & te feray bon & honneſte par-ty, moyennant que tu faces ce

que ie te diray, c'eſt que tu te laiſ-ſes aller à mõ mari, il n'a pas garde de te depuceler. D'ailleurs ſo⁹ main elle parle au valet, luy met ſi bien le feu en ſes chauſſes, qu'il ne ceſſa ſous la promeſſe de ſa maiſtreſſe, qu'il n'eut verſé la chambriere par terre. Si biẽ ioüerent qu'elle ſe trouua enflee. Maiſtre Nicolas auſſi y trempoit, & par ce moyen ne penſoit plus au groin de ſa femme: Laquelle ayãt eſpié l'heure de ceſte groſſeſſe prend ſa chambriere à part, luy fait le bec, l'aſſeure, que, quoy qu'elle la tance, elle luy tiendra ſa parole, moyenãt qu'elle vueille charger Maiſtre Nicolas de ceſt enfant. La chambriere luy promet merueilles. Sous ceſte aſſeurance la maiſtreſſe biaiſe ſa pratique fort adextrement. Et comme ſon mary ſe fut allé pourme-

ner à vne lieuë du logis, elle fait appeller trois ou quatre bonnes femmes, ausquelles elle conte le meschant & lasche tour que sa chambriere luy auoit fait, on l'apelle, la maistresse à belle langue lavousbat, de ce qu'elle auoit fait vn bordeau de sa maison. Apres plusieurs denegations, la fine chambriere faite au badinage en fin confessa, & se prosternãt à genoux cria mercy à sa maistresse. Laquelle ne se tenoit pas pour cõtẽte: car, outre que les femmes sont curieuses, le nœud de la matiere gisoit à faire recognoistre l'enfãt. On vous presse de si brusque façõ la pauure hydropique, qu'en fin elle aduoüa (mais ce fut auec des sanglots & simagrees que pouuez penser, & que elles sçauent trop bien faire) que l'enfant luy auoit esté fait par

Maiſtre Nicolas l'Hongre. Tu as menty, vilaine, luy repliqua la maiſtreſſe, il ne ſçauroit auoir enfans, il n'a point de Choſes. La chambriere formellement inſiſta. En fin, pour refrein de ceſte ſpecieuſe information, la maiſtreſſe fait mine, comme outree de colere & deſpit, de la vouloir outrager. M. Nicolas ne fut pluſtoſt arriué, qu'il trouua tout ſon meſnage deſriué, ſa chambriere deploree, ſa femme ſi treſdepite, qu'il ne pouuoit luy arracher vn ſeul mot de la bouche. Voy, & qui a il? Alors ſa femme commence à le feſtoyer de belles iniures & reproches: Vilain Chaſtré, tu diſois que tu ne pouuois rien faire à vne femme, tu l'as bien monſtré à ma chambriere: tu fais difficulté de nourrir ta fille, pour engendrer des ba-

ſtards. Les autres femmes ſe mettent encores deſſus luy, & apres, & vous en aurez: le vous venent de telle ſorte, que, ſi le pauure homme euſt eu encores ſes deux compagnõs, ie croy que ſon hernie en eut peu auorter. Pour faire mine virile ſe mettoit en termes de dé ny: mais la chãbriere luy detrẽpa ſi proprement les qualitez & circonſtãces du fait, du temps & du lieu que le pauure Hõgre fut cõtraint de demourer tout coy & perdit la parole, recognoiſſant, pour éuiter plus grãd ſcãdale, que l'imputation, dõt on le chãgeoit, eſtoit veritable. Voila le proces à moitié gaigné pour la femme, ſi ne voulut-elle arreſter en ſi beau chemin, elle fait moyẽ q̃ ſon mary la prie de faire en ſorte qu'õ fit prẽdre ceſte chãbriere pour fem.

me au valet Elle se fit fort long temps tirer l'aureille, en fin elle traite l'accord de mariage entre ces deux bonnes pieces aux despens de son mary, auquel par ce moyen elle fit aduoüer sa fille.

MARG. Ie vous retiens (Seigneur Brancasse) pour nous en fournir, vous en sçauez donner. Si le conte n'est vray, asseurez vous que la bourde est belle.

LEMOVG. Si n'y a il point de mẽterie, ie vous promets que les femmes se plaignent donc tant qu'elles voudrõt, elles sont indiscretes, & ne sçauent ce qui leur faut, voire ce qui est seant. Ie me souuiens auoir leu que la Glose au chapitre 2. *de frigid. & malef.* est d'aduis que le mariage est bõ, *cum eo qui habet virgam erectam*, parce que, quoy qu'il n'ait les boules, si peut-il, ioüant à la

foſſette, dõner plaiſir à vne femme. Il y a plus, qu'entre les Chreſtiens le mariage n'eſt pas afin d'auoir des enfans, comme eſtoit la Loy de Nature: mais eſt ſeulement permis, afin de ſubuenir à l'infirmité humaine, *ne vrantur can. Nuptiarum 27 quæſt.1.can. Solet.32. quæſt.2.* & pource on appelle *prolem bonum & non cauſam coniugÿ can omne 27 quæſt 2* De fait nous ne voyons point aucũ Canon de Concile, ou Decretale, Conſtitution de Pape, qui defende à vn chaſtré de ſe marier.

MARG. Vous tordez le nez au paſſages qu'auez allegué, car la verité eſt, que le mariage eſt auiourd'huy interdit au *Nõ ſunt*, ſuiuant le Droit Ciuil des Romains, leſquels n'ont iamais approuué le mariage de ceux qui

ſont, *caſtrati vel thlibiæ, id eſt quorũ teſticuli ſunt ab infantia in aqua calida contriti*. La cauſe de ce refus eſt, parce que notoirement telles gens ne peuuent auoir des enfans, pour raiſon deſquels eſtoit ordonné le mariage. Ainſi donc le mariage eſt permis aux Chreſtiens, *in ſolatium infirmitatis, modò inſit aliqua ſpes prolis.* Que ſi on accordoit le mariage des Chaſtrez, ce ſeroit peruertir le mariage, attendu qu'outre l'eſperãce qui eſt perdue d'auoir lignee, la compagnie des femmes ne pourroit leur ſeruir d'aucun relaſchement, *nihil emittendo*: ce ſeroit les vouloir faire coigne feſtus. Si vous n'auez point d'argument plus roide, ne me bandez point ces Hongres contre les femmes, vous, eux & elle ne perdriez que voſtre temps, eux, la

peine qu'ils y prēdroient, & elles la patience qu'elles auroient. Ie vous prie trenchez court, voyez si auez autre chose a dire : la matiere que maniez est legere de deux grains, partant ie ne m'esmerueille pas si vous syllogisez si fort à la legere.

LEM. Vn petit mot d'audience, vous reprochez qu'ils sont esloignez & forclos des dignitez. *Distinguo*, pour la Royauté, & Principauté, vous auez apparence de raison, d'autant que vous voulez auoir hoir & successeur des reins de celuy qui vous commande, ce que ie treuue bon : mais pensez vous, qu'aupres des grands il n'y ait point de place pour les Chastrez : ceux qui auoient la garde de la Chambre Imperiale, & qui sont nōmez en vostre Code, *præpositi sacro cubiculo*, n'auoient ils point de credit?

Vous ne direz pas, que, pour eſtre chaſtré, vn homme ſoit incapable d'exercer charge, office, & dignité en la Iuſtice. Ie cognois vn Preſident qui n'en a nõ plus que ſur ma main, & ſi on ne tiẽt pas qu'il ſe mouche du pied. Quant à la dignité Sacerdotale & Pontificale, ie recognoiſtray veritablement, que les Preſtres doiuent eſtre entiers, ce que ie treuue meſmes auoir eſté ordonné des ſiens par Romulus: mais cela ne doit eſtre pris tellement à la lettre, qu'il s'enſuiue, que ceux qui ont perdu les mereaux de leur naturalité, doiuent perdre la qualité de Preſtres. Vous auez vn teſmoignage *cap. 5. de corps. vitiat.* où nous ſommes appris, *non exigi Sacerdotio eum qui propter lepram, pitiliginem, & elephantiaſmum ſibi execuit virum.*

Marg. La raiſon eſt icy toute euidente d'autant que cela eſt tres-veritable, que celuy qui a mis bas le canon & les boulets n'eſt pas couſtumierement ſurpris de ladrerie. Et d'ailleurs i'ay ouy parler de pl⁹ de dix mille qui ont leur gibeciere deſgarnie, *vi maiore bellique impetu*, auſquels vous ne ſçauriez oſter le titre & nom de Preſtres. Mais parlons d'vn que cognoiſſez & reuerez, car l'eſchapatoire qu'auez troué pour les Roys & Princes ſeculiers ne peut-eſtre icy employé: direz vous que ſa naturalité luy ſoit neceſſaire pour produire lignee? Ie tiens de vous que non, le vœu general de perpetuelle pudicité & continence vous dementiroit.

Lemovg. Ie ne ſuis pas ſi mal apris, mais i'eſtime qu'auiour-

d'huy, quand on viendroit à en recréer vn, *cui deficerent gemini orbes*, pourtant il ne ſeroit demis de ſa chaire & dignité, moyennant qu'il apparut, que veritablement il fuſt maſle. La raiſon qui a donné cauſe à la Loy, ne peut plus auoir lieu: ie n'en parle qu'apres les autres, ſi ie faux, c'eſt ſans y penſer.

MARG. Encores ſuis ie bien aiſe, que de vous meſmes vous recognoiſſiez à demy la debte, car tous les ſubterfuges que vous prenez ont auſſi peu de nez, que vos Chaſtrez de marchandiſe. Mais que pourrez vous dire à ce que nous trouuons que les Chaſtrez ne pouuoient teſtamenter, pour les raiſons que ie vous en ay cy deſſus cottees.

LEM. Ie vous reſpondray, que vous tordez le nez, puis le nez y

a, à la lettre, & n'entẽdez pas bien les escritures: car en premier lieu le fondement que prenez sur ce que ceux qui ne peuuẽt engendrer, ne peuuent establir des heritiers, est fort fresle vous voyez que M. Nicolas, quoy qu'il ne porte rien en son escarcelle, est pere d'vne fille Ioint aussi que, si besoin estoit, ie vous mõstrerois, que *testiculi nõ sunt, sine quibus* on ne puisse engendrer. Il y a plus, q́ l'argumẽt *à paternitate naturali ad legitimã & fictitiã*, ne doit point auoir lieu entre nous, qui tous les iours voyõs q̃ les Prestres, *quibus iure ipso interdicta est generatio*, testamentent, nomment & instituent des heritiers. Mais qu'est il de besoin de vous battre par raisons, puis que vous auez au sixiesme liure du Code de Iustiniẽ *tit. qui test. fac. l.* 5. l'ordonnance

de l'Empereur Constantin, qui vuide tout ce different. Qu'il soit loisible, dit il, aux Chastrez de faire testamẽt, dresser, à l'exẽple d'vn chacun, leurs dernieres volontez, escrire des Codiciles, moyennant qu'ils gardent la cõmune pratique des testamẽts. Et maintenant vous oserez faire les *Non sunt* intestables.

MARG. Attendez & prenez aduis à la Constitution des Empereurs Valentinien, Theodose & Arcade, laquelle est au Code Theodosien, *tit. de iis qui super religione contendunt. Eunomiani spadones nec faciẽdi nec adipiscendi habeant licentiam testamenti.* Vous deuez sçauoir, qu'en Droit on octroye beaucoup plus de priuileges à ceux qu'on nomme *Spadones*, qu'aux Chastrez, encore qu'ils soient tous d'vne mesme

confrairie. Ils peuuent eſtre mariez, adopter & exploiter plu-ſieurs actes legitimes, auſquels les pauures Chaſtrez n'oſeroiēt ſe preſenter.

LEM. Conferez les dattes des Ordōnances, & vous vous trouuerez vaincu: voire que, ſi vous voulez fueilleter dans le Code Theodoſien, vous trouuerez, que les meſmes Empereurs ont rabattu ceſte intermination teſtamentaire. Ie diray bien d'auantage: car, ſelon que la ſuite du diſcours nous meine, nous voyons que des qu'vn eſclaue, auoit eſté chaſtré il eſtoit preſenté pour vaquer au ſeruice de la chambre ſacree, il n'eſtoit point ſeulement mis en pleine & franche liberté, mais auſſi il pouuoit teſter de ce qu'il y aqueroit, ſans l'authorité de ſon propre pere.

BRAN. Ne ſera ce iamais fait? ie n'entens rien à ceci, voila les chaſtrez qu'on pourmene d'vne terrible façon. Ie trouue que vous gaignez (Monſieur le Docteur) dont ie ſuis bien aiſe: par ce moyen ie pourrai faire bien mes beſongnes, & voudroi qu'il m'eut couſté ce que ie n'ai pas, & les deux boulets de M. Nicolas que i'ai, que cinq cens que ie cognois prinſſent auſſi grande fantaſie à ſe faire nettoyer leur pacquet comme i'ai biẽ enuie de leur y faire bõ deuoir: il y auroit à gagner pour moi plus de vingt mil eſcus. I'en cognois vn qui ne voudroit pas ſe paſſer à moins de cinq cens eſcus.

MARG. Et touſiours apres ceſte auarice, vous n'en aurez iamais aſſez, vous voulez vuider les gibecieres d'autrui pour rẽ-

plir vos bources.

LEM. Non ie ne tens pas là, car par le discours que i'ay fait vous voyez, que ie vous ay rabbatu tous les moyens qu'auiez pour empescher le retrenchement, que ie pourchasse. Ie vous ay fait coucher les occasions, qui vous deuoient semondre à tenir mon parti. Maintenant ie n'ay plus qu'vn petit mot, pour seeler & boucler la verité de ce que i'ay maintenu. Ie vous mets en face l'authorité sacree du Sauueur de tout le monde. Il y a des Eunuques dit il, qui se sont chastrez pour le Royaume des cieux.

Si donques l'apparence des affaires humaines, la necessité que Nature vous impose d'abbatre ce qui abrege vos iours, & la raison mesmes ne peuuent vous faire prēdre courage pour depla. cer ces tesmoins de vostre folie,

au moins que l'authorité de celuy qui ne ment point, & lequel ne taſche qu'à voſtre profit & de nous tous, vous achemine à vne ſi ſaincte & honneſte eſpreuue. A quelle fin le feriez vous? ce ſera pour le Royaume des Cieux. On vous monſtrera au doigt, & pourtãt vous lairrez à faire voſtre deuoir. Vous ne ſerez pas le premier, qui faiſant bien, aurez eſté moqué. Vous ne ſerez le premier, qui aurez obeï au ſainct aduis du Redempteur des humains. Vous auez pour patron ce grand Docteur Origene, lequel pour la grande affection qu'il auoit de garder ſa chaſteté, & qu'il voyoit que ſa charge le neceſſitoit à hanter parmy diuerſes perſõnes d'aage & de ſexe different, à l'aage de trente ans, pratiqua ſur ſon corps ceſt ad-
uertiſſement

uertissement du Sauueur. Du commencement il n y auoit celuy, qui ne prisat grandemẽt vn acte si tres disne mesme l'Euesque Demetrius l'approuua & lui en sceut fort bon gré Mais comme il vit qu'Origene entroit en reputation & le deuançoit pour la saincteté de vie& integrité que luy causoit sur tout l absence de sa naturalité, il voulut l'en attaquer: de fait forma son accusation pource à l'encontre d'Origene, mais il n y gaigna qu'vne honte, qu'il s'acquit à sa grande confusion.

MAR. Ie prise grandement le sçauoir d'Origene, & recognois que ç'a esté vn personnage doüé de plusieurs grãdes graces, mais il a eu des opinions assez cornuës & de trauers, de sorte que ses œuures ont esté condamnees

au Concile celebré à Cypre, en l'an de salut 405. Ioint qu'il n'y a celuy des Docteurs, qui ne tienne, qu'Origene a pris trop cruement les paroles de l'Euangile.

LEM. Pensez vous que nous n'ayons d'autres persõnages, lesquels ne se treuuera, que pour s'estre fait chapponner, ils ayent perdu vn brin de ce qui peut me. tre vn personnage en estime. Vous auez l'Eunuque Narsete, qui fit de si beaux exploits sous l'Empereur Iustinien. Ce fut luy qui desconfit Bucellin & Amingue, chef des François, lesquels rauageoient l'Italie. Les Goths aussi esprouuerent cõbien pesoit le courroux de Narsete, dequoy rendra tesmoignage la deffaite qu'il fit de Totile, & Thoias, Rois des Goths. Bref par ses vertus & martiales prouesses, il aquit telle

authorité aupres de la personne de Iustinien, qu'il n'y auoit que pour luy à tailler & roigner des affaires de l'Empire. Les Historiens entre les loüanges qu'il lui donnent, remarquent ceste cy, que certainement il estoit grand pour son bon & prudẽt conseil, mais que l'affection qu'il auoit à sa pieté & Religion estoit encores plus grãde. Pour éuiter prolixité ie ne vous ramenteuray point Phauorin, le Philosophe, ni ce chambellan de l'Empereur Constantin Euterius, duquel vous pouuez aprendre de grandes choses d'Ammian Marcelin liu.xvj. Ie me commence à ennuyer d'entretenir si long temps ceste dispute.

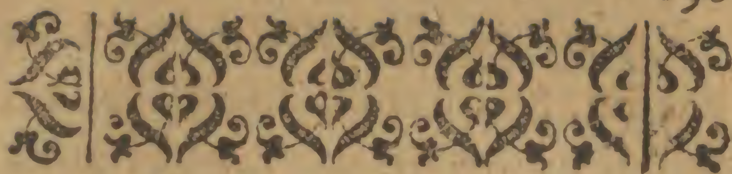
TOVR. Si faut il tenir bon, autremẽt si vous laissez faire à Mõsieur le Docteur Margaire, nous

pourrons bien aller nous faire planter, pour reuerdir : les buſcherons n'ont pas garde de gaigner beaucoup, s'il n'y a rien à abbatre aux foreſts.

MARG. Ouy, mais de mettre à bas ce qui pourroit faire proffit & qui ne peut eſtre rẽuerſé qu'au grand preiudice de l'arbre, il me ſemble que l'on ne me ſçauroit fournir de raiſon pertinẽte pour me le perſuader. Vous eſtes vn fin homme, mon amy tous ceux qui tiennẽt tel langage que vous faites ne procurent pas noſtre proffit, ils nous ayment mieux pauures que riches. Noſtre proces eſt preſt à mettre en eſtat, no⁹ auons produict, & maintenant on nous veut faire oſter les deux principales pieces du ſac, cela qu'eſt-ce autre choſe ſinon vouloir faire condamner à platte

cousture celuy, du sac duquel on aura tiré les deux principales pieces ? Il y aura des delais, mais quand vous aurez reculé en arriere cinq cens ans, iamais vous ne pourrez remettre les pieces au sac : ie dis mesmes quand les ietteriez dedans, qu'elles ne vous seroient admises pour bonnes & suffisantes. Encores si pour vn temps on les pouuoit mettre dehors, & apres les remettre, ce seroit affaire à recognoistre le clerc, qui nous feroit ceste gratieuseté. Nostre proces est vne formation qui doit estre close & seeliee : s'il appert, qu'il y ait eu infraction ou ouuerture, ne pensez que pour la reclorre & reseeller vous la validiez. Iamais les pieces de l'information ne doiuent estre veuës que par le Iuge.

LEM. C'est ainsi qu'il en faut parler, & quant à moy, i'ay en partie enuie de me ranger auec vous: mais pesez bien ceste raison (seigneur Margaire) c'est à vous à qui le fait touche, non pas qu'on vueille mettre vostre marchandise à l'examen de la coupele: mais parce que vous sçauez bien si ce que ie viens de dire est vrai, & si en matiere de proces il ne fait pas fort dangereux, sur tout en matiere de mort, de tirer du sac les deux pieces principales iustificatiues de l'integrité du personnage poursuiuy.



DES LAIDES ET BELLES FEMMES

S'il vaut mieux prendre à femme vne laide qu'vne belle.

V. MATINEE.



V plus grand contentement des aises que vous ſçauriez ſouhaiter (mon Gẽtil-homme) vous vous plaignez de l'auantage qui vous a eſté fait par le Deſtin: vo⁹ eſtes party d'vne des belles Damoiſelles qui ait eſté eſcloſe en toute la coſte de Normandie, & neantmoins, à voir la chere que

vous faites, on ne vous prēdroit que pour le plusmalheureux qui nasquit oncques de mere. Helas (mon compagnon) vous en de. uisez en Phormion, & ne sçauez où c'est que le soulier me presse. Ah Dieu! que mon malheur est grand, ie suis gehenné, & si n'o-serois dire que ie suis mal, on me mescroira. Vous m'estimez heu. reux d'auoir vne belle femme, ie voudroy que le plaisir de Dieu fut, que vous sentissiez vne de-mie heure la cinquantiesme par-tie du martyre qui me bourrelle, bien tost viendrez à changer de note. Si ie le veux blanc, elle le veut noir, si ie veux rire, elle pre-scrit le deüil & le groin, si ie veux la paix, elle sonne le toxin de la guerre. Elle tient autant de conte de moy que de l'escume du pot: tant de priuautez qu'elle

fait à des personnes, qui me sont fort suspectes, me poinçonnent cinq cens fois le cœur à chasque minute d'heure: & miserable que ie suis, quand i'aurois auallé dix-huict quintaux de plume, ie n'oserois toussir, ie tomberois de fieure en chaud mal: mon mesnage seroit rauagé d'vne fort estrange combustion, & si par-aduenture i'empirerois mon marché.

Quoy, ce dit le seigneur Eusebe, il y a donques de la hargne parmy les plus grandes delices que i'eusse sceu pẽser! Qui m'eut voulu demander le patron d'vn personnage accomply en tout heur, ie vous eust nommé, mon Gentil homme, afin qu'on prist mire sur vous, & vous criez alarme, il semble qu'on vous escorche, que ferons nous, nous au-

tres pauures Diables, qui ne forgonnons qu'à des cheminees? vous estes à gogo, vous auez le parangon des beautez, la perle de nostre Normandie, & si trouuez ceste beauté si laide, qu'il sẽble qu'ayez enuie de masquer Madamoiselle vostre femme de la laideur de Thersites. La passiõ vous pousse à trencher tel langage, encores que par effect sçachiez tres-biẽ qu'en ce offensez grandement la Majesté diuine, mettãt à mespris les graces qu'elle a departi à vostre partie. Au rebours, respondit nostre Gentil homme, qui a esté nommé par nous Scythe, (parce qu'il tenoit beaucoup des humeurs d'Anacharsis) on pense, cherir & honorer les liberalitez du tout puissant: mais il n'y a patience qui ne perde lors qu'on vient au

mes-vs. Cela est vray (vay ie dire) car puis qu'en choses indifferentes le vray moyen de retrencher l'abus, est de se departir de ce qui cause le desordre, ie trouue, que la plainte de nostre Gentil homme est plus que raisonnable, voire, si i'estois prié, ie prendrois plaisir d'aider à pousser la rouë, pour monstrer qu'au choix ceux la y procedēt le plus sagemēt, lesquels tēdēt le moins aux belles qu'aux laides. Ie voy bien que c'est (dit le seigneur Eusebe) vous auez enuie, que ceste passe soit employee à contrebalancer la beauté auec la laideur. S'il n'y auoit affaire que de vous à moi, mon Gentil-hōme, & que ne vinsiez à tirer ceci en cōsequence, la dispute seroit biē tost terminee. Tousiours serois. ie quitte, vous laissāt abonder en

voſtre opinion à ce que vous ruaſſiez ſur les laides & que me laiſſaſſiez les belles. Si vn chacun eſtoit ligué à voſtre party, ô que ie ſerois content! i'aurois bien & beau où m'eſtendre: on verroit ma race differente d'auec la voſtre, tout de meſmes que ſont nos François d'auec les Mores, Sauuages & Negres de la Guynee. I'aurois aſſez de beſoigne & plus à battre qu'à vanner, & comment y pourroy ie fournir? Neceſſité me contraindroit de dreſſer des Serrails, où, ſelon ma diſpoſition & habitude, ie ferois reueuë de chacune de mes pieces. Tout le monde n'eſt pas agoué cõme vous, dont biẽ m'en prend. Mais, à bon eſcient, auez vous enuie de ſuiure le party des laides? Vous le dites (reſpond le Scythe) & ne laſchaſtes onques

parole plus veritable. Ie voy que ces belles popines causent tãt de maux, que, quand il n'y auroit point de belles, les affaires ne s'ẽ porteroient que mieux. A bon chat, bon rat, dit le seigneur Eusebe, les magnanimes & valeureux Cheualiers pour leurs maistresses n'ont point redouté de se hazarder en plein champ de bataille. Ie ne quitteray point le party des belles: & quant à vous toutes & quantesfois qu'il vous plaira vous vous ioüerez aux laides. De ma part ie sçai qu'en tout bon lieu i'auray l'aduantage sur vous, & que vous serez apparié à la Louue, laquelle entre vne infinité de Loups choisit tousjours pour sien celui qu'elle verra moins refait en toute la compagnie. Pardonnez moy, seigneur Eusebe, repliqua sur ce

noſtre Scythe, vous & tous ceux qui mettez ſur les chãps la Loue, entendez aſſez mal ſa nature. A elle vous & nous deurions nous modeler, pour apprendre que c'eſt d'aimer : parce que la Loue pourſuiuie par pluſieurs Loups, veritablement entre vne infinité de courſiers, qui la flanquent & talonnent, pour l'eſtalonner, choiſit pour ſien le plus maigre & plus deffait: mais quel? celuy qui premieremẽt l'aura accoſté lors qu'elle entre en ſa chaleur, celuy qui par vne longue pourſuite & infinité de trauaux ſe ſera mortifié en telle ſorte, que par droit il meritera le nõ de plus laid, mais auſſi qui ſe ſera rẽdu digne d'eſtre, en recompenſe de ſa peine, receu au parſus de tous les autres. Traittons ie vous prie, va dire le ſeigneur Euſebe,

ceste dispute en Philosophes, & pour commencer ie suis d'aduis, que ie vous presẽte celle que i'estime belle. C'est bien dit (respõd le Scythe) car nous n'auons qu'à considerer les traits de la beauté s'ils sont bien tirez, pour iuger apres si c'est quelque chose, de laquelle on doiue tant faire de cas. Ie le veux (dit le seigneur Eusebe) & pour ne tourner long tẽps autour du pot, du beau premier coup ie vay fraper au blanc: car si ie voulois m'amuser à accorder la difference & diuersité de plusieurs qui ont subtilisé sur la forme de la beauté, me faudroit me contrarier à moy-mesmes, entant que quelques vns ont prisé les brunes, les autres les rousses. Le pourtrait de la beauté ne vous sçauroit estre donné plus beau que dans ce Sonnet:

Celle qui veut paroir des belles la plus belle
Ces dix fois trois beautez, trois longs, trois cours, trois blancs,
Trois rouges & trois noirs, trois petits & trois grands,
Trois estroits & trois gros, trois menus soient en elle:
Lõgue la taille soit, le poil & main iumelle
Courte aureille & le pied, des dents les doubles rangs:
Le poil blond & le teinct & l'yuoire des dens:
Rouge ongle, leure & ioue: & le nom que lon cele,
Et les sourcils soient noirs, la prunelle des yeux.
Teste, nez & tetins, petits, ample entredeux
Des sourcils, & le sein, la fesse: estroite l'aine.
Et la bouche & le flanc: enflé soit l'embonpoint
Des cuisses, de la fesse, & ce qu'on ne dict point:
Leures, doigts & cheueux menus, tell' fut Helene.

Vous allez vn peu bien viste, seigneur Eusebe, dit le Scythe, si vous rataindray-ie bien aisément: car vous supposez pour confessé ce que ie serois bien marry de vous aduouer, c'est que ces traicts, qualitez, quantitez & proportions que venez de toucher, rendent la creature belle, vous en trouuerez dix mille, qui vous soustiendront le contraire, & voulez vous sçauoir pourquoy? c'est, que la beauté n'a estre qu'entant que nous allignons les traits d'vne beauté sur le patron, tableau ou creon de la chose que nous affectionnons. Si vous aimez vne fille qui ait la disposition de ses membres autrement bastie que vostre trentaine ne la presente, vous tiendrez que toutes celles qui n'ont le mesme air du visage, la mesme

forme, toute telle quãtité & proportion qu'a vostre bien aimee, ne sont belles. Le More n'a pas garde de tenir pour belle femme la plus belle de nos Françoises. il veut sa noire basannee, auec son nez retroussé, guignãt aux estoiles comme vn Astrologue. L'Italien aime les yeux hors la teste. Quelques vns trouuẽt de grace les grasses, parce qu'il y a plus à prendre, & que la charge est soustenuë plus doucement, les autres se plaisent aux maigres. De ma part, si mon iugement pouuoit seruir de regle pour y niueler la determination & dimension d'vn chacun, ie ne voudrois prẽdre ailleurs visee qu'à L'OEIL D'AVIS, pour auoir le vray patrõ de beauté : mais tout ce qui me plaist ne peut parauẽture, agreer à vn chacun, ie me baigne à l'air

de la doucine, sa beauté me contente. Les autres peuuent auoir pris ailleurs mire, dont ie ne suis point trop mal edifié. Ainsi donc vous faictes bien peu, & si toutéfois vous pẽsiez auoir pris la Lune auec les dẽts, quãd vous pourtrayez la beauté de telle façon. Ah! qu'il y a plusieurs particularitez qui sont à debattre, mais ce n'est pas mon but : me suffit si nous demeurons d'accord, que la beauté n'est qu'vne impressiõ, forme & figure, de laquelle nous iugeons, selon que nos sens & affectiõs nous guident & inspirẽt. Et ainsi voila la question vuidee: car ie soustiens, que pour nostre regard, & suiuant ceste hypothese, il n'y a aucune difference entre la belle & la laide femme. Les femmes ne sont belles ny laides, sinon ainsi qu'elles nous

agreent & desplaisent. Cela est pris vn peu trop cruement (vay-ie dire) & quoy ? (mon Gentil-homme) si ce que vous dictes auoit lieu, la beauté ne seroit qu'vne imaginatiõ de quelques quantitez & proportions, lesquelles il faudroit examiner au gré d'vn chacun. Vous vous trompez, cela seroit vouloir alligner la regle à la muraille, la courber, plier & fleschir, selon que le dos de la muraille biaiseroit. Changez donc de maxime, & tenez qu'il y a vn modelle, sur lequel il faut patronner, tirer & façonner la beauté. On separe le iuste d'auec l'iniuste, l'equitable d'auec l'inique, l'humanité d'auec la cruauté, & le bien d'auec le mal : si est ce, que s'il falloit abandõner à l'opinion d'vn chacun ce qu'il faut iuger de la iusti-

ce de l'equité, de l'humanité & du bien, les plus maraux du mõde peruertiroiẽt la iustice en l'iniustice, l'equité, en l'iniquité, l'humanité en cruauté, & le bien en mal: ils masqueroient l'iniustice des traits de iustice, l'iniquité seroit trãsformee en equité la cruauté prẽdroit la place d'humanité & le mal seroit voilé de la beauté du bien. Il y a plus, que vous vous abusez grãdemẽt quãd vo⁹ fantastiquez vne beauté, laquelle n'ait point de contraire, cela est cõtrenaturer l'ordre naturel de Nature le blanc n'est point sans le noir, la vertu est bandee contre le vice le feu oposé à l'eau, & vous voulez establir vne beauté qui n'ait point de cõtraire. Vous prenez mal (me va respondre nostre Scythe) ma conception ie ne suis pas si gruë, que ie ne

sache biẽ que le beau a pour opposé le laid, mais ie veux dire, que si le pourtrait de beauté, qui a esté donné par vous, seigneur Eusebe, ne represente que ce que plusieurs tiendront pour la pluspart pour laid, qu'il faut que la Beauté ne soit qu'vne simple imaginatiõ & opiniõ & qu'il n'y a realité en la beauté & laideur, eu esgard à nous, sinon ce que nous luy attribuons. Encores donquesque ie ne puisse demeurer d'accord auec le seigneur Eusebe pour les traicts, lineamẽts & qualitez de la beauté, ie ne veux pas pourtant nier la diuersité & distinction qu'il y a entre les belles & laides femmes : si bien qu'il ne restera maintenãt qu'à resoudre, lesquelles sont à preferer. C'est fort bien dict (va dire le seigneur Eusebe) puis que ie par.

les pour les belles, c'eſt bien la raiſon que i'aille deuant. on met touſiours le plus beau deuers la ville. I'ai trois principaux moyẽs, par leſquels ie ſouſtiens, que celui qui veut faire choix en femmes ſe doit pluſtoſt adreſſer aux belles qu'aux laides: Premierement la beauté du corps eſt ie ne ſçay quoy de la diuinité & excellence qui reluit en l'ame de la belle Dame: car Dieu a tellemẽt creé toutes choſes qu'il a ordinairement conjoint beauté auec bonté: Parquoy comme il y a correſpondance entre le corps & l'ame, ainſi la beauté corporelle eſt comme vne image de la beauté de l'ame, laquelle promet de l'interieur quelque choſe de bon: car la perfection interieure engendre l'exterieure: & pource l'interieure eſt

appellee Bonté, & l'exterieure Beauté qui est comme vne fleur de la bonté, qui est en la semence. Vous auez le diuin Philosophe, lequel mõstre par plusieurs tres subtiles raisons, que la beauté nous bien-heure sur tout, parce qu'il n'y a chose qui ne la souhaite, comme le but de sa perfection. Mesmes tous les Platoniciens, pour definir la beauté dict que c'est vne grace viue & spirituelle, laquelle est premieremẽt infuse par le ray de Dieu, l'Ange l'inspirant auec telle viuacité, qu'elle embrase d'vne amoureuse reuerence les esprits & les corps des hõmes, lesquels elle resueille & esiouït par la raison, par la veuë & par l'ouyë. Pource vous voyez, que tous les anciens autheurs Payens & autres, pour qualifier vne person-
ne

me d'honneur ils la colerent de beauté: les Poëtes ne parlent de leurs Dieux & Heroës, que premierement ils ne leur ayent tiré vn trait de beauté. Homere prise les Nymphes pour la beauté. C'est elle qui a mis le Sceptre & Royauté és mains de plusieurs personnages. Strabō remarque, que les Cathaiens & Meroites estoient tellemēt amoureux de la beauté, que quād il estoit question d'eslire vn Roy entr'eux, ils choisissoient le plus beau qui fut entr'eux: & Archidame Roy des Atheniēs fut condamné en vne amende pecuniaire, parce qu'il auoit pris à femme vne femme de petite taille qui ne luy engendreroit des Roys, ains des petits nains. En quoy ils suiuent Nature qui a appris aux abeilles d'establir pour Roy celuy qui est plus

beau & de plus gentille taille en-tr'eux. Ne paſſez point plus ou-tre, va dire noſtre Scythe, il ſem-ble que vous vouliez dire, que la laideur du corps ſoit vne marque de la laideur de l'ame. Ie vous re-cognoiſtray, que la beauté, qui apparoit par le dehors en vne perſonne eſt comme vn teſmoi-gnage de la beauté qui eſt en l'a-me: mais cela ne rencontre pas touſiours, ains voit on ſouuẽt ad uenir tout le cõtraire, dont nous auõs ce cõmun prouerbe, Beaux compagnons au gibet, & belles femmes au bordeau: ordinaire-ment les plus beaux hõmes & les plus accõplis de dons de Nature en la diſpoſition de leurs corps, ſont les plus desbauchez & vi-cieux. D'ailleurs il ſe treuue plus grãd nombre de gens laids auoir eſté ſages & ingenieux, que de

beaux & bien formez personnages. Les medailles anciēnes nous representēt Socrates pour vn des plus laids quinaux qu'ō eut sceu pēser, & auec la plus pauure cōtenāce du monde, & neātmoins il fut recogneu par l'oracle d'Apollō pour l'vn des plus sages de son tēps. Æsope Phrigien fut basti d'vne si estrange façon, que le plus laid de son aage accomparé auec lui eut droitement resseblé à vn Narcisse & Ganymede, cependāt il ne deuoit à aucun pour la gentillesse & excellence d'esprit. Zenon & Aristote ne furent des petis Adonis, ils estoiēt laids au possible: Empedocles mal formé, & Galba contrefait, dira on qu'ils n'ayent esté gens de grand esprit? la laideur de Philopœmene ne peut onc empescher, qu'apres s'estre porté en

bon & vaillant ſoldat, il ne par-
uint à la dignité de valeureux
Capitaine, & ne fut redouté de
tous ſes ſujets par le moyen de
ſes grandes & excellẽtes vertus.
Ie ſuis certainement bien aiſe
(va dire le ſeigneur Euſebe) que
vous auez mis en ieu Philopœ-
mene, d'autant que, tout grand
Capitaine qu'il fut, ſi faut-il, qu'il
portaſt la peine de ſa laideur. On
raconte de luy, qu'vn iour on at-
tendoit ſa venuë à Megare, &
pource on luy preparoit vn fort
ſomptueux bãquet. Arriué qu'il
fut au logis, il voulut mõter ſeul
& le premier: l'hoſteſſe, le voyãt
ſi laid & mal en cõche, preſuma,
que ce fut quelqu'vn des gẽs du
Capitaine, qui eut eſté la enuoyé
deuãt, ſi luy fit fendre bragarde-
mẽt du bois. L'hoſte ſuruint, qui
le voyãt employé en ſi vil exer-

cice, fut fort fasché: & qu'est ce que vous faites, dit-il, seigneur Philopœmene? le paye, respondit-il, la peine de ma laideur. Ælien Spartian en la vie de Septimius Seuerus remarque, que par la rencontre d'vn homme laid cet Empereur preiugea sa mort, Homere, comme il auoit buriné sur le frõt des Heroës vne beauté: aussi quand il a voulu delauer quelqu'vn, il l'a noircy de la deformité de Thersites, lequel Lycophron pour ceste occasion dit estre formé à la Syngesque, & comme le ioüet de Nature: mesmes les Poëtes, pour nous representer le maistre ouurier des instrumẽts de cruauté, nous representẽt Vulcan boiteux, esclopé, laid, maussade & malfait, de sorte que pour sa deformité Iunõ auoit esté cõtrainte le precipiter en l'I-

ſle de Lemnos. Maintenant i'ay ma reuenche dit le Scythe, vous m'auez voulu releuer pour le capitaine Philopœmene ie veux reddreſſer Vulcan, lequel ie demeureray d'accord auoir eu toutes ces qualitez que venez de dire, mais il faut les allegoriſer autrement elles feroient tort à verité car au reſte Homere luy dõ. ne le nom d'excellent ouurier & qui a reſueillé les plus beaux & excellents ouurages que nous ayons. On le feint laid & mauſade, parce qu'il eſtoit forgeron & mareſchal, qui ne bougeoit continuellement d'emmy la fumee, tout couuert & terny de ſuye, comme toute ſa profeſſiõ ſe demeſlant és fournaiſes. On veut qu'il y ait eſté mal enjambé, c'eſt pource que le feu chãcelle touſiours de coſté ou d'autre, ſans

jamais demeurer droit ny ferme ou bien que, tout ainſi que les boiteux & eſclopez ont beſoin de quelque baſtō pour s'appuyer, auſſi le feu ne ſe peut paſſer de bois ou telle autre matiere Dites ce qu'il vo⁹ plaira, va dire le ſeigneur Euſebe, ſi faut-il que vous en veniez là, que la beauté eſt d'autāt à preferer à la laideur qu'eſt le iour à la nuict, & par ainſi, que ceux choiſiſſent le mieux, leſquels prennent party auec les belles : car encores qu'il ſe puiſſe faire, que quelques vns leſquels ſeront laids, excelleront en quelque choſe, cela n'eſt point toutesfois ſi treſ-tant priſé, comme ſi la beauté les eſmailloit : La vertu, dit le Poëte, a plus de grace partant d'vn beau cprps. A ceſte occaſion Platon auoit couſtume d'auertir Xeno-

crates parce qu'il eſtoit fort laid, que ſouuent il ſacrifiaſt aux Graces, à ce qu'elles donnaſſent luſtre à ſes actions, & qu'elles couuriſſent ſa laideur & deformité. Puis qu'ainſi eſt, mon Gentilhomme, ie m'en vay à ceſte heure apres mon ſecond moyen, fondé ſur ce, que, pour auoir bõne race de chiẽs ou de cheuaux, on cherche des plus beaux & des plus genereux, & partant que, pour auoir de beaux enfans, il nous faut tendre aux belles, à ce que nous puiſſions auoir belle engeance, & de meſmes qu'elles ſont. D'vn meſchãt corbeau l'œuf eſt meſchãt, & d'vne vilaine vache vilain eſt le veau: vous ne voyez pas, qu'vn petit nain engẽdre des grands Geãts, ou q̃ le More procree des blãcs, ou nous autres des hõmes velus:

Il n'y a au ieu que ce qu'on y met si vn poirier ne rapporte pas des prunes, ne croyez pas, qu'vne femme vous produise de beaux enfans, si elle n'est belle. Pourquoy est-ce, que les Mores ont tous le nez ainsi releué, n'est ce pas parce que les peres & meres, qui les ont bastis, l'õt de mesmes? Voulez vous dõc auoir de beaux enfans? ne vo⁹ adioignez qu'aux belles. C'est Nature qui nous meut à engẽdrer nostre semblable: les belles dõc ne peuuẽt nous produire que de beaux fruits, & les laides des laids. De deux choses l'vne, ou nous desirons auoir de beaux enfans ou des laids, si nous tendons aux derniers, certainemẽt les laides sont tres-propres: mais nous nous banderions contre le cõmun desir, qui selon Platon, est inspiré naturellement

à vn chacun. Aſpirons nous aux laides & voulons auoir de beaux enfans, nous ſouhaitons & ce qui eſt impoſſible, & ce qui eſt cõtre Nature, laquelle ne feroit pas engẽdrer aux laides leur ſemblable, mais leur diſſemblable. Voyez vous, qu'vne plante de roſes rouges rapporte des roſes blanches, ou que des petites cauales produiſent de grands cheuaux? Ne pourſuiuez pas plus auant, reſpondit le Scythe, auſſi bien ne perdrez vous que le temps, l'experience nous apprend tout le contraire de ce que vous venez de reciter: vne femme blanche enfantera vn negre: vne bazannee vn fils auſſi blanc que lis: vne autre aura en ſon enfãt exprimee l'image & ſemblance d'vn qu'elle aura aimé, ſans qu'il ſe ſoit mis à la couurir: vne autre ſera en-

ceinte d'vn fils reſſemblant à quelque image qu'elle aura veu peinte en vn tableau. Ne vous ſouuient il point du cõte de noſtre More? Quel train menoit-il à ſa femme de ce que ſon enfant eſtoit blanc comme albaſtre, & ne tenoit aucun trait de la dadee Camareſque? Il fut condamné de refaire bõ meſnage, d'auoüer le fruict pour ſien, puis qu'il n'auoit legitime occaſion de ſoupçonner que ſa Moreſque eut ailleurs emprunté vn pain ſur la fournee. Et quand tout eſt dit, l'apprehẽſion a vne merueilleuſe force pour former & figurer l'ẽfant. Voila pourquoi ceux qui ont enuie d'eſtre peres de beaux enfans, prennent ſur tout garde, q̃ leurs femmes ne repaiſſẽt leur veuë de choſes hideuſes à voir, d'autãt que le plus ſouuẽt ce ſont

autant de traicts & impressions, qui suruiennẽt aux enfans. Vous auez voulu subtiliser sur ce que Nature veut que nous engẽdriõs nos semblables. Cela est vray en l'espece, mais non point en toutes les parcelles de l'indiuidu. Vn pere qui sera gras & replet aura quelquéfois des enfans mingres, fresles & maigres. Tous les enfans ne ressemblent point à leurs geniteurs, ils sont tous hommes & ont tous les mẽbres humains. Afin que vostre argument eut force, faudroit que les hommes mariez auec les laides engendrassent des singes, des guenons & autres animaux, & alors vous pourriez inferer, que la conionction des beaux auec des laides seroit contre nature, parce que la procreation des indiuidus ne tendroit à immor-

taliser l'espece. Que si vous voulez vous opiniastrer dauantage sur ceste ressemblãce, ie ne vous voudroy battre d'autre chose, sinon que,

---En ce grand Vniuers
On voit tous les humains estrangement diuers
De la bouche, des yeux, du poil & de l'aureille,
On ne trouue vne face à vne autre pareille
Entre tant de mortels, & (plus merueilleux cas
Mesmement les bessons ne se ressemblent pas.

Ce que venez maintenant de citer du seigneur Bretonnayau, vay-ie dire, vous sauue d'vn grand coup, mon Gentil-homme, qui vous alloit estre rué par le seigneur Eusebe : de moy ie m'en fusse bien gardé, car ie suis fils d'vn pere, qui a eu plus de

vingt enfans d'vne fēme, ie ſuis l'ainé, & ſi puis teſmoigner, que de tant que nous ſommes il n'y en a point deux qui ſe reſſēblēt. Mais ie ſçay bien, que l'on pouuoit vous dire, que la difference des enfans qui ne retiroient au pere, deuoit eſtre imputee à ce que, maintesfois tel eſt ſalué pour pere, qui oncques n'enſemença le champ du grain germé. Vous auez ſagement preuenu ce coup, lequel (à dire la verité) ne vous eſtoit pas encores beaucoup dommageable, d'autant que, puis que les femmes laïdes ſont ſur les rangs, ce ne ſont elles, qui peuuēt eſtre chargees de ce qui ne leur apartient. Elles ont eſclos le fruict, l'ont gardé par neuf mois, on ne peut le leur auoir ſuppoſé.

Ne vous reſte plus (ſeigneur

Euſebe) que le troiſieſme moyẽ, s'il eſt auſſi bien debattu que les deux autres, nous aurons beau ieu. Ie luy fais prendre pied (va dire le ſeigneur Euſebe) ſur ce que, quãd nous auõs belle femme, nous ſõmes moins enuieux de nous accoupler à d'autres: le plaiſir que la belle nous donne, nous oſte la fãtaſie, de chercher proye ailleurs. Et en ce ie trouue qu'il y a double profit. Telle cõionction nous retient entre les barrieres de l'honneſteté maritale, & nous empeſche des ſurſaillies, leſquelles nous pourrions faire, à faute de n'auoir en noſtre logis du content à plaiſir, comme nous voudrions. Qui a moyẽ de ſe paſſer chez ſoy, ſeroit bien ſot & mal aduiſé d'aller au pourchas dehors. L'adultere ne trouue pas place ſi aiſément lors que

le mary eſt pourueu de belle fẽme. Auãt qu'entamiez le ſecond proffit, reſpond noſtre Gentilhomme, ſi faut il que ie vous die ce petit mot, c'eſt qu'il y a apparence en voſtre dire & pourriez conclure neceſſairement, ſi l'experience ne battoit diametralement contre vous. Maintesfois celuy qui aura vne belle femme s'ira accointer de ſa chambriere, qui ſera vne toüillõ, vne ſaliſſon, vne gaupe. Ie m'en rapporte au ſeigneur que ſçauez, qui fut trouué tamiſant, par ſa femme, qui a (par maniere de dire) plus de beauté au cul que n'auoit la chambriere en tout ſon corps, & neantmoins ce pauure diable ſe fantaſioit quelque amoureuſe gentilleſſe en l'eſtuy de ſa chambriere. Vous riez, ah! qu'il fut moqué. Ne liſons nous pas d'vne

grand' Dame, qui, quoy qu'elle eut pour mary vn ſeigneur le mieux formé & proportionné qu'on euſt ſceu choiſir des deux yeux, grand & membreu, & de fort attrayante grace, fut toutesfois ſurpriſe par la fente de l'huis comme elle faiſoit cueillir ſur ſõ impudique terre les fleurs par vn nain de demy coudee, le plus laid quinaut que la terre porta. Mais quoy? c'eſt que l'on dit,

Vn coup d'extraordinaire eſt plus que
vingts ſaïgnees,
Et plus encor' que vingts bien pro-
portionnees.

On s'ennuye de touſiours viure à vn ordinaire : qui ne mãgeroit que d'vn pain, ne ſçauroit quel gouſt à l'autre: on s'ennuie de ne mãger touſiours que d'vne viã-de, ç'aura beau eſtre poulets, perdrix, chappons & autres mor-

ceaux delicats, on les quittera pour se ruer sur le lard & bœuf salé. Il y a beaucoup plus, que la liberté que le mary a de pescher au plat luy donne moins de plaisir. Voila pourquoy aux Prouerbes de Salomon chap. 9 est dit, que les eaux desrobees sont douces, & le pain pris secrettement est agreable. Vous ne parlez que de l'abus & de ce qui ne doit estre fait, va dire le seigneur Eusebe, mais ie ne parle que de ce qu'il faut faire. Pour le second proffit que nous receuons de la conionction auec les belles femmes, c'est que le plaisir est sans comparaison plus grand auec vne belle qu'vne laide, puis que Platon nous apprend, que la beauté a vn attraict de souhaits merueilleux.

Or que le mariage doiue estre

accompagné de plaiſir, ie le ſouſtiens contre l'opinion de l'Empereur Ælius Verus Cõmodus, qui tenoit, que la femme eſtoit vn nom de dignité & non point de plaiſir, ie maintiens, qu'il eſt de l'vn & de l'autre. On ſçait que les tenebres de mariage ſont obſcures & faſcheuſes, voire que l'accouplement Hermaphroditique ne nous abandonne que ſur le grabat d'vn chagrin & ennuy : que s'il n'y auoit vn petit aiguillon de plaiſir, qui réueillaſt nos ſens, la ſucceſſion du genre humain en biẽ peu de temps ſeroit enſeuelie. C'eſt ce que les Naturaliſtes ont treſ-ſagement obſerué, q̃ la triſteſſe, qui no9 ſuruient apres noſtre mutuel entreluitement en tõberoit toute noſtre eſpece, ſi vn plaiſir tout nouueau ne venoit à redoubler en

nous, pour nous encourager à nous entre-donner cargue nouuelle, pour perpetuer & rengendrer l'homme en l'homme. Par la Loy de Moyse, ainsi qu'il est porté au 24. ch. du Deuteronome estoit expressément porté, que quand l'hõme prendra nouuelle femme il n'iroit point à la guerre, aussi ne luy seroit imposee auec vne charge, mais vn an durant seroit exempt en sa maison, & s'esiouïroit auec sa femme laquelle il auroit prise. Ce qui se trouue encores pratiqué en maints autres endroits. La response a cela, va dire le Gentilhomme Scythe n'est pas mal-aisee, car il y a trois degrez & dispositions en Amour: le commẽcement & les approches, qui se font auant que battre à bon escient la place, ce sont les baisers

&c autres telles mignardises& caresses representees par des pommes, cela n'est que jeu d'enfans, c'est alors que le mary peut s'esiouyr auec sa femme Le progrés puis apres, c'est asçauoir la iouissance, quand on vient aux prises, & que l'on s'enferre l'vn l'autre, & la termination qui fine & decline tousiours en noises, riotes, contentions& debats. C'est bien dit, respond le seigneur Eusebe, & ne pouuez, que vous ne parliez encores pour moy : car si Amour de ces trois degrez, que venez de specifier n'en a qu'vn, où il y ait de la recreation, asçauoir le desir, & que la ioüissance & repentance mordent, esgratignẽt, martyrisent & bourrelẽt les mariez, certainement il est bien besoin ? que pour continuer la duree de nostre gẽre, la beauté no-

ſerue de pointe pour nous chatouiller & conuier au ieu qui nous garentit de la mort, nous reſſuſcite & fait reuiure en la perſonne de nos enfans. Ces conſiderations, mon Gentil-homme, firent que le Patriarche Iacob ſeruit quatorze ans Laban, fils de Nachor, à ce qu'il peut auoir à fẽme Rachel la puiſnee. Le terme eſtoit bien long, mais la beauté de Rachel auoit auſſi merueilleuſe authorité en ſon endroit, & telle que, quoy qu'il ſe vit trompé par Labã, qui apres que Iacob l'eut ſeruy ſept ans, ſous ſa promeſſe de luy donner Rachel, au bout de la ſemaine luy bailla ſa fille aiſnee Lea, il reprit encores courage de reſſeruir Laban autres ſept ans, pour auoir Rachel, laquelle il aima plus que Lea, parce que, cela

eſt porté par le 29 ch. de Geneſe) Lea eſtoit chaſſieuſe, & auoit la veuë tendre, & Rachel eſtoit de belle taille, & de beau viſage. Si la beauté n'eſtoit quelque choſe excellente, eſtimez vous, que tant de Roys, Princes, & grands ſeigneurs abbaiſſaſſent leur grādeur & hauteſſe, pour s'adioindre à de belles femmes, leſquelles n'approchent de leurs qualitez. Tāt en trouuez vous, qui ont expoſé leurs vies pour la beauté des Dames, & vous nous ferez cas d'vne laideur, vous la prefererez à la beauté? Ie ne ſçay comme vous l'entendez, ſi trouue ie qu'il y a bien plus de gouſt à vne belle femme qu'à vne laide: voire les Docteurs Scholaſtiques tiennent, que celuy ne peche point, meſmes veniellement, lequel ſe met en pourchas d'auoir à féme vne qui ſoit

belle: voire que ſi pour luy fournir à l'appointement, il vſe de philtres chaleureux, il ne peche point mortellement. A ce doit eſtre iointe la diſpute de nos Docteurs Iuriſtes, aſçauoir s'il y a plus grande offenſe d'auoir affaire à vne belle femme qu'à vne laide. Laquelle, ſelon la plus ſaine & commune opinion, eſt reſoluë, que le peché eſt moindre de s'attacher à vne belle qu'à vne laide: leur raiſon n'eſt pas impertinente, car d'autant que les allechemens ſont plus grands d'embloquer auec la beauté, l'offenſe doit eſtre allegee & amoindrie: de meſmes que nous voyons, qu'vn homme qui a eſté cõtraint par diſette & neceſſité deſrober n'eſt pas puny ſi rigoureuſemẽt, que celuy qui de gayeté de cœur & ſans eſtre indigent, pille, volle,

& desrobe. Ainsi & l'vn & l'autre qui dresse à vne Dame, y est poussé par vne ardeur cupidique: mais outre ce brandon il y a la beauté, qui captiue tellemēt l'ame, que bō gré mal gré qu'on en ait, on est contraint donner dedans. Representez vous deux Gentils hommes, qui ayent enuie de se battre en duel auec deux autres, l'vn pour chose qui ne merite pas, & qui à peine vaille le parler, l'autre pour le point d'honneur,& pour vne affaire,qui tiendroit en halaine les mieux nez esprits, & ames plus genereuses, vous auez le tableau des deux poursuiuans les belles & les laides. La peine est perduë quand mesmes on a obtenu,si ce à quoy on visoit,ne valoit la peine: mais quād il y a du fōds, qu'il gist de beaucoup, que la chose

recherchee eſt de prix, ſi on peut en venir à chef, quoy que ce ſoit auec peine, ou parauenture qu'il y ait quelque mal-heur qui trauerſe l'accompliſſement, encores a on du ſoulas on ſe reſiouït à la fin de iouïr de la choſe belle, bonne & deſiree.

Pour exemple, voila vn Prince qui fera vn grād appareil d'armes, fera leuee, rauagera, en vn mot, guerroyera pour auoir, peut eſtre, choſe qui ne luy ſeruira de rien, on dira, que s'il retourne vainqueur la victoire luy tournera à deſ-honneur : mais s'il a pourchaſſé la conqueſte d'vn Empire ou d'vn Royaume, le triomphe ſera beaucoup plus grand. On ſçait bien (va dire noſtre Gentil homme) ce que vous voulez dire, n'enflez point d'auantage voſtre diſcours, auſſi

bien n'y gagnerez vous gueres: car la neceſſité que vous fantaſiez eſt tres-impertinente: vous nous voulez faire accroire, que cela ſoit neceſſité de tendre aux belles, n'y a il pas dequoy s'exercer ſur les laides? Autant faut donc celuy qui cherche les belles, que l'autre qui grimpe ſur les laides. Voire mais, dites vous, il y a plus de plaiſir auec les belles qu'auec les laides. C'eſt vne opinion que vous y auez: de faict, s'il vous plaiſt qu'amoureuſement ie philoſophe de l'Amour, cy deſſus nous auons touché, qu'il y auoit trois degrez d'Amour, le deſir, la iouïſſance, & le repentir. Quant au pourchas, iamais ne furent laides amours: d'ailleurs, Amour n'a point d'yeux, ſi bien, qu'encores qu'il nous prenne par les

yeux, si veut-il que nous soyons aueugles : la iouïssance est égale, de nuict tous chats sont gris, & tous trous sont trous, & n'y a (dit-on) que le visage qui abuse. Le repentir n'est pas moindre és belles qu'és laides, le mescontentement y est pareil. Quel plaisir donc est ce que vous vous imaginerez en vne belle femme? vous ne pouuez faire estat que de ce que vous nommez Beauté: & s'il y a chose au monde, qui cause desplaisir au mari c'est elle. Vo⁹ auez beau colorer ces traits, prenez moy Heleine, ou quelque autre plus belle Dame, si vous la pouuez rencontrer, à laquelle pour la beauté vous voulussiez adiuger la pôme d'or, pris de la Beauté, si vous estiez delegué pour vn mesme arbitrage que Paris eut à faire: premiere-

mẽt ſi vous en voulez faire eſtat, pauure homme, que faites vous? Prenez vn maſque bien guindé, bien poly, & qui ne doiue rien à la forme de Venus, mettez le ſur le viſage de voſtre femme, vous la treuuerez belle: mais ſi le peintre viẽt à le rider & le défigurer, ce ne ſera plus (direz vous) le pourtrait de Venus: ſi eſt, mais ou les maladies, ou les chagrins, l'aage, ou quelque autre accidẽt changẽt la viue couleur, fleſtriſſent le ſein, bref delauent & defigurẽt ceſte beauté que vous aurez autresfois adoré. Il ne faut qu'vn catarrhe, qui la vous percluſera de ſes membres, la difformera, & la rendra regrignee & hideuſe à voir. Ce qui eſt ſouuẽt foulé, broyé & preſſé en peu de temps perd ſa forme: C'eſt pour ceſte occaſion, qu'aucuns ont dit

que la beauté estoit vne tyrannie de peu de tẽps, fresle & aussi aisee à ternir que la rose, le lis, la violette, & autres fleurs : il ne faut qu'vn hale, qui basannera ou noircira vostre femme comme vne Moresque, qu'vn vent, qui la vous gersira, qu'vne jaunisse, qui la vous pallira, qu'vne chaleur maligne, qui la vous couperosera Lors que vous espousastes vostre femme c'estoit la perle de beauté, à peine l'auez vous cogneu que vous en voila vefue. Et quel plus grand malheur sçauriez vous souhaiter à vn homme, que d'estre vefué du bien qu'autresfois il a desiré ? Le plus malheureux malencontre (disoit vn sage Philosophe) est d'auoir autresfois esté heureux, car il ne fait point si mal au cœur de n'acquerir quelque chose,

que lors qu'on la possede elle viēt à estre rauie & enleuee. Vo⁹ aurez long temps battu l'estrade pour la beauté, l'auez vous, vous auez beau la serrer, ce n'est que vent. C'est bien arguer (va dire le seigneur Eusebe) qui n'a que vne heure de bon tēps, n'est pas tousiours en mal-aise: au moins si i'ai vne belle fēme, pour court & bref que soit le tēps, si auray-ie autant de contentemēt. A vous il ne vous fera pas mal (dites vous) car la vostre sera tousiours laide, si pourra aussi bien sa laideur s'accroistre, comme elle sera suruenuë à la mienne. Si vous sera-il (respond nostre Gentilhomme) fort fascheux de plōger vostre pain en vn pot, qui ne sera à vostre gré: mais ce que ie vous viēs de proposer n'est que sucre, vous auiez biē autre chose, pour

enchaſſer voſtre beauté. Vous voulez vne fẽme belle, vous n'a-uez pas iournee faite, la garde en eſt treſ-dangereuſe. Si vous eſtiez au milieu d'vn chemin, & la euſſiez quelques caques de poudre à garder, en quelle peine ſeriez vous, ſur tout ſi c'eſtoit vn paſſage commun de ceux meſme, de qui vous vous defieriez? Vous auez vne ſerrure à garder, qui s'ouure à toutes clefs: mais ce qui eſt le pis, eſt, que l'attrait de la beauté vous faict maintesfois faire des approches fort pernicieuſes à l'integrité, voire qui ne ſont hors de ſoupçon qu'on ne vueille attenter de crocheter. En quelle peine fut Abrahã pour la beauté de ſa femme Sarra? ne fut il pas contraint de la prier de mentir, & ſe qualifier ſa ſœur? Quel creue-cœur lui fut ce de la

voir rauir & transporter deuant ses yeux pour la mener à Pharaõ! Pouuoit-il estre à son aise de voir q́ pour l'amour d'elle on le gratifioit? c'estoient autãt de coups mortels qu'on luy donnoit dans le sein. Ce ne fut pas mesmes iusques à Pharaon, qui ne portast la peine d'vne telle beauté, pour laquelle Dieu le chastia de grãdes playes & toute sa maison. Isaac le Patriarche n'en eut pas meilleur marché de sa femme Rebecca: de fait comme il estoit en Gerar, les habitans du lieu luy demandoient qui elle estoit, il se garda biẽ de l'auoüer pour femme, c'est, respondit il, ma sœur. Voyla que c'est, la beauté l'hazarda à trois malheurs: car il fallut qu'il mentit, il se mettoit en danger d'estre mis à mort par quelqu'ũ qui lui eut voulu rauir

ſa belle Rebecca : & d'ailleurs (ainſi que luy reprocha Abimelech, Roy des Philiſtins) il expoſoit en proye la pudicité de ſa femme, finalement il attiroit l'ire de Dieu ſur ceſte contree, ainſi qu'il en priſt à Pharao. Dauid ne fit mourir pour autre occaſion Vrie, qu'à cauſe de la beauté de Berſabee.

Ces exemples vous monſtrent qu'encores qu'il n'y ait point de la lubricité, & incontinence du coſté des femmes, ſi eſt ce que la Beauté eſt d'vne treſ-difficile garde. La beauté de Dina, quel mal-heur cauſa elle? la voila rauie & violee par Sichen, fils d'Hemor Heuien : pour reparation d'vne telle laſcheté, Simeon & Leui ſes freres occirent tous les maſles de la cité de Sichem. Dina auoit enuie de voir

les filles du païs, sa beauté est espiee, & sa pudicité forcee. Ostõs ces incommoditez, ie veux que les belles soient les plus femmes de bien pour leur corps qu'on sçauroit penser, si y a il des secretes passions, qui boüillonnent au dedans du cœur du mary, la jalousie marche en campagne. Et commẽt n'y auroit elle place, le mary tient que la possession de ceste beauté lui appartient, & toutesfois il void, qu'il ne se peut faire qu'elle ne soit aimee par autre que par luy? C'est le propre de ce qui est beau d'estre enuié, souhaité & conuoité: & maintesfois les femmes en dõnent si tres-tant d'ocasions, tant d'œillades, tant de baisers, tãt de mignardises, tãt d'accollades, tãt de familiaritez, & tant d'approches. On dira, que ce n'est ce qui

martelle les cornes, cela eſt vray, mais c'eſt l'amorce. En deuiſant &pratiquant telles priuautez di. ſoit ce bon ſenaud que vous ſçauez bien, l'harnois s'eſchauffe: la place eſt à demi gagnee des qu'õ vient au pourparler. Et combien de centaines de miliers s'en treu. uent, qui des paroles viennẽt au fouet. Il y a touſiours grand cõbat entre Chaſteté & Beauté, lequel eſt d'autant plus grand que la beauté eſt plus grande: vne femme belle qu'eſt ce? c'eſt vn bouchon à i'en veux. Pardonnez moy (va dire le ſeigneur Euſebe) vous auez tort de meſparler ainſi d'vn ſi precieux don, qui n'eſt departy aux humains que d'enhaut. Il ſẽble que vous vouliez tenir, que la Beauté ſoit vn eſperon à paillardiſe, ie n'eſtime point que le diſiez à bon

escient, vous sçauez trop mieux qu'il n'y a aucun mal en la Beauté, au cõtraire, que c'est vne chose bonne & saincte, mais l'abus c'est ce, dont vous parlez trop au desaduantage de la Beauté, comme si les laides ne s'en escrimoient aussi bien que les belles. Comment se peut il faire (va dire le Gẽtil-homme Scythe) puis que le prouerbe commun nous aprend du contraire, que le souuerain remede contre les tentatiõs de la chair, c'est vne femme laide? & pource Anacharsis ne voulut iamais tendre à vne qui fut belle. Il auoit peur, à vostre compte, respond le seigneur Eusebe, que quelqu'vn n'allast pondre en son nid. Estes vous encores de ceux là qui croyent, que les laides ne se meslẽt de ce gentil mestier? vous auez donc vef-

ou le nez pēdu en vne bouteille. I'en sçay vne bonne troupe, il ne les faut pas nōmer, on diroit que nous serions le macquereau, ou qu'il y auroit eu du butin departy. Ie vous renuoye à Chloe, Galla, Lesbia &autres drollesses, qui, quoy que laides, ont trouué des estalōs, mais ç'a esté à gages. Vous en cognoissez des vieilles bigornes, laides comme vn cul, qui n'espargnent or n'y argent, pour se faire piquer à de forts & roides caualcadours. Puis donc que les laides iouent aussi bien à la fossette que les belles, pourquoi décriez vous si fort la Beauté, à cause du mestier? Si i'estois mis au choix, & que force me fust de passer par là, & charger bien & beau le bonnet de patiēce, encores aymerois-ie mieux vne belle femme qu'vne laide: outre

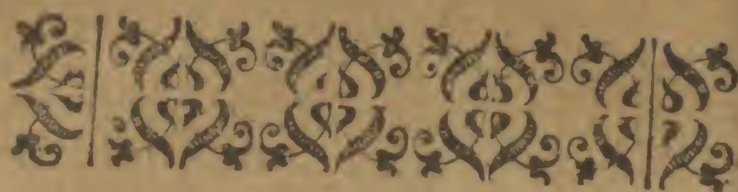
le plusgrand plaiſir qu'il y auroit auec elle, le proffit ſeroit plus grãd, au moinsil n'y auroit point tant de perte & de dommage: l'vne & l'autre ioüent à meſme ieu, hazard ſur les balets, eſchape qui peut: mais qu'il faille que le mary ſoit cocué: & qu'il paye les meneſtriers, qu'eſt-ce à dire cela? Encores la belle rapporte quelque choſe au logis, ou, à tout rompre, elle n'en trãſporte rien. Hé! quittez ces ſales & deshonneſtes diſcours (vay-ie dire) cela m'offẽſe les aureilles, il ſemble que vouliez faire traffic & marchandiſe de la belouſe de vos femmes, il n'y a point d'apparence, n'auez vous autre choſe à deſduire, Si ay da (va dire le Gẽtil-hõme Scythe) ie quitteray dõc la croupiere des belles, parce qu'elle ne leur tient gueres, pour

vous proposer le reste des incõmoditez qu'a le mary d'vne belle femme: elle vous portera son bois si haut, qu'à peine le pauure espoux pourra-il la contenter. Petrarque entre les proprietez de la fẽme y met la fierté & l'orgueil: mais si elle est belle, il faut biẽ hausser son train, porter son garbe roide, pompeux & audacieux. C'est la beauté qui enfle le cœur à ceste sotte, & luy fait accroire qu'elle doit estre maistresse. C'est la beauté qui lui sert d'appuy & renfort à l'encontre des menasses & commandemẽs de son mary. En vn mot, la beauté enforcelle tellement les femmes, que les moins mal conditionnees s'en fierent au preiudice de leur deuoir. On parle de Mariamne femme du Roi Herode, laquelle pour sa sobrieté, cha-

ſteté & autres vertus eſtoit fort à priſer, mais ſa beauté la chatoüilla ſi rudemēt, qu'elle fit des ſurſaillies eſtrāges. Seigneur Euſebe, ie ſçai que vous eſtes amoureux des lettres & des Muſes, & neantmoins vous partiſez pour leurs ennemis. Ciceron diſoit, qu'il ne pouuoit eſtre tendu ſur la Philoſophie & les fēmes, parce qu'elles le deſtourberoient de l'eſtude: mais s'il y en a qui puiſſent vous en desbaucher, ce ſont les belles, qui ne ſe plaiſent à vn hōme qui a touſiours le nez ſur les liures: nous en auōs l'experiēce tous les iours deuāt nos yeux. N'auez vous iamais leu ce qui a ce propos fut tres-bien dit par le Docteur Marian Socin de Sienne, lequel eſtant appellé en vne conſultation pour donner ſon aduis ſur l'interpretatiō de quel-

que point en Droit, ſe trouua vn peu court. Voy, luy dit on, & d'où vient que vous n'eſtudiez, comme de couſtume? Helas? (reſpond-il) ie ſuis marié. Pour cela pas maille, luy repliqua-on, Socrates pour auoir eſté marié ne quitta point la Philoſophie. Il n'en auoit point d'occaſion (reſpond Socin) car Xantippe eſtoit touſiours en groin auec luy, & ſi elle eſtoit laide: ma femme me cherit & aime, & qui plus eſt, elle eſt belle. C'eſt fort bien rencontré (va dire le ſeigneur Euſebe) ah! que vous en ſçauez de bonnes auec voſtre Anthoine de Panorme, n'aurez vous iamais fait? Ie n'ay plus qu'vn mot (reſpond noſtre Gentil homme) à adiouſter, c'eſt que la beauté abbrege les iours du mary, parce qu'elle le ſemond à la lute creuſe

plus ſouuent qu'il ne ſeroit meſtier. Or s'il y a choſe qui nous face ſi toſt poſter en Paradis, c'eſt l'entre-choc trop frequent des deux harnois, ainſi que i'ay autrefois leu. Et pource quelques vns eſcriuent, que les Alemans tiennent, qu'il y a quatre choſes, qui auancent les iours de l'homme, vne belle femme, vn meſnage engroigné, la gourmandiſe, & l'air corrompu. Voyla le ſeigneur Euſebe qui montoit ſur ſes ergots, & faiſoit bien mine de vouloir encor tirer quelques coups. Icy, Meſſieurs, di je, ce ſera, s'il vous plaiſt, le *Plaudite*, c'eſt aſſez pour vne traite d'auoir fait vne ſi longue courſe, la table eſt deſia coiffee.



DE

LA IALOVSIE du Mary & de la femme.

VI. MATINEE.

SVR l'entree des iours ausquels la Canicule battoit sur nostre Hemisphere, on continua, selon l'acoustumee, la partie, pour deceuant les ardeurs Syriennes, prendre vn peu de frescade en vn fort beau & encores plus excellent vergier d'vn Seigneur, qui pour le present n'aura point, pour cause, de nom. La troupe

estoit de cinq: le premier estoit le marié, auquel nous donnerons le nom de sieur Marry: le second estoit vn cousin de ce mary, qui prendra le tiltre de sieur Florët: au troisiesme nous donnerons le nom du sieur Innocent, parce qu'encores qu'il ne fut coulpable, le mary & le cousin vouloiēt luy faire accroire qu'il auoit mãgé le lard: le quatriesme estoit vn affectionné à la femme, qui sera designé sous le nom de sire Bel-accueil: le cinquiesme est celuy, qui se feignant amy commun des parties, sert de boutefeu, qui prendra le nom du sire Theode. De ma part ie seruois de sixiesme, pour voir, ouïr & iuger à mon aise des coups: mesmes ce fus-ie, que donnis entree au propos, m'addressant au marié, lequel ie voyois blesme & descon-

forté, de sorte que l'on eust dit, qu'il ne beuuoit pas d'eau bõne: d'ou vient, luy disie, sieur Marry, qu'estes ainsi decoloré, que les yeux vous sortent hors la teste, & finalemẽt que vous nous mõstrez vne mine engroignee? No⁹ ne sommes point icy pour penser au mauuais temps. Qu'auez vous? cõmuniquez vostre douleur à vos amis, peut estre, vous defiez vous de moy. Où estes vous? De ma part ie ne puis assez me complaindre de vous, vous voyant mener vne vie si morne, pensiue & austere. Si vouliez suiure ce train, ie vous cõseillerois, si ce n'estoit offencer Dieu, & vous faire tort & à autruy, de vous demarier, & aller courir par les bois, & vaincre par vostre pensiue & songearde taciturnité la sauuage solitude des fo-

rests. Pensez vous, que ceste bó-
ne compagnie soupçonne ? c'est
ou qu'estes enuieux de nostre
commun plaisir , ou bien qu'e.
stestroublé d'vn desplaisir insup-
portable : que s'il vous plaisoit
nous le communiquer, il n'y a
celuy d'entre nous, qui ne s'esti-
mast tres heureux d'en porter sa
part. Ie vous remercie, respon-
dit le sieur Marry, bien humble-
ment : vous asseurant, que, s'il
y auoit douleur en moy , à la-
quelle , la vous descouurant ,
puissiez donner ordre, me ren.
driez trop vostre redeuable d'y
vouloir prester l'aureille. Tou-
tesfois ie vous prie estimer,
que c'est vne impression , que
ie ne puis moy mesmes mani-
fester, elle me ronge le cœur,
dissoult & consomme mon hu-
meur vitale, & est incurable, par.

ce que necessité m'astreint à entretenir toute ma vie mon mal. Vous en direz, mon cousin, ce qu'il plaira (dit le sieur Florent) si faut-il que ceste impression soit accidentele, & ne me sçauriez faire entendre, qu'autréfois ie ne vous aye veu plus leste, dispos & alegre que n'estes pour le present, & ne puis autrement croire, qu'il n'y ait quelque anguile sous roche. Tant mieux (mon cousin, respondit le sieur Marry) car ores qu'ainsi fut, si pourroit ma douleur estre telle, que, la taisant, mon mal demeureroit en son entier, la descouurant, s'accroistroit d'auantage. Non (mon cousin replique le sieur Florent) si faut il que vous deschargiez vostre cœur, ie ne vous abandonneray point, que n'ayez rendu gorge. Il n'y eut

pas vn de la compagnie, qui ne se mit apres, presserent de si pres le sieur Marry, que, bon gré mal gré qu'il en eut, force luy fut de faire ouuerture de sa maladie, apres maintes fuites Bien, disoit-il, faut il que maintenant i'esuẽte ma playe: i'en fais grande difficulté: car ah! ie vois: puis perdit la parole. Quoy (ce dit quelqu'vn de la cõpagnie) nous lairrez vous en appetit? vous ne faites à peine qu'entrer en chemin, & vous demeurez tout court. Courage, contre fortune bon cœur: aydez vous, on vous poussera. Comment, dit il, à moytié despité, pourroy ie bien manifester ma douleur icy? celuy qui m'a causé mon tourment est icy deuant mes yeux. C'est vous Innocẽt, qui me mettez en oppresse: si vaut-il mieux, puis

que i'en suis venu si auãt, que i'en rẽde mon cœur net, parauenture que, pensant me meffaire, vous me fairez bien, & me ramenerez ma santé. Helas! que si eussiez esté tousiours la ou vous estes, & moi où ie suis, & ma fẽme où elle est, que ie n'eusse pas esté maintenãt du nõbre des chanteurs de complainte. Et quoy, dit le sieur Florent) auez vous martel en teste? Estimez vo⁹, que ma cousine vostre femme s'oublie de tant, que vous enrooler auec les confreres de la Lune? Ostez ceste opiniõ de vostre ceruelle: elle vo⁹ mineroit le iugement, & à la parfin vous extaseroit de vostre propre raison. Desia auez tellement chargé ceste cornuë impression, qu'on diroit, qu'au lieu que Circé en trãsforma en pourceaux, que vostre femme vous a metamorpho-

ſé en bouc. Vous en parlez fort à voſtre aiſe, reſpõd le ſieur Marry, & ne ſentez pas où le bas me bleſſe : faut que vous eſtimiez que ie ſoye ladre & que ie ne ſente pas quand on me pique. Ah! que i'ay bien bon beſoin de patiẽce, pour me detrẽper & diſſoudre l'amertume, qui me ſaiſit le cœur. Qu'õ me face tel tort! Reſuez vous, ſieur Marry, mon bon voiſin, ie croy que vous vous perſuadez malade, dict le ſieur de Bel-accueil, monſtrez, que ie vous tienne le poing, vous eſtes eſmeu : ce n'eſt qu'vne ſurſaillie, ce ne ſera rien : Tenez vous gay & ioyeux & me iettez aux pieds ces badinages, qui enchartrent voſtre pauure iugement dans des ialouſies fort obſcures. Si vous ne vous remettez, ie ſerai contraint, & eſtime que la cõpagnie ne m'en de-

sauouera) vo⁹ prier de vous aller ietter dans vn beau lit pour reposer vostre iugement. Nous sommes icy venus pour passer le tẽps & vous voulez engẽdter melancholie. Tant plus le sieur de Bel-accueil poursuiuoit d'autãt s'enfurioit le tourmẽt du sieur Marry vous luy voyez rouiller les yeux en teste, faire des sursaillies les plus estranges du monde, entrecõmencer des propos a demy entrecoupez, sans descouurir le goust de la noix. Ie l'endureray, disoit-il, & vous me viendrẽz faire le beau beau, à d'autres. Ah *Traditor de la carne salata*! Bel accueil, vous ioüez au double, vous auez part au butin. Ie vous cognois il y a plus de 3. iours: vous auez par le passé fait mine me porter affectiõ & ie sçai que vous me vendez, ie ne vous en sçay

point de gré, vous estes du grand party: Innocẽt en sache, & vous tenez le sac, qui est le plus hõme de bien de vous deux? Messieurs, dit Bel accueil à la compagnie, ie vous prie auoir pitié de ce pauure, moy ie m'en vais vn peu escarter, de peur de le faire entrer en frenesie plus auant. C'est vn homme, duquel ie n'eusse iamais pẽsé, qu'il eust esté si mal pensant qu'il est. Mais qu'est-ce qu'il veut dire? Il me voudroit faire macquereau du sieur Innocent: il me fait vn bel honneur: i'aymerois mieux que luy & sa femme fussent ou ie dirois, que d'auoir seruy à tel maquignonnage. Que si ie ne considerois, qu'il n'est pas maintenant maistre de son iugement, asseurez vous, que ie luy ferois bien desdire & mascher ce qu'il a trop temeraire-

mẽt auãcé. Nõ, dit le ſieur Theo-
de, il ne faut pas maintenant s'a-
muſer à le contrarier il ſera beau-
coup mieux ſeant de guerir la
melancolie du ſieur Marry, à ſça-
uoir s'il y a moyẽ de luy arracher
de la ceruelle la peruerſe & ſini-
ſtre humeur, qui luy auroit de
telle façon caracteriſé ſon pietre,
chetif & miſerable cerueau. L'a-
uis du ſieur Theode fut trouué
le meilleur du monde, & pour-
tant on le delegua, pour porter
parole au ſieur Marry: ce qu'il ac-
cepta aſſez volontiers, & le vous
vint aborder de telle façon. Vous
ſçauez que tous ceux qui ſont ici,
vous ſont amis, & de moi ie m'o-
ſe vanter ne leur deuoir riẽ pour
la bien-vueillance, dont ie vous
affectionne. A mon grand regret
ie vois, que vous vous tourmen-
tez à credit, ſi m'aimez ou croyez

que ie vous aime, declarez moy familierement l'occasion de vostre mescontentemẽt: à tout il y a remede fors qu'à la mort. Tenez, dit le sieur Marry, tirant de son sein vne fueille de papier, voila ma maladie, voila dont ie me plains: si vous m'estes tant affectionné, que vous criez, si vous estes bon medecin, donnez allegement à mon mal. Or voici que cõtenoit ce Cartel: le sieur Marri est courroucé, fasché & desplaisant de ce qu'il a apperceu, que sa femme prestoit à ceux, qui ne luy estoient nõmez par luy *&c.* N'y a il que cela, dit le sieur Theode? ce n'est rien, vous estes debout: Ie ferai tout au rebours des autres Medecins, lesquels, quand bien est dit, n'entendent que le haut Allemand en ces maladies. Ie presuppose, que vostre

plainte soit veritable, mais ie vous prie de croire, qu elle n'est fondee sur raison & fondement veritable Bien, vous dites que la Dame de vos biens preste, à vostre insceu. La charité donc luy sera interdite, si vous ne le commandez: s'il y auoit vn pauure qui fut à l'huis, & que fussiez à la ville, faudroit il qu'elle l'esconduisit sans luy tendre l'aumosne, ou bien qu'elle le remit à vostre arriuee? Ce sont brides à veaux: car, encores que l'on vous aduouë, que, puis que tenez le rang & le lieu de mary, q̃ deuez auoir la charge & sur-intendãce des affaires, si ne faut-il prendre cela si fort à la lettre, que l'on die, que vostre femme n'osera tourner vn œuf sans vous demãder cõgé. On vous enuoyeroit aussi tost mettre põdre les poules. Vous tour-

nez la charruë auant les bœufs, respond le sieur Marry, nous n'a-uōs pas garde de nous entrecho-quer, vous vous esloignez fort de moy: vous parlez du mesnage, & ie n'y pēse point: tant s'en faut, que ie voudrois qu'elle eut au-mosné la moitié de mon bien, & que iamais elle n'eut tendu son abreuuoir. Quel outrage m'a elle fait, à vostre aduis, il sera dōc dit, qu'en mon escuelle tremperont autres que moy? Suis ie pas hom-me? suis ie pas entier? m'a elle trouué dur à l'esperon? & me plā-ter là: Que ie l'endure, ie n'en fe-rai rien. Si necessité le vous com-māde, dit le sieur Theode, si fau-dra-il, que vous passiez par là. Or parce que l'obeïssāce que rēdriez à necessité seroit forcee, voyōs si vous pouuez tenir la bride si au-stere à vostre femme, qu'elle ne

puisse familiariser & se cõmuniquer auec ceux, qui estãs ses amis ne peuuent faillir qu'ils ne soient les vostres : si elle vous est amie, ceux qui luy sont amis, vous sont aussi amis. Vous m'auez confessé, que vostre femme peut donner l'aumosne de vos biens : si ainsi est, ie conclus, qu'elle peut prester *aquo*: la raisõ est, que nous sommes en plus forts termes de Droict : car vous estes maistre & seigneur des biens de la femme, moyennant que vous n'en abusiez, vous pouuez en disposer à vostre volonté : elle ne sçauroit sans vostre congé & permission les aliener, obliger & dispenser, quoy que ce fut à son aduantage: Mais quant au corps il n'y a Loy à present qui vous en attribuë la seigneurie & maistrise : On ne parle plus de les tuer, frapper ny

battre. Si donques la femme a la libre administratiõ de son corps, l'empescherez vous de se donner du plaisir ? Qu'y perdez vous ? Elle y gaigne, elle reçoit d'vne façon ou d'autre, elle porte vne serrure, ou plusieurs clefs peuuent entrer sans ressort, & vous serez si vilain, que vostre femme ne puisse ioüer des basses marches : quel interest y auez vous? C'est, dit le sieur Marry, que ie veux estre seul, qui trempe mon pain au pot, puis qu'il m'appartient. Race vilaine, dict le sieur Theode, & vous croyez qu'elle soit seule pour vous : Portez dõc le cadenat, autrement en vostre presence vous sentirez qu'õ vous marchera sur le pied. Vostre femme est Damoiselle de bon lieu, & vous la ferez retenuë, recuite, à demy morfonduë, & chipoteuse

par faute de donner passage. Ce sont de belles. Ie vous renuoye à ce que Munster racõte de certaines Dames, les plus grandes & plus estimees entre elles, sont celles qui sõt les plus promptes à accorder la requeste de naturalité, voire que c'est entre elles aussi grãd honneur d'auoir plusieurs personnages, qui releuẽt d'elles, comme par deçà aux Princes & grands seigneurs d'auoir grande suite d'hommes, lesquels par leurs bien-faits & recognoissance ils auront auancé. Il y a plus, qu'entre elles vne Dame seroit tenuë pour vilaine & roturiere, si elle auoit refusé à vn honneste le choc, de mesmes qu'entre nous on tiendroit pour vn mal-habile homme celuy, qui, deffié, n'auroit osé se presenter en plein champ de bataille

Et afin qu'en vn mot ie vous paye d'vne monnoye, que ne pouuez refuser, auec vous iamais ouy parler de ce Philosophe, qui sur la plainte qu'vn autre luy faisoit de la communication & familiarité, que sa femme faisoit, où il trouuoit aussi peu de goust que vous faites aux priuautez & gaillardises de la vostre, respondit qu'il auoit tort de s'en formaliser, attendu qu'encores qu'vne seule Nauire, & vne monture ayent porté plusieurs charges, on ne fera point difficulté de s'en accommoder, non plus que de boire en vn verre de cent ans, moyennant qu'il soit bien net, où plus auront beu. Le chien (comme l'on dit) ne laisse iamais sa langue au plat, encores qu'il l'y trẽpe en lapant. Vous vous e-mãcipez (ce di-ie) vn peu de trop

(sieur Theode) à vostre conte on diroit, que les femmes n'ont qu'à tendre le bissac, voire que si elles ne se tiennent prestes, qu'il y a de la contumace & rebellion. Faites moy vne amitié, maniez vos affaires auec vn peu plus de honnesteté, n'auiez vous point d'autres moyens pour replastrer la jalousie du sieur Marry, si auez preuue en main, ostez luy la cause du mal, apres nous verrons ce qu'on dira sur la guerison de la playe. Ie le veux bien (dit le sieur Theode) car ie m'asseure que celuy qui est soupçonné de planter le may, n'est sujet à l'amende: le pauure homme est innocent, il ne pensa onques à y mettre le doigt. Seulement, à ce que ie puis apprendre.

Le sieur Marry charge son bonnet de groignart, parce qu'il

void que le ſieur Innocent donne des ſalutades, à Madame ſa voiſine, que quelquefois il prend ſes diſnez & ſoupez en leur table, que s'il y a vn bon morceau en ſon logis, il ne le mangera qu'en la compagnie de ces deux perſonnes, qu'apres le repas ils paſſeront deux ou trois heures à ioüer au flus, au i'ay, à la ſequence, à la condemnade, au trou ma Dame, à la clef, à remuer meſnage, & autres tels jeux, qui ne ſont point deffendus: ſi le ſieur Marry treuue, que le ſieur Innocent ait l'œil tendu à la friandiſe, y a-il tant affaire de le prier de ne retourner en ſa maiſon? S'il en auoit ſenty le vent, aſſeurez vous, qu'il ſe garderoit bien de toucher plus au plat en la preſence de ce ſieur Marry. Il penſe faire pour le mieux, & il en a du reproche,

Mais, vous ne dites pas, dit le sieur Florent, qu'il y a des œillades, qui parmy le disner & souper se iettent si viuement, que le pauure mary en demeure tout esberlué, qu'il y a des semonces aux bonnes graces, si trespriuees qu'au trauers du verre on recognoit assez, que chat veut à dire minō, que le sieur Innocent entrāt à table, à ses mules nettes, & à l'issuë les a toutes crottees, ce sōt assignations qui se donnent à vn bon entendeur ne faut que trois oublies, qu'au jeu sieur Innocent & ma cousine font si souuent le pasté, & finalement pour abbreger, que d'entree (ie ne craindray de le dire icy, ce ne sont qu'amis) outre & au pardessus l'expresse prohibition que mon cousin auoit fait, elle alla auec le sieur Innocent en vn certain bal, ou

ou balet, où on tient qu'elle fut secoüee, par qui, deuinez le. Ah! (dit Bel-accueil) prenez garde à ce que vous dites (sieur Florent) gardez l'honneur des Dames: vous poussez bien auant & faites tort à plusieurs Dames & Damoyselles, qui, pour se trouuer au bal, ne dansent pas la danse du loup. Ie ne fais point vne generalité, dit le sieur Florent, mais si mõ conseil estoit receu, iamais femme, qui veut conseruer son honneur, ne se trouueroit en ces belles dansailleries.

O les beaux tours qui s'y font! Et quant à elle, mõ cousin maintesfois la tançoit de ce qu'il n'y auoit bal, auquel le sieur Innocent ne la mena, puis qu'il luy auoit defendu cestuy-cy, elle auoit bien peu de respect à l'honneur, & aux commandemens de

son mary, si elle ne faisoit trefues pour vn iour, mais le mot estoit donné & l'assignation du choc asseuree. Elle dansa le branle, & n'en faut point douter: car mon cousin apprit par ses espies, que le sieur Innocent, apres qu'il luy eut fait danser vne gaillarde & vn branle de Poictou, la tira de la sale, & la mena en vne petite chambre escartee, regardant sur le jardin, où ils furent tous deux plus d'heure & demie seuls, à quoy faire? ie le vous demande. Ie sçay bien (dit Belaccueil) que sa Damoiselle les suiuit, & entra auec eux en la chambre. Voulez vous dire que elle leur seruit de maquerelle? Nenny, respondit le sieur Florent, on l'en garda bien: car comme ils furẽt là eux deux, ma cousine enuoya demander vn linge

pour s'essuyer: la pauure Damoiselle descend, à peine fut elle au pied des marches, qu'on vous la troussa & luy donna on deux ou trois charges si viues, qu'elle eut bien encores voulu auoir la quatriesme. Cependant laissez faire à sieur Innocent s'il perdit l'ocasion. Et apres vous direz, que mõ cousin est jaloux à tort. Vous me contez là vn traict (dit Bel-accueil) duquel ie n'auois pas encores ouy parler, & lequel ie fais grande difficulté de croire: toutesfois, comme il n'est pas impossible, qu'il ne soit ainsi aduenu ne mettez qu'à moitié, ie vous confesse cecy, si elle s'estoit de tant abusee, elle auroit rendu bille pareille au sieur Marry: car ie sçai biẽ que la pauure femme y a plus de deux ans & demy est martyrisee

d'vne extreme jalousie, pour le sale train que le sieur Marry mene auec la fille du Pellican. Ie l'ay veu autresfois en tel acces, que si ie ne l'eusse preuenu elle estoit en termes de faire vn coup de sa main. Elle ne seroit pas la premiere, dit le sieur Theode, qui en tel fait auroit vsé de voye de fait & main-mise. La force de ceste passion est telle, qu'elle nous fait oublier nous mesmes des qu'elle a peu mordre sur nous : c'est comme la rache, elle croist sans cesse, & faict faire d'estranges coups. Polyxo, ou Polyxene, fẽme de Tlepolemus, fit pẽdre à vn arbre Helene, veufue de Menelaus, pour la trop libre communication qui estoit, à son aduis, entre elle & son Tlepolemus. Les Dames Thessaliennes ne sacmenterent pour

autre occasiõ, la courtisane Laïs, sinon pource que Pausanias, qui estoit de leur païs, s'appriuoisoit auec elle. Laodice, femme d'Antiochus Roy de Syrie, au raport de sainct Hierosme sur Daniel, chapitre vnziesme, fit tuer Berenicé, la sœur de Ptolomee: & son fils, puis elle mesme s'empoisonna, de despit & rage qu'elle auoit, qu'Antiochus s'accointoit d'elle.

Alexandre de Phera fut mis à mort par sa femme, Thebe pour l'opinion qu'elle prit, qu'il familiarisoit auec d'autres. Demetrius, fils du Roy Antigonus, fut massacré par le commandement d'Arsinoë sa femme, qui portoit fort mal en gré de ce qu'il se ioignoit à sa belle mere Berenice. La jalousie que Cleopatra eut sur Rhodogune, sœur du Roy

Phraas, causa la mort de Demetrius Nicanor. L'adultere de Clitennestre auec Ægystus, & la mort d'Agemenon, n'eussent esté pratiquez si ce pauure Prince n'eust trop courtisé sa Briseis.

I'ai leu autresfois de la femme d'vn certain vilageois, qu'elle prit tel regret à l'encontre de son mari, qui ne se contentant de l'ordinaire de sa maison, prenoit parti auec d'autres, que de despit elle prit tous les papiers, hardes, & meubles de son mari, les ietta dans le grenier, où apres elle mit le feu: & non contente de telle reparatiõ, elle s'encheuestra d'vn licol, & vn seul petit enfant qu'elle auoit, puis se ietta en ceste façon, & traina auec soi son enfant dedans vn puits. Le piteux carnage que firent les Dames de Stalimene sur la race des masles,

n'eſt imputé à autre occaſion par le Rhodien Apollonius & ceux qui ont touché vne ſi piteuſe boucherie, ſinon parce que les maris s'accrochoient auec leurs captiues. Et les hommes, dit le ſieur Florẽt, ne ſçauent-ils point que c'eſt de ceſte maladie? Si font & pleuſt a Dieu, dit Bel-accueil, qu'on ne leur en donnaſt point d'occaſion. Quelquesfois eux-meſmes ſe le fantaſient, ſi biẽ que la premiere volee de mouches, qui vole deuant leurs yeux ils ſe perſuadent, que voila leur femmes croquees, que leurs eſtables ſont arreſtees pour y heberger les courtaux eſtrangers. I'en ay vne liſte de trois mil, qui ou ſe ſont meffaict à eux meſmes, ou ont faict mourir leurs femmes, ou ont commis mile indignitez. I'ai les tenans & aboutiſſans, ie les

pourrois designer : mais ie crains parce, q̃ ce sont des exẽples frais, que lon ne me ietta quelque chat aux jambes, si i'esuentois ce qui n'est pas propre à estre encores descouuert : Il vaut mieux, que, reseruant ce que i'en ay aux premiers grands iours, qui se pourront tenir, ie vous face le conte de ceste gentile & gaillarde Dame Romaine Iustine, laquelle estant doüee d'vne parfaicte & exquise beauté, fut donnee à femme à vn ieune homme de la ville fort riche : mais c'estoit tout, car au reste ce n'estoit qu'vn bemus, vn lourdaut, & le plus grand sot de sa parroisse, si estoit il toutesfois si tres-assotté de ceste ieune Dame, qu'il estoit à demy depassionné, lors qu'il la perdoit de veuë : prit vne telle impression, que comme elle se pãchoit pour

detacher son soulier, sa beauté l'esblouit de telle façon, que se sentant surpris d'elle, soudain il iugea qu'il estoit impossible, qu'vn autre peut contempler ses beaux & riches traits qu'il n'employa & verd, & sec, pour en auoir ioüissance de fureur s'eslança sur la doucette,& la tua Voila, dit le Sieur Innocent, le faict du Sieur Marry, il se fait accroire, que ie suis plus Diable que ie ne suis noir,& si iamais ie ne me mis en effort d'attenter rien sur ces marches. En ce ie recognois que sa féme est beaucoup plus chargée que luy, ie dis de plomb en la ceruelle. Ie sçay bien, qu'il luy fait tort. Vous n'en serez pas creu, dit le Sieur Florent, maintenant n'est pas question qu'entriez en vos preuues iustificatiues, attendez si vous y serez

admis. Or, le ſieur Bel-accueil, i'ay bien pris ce qu'auez dict touchant ceſte iuſtice, d'où ie ſens bien, que voulez dire, que les hommes ſont trop prompts à receuoir ces jalouſies impreſſions meſmes voulez aucunement excuſer l'indiſcretion des femmes, qui pour n'auoir le iugement auſſi raſſis cõme les hommes, ſe laiſſent mener au gré de ces paſſions. Ie vous recognoiſtray, que la prudence eſt plus grande aux hõmes, que aux fẽmes: mais puis que l'iniure eſt faite à l'homme & nõ à la femme, lors qu'il eſt queſtion de ce broüillis infuſé, on ne doit trouuer eſtrange, ſi les hommes chargent martel in teſte au contraire (dict le ſieur Theode) ie ſouſtiẽs que le principal outrage s'addreſſe à la fẽme, laquelle a iuſte ocaſiõ de ſe plaindre. A vo-

ſtre aduis, ſi ceſte fẽme que tenez en voſtre logis pour nourrir voſtre enfant, ſieur Bel-accueil, bailloit à tetter à cinq ou ſix enfans n'auriez vous pas plus d'occaſiõ de vous facher contre elle, qu'elle n'auroit contre deux autres bõnes nourrices, qui ſeroiẽt ſaines & biẽ nettes, leſquelles tẽdroient leurs mãmelles pour allaiter voſtre enfãt: toute la plainte de la nourrice ſeroit que par faute d'eſtre tiree, ſes mãmelles luy feroient mal: en vn beſoin ce ſeroit à elle à ſe ſuccer le bout ou ſe faire alaiter par vn autre enfãt. Le mary allant en dõmage, il fait tort à ſa femme, laquelle perd autant de ſon reuenu, tout ainſi que le vachier, quand vn autre que luy prend la traite de ſa vache. Et s'il y a plus, que quand on a bien eſgouté le cornet, il

n'y demeure pas souuent de l'en-
cre: ce n'est pas comme les tetins
des femmes, qui ont plus de laict
tant plus on les tire. Pourquoy
donc se plaindra le mary lors que
sa femme, sentant que son ordi-
naire ne suffit pas pour son train
en prendra où elle pourra'il y en
a encores assez pour luy : Les
femmes ne sont pas comme pe-
tis enfans, elles ne se saoulent pas
de cela si tost : elles sont comme
les moyneaux, elles veulent a-
uoir tousiours la becquée. Puis
donc que le mary n'y perd rien,
qu'au contraire la femme y perd,
ie conclus, que le tort regarde la
femme & non le mary. Sieur
Theode vous estes, di-ie alors,
vn grand Philosophe, & foüillez
bien exactemẽt les affaires, mais
vous ne cõsiderez pas, que nous
sommes bien aises d'estre seruis

honneftement, & ne voudrions
eftre de ces gauoches, qui boirõt
apres vn ladre, & tremperont
leur pain en toutes faulfes. Le
cœur me furbõdiroit: fi ie voyois
que ma femme me laiffaft prendre
du caillé autre que celuy de
noftre meftairie. Voyez la guerre
des mafles contre les femelles,
là vous apprendrez, que le mary
peut accufer d'adultere fa femme,
& ce feulement, parce que
l'iniure, qui eft en ceft endroit
faite au mariage, regarde fur tout
le mary, & non la femme, attendu
que le mary eft le chef. C'eft
là où il faut regarder, fans s'amufer
à ces brouilleries qu'auez remué
vn peu trop librement: ne
penfez pourtant que ie vueille
tenir le party de ces grands eftalõs,
qui ne font iamais faouls, s'ils
n'õt pris lipee à l'extraordinaire,

mais au pis, encores le mary doit estre plus offensé que la femme: En vn mot ie le vous feray cognoistre. On a accoustumé d'appeller ces Messieurs, qui par le moyen de la prodigalité de leurs femmes, ont des supposts & lieutenans de couche, Cornards, parens de Moyse, *&c.* On sçait bien, que lon porte les cornes à la teste, les bœufs, les moutons, les boucs, les cheures, la licorne, les cerfs, le Rhinoceros, & autres bestes cornuës ne portent les cornes ailleurs qu'en la teste. Messieurs les gens d'Eglise, & de Iustice ne portent le bonnet à quatre cornes que sur la teste: voire, que pource les femmes sont forcloses de commander & en l'Eglise, & en Iustice, parce que, n'ayans le pouuoir de porter le bonnet cornu, il

faudroit chausser l'habit des Ecclesiastiques, & des Iusticiers. Si ainsi est, que ceux, qui reçoiuent escorne en leur mariage, sont appellez Cornards, & que les cornes ne se portent qu'à la teste, ie conclus, que les femmes ne peuuent estre cornardees. Ma preuue prẽd pied sur ce que l'on ne me peut nier, que l'homme ne soit chef de la femme: elle n'a point donc de chef que celuy de son mary, & partant toutes les cornes qu'elle pourroit charger s'encorneroient tousiours sur la corne gauche du chef cornu de son mari: d'où vous voyez, quãd il y auroit lieu de cornardise, lors que le mari ioüe à la corniche en parterre estrãge, q̃ tousjours les cornes viendroient battre sur le mary. Hé Messieurs! (dict le sieur Theode) quittons

ces cornes, en vn besoin on en feroit des cornets: & voyons, si l'obeïssance, que la femme doit au mary, l'oblige à supporter les sursaillies qu'il pourroit faire.

Voicy le conseil, qui fut donné à vne bonne Dame, qui estoit si viuement frappee de belle fine jalousie, qu'elle en sechoit sur les pieds: on luy conseille de feindre, dissimuler, faire la borgne & passer par dessus, attendu que le deuoir de la femme n'est pas d'espier, & contrerooller les actions & deportements de son mary: car au lieu qu'elle n'est prise que pour le soulas & proffit d'iceluy, si elle s'y fourre plus auant qu'elle ne deuroit, elle le gehennera, & bourrelera, voire que par sa folie, elle le poussera à faire & redoubler vn autre folie.

Si elle monstre qu'elle peut en sçauoir quelque chose, elle le pourra enhardir à faire à descouuert ce, où il n'eut voulu s'hazarder qu'en cachette. Y a il tant affaire à auoir vn peu de patience? A la longue la violente poursuite du mary pourra s'amortir : & peut estre, qu'apres auoir couru long temps, la necessité le contraindra de prendre arrest & haleine chez soy, mesmes si les doux attraits de sa femme le redressent en sa droite voye. Il fasche fort certainement à vne fẽme, de voir qu'vne putain vienne humer ce qui luy appartient de droit : s'il y auoit moyẽ de preuenir, ie trouueroy que telle preuention seroit tresbõne, mais de penser rõpre l'anguille au genoüil, mesmes d'opposer la caboche feminine à la

force virile, c'est se vouloir casser la teste contre la muraille. Et afin que vous ne pensiez, que ie vous vueille persuader vne chose nou.uelle, & qui iamais n'ait esté pratiquee, n'auez vous iamais ouy parler de Sarra, femme d'Abraham, d'Æmilie, femme de Scipiõ l'Africain, & de Stratonique, femme du Roy Deiotare? Sarra donna à Abrahã sa chãbriere Egyptienne, nommee Agar, afin qu'il entrast à elle, & eut lignee d'elle. De mesmes Rachel fit entrer Iacob à sa chambriere Bela, de laquelle il eut deux fils, à sçauoir Dan, & Nephtali : comme aussi Lea à la sienne, nommee Zelpha, de laquelle il eut aussi deux fils, à sçauoir Gad, & Azer. Æmilie, sçachant que son mary Scipion familiarisoit auec vne sienne esclaue, n'en fit point plus

mauuais traitement à ceſte eſclaue : au contraire, apres la mort de Scipion : elle affranchit ceſte eſclaue, & la maria fort richemēt. Stratonique ſe voyant deſnuée d'enfans, conſeilla à Deiotare ſon mary de s'accoſter de la premiere qui luy agreéroit, de laquelle il peut auoir lignee, Et comme elle vit, qu'il n'en tenoit conte, elle meſme luy pratiqua vne fort belle fille nommee Electre, de laquelle il eut de beaux enfans, leſquels depuis elle cherit, comme les ſiens propres.

Que fit Olimpias, femme de Philippes Roy de Macedone à ceſte ieune fille, qui eſtoit fort priuemēt familiariſee par le Roy? du cōmencement elle auoit deliberé luy iouer vn mauuais tour parce que le bruit eſtoit, que par Philtres amoureux elle auoit ga-

gné l'amour de Philippes : mais des qu'elle l'eut veu & cõtẽplé la beauté de ses traits, elle la renuoya saine & sauue, luy disãt: On t'auoit calõnié, maintenãt i'apperçois que ce n'est que nature, qui a en-amouré le Roy de ta beauté. Vous parlez comme Dieu, respond Bel-accueil, mais il vous semble, que nous auons affaire à des creatures, qui se moulent ainsi qu'on fait la cire.

On parle du corbeau blanc, & du Cygne noir, i'estime qu'on en trouuera auiourd'huy aussi tost que de femmes, lesquelles se commandent de ceste façon que vous auez enuie. Nicostrate n'y peut estre pliee, & vous voulez qu'auiourd'huy les femmes perdent la veuë à credit, qu'elles se feignent entachees de ladrerie, pour ne sentir lors

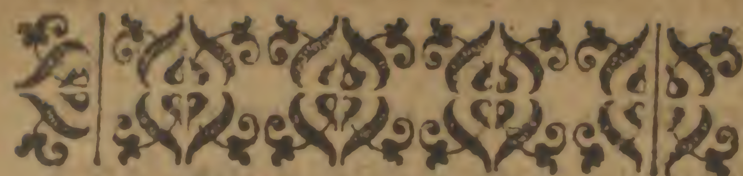
qu'on leur vient à donner atta-
che. Que voudriez vous donc, dit le sieur Florẽt, qu'on fit pour retrẽcher du tout la jalousie : car de ma part ie treuue, qu'elle a pris racine si auant, que les cornes ne sont point plus auãt dans la teste d'vn bœuf, qu'est la jalousie encornee dans le chef de la pluspart des mariez, de sorte que si Rabelais ne s'est mespris lors qu'il a dit, que la Cornardise est vn appendix de mariage, on peut asseurer, que la Ialousie luy est concomitante, antecedante & suiuante, dont sourdẽt plusieurs rixes, querelles, groins & dissipations aux mesnages. Seigneur Theode, ie sçay que vous pouuez nous releuer de peine, s'il vous plaist vo⁹ nous esclaircirez à tous de ceste cõpagnie, la difficulté que ie me fais entendre

nous estre commune, parce que ie vous vois tous parler autant comme des poissons. Ie le veux bien, respond le sieur Theode, faut donc que vous sçachiez, que du temps des Apostret, Nicolas, celuy qui fut l'vn des sept Diacres, qui auoient esté ordonnez auec Estienne, pour subuenir aux necessitez des pauures, ayant espousé vne femme doüee d'vne tres-rare & singuliere beauté, en chargea ialousie si auant, qu'il en fut repris fort aigrement, pour la deffiance qu'il auoit de la chasteté de ceste Dame. Pour se penser garentir de cet opprobre, il print sa femme, la produisit au milieu, afin qu'il fut loisible à vn chacun d'accomplir auec elle ce qui n'est point denié au mary. Ce remede fut treuué de si bonne grace par aucuns, que la com-

munion & pesle-mesange des femmes a esté pour article principal de l'heresie des Nicolaïtes. De ma part ie deteste toutes heresies, & serois tres marry de ramener en ieu ce qui de soy est sale & deshonneste, & d'ailleurs a esté reprouué & condamné en des Conciles. Que si ma voix pouuoit auoir credit en chapitre, voicy que ie voudrois ordonner, pour preuenir & retrancher la Ialousie: Premierement, que lon assortit les mariages de partis conuenables, en sorte qu'à vn vieillard on ne dônast du ieune bois, qu'on ne se ruast point tant sur les belles, pour delaisser les laides, lesquelles sôt moins soupçônees d'ëtrer en côference & rapport que les autres. En apres, que les maris donnassent ordre, que leurs fem.

mes eussét ce qui leur fait besoin, car pour auoir dequoy acheter vn garderobe, sera à craindre qu'elles ne mettent en hypotheque leur deuant. Toutesfois ie ne conseille aux maris de les tenir trop somptueuses & bombãtes, cela leur donne entree auec des muguets, qui ne demandent que l'auant-Iuin pour planter le May. Finalement qu'ils soient par ensemble courtois, doux & gracieux, qu'ils fuyent les noises & les riottes, c'est la planche de cornardise. Súr tout, qu'ils se mettent le moins en arrerages des redeuances naturelles qu'il leur sera possible. Par la frequence de l'entrechoc la femme se rẽd proprietaresse des coulans qui luy sont acquis. Prenant tout le iour ce qui est venu, le mary ne luy sçauroit faire tort: car si elle co-

gnoit, que sa traite se face soixãte & dix fois à l Herculienne, & qu'elle tende sa guide autant de fois, qu'elle reçoiue l'esgout, il ne faut pas qu'elle ait opinion qu'il aille ailleurs s'efforcer, où on ne le tiendroit que pour Messer Coigne-festu. Le mary aussi, en visitant souuent l'heberge de l'vn de ses principaux courtaux, à la piste pourra recognoistre, s'il y aura ou entree pour quelque autre, ou bien si le logis sera esté si mal couuert, que par quelque fente la pluye everglassee aura pris cours. En apres, s'il arrouse souuent son iardin, n'est pas à presumer, que sa femme le vueille noyer, couurir & surbaigner des eaux. Le sieur Marry tenez ces Maximes, obseruez les, sur tout, n'oubliez le picotin auant que partir du giste, si vous tombez en



DE L'INEGALITE' DE L'AAGE DES MARIEZ.

Si vn vieillard doit prendre vne ieune fille : ou vne vieille rechercher vn ieune homme.

VII. MATINEE.

IE ne sçay quel ver a piqué la ceruelle de nostre Philosophe, sieur Libabanius, que sur ses vieux iours ce bon homme soit tellement eschauffé de l'amour, qu'il porte à Madamoiselle Elizabeth, qu'il en court les ruës, & si on ne la luy donne il enragera. Ah! bon

ialousie, & que par effect ayez occasion de la vous imprimer, asseurez vous, que vous serez monté sur vne meschante rosse, & à laquelle ie ne me voudrois autant fier que vous feriez à ce qui vous donne ces gentils tintoüins.

Dieu! il auoit paſſé vn ſi bel aage auec vne telle reputatió & maintenant qu'il ſoit ainſi embabouiné des folaſtreries Cupidiques, cela me creue le cœur: quand i'y penſe, i'offenſe Dieu, ie deſire ma mort. Non, va dire le ſieur Libanius, vous perdez voſtre temps, c'eſt vne choſe, qu'il faut qui paſſe, & quand vous auriez employé verd & ſec, vous ne l'en ſçauriez diſſuader & diuertir le cours de la celeſte deſtinee. Or i'eſtime que vous tenez, que les Aſtres preédominent, ſur tout pour ceſte affection amoureuſe. Si vous regardez à l'horoſcope de ce bō perſonnage, vous trouuerez qu'au moment de ſa naiſſance la Lune eſtoit arreſtee ſur l'vn des quarts, qui eſt, ainſi qu'a remarqué Ptolomee Alexādrin, vn teſmoignage tout aſſeuré,

qu'il deuoit estre marié fort ieune, & que tout croulant de vieillesse il auroit du ieune bois. Si la Lune eust esté au declin sur l'vne des Occidenteles, il eust esté marié sur le tard à vne vieille. Si Saturne eust esté au Mouton, encores eussiez eu pis: il eust eu vne vefue, ou vne putain, ou en vn mot la reste d'vn autre. Encores estes vous bien heureux de ce qu'il tend à vne hõneste Damoiselle. Laquelle aussi ne pouuoit fuir, qu'elle ne tombast entre les bras d'vn viellard. Vous sçauez, au moins ie le vous apprens, que lors qu'elle nasquit, le Soleil en sa figure estoit sur l'vne des deux quartes Orienteles, voire, quand il eust tiré sur l'vne des deux Occidenteles, tousiours elle estoit menacee de ce qu'il faut qu'il luy aduienne, à sçauoir que la pre-

micreſleur de ſa ieuneſſe ſoit liee d un poil gris & chenu. Et pource Iulius Firmicus dit, qu il y a des ieunes femmes, leſquelles ſont tellement commandees par les Aſtres, qu'elles aiment mieux s'accointer des vieillards que des ieunes. Et ainſi vous concluez, ſieur Fulgence, à la Genethliaque, encores que vous teniez formellement, que les Aſtres ne nous predominẽt *Sapiẽs dominabitur aſtris.* Ie pourrois, ſieur Libanius, vous monſtrer du contraire, mais cela eſtendroit ce Diſcours en trop grande longueur, Les mariages ſons faits aux Cieux, cela eſt vne parole ſacree, ie vous monſtre ce qui eſt porté par le regiſtre Celeſte, & vous ne le voulez croire: à l'eſpreuue vous apprendrez que ie ne vous dis choſe laquelle ne ſoit

tresueritable. Il n'ē faut pas venir là, dit le sieur Libanius, & le perdriez tout quitte : voire qu'on vousmōstrera aussi tost au doigt, cōme celuy qui maquignonneroit les enjolemēs de nos Genetliaques & Matagraboliseurs : Ie vous recōmāde au Cartel de Iaques Molan cōtre les Iudiciaires. De ma part ie vous diray, cōme telle est la verité, qu'onques ie ne me suis pleu à ces fadaises de l'Astrologie Iudiciaire, qui pour la pluspart ne sont que bourdes, & desirerois, que plusieurs qui viuēt parmy nous n'en fissent non plus d'estat que moy. Vous auez les Discours de Pic de la Mirandole, qui rabatent cōme il appartient, tels enioleurs : si faut-il, que puis que vous estes si curieux des natiuitez, que ie parle à vous pour vous enuoyer à l'escole du

Philosophe Phauorin lequel, selon que rapporte Aulu-Gelle, tenoit tel lãgage à ceux qui croyẽt à ce qu'ils entendoient Arioler, Astrologiser & Mathematiser. Gardez vous de vous fier aux Astrologues, en sorte quece soit: car encores qu'ils dient vray, ce qu'ils vous diront, sera bon ou mauuais pour vous: estant bon, ou c'est verité ou mensonge: si c'est verité, vous receuez double dommageà le sçauoir: car en premier lieu, vous estes en peine de desirer que ce bien aduiẽne bien tost, il ennuie tant à qui attend. En apres vn bin a venir, dont nous sommes aduertis, est estimé tousiours moindre: de sorte que nous n'en receuons si grand plaisir qu'autrement. Si c'est mensonge, vous attendrez en vain le bien, qui vous est promis par l'Astrologue,

ſtrologue, car il ne vous aduiendra pas. Que ſi ce que l'Aſtrologue predit eſt mauuais pour vo⁹, eſtant mauuais & aſſeuré, qu'elle plus grande diſgrace pourroit vous aduenir, que d'eſtre abbreuué d'vn mal heur que vous deuez receuoir, ſans qu'il ſoit en vous le pouuoir éuiter? Si c'eſt menſonge, qu'a on que faire d'attriſter vne perſonne d'vn mal-heur, qui ne luy doit aduenir? Et par ainſi, en ſorte que ce ſoit, toutes vos faliboudes Aſtrologiques ſont ſottes inutiles & incommodes. Quittez, diſ-je, Meſſieurs ces fantaiſies Iudiciaires, qui au fort ne vous pourroient que ronger la ceruelle & n'eſclairciroient point la reſolution, qui depend de ce que vous deuez deduire ſur le propos encõmencé. Entrez donc au fonds

& me mõstrez, que l'alliãce d'vn vieillard auec vne ieune piece est impertinent & hors de propos, ou qu'il est bien seant. C'est bien dit, va dire le sieur Fulgence, ie commenceray pour vous apprẽdre, qu'à tres iuste occasion ie me plains de ce que nostre bõ homme de Messer Maximilian a encores enuie de se raieunir, ie ne me veux point moquer de luy: mais si c'estoit vn autre, ie ne lui macherois point ses veritez.

Ceux qui ont fait telles demarches qu'il veut faire, ont esté decriez, cõme la vieille monnoye: l'occasion est, qu'ils vouloiẽt marier le feu auec l'eau, le taciturne, pẽsif, groignard, ridé, froidemẽt sec & grison Saturne auec Venus Royne de tous plaisirs, resioüissances & contentements: suiuie d'vne beauté, d'vne verdeur, du

Printemps, de la ieunesse, du ris, du passetemps, de la volupté, du ieu & de toute gaillardise. Comme si, ainsi que le Platonicien Proclus a tres-bien remarqué, on ne deuoit regler l'ordre du petit monde à la cadence du rond Celeste. La vieillesse prend pour patrõ & deuise le chagrin & pesant Saturne, tellement ennemy de la generation, que l'on nous fait entendre, qu'il couppa à tout vne faucille les genitoires au Ciel son pere. Vous parlez contre vous mesmes, respõd le sieur Libanius, car encore qu'ainsi seroit que Saturne auroit trenché les genitoires à sõ pere, cela ne le rẽd aduersaire de la generation. Elles engẽdrerent la Deesse d'Amours. Et alors que Saturne fit ce gẽtil trait, il ne deuoit estre si aagé, car depuis eut Iupiter, Iuno, Neptune &

Pluton. Mais que direz vous à
celuy qui porte meſme nom que
vous, ſieur Fulgence, lequel en
ſon Mythologique allegoriſe
tout ce myſtere fabuleux à la
ſoufflerie Chymique. Touſiours
vous me ramenerez au Ciel, au
lieu que i'ay enuie de mettre la
main à la paſte & faire la beſoi-
gne de la maiſon. Si c'eſtoit vne
choſe ſi eſtrãge que d'accoupler
les ieunes aux vieux, Ciceron,
eſtant ſexagenaire, eut il tendu
à Publia, ieune pucelle! Pompee
eſtant ſur l'aage, eut-il pris à fem-
me Cornelia fille de Scipion, la-
quelle eſtoit ieune, fraiſche, druë
& gaillarde. Le Docteur Bulgare
& pluſieurs autres doctes & ſa-
ges perſonnages euſſent ils ſur
le declin de leur aage bãdé à l'at-
telier de Venus? Il n'y a chaſſe
que de vieux chiens. I'ay cogneu

vn des premiers hommes de nostre aage, Cretois, lequel, tout gris qu'il estoit, prit party aux bãdes Cupidiques. Vous cognoissez, & moy aussi, vn Poëte François, qui, tout cassé & brisé d'ans qu'il puisse estre, n'a pourtant voulu ietter sa part aux chiens des passetẽps Cythereens. Ie luy en ay autrefois parlé, & luy dõnay trois ou quatre petits traits de gausserie, il me paya neantmoins de si belle monnoye, que ie prise sa fortune & souhaitte le mesme à tous ses semblables, afin qu'ils puissent comme luy auoir du contant. Où vous plongez vous pauure homme, va dire le sieur Fulgence, ie ne poursuiuray pas la guerre & discord mortel, qu'il y a entre Venus & Saturne, puis que vous Mythologisez à rebours & mettez la

charruë auant les bœufs : mais ie veux vn peu peser la force & authorité de vos exẽples. Vous auez mis en butte Ciceron, comme s'il estoit à loüer de s'estre diuorsé d'auec sa femme Terentia, aupres de laquelle il estoit enuieilli, pour espouser ceste ieune mignóne de Publia. On sçait quelles reproches lui en ont esté faites, & si Anthoine en sceut bien faire son profit à l'encõtre de Ciceron. Pour le repudiement i'ay, dict le sieur Libanius, moyens en main, pour deffendre cest acte, à la desf. charge du bon pere de l'Eloquẽce Latine lequel auoit beaucoup de griefs de mescontentemens à lencontre de Terentia, pource qu'elle n'auoit tenu conte de lui durãt la guerre, de maniere qu'il partit de Rome, sans auoir ce qui lui estoit necessaire, pour s'entre.

tenir hors de sa maison : & encores quãd ce fut au retour, elle ne luy fit deuoir de l'affection qu'vne femme doit à son espoux, ne daigna le visiter à Brindes, là où il s'eiourna long temps : & qui pis est, à sa fille, qui eut bien le cœur de se mettre en chemin, pour faire vn si long voyage, elle ne donna ny suite ny argent, ny compagnie, finalement qu'elle auoit mal mesnagé en son absence, & le reduisit si au petit pied, que, pour se desgager des grandes debtes qui l'oppresseroient, il fut contrainct se ioindre auec ceste ieune Publia. Ie ne forge point ces moyens : Plutarque les nous a cottez en sa vie. Vous le couurez d'vn sac moüillé, dit le sieur Fulgence, il pourra se morfondre? & pour vostre Põpee que direz vous? il ne fit en sa vie cho-

ſe, qui luy tournaſt tant à deshonneur, que de s'eſtre voulu raieunir auec ſa Cornelia. Le bõ homme Bulgare ſe ietta luy meſme le coup de riſee, qui luy donna ſur le nés: car le lendemain de ſes nopces franches ſurannees il ſe mit à lire la Loy *rem nõ nouam, C. de iud.* comme s'il eut voulu trompetter qu'il entroit en vn chemin qui eſtoit frayé par autre que luy. Voſtre Cretois, ie l'ay cogneu familierement; & ſçay qu'il eſtoit homme d'honneur, & qui a beaucoup merité pour la Republique des lettres; quoy qu'aucuns ayent voulu à coups de pierre charpenter ſa renommee, les lettres luy doiuẽt beau. coup: mais s'eſtant trouué ſans femme il ne ceſſa, octogenaire qu'il pouuoit eſtre, d'eſtre en pourchas pour dõner en lieu ou

ſa froideur griſe pouuoit eſtre chaleureuſement hebergee. Il fit vn pas de clerc, & lui meſme l'apprit à ſes deſpens : car, pour beau dragmer ſes drogues infuſiues, il ne ſceut, ſigne, qu'il ſe ſentit decharné, & ſon humeur vitale tarie. I'ay perdu beaucoup, & ne gaigneray rien au nouueau meſnage de noſtre Poëte Limoſin, qui quād il pindariſeroit dix mille fois plus qu'il ne fait, ne me ſçauroit faire accroire, que ſon huile puiſſe eſtre baſtāte pour entretenir la lampe Amoureuſe, comme il a pris en taſche. Il n'eſt plus du calibre d'Hercules, il aura beau ſe ſeruir d'eſchalottes, aſperge ſauuage, ſatyrion, artichaux, ſaffran, mēte, ruë, creſſon, truffes, pigeons, eſcargots & autres tels aiguillons de Venus, il pourra mettre le feu dans la mai-

ſon, & en fin ſera coigne-feſtu. Aſſeurez vous qu'il n'a pas iournee faite, & que quelque bonne mine qu'il face, & qu'on lui face beau ieu, il ſe trouue laſche au choc: Le bon homme a vne migraine qui ne lui donne heure de repos. Voila que c'eſt de ne ſe ioüer à bille pareille: ces vieux regrignez tout roupieux & chaſſieux qu'ils ſont veulent peſcher au plat, & ne peuuent roidir le manche, comment eſtendroient ils les bras? Voila donc les vieillards, dit le ſieur Libanius, qui, à voſtre conte, doiuēt bien ſerrer leur marchandiſe, & ne l'eſtaler, auſſi bien ne la pourront-ils debiter. Vous ne voulez qu'ils ſe mettent en beſongne, comme ſi la vieilleſſe eſtoit contraire & ennemie à la generation de l'hōme. Merueilles, que vous ne

nous conseillez de trasser nos mœurs à la Thracienne : car puis que vous voulez que les vieillards ne nous seruent que d'entrape pour en detraper le monde, les Thraces vous ont tracé le chemin, comment il falloit les traiter inhumainemẽt : ils auoiẽt accoustumé de tuer leurs peres & meres, cassez de vieillesse & de maladie, & puis apres les mãgeoient, afin qu'ils ne seruissent de pasture aux vers, ainsi qu'ils respondirent au Roy de Perse. Vous nous rendez les vieillards innutiles à la generation, si est-ce que ie vous monstreray, qu'ils peuuẽt estre peres. Qu'ainsi soit, le Pape Æneas, Pius, en son Europe, chapitre vingt-cinquiesme nous apprend, que Vladislas Roi de Pologne, eut de sa seconde femme deux fils, à sça-

uoir Vladiſlas & Caſimir, l'vn deſquels eut la Duché de Litua- nie,& l'aiſné,qui eſtoit Vladiſlas, ſucceda au Royaume Polaque, & fut appellé à la Courõne d'Hõ- grie: mais expreſſément eſt re- marqué, que ce Vladiſlas, eſtant nonagenaire, eut ces deux en- fans. Valere le Grand, Solin, & Pline meſmes au ſeptieſme liure de ſon hiſtoire naturelle,ont tres bien remarqué, que Maſiniſſa, Roy de Numidie, ayant paſſé quatre vingts ſix ans, engendra Methymatnus, que Caton le Cenſeur aux quatre-vingts hui- ctieſme an de ſon âge engroſſa la fille de Salonius ſon vaſſal, de la- quelle il eut Catõ,ayeul de celuy d'Vtique: de meſme Cornelia Damoiſelle Romaine de la mai- ſon des Scipiõs, raporta à Lucius Voluſius Saturninus ſon mary

vn fils, qui aussi fut nomme Volusius Saturnius, le pere ayant soixante deux ans passez. Ie n'entreray point en plus ample preuue, d'autant que cela est assez coustumier, & ordinaire entre nous, que des bons vieillards engendrent. Vous ne dites pas (va dire le sieur Fulgence) si on ne leur preste point telle charité, & s'ils n'ont point des seruiteurs du Diable, qui font plus qu'on ne leur commande, & s'emploient en vne besoigne, dont on ne leur sçait point de gré. Ie ne nomme personne. si sçay ie bien qu'il y a en plusieurs paroisses de France trop de millions de bons hõmes. qu'on nomme peres, qui ne burinerent onques l'ouurage, qui leur est atirbué biẽ qu'ils croyent en estre les geniteurs. N'estimez pas qu'à credit ie m'opinia.

ſtre pour ceſte diſpute: Ie voy que les Medecins & Philoſophes naturels, qui ont recherché les cauſes de la ſterilité & incapacité à engendrer tant en l'hõme qu'en la femme, entre autres ont remarqué, que c'eſt ou parce qu'il n'y a plus d'encre au cornet & d'huile en la lampe vitale, ou que les outils ſont recreus & reſtifs.

Ou qu'ils ſont trop vſez par le long exercice
Qu'ils ont fait, en faiſant à leur maiſtre ſeruice:
Ils ſont deſormais las, egreuez, epuiſez,
Ils n'ont plus de pouuoir, de volonté aſſez.

Que s'il faut fureter plus curieuſement les ſecrets de l'accouplemẽt mutel, qui rẽd leurs efforts tant inutiles, & engendre tant de

coups perdus, n'eſt ce pas, que lors que le grand coup ſe dõne, la rencõtre des deux ne ſe peut faire? car l'vn eſt prõpt & haſté, l'autre eſt laſche & pareſſeux, ſi bien que la paſte en attẽdant s'euante, & ſe refroidiſſant perd ſa force generatiue: au rappeau le vieillard eſt ſourd, & n'en veut point manger. Si le rapport n'eſt entre les deux partis, eſtimez vous, que le leuain puiſſe enfler la paſte? Lauez vous hardimẽt les mains, va dire le ſieur Libanius, vous ne pouuez faillir, que ne les ayez engluées & empeſees, vous vous y fourrez iuſques au coude, & ſi ne touchez pas au fonds, car le broüillis que guignez des deux ſemences, ne vient à propos. Cela auroit lieu, s'il n'y auoit que les mariez qui engendraſſent, mais tant de coups, qui ſe donnent

en robe, penſez vous qu'ils ne portent, pource que lon ne demeure accroché long tẽps? moyennant que la poudre ſoit dans le canon, ſi elle eſt bonne elle n'a pas garde qu'lle ne prenne feu. Ioint que (comme tiennẽt nos Naturaliſtes) *virile ſperma ſeptem horis conſiſtit*, s'il y a de la recharge, l'ailiage ſe pourra touſiours faire. Et quant à la diuerſité des ſemences, que n'auez oſé gueres eſuenter, elle eſt fort à mon aduantage. Car ſi ainſi eſt que la ieune femme ſoit en tout temps ſous l'ardeur de la Canicule, ſans doute elle n'auroit pas garde d'ẽgendrer, & ſeroient deux feux qui s'attiſeroiẽt l'vn l'autre: mais quand le mary eſt moderé & attrempé, l'humeur fraiſche qu'il iette dans le fourneau eſt fort propre pour la refraiſchir. La

chaleur eſt certainement neceſſaire à la generation, mais elle ne peut ſuffire ſeule (ie ne parle point du Phœnix) il faut les autres qualitez. Que dites vous pauure homme (reſpond le ſieur Fulgence) ie ne me puis tenir de rire quãd ie vous vois ſyllogiſer ſi cruement. Voila vne ieune effriquee, chaude tout ce qui ſe peut, fretillarde, éueillee, laſciue, & du tout encline à Venus, pour appaiſer la fureur de ſon feu, vous me luy donnez vn vieil reſueur, vn crache en ruelle, vn pauure Diable, qui ne peut qu'à peine bander vne fois le mois, & s'il faut encores tant de bandages, des ceremonies encores plus El- le deſcõfiroit le plus roide qu'on luy pourroit mettre en front: Hercules ne luy montreroit que bien peu, & vous la voudriez

charger d'vn pauure vieillard, qui ne ſe peut luy-meſme remuer, c'eſt bien loin de la ſerrer.

Tout ce que le bon homme pourroit ietter dans la believeuſe, luy monte autant que feroit vn grain de mil en la gorge d'vn aſne, comme vne goutte d'huile au milieu d'vn grand feu, ou cõme vn peu d'humeur, pour eſtácher la chaleur de quelque fieure ardente. Vous parlez, dit le ſieur Libanius, des femmes qui ont perdu toute honneſteté, qui ſe laſſeroient pluſtoſt au meſtier que de s'y aſſouuir: ce ſont gouffres & fondrieres d'impudicité: & ſi encores ie treuue, que celle qui a emporté le pris entre toutes les putains, qui onques furent au monde, n'a point eu ſi à cœur l'accointãce d'vn vieillard. La belle Venus ne s'accoupla-

elle pas auec le bon vieillard Anchiſes, ſur le bord du fleuue Symois, quoy qu'il fut ridé, roupieux, & chaſſieux? & de ceſt accrochement Æneas n'en fut-il pas baſty? Vous ne direz pas, qu'elle fut ſurpriſe, ou qu'elle penſaſt à ce qui n'y eſtoit pas: Elle en faiſoit la leçon aux autres. Ie penſe (dit le ſieur Fulgence) que vous auez peſché ce conte fabuleux hors les courans poëtiques, mais vous ne prenez pas garde, que ce qui la fit plier ſous telle conionction, fut qu'elle auoit receu aduertiſſement par l'Oracle, qu'apres que l'Empire des Troyens ſeroit abbatu, il n'y auroit que ceux de l'eſtoc d'Anchiſes qui commandaſſent, pour preuenir que l'Oracle ne fut à faute & menſonger, comme elle vid Anchiſes fort abbatu de vieilleſſe,

elle voulut forcer Nature mesmes. Ce n'est donc point que les enlancemens grisons luy pleussent, mais parce qu'elle desiroit, que la responce de l'Oracle vint à effect.

Or puis que iusques icy ie vous ay escouté sur les moyens qu'auez voulu employer, pour marier les vieillards auec les ieunes, il faut, que à mon tour ie preuue ma negatiue, & que ie monstre par les incommoditez qui accõpagnent telle inegalité, que ces mariages bigarrez sont de trespauure grace, & encores de plus perilleuse consequence. En ce fait nous auõs affaire à deux parties: est besoin de voir si cest estrange alliage les pourra contẽter, commençons par le mary: Le vous voila logé auec vne ieune pucelle, qui ne demande que ses

plaiſirs, qu'à bondir en ioye & ſe regaillardir. Au lieu d'entendre à la luite Hermaphroditique, ce ſera vn touſſeur, vn cracreur, vn rechigné, qui pour faire mine de vouloir tenir raiſon à ſa creãcie-re, eſſayera de ſe remuer, il ſe tuera, & ſi ne pourra acquiter la dixieſme partie des arrerages ſu-rannez. La femme, voyant vn ſi pauure caualcadour, qui ne ſçau-ra piquer ſa monture, ſe mettra à ſe moquer de luy, & maintesfois luy ioüera vn ſi mauuais party, que le bon homme, pour paſſer ſa melancolie ſera cõtraint d'al-ler ioüer à la corniche.

Il me ſouuient d'vne ieune femme de noſtre païs, qui ayant eſpouſé vn viel bon homme, qui ne pouuoit autre choſe faire que de frapper de la main, le mouſ-ſtar de ſa nouuelle mariée, voyãt

que ceste façon de faire continuoit, ne fut point honteuse luy dire en ceste sorte.

Iean que vous sert de m'auoir prise
Folle sera vostre entreprise,
Et mieux vous la vaudroit quitter
Puis que n'y pouuez resister,
Car ce vous seroit des-honneste
De porter ainsi qu'vne beste
Deux belles cornes sur le front
Ainsi comme les autres ont.

Estant sur l'âge il ne deuroit plus penser qu'à prendre du bon tẽps, & vous le voulez attacher au limon, vous le fairez labourer. Il ne peut, si luy mettez vous en queuë vn terrible resueille-matin Il aura beau estre escorché, si faut-il gagner sa iournee, & ainsi il sera plus miserable que les cheuaux, lesquels s'ils sont blessez en quelque part, foulez ou escorchez ont relais iusqu'à ce qu'ils

ſoiēt gueris. Ce pauure vieillard n'aura toute ſa vie fait que beſoigner, ſes outils en ſeront vſez, & on n'aura pas pitié de luy, ſur ſa vieilleſſe on lui donnera encores vne taſche plus mal aiſee. Que penſez vous faire? vous les enuoyez en poſte en Paradis tant vous luy preſſez ſes maiz. Ie ne parle point de choſe, qui ne ſe puiſſe decider que par le droict, la maiſtreſſe des fols iuſtifiera aſſez mon dire.

Combien de douzaines de miliers meurent tous les ans, pour auoir eſté contraints de s'efforcer au choc? Prenez moy vn forçat qui ſoit bandé & iour & nuict à la chiorme, vous auez le patron de voſtre vieillard. Depuis que lon eſt à la cadene il faut marcher, & n'eſt pas queſtion de dire qu'on eſt mal diſpoſé, ou de

demander ſi on a des bras. Des que la ieune Dame a ſon vieillard, elle ne s'enquiert pas du paſſé, s'il y a moyen où s'il y a fonds, la partie m'eſt deuë (dira elle) il faut qu'elle me ſoit acquitée. Sur la replique du mary, que ſon auoir & ſa puiſſance ne baſtent, pour la rendre contente, elle inſiſte, & faut que le mary, quoy qu'il ne puiſſe preſque ſe remuer qu'il entre au party. Car les lettres de reſpy n'ont point lieu en ceſt endroit. L'authorité du Prince ne peut rien ſur ce droit, que nature a acquis à ceſte femelle. Auez vous iamais veu des veaux pouſſer de leur teſte le ventre de leur mere, luy tirailler ſon pict? Ainſi ceſte mal piteuſe vous eſpraindra le bout de ce pauure vieillard le ſuccera de telle façon qu'il n'y reſtera que ce qu'elle n'aura

n'aura à fine force peu tirer, ou bien luy fera de pareilles reproches.

Il a allumé le feu,
Et puis a quitté le ieu
Ne l'ayant pas ſceu eſteindre,
I'ay occaſion de me plaindre.

Quand donques vous voulez marier, vn vieillard auec vne ieune femme, vous le mettez à la boucherie, vous luy precipitez ſes iours, l'obligez & forcez à faire ce qu'il ne peut C'eſt pourquoy le Tyran Denis, comme ſa mere luy dit, qu'il prit à femme quelqu'vne de ſes ſuietes & cytoyennes, quoy qu'il fut aagé, luy reſpõdit treſ-prudemment, que le Tyran ou Prince pourroit bien rõpre, fauſſer & abolir les loix de la cité, nõ point celles de nature, & que quant à luy, il ſeroit bien marry d'introduire en la Cité vn

tel desordre, ou de permettre que hors le temps on prist des alliances ou il n'y auroit ny plaisir ny amitié mesmes qui demeureroient manques pour la fin des noces. Quelles reproches est-ce qu'on iette à ces pauures vieillards, lesquels, au lieu qu'ils deuroient estre honorez sur le declin de leur aage, sont moquez & monstrez au doigt par celle mesmes, qui les deuroient respecter & reuerer? Vous auez entendu que l'effort & contention qu'ils font au jeu, doiuent leur auancer fort leur iours, ils sont bien hastez par le regret qu'ils ont de se voir desdaignez & mesprisez par leurs femmes: mais le plus grand coup de marteau qu'ils puissent receuoir, c'est qu'enchassez dans ce ieune bois ils sót à tous coups martelez de jalousie: car soit que

leurs femmes, paraduenture, ne leur facent tort, si est-ce que ceste impression est si familiere à ces bonnes gens, que c'est aussi grande merueille de trouuer vn vieillard mary d'vne ieune femme degarny de ceste dragee, que la mer sans eau. Et quand tout est dict, ie trouue qu'ils en ont tres-iuste occasion il recognoissent tres-bien, que les femmes, principalement de ieune calibre, fretillent à la queuë, comme de fait naturellement elles tendent à auoir lignee, ainsi que l'ont remarqué, tant les Iurisconsultes en la Loy *ambiguitates*, C. *de vid.* que les Medecins & Philosophes. Platon en son Timee, & Galien, au sixiesme liure des lieux affect. chapitre 5. escriuent, ce que mesmes le Sage a tenu en ses Prouerbes, que la matrice de

la femme eſt gloutonne & con-
uoiteuſe au poſſible d'engendrer
voire qu'elle eſt en peine & mal-
aiſe iuſques à ce qu'elle ait peu
conceuoir : recognoiſſent qu'il
faut ſouuent arrouſer ce Tempê,
qu'il ne faut eſtre laſche à la be-
ſoigne. Ils ont beau auoir bon-
ne affection, porter de leur bon-
ne & deliberee volonté, cela ne
ſuffit pas, non plus que le jardi-
nier ne ſeroit excuſable, ſi par
faute d'auoir arrouſé ſes fleurs,
l'ardeur du Soleil les auroit fené,
quoy qu'il publia qu'il auoit la
meilleure enuie de bien faire.

Ils ſçauent que les femmes,
pour ſe guerir de leur bobo,
n'eſpargnent choſe qui ſoit,
qu'il n'y a ſi haſardeux pelerina-
ge qu'elles n'entreprennent, que
tout ainſi que le Nauire, ſi le cor-
dage eſt deſtendu, court au gré

de la tourmente : de mesmes la femme, si elle n'est cloüée, va souuent moüiller l'ancre, où le patron du vaisseau ne voudroit pas: bref qu'au peril de leur vie, & de qui leur doit estre le plus cher, elles suppleéront l'incapacité de leurs vieillards: & ce n'est d'auiourd'huy, que ceste maladie dure.

Du temps passé nous lisons que les
Fees,
Feirent changer d'homme en cerf
Actcon
Mais maintenant telle mutation,
S'exerce encor par les Nymphes coif-
fees.

Vn vieillard Gentil hõme Poiteuin, qui ayant passé par là, apres le deceds de sa ieune femme cognoissant le deffaut qu'auoient ceux de son âge à la conionction naturelle, faisant bastir vn beau

logis pour luy ſeruir de principal mãnoir voulut expres, que ſur la maiſtreſſe porte fut grauee en vne table de marbre, en belles & groſſes lettres d'or ceſte inſcription, ſeruant de preceptes aux autres vieillards.

Vieillards qui portez des Lunettes
Ne vous ioignez point aux fillettes,
Car ſous le pretexte d'Amour
Elles vous ioüeront mauuais tour,
Parce qu'il faut en leur ieuneſſe
Autre aliment que la richeſſe
Pour conſeruer leur embonpoint,
Que nous autres nous n'auons point.

L'auarice eſt encor vn meſchant chemin, dont la pluſpart des vieillards ſont ordinairemẽt frapez, ce que les ieunes femmes n'ayment pas beaucoup : comme ie ſçay d'vne à qui ſon vieillard

mary luy reprochoit le mauuais gouuernemẽt de sa gibeciere pecuniaire la menassoit qui vẽdroit tout, & s'en iroit au haut, & au loing, à quoy elle feit response.

Tu me dis que tu t'en iras,
Va t'en que iamais ne te voye?
Quant tout mon bien emporteras
Mon &c. forge monnoye.

Quel creue-cœur est-ce à vn pauure homme d'auoir des lieutenans de couche? La passion est si forte, qu'elle a quelquefois forcé aucuns de se messaire eux mesmes, Sieur Fulgence (va dire le sieur Libanius) traictez vn peu plus doucement les femmes: à vous ouïr, on diroit, qu'incessamment le Canicule loge en leur cartier, il y en a de modestes, chastes, & sages, qui pour mourir, ne voudroient auoir fait chose que bien à point.

Elles ne sont point toutes si saffres, comme vous les depeignez. Si toutes celles, qui sont mariées à de ieunes hommes inhabiles au mestier, & qui n'ont daigné penser de prẽdre des substituts, vous auoient donné sur le nez, asseurez vous que vous l'auriez bien camus. Vous parlez de jalousie, celles là, si elles auoient pris parti auec vn vieillard, auroient encores bien plus d'occasion de supporter l'impuissance vitale de leurs maris. Les autres ne sont point si farrouches, eshontees & abandonneesà leur lubricité, que les remonstrances chenuës de leurs maris, n'eussent au moins le pouuoir de les diuertir de malfaire, & les entretenir à l'execution de leur deuoir.

Vous le prenez fort mal, va dire le sieur Fulgence, ou il est

question d'effect, les paroles ont bien peu d'efficace, &, comme dient les Allemans, ce ne sont les mots qui remplissent la gibeciere, ains ce qu'on fourre dedans: que s'il ne tenoit qu'à cajoler & remonstrer, les vieillards emporteroient les ieunes hommes: la vieillesse a le babil de peculier, celuy est vn gage, duquel elle ne peut estre dessaisie, que perdant le souffle auec la parole. C'est le reproche qu'on fait coustumierement aux vieillards, qu'ils ont du bec assez: mais c'est tout. Il faut qu'à ce propos ie vous face vn conte de deux ieunes frippons: l'vn se plaignoit à son compagnon de ce que quelquesfois les chiens luy faisoient si fort la guerre, qu'ils le mordoient. Nõ, dit l'autre, ie te veux apprendre vne oraison, laquelle

empeſchera que les chiens ne te meffacent, ie l'ay eſprouuee: & à fin que tu me croyes mieux, lors que nous paſſerons deuant des chiens ie la diray, tu verras qu'ils ne nous ſauteront deſſus. Il vous prend vn bon baſton, & comme ils furent aupres de deux gros matins, remuant ſon baſton il vous commence à marmonner ceſte belle oraiſon: les chiens ne s'approcherent aucunemẽt. Cela mit tellement le cœur au ventre à celuy, qui auroit eſté auparauant mordu, qu'il ne ceſſa qu'il ne la ſceut par cœur. Vn iour comme il repaſſoit ſeul deuant ces chiens, il commence à cracher ſes gros mots d'exorciſme, mais les chiens n'en tindrent pas grand conte, ils eſtoient Normands, & l'oraiſon eſtoit Latine, ils ſe ruent ſur ce pauure diable

de charmeur, le vous pelaudent & houspillent de si honneste façon, que ses habits estoient tout déchirez, & luy dété en plusieurs parts. Il n'eut pas retrouué son compagnon, qu'auec vne infinité de plaintes, il s'en va luy cõter sa miserable fortune. Tu n'as pas dict l'oraison, va dire l'autre, si ay, respond-il, plus de dix fois, mais au diable si ces chiēs ne s'acharnoient de tant plus sur moy. Ie sçay bien d'où vient toute la faute, dict le Docteur du charme, ie gageray que tu n'auois verge ny baston: non (respond-il.) Apprens donc (dict l'autre) que vne autrefois si tu te trouues en tel hazard, qu'il faut dire l'oraisõ: mais au bout, faut auoir le bastõ, qui en vn besoin seruira pour rabattre leur colere. De mesmes les remonstrances ont beau

trotter par compagnie, si vous n'auez dequoy r'appaiser la fureur des femmes, elles tiennent autant de conte de vos paroles que firent les chiens de ceste oraison. La liaison du mary auec la femme ne tẽd pas à ce que lon deuise ensemblement, le but est d'eterniser le genre humain par la continuelle succession des enfans, qui sont engẽdrez : Vn vieil regrigné, comment pourra-il fournir à l'appointement? il a ses outils forbeux, maigres, lasches, secs, aloüis, poltrons, debiffez, esclopez : la pluspart de l'attelage cassé, brisé, & rompu, tout son cas si flaque, que, s'il faut dõner dedans la breche, il l'y faut guider par art. D'ailleurs il est si mal propre à aimer, il ne mignotte point, faut-il parler des begayãs baisers, acoller & dõner

autres petits entre-gents & truchemens d'Amour, il n'y entend que le haut Allemand. Le bon homme est si reuesche & contraire à soy-mesmes, qu'il se hargne à son propre naturel. C'est à ce coup que ie vous tiens, va dire le sieur Libanius, vous ne m'eschaperez pas, vous rebutez les vieillards de s'accointer en mariage auec les ieunes, parce qu'ils sont infertiles. Or ie vous soustiens, que la sterilité ne peut empescher le Mariage, principalement entre les Chrestiens, qui tiennent, que le Mariage n'est pas afin d'auoir des enfans, comme estoit la Loy de nature, laquelle encores ne partisoit si fort qu'on diroit bien pour la generation des enfans, *consensus enim non concubitus nuptias facit*, mais est seulement permis, afin de sub-

uenir à l'infirmité humaine, *ne vrantur can. nuptiarum* 27. *quæst*.1. pour esteindre la chaleur & brusllement de nature. Pource la lignee est appellee le bien & non pas la cause du Mariage, *can. Omne* 27. *quæst*.2. C'est ce que S. Augustin nous enseigne en son traicté du biē du veufuage, qu'autrefois le Mariage a esté l'obeïssance de la Loy, mais à present, c'est le remede de l'infirmité, & à aucuns le soulas de l'humanité. Et de faict Iean VViclef fust condamné au Concile de Constance, parce qu'il disoit, que l'homme ne deuoit pas habiter auec la femme, sinon pour auoir lignee. Encores doncques qu'il n'y eut aucune esperance en vn vieillard qu'il puisse auoir des enfans, vous ne deuez pas conclurre que le Mariage luy doit

estre interdit auec vne ieune femme, vous condamnez les Chrestiens, qui le permettent, suyuant la Glose *can. nuptiarum*, cotté cy dessus. Ne pensez pas qu'ils ne soient fondez sur raison. Quintilien en sa seconde declamation nous en fournit, *Vxori charitatis ardorem flagrantius frigidis concupimus affectibus.* De fait encores que, comme escrit sainct Augustin au traité, *De bono coniugij*, en vn mariage surranné l'ardeur de l'âge entre le masle & la femelle soit abbatuë, toutefois l'ardeur de la charité du mary & de la femme est en force & vigueur.

Ce sont, respond le sieur Fulgence, là des moyens qui vous semblent fort preignans, sieur Libanius, mais ie n'y trouue rien : car quoy qu'on ne

les vous debatit point, ce seroit, à vostre conte, mettre le vieillard à son aise, pour alangourir la ieune pucelle. Vous dites, que le Mariage est institué pour preuenir la chaleur naturelle, qui pourroit nous faire sursaillir à pis, afin que vostre argumẽt soit concluãt il faut, que le Mariage ne soit establi que pour le mary *ne vratur*: car pour rafraischir vn vieillard, qui de soy n'est que trop froid, vous voulez, au moins n'en faites difficulté, qu'vne pauure pucelle, qui est ensoulfree d'vn feu plus vehement que n'est le Gregeois, baigne en son ardeur sous les os secs d'vn vieil chenu. Ce n'est pas mal faict de souhaitter bien aux masles, mais au detriment & gehenne des femmes, il n'y a point d'apparence. Prenez bien cecy, car ie l'employe

pour l'autre membre de la diuision que i'auois cy dessus fait des mal heurs & inconueniens du mariage du suranné & de la trop tost mariee. Maintenant ie vay reprendre ce que vous auez deduit, pour monstrer que le Mariage ne peut estre interdit au vieillard, pour l'infirmité de son aage, & incapacité d'engendrer. Vous auez les Romains, qui formellement sont bandez contre vous, & tiennent que le Mariage n'est ordonné que pour la creation des enfans, *l. sed est quæsitum de lib. & posth. l. si seruas in side in. dot. l. spadonum de verb. signif.* Et entre les Chrestiens, encores que nous n'ayons point tant le Mariage pour auoir lignee, que pour estaindre la chaleur & ardeur qui est és personnes, si faut-il que nous vsions de ce remede

de noſtre imbecilité à quelque bonne fin, c'eſt à ſçauoir pour auoir lignee, ainſi que dict ſainct Auguſtin au troiſieſme liure cõtre Iulian: de ſorte que celuy qui a totalemẽt perdu l'eſperance de lignee, ne ſe doit point marier, parce qu'auſſi bien la compagnie de la femme ne luy peut ſeruir d'aucun relaſchement. Et de faict ſainct Auguſtin au liure quinzieſme contre Fauſtus, reprend les Manicheẽs de ce qu'ils vouloient vſer du Mariage ſeulement pour le plaiſir éuitãt d'auoir des enfans. Ie ſouſtiens dõc que le Mariage eſt permis entre les Chreſtiens, *in ſolatium infirmitatis, modò tamen inſit aliqua ſpes prolis*, & par conſequent, que les vieillards en doiuent eſtre reculez, parce qu'ils ne ſont aſſez roides pour pouſſer dehors la ſe-

mence, ou s'il y a de l'ejaculation, *ſemen non eſt prolificum* : ce ne ſont que roſees fantaſtiques & imaginaires, ou bien ce ſont eaux, qui ſe verglaſſent, & ne fertiliſent le châp. Il faut que lon parle à vous à ce coup, va dire le ſieur Libanius, vous voulez que les outils des vieillards ſoient ſans force ny vigueur, qu'ils n'oſent mettre le pied en l'eſcole de Ven⁹, s'il n'y auoit que Cupidõ qui enamouraſt, vous auriez quelque apparẽce, d'autant qu'il eſt fort ieune, & à peine vn vieillard pourroit cõpatir ſous les folies de ce ieune teſte legere: mais Ven⁹ à ſa Cour, elle y dreſſe & façonne tous les iours ceux, qui ne ſont autremẽt tenus pour apprẽtis. A elle quelquefois s'adreſſent les vieillards, auſquels elle r'apprend encores le meſtier, meſmes elles les con-

traint de se rãger à l'attelier. C'est la plainte, que le Poëte fait à Venus, qu'elle l'appelle au choc, encores qu'il y ait fort long temps qu'il ne l'eut courtisee. Et Pline aussi en parle amplement au 22. liure de son Histoire naturelle cha. 22 remarque expressement, que l'herbe Scandix, qui est tenuë par aucuns pour celle qu'on nomme *pectem Veneris*, à cela de singulier, qu'elle remet en nature ceux qui se sõt eschinez sur les femmes, mesme qu'elle rẽd ceux qui sont desia sur l'aage, gentils compagnons enuers les Dames. Si donques ou par nature, ou par art les vieillards peuuẽt estre resueillez à la besoigne, vous leur faites tort de les chasser si loin des femmes. Ils sont hommes aussi bien que vous & moy, & ne pensez pas que l'âge ait peu leur

faire perdre l'enuie & force qui nous est naturelle de nous monstrer hommes. Que direz vous à l'aduis de Diogenian, qui porte, qu'il faut accointer vne ieune fille auec vn vieillard plustost qu'vne vieille ? Il fonde son aduis sur ce que la fille pourra rauiuer la chaleur du vieillard, & accomplir par ce moyẽ les effets de Mariage. La responce, dit le sieur Fulgence, est toute preste parce que nous trouuõs au premier chapitre du troisiesme liure des Rois, là ou il est porté que le Roy Dauid deuint vieil & auoit beaucoup d'âge, tellement qu'on le couuroit d'habillemens, & il n'eschauffoit point, si luy dirent ses seruiteurs : Qu'on cherche à nostre Sire le Roy vne iouuencelle vierge, laquelle se tienne deuant le Roy, & qu'elle l'entre-

tienne & dorme en son sein, & qu'elle l'eschauffe. Ce qui fut fait & luy fut amenee Abisay Sunamite, belle tout ce qui se pouuoit, laquelle entretenoit le Roy & luy seruoit: mais il est notamment cotté, qu'il ne la cogneut point. On suppose donc des ieunes pucelles aux vieillards, seulement pour les eschauffer, non point pour les repaistre de la qualité coniugale. Mais, à vostre aduis, n'y a il point de conscience de tenir si fort long temps en haleine vne pauure femme alteree exorbitamment & la mettre aupres d'vne fontaine, où elle n'osera prendre de l'eau, d'vne gorgee, où en deux passades elle l'auroit tarie? On plaint celles recluses, qui passent leur ieunesse sans la compagnie des hommes, d'autant qu'au trauers de

leurs chartres Cupidon leur darde assez souuent des traicts d'Amour, qui empraignẽt leur ame. I'en cognois qui iouent de terribles ieux, & iettent des souspirs de desespoir fort pitoyables : aumoins leurs yeux ne voyent pas cõtinuellement le feu qui les embrase: ce n'est qu'vne imaginatiõ. Les poules de nos vieux chapons sont iour & nuict sous l'aisle chenuë, elles meurent de faim, elles ont la viande, mais c'est vne chose si cruë & de si peu de goust, que quand mesme on leur en voudroit donner leur portion congruë, elles seroient bien faschees qu'vne seule goutte fut entree dans leur corps: elle offenseroit plus qu'elle ne proffiteroit, pour tout potage ce seroit vne goutte d'eau, qu'on ietteroit sur vn grand brasier, qui ren-

flammeroit d'auantage l'ardeur. Et c'est pourquoy les vnes s'appellẽt vefues, quoi qu'elles ayent leurs maris aupres d'elles, mais autant vaudroit n'auoir pas rien que d'auoir vn tel mary qui ne faict rien: les autres se portent pour ennemies de leurs espoux, lesquels elles seruent de groin, de chagrin & de reproches: les autres, de despit, enroollent leurs maris en la confrairie de la Lune: les autres finalement, pour se detraper de si ennuyeux maistres, complotẽt leur mort, & les vous enuoyent tout doucement au tombeau. Voila les beaux fruicts de l'inegalité du Mariage, les maris sont en peine, les femmes languissent sous les tourments, les vns & les autres sont mal cõtans. Messieurs, vous auez assez, vay-ie dire, pourmené ceste que-

ſtion, ſi eſt-ce qu'il faut que ie vous voye encores eſcrimer vn petit pour les vieilles, à ſçauoir ſi vn ieune homme doit tendre à vne vieille. Quant à moy (va dire le ſieur Libanius) ie veus touſiours appareiller les partis au Mariage, & trouue que les iennes qui s'accrochent à des vieilles, ſont plus ſots que les filles, qui s'humiliẽt aux vieillards. De fait, tel penſe auoir trouué la feue au gaſteau, eſpouſant vne bonne ve. fue, auec beaucoup de biens, en fin il ſe trouue de ſainct pris l'ayant eſpouſee,

Vne mauuaiſe bague, vne roſſe ſi molle,
Si froide qu'ell' le noye, & morfond s'il l'accole.

Elle ſera ſi froide, que, s'il leue quelque choſe en ſon terroir, voici vne lauace d'eau, qui raui-

ne la ſemence, delaue ſi bien le vaiſſeau, que l'œuure encommẽcee ſe pert, ſe rompt & ſe gaſte. En apres les Medecins nous apprennent, que ces vieilles goutieres ramaſſent des humeurs ſi treſpernicieux & corrõpus dans leur eſgout, que le ieune leuron, penſant fureter quelque proye de plaiſir és foreſts d'Ericine, il s'embourbe en des puans, ſales, & infects mareſts. S'il peut s'en deſgager, ne penſez pas, qu'il releue la teſte pour la queſte du gibier, ou l'y a trop mal traité. Il y a plus, qu'il n'y a aucun plaiſir auec telles aridelles : elles ſont faſcheuſes & ennemies des plaiſirs amoureux, leurs flancs ſont engourdis, leur aine & leur cuiſſe endormie. Eſtes vous accouplé auec vne d'elles, vous trouuerez qu'elle eſt plus froide qu'vn glaçon, & plus dure que fer : quand

vous auriez tous les brādōs d'Amour, elle ne pourroit estre eschauffee. Que si elle prend enuie de fringuer, elle s'en acquite si laschement, que ny elle, ny celuy qui la presse n'en reçoiuēt plaisir, elle est si longue à la descharge, que ce qu'elle a receu propre pour faire leuer la paste, en l'attendant, s'esuente, refroidit, & gaste. D'estre groignardes, reuesches & mal-plaisantes, ne le faut demander: ce sont les fleurs de la vieillesse.

Vn bon compagnon enseignoit vn iour à vn ieune hōme, qui estoit attrapé aux lacs d'vne vieille ridee pour suppléer à tels deffauts, ce remede.

Ayez vne chambriere
Ieune poupine & gorriere,
Tenant conte de son bas
S'elle rit quand tu la baise,

L'inegalité de l'aage des mariez,
Gaillard auras à ton aise
A gogo le petit cas.

Or reuenons à nos moutons. Quant à la qualité de vefue, elle est si terrible, qu'il n'y a cheueu qui ne doiuent herisser en la teste de celuy qui est assailly & battu d'vn si rude baston. Elle a desja pris son ply, elle est comme le camelot, elle rompra pustost que de se changer. A ce propos nous auons l'exemple de Timothee excellent ioüeur de flustes, & qui pour de l'argent en tenoit escole publique: il auoit ceste coustume, auant que receuoir quelqu'vn à son apprentissage, de sçauoir s'il auoit quelque commencement de jeu: il en prenoit plus grand pris la moitié de ceux qui y auoient eu quelque entree que des autres, lesquels ne sçauoient rien: la raison est, pource

qu'il auoit plus de peine à oster le mauuais de ses disciples, que d'enseigner le bon à ceux qui n'y entendoient rien. De mesmes le mary aura plus de fascherie à desapprendre à vne vefue les mœurs qui luy auoient esté passez & entretenus par le deffunct, qu'à en façonner vne tout de nouueau. Il y a plusieurs autres incommoditez, lesquelles le curieux & diligẽt lecteur puisera de nos Partis Amoureux, ou nous nous sommes assez estendus sur ce sujet. Voila donc en quoy le mariage des vefues, & vieilles auec les ieunes hommes se rapporte pour les incommoditez, auec celuy des vieillards auec les filles & ieunes Dames: maintenant faut voir ce, en quoy le dernier surpasse le premier. La vieillesse a de coustume d'estre

honoree, & pource les bonnes vieilles s'en font accroire beaucoup, & penſent, que pour leurs cheueux gris, les teſtes vertes qui les ont eſpouſé leur quitteront: en vn mot, elles veulent que les maris tiennent le rang de femmes. La poule a beau eſtre plus vieille que le coq, ſi faut-il qu'elle ſoit au deſſous. Le Prince quoy qu'il ſoit plus ieune que ſon ſujet, ſi faut-il qu'il tienne le deſſus, qu'il ſoit reſpecté & obey par ceux qui ſont beaucoup plus aagez que luy. Ce n'eſt que deſordre, que confuſion & que miſeres, qui ſuiuent, talonnent, & eſpouſent ces contre-naturees alliances. Ie recognois veritablement, que la vieilleſſe doit eſtre reueree, mais de mettre le mary au deſſous, cela eſt bien eſtrange. Ie paſſe ſous ſilẽce les reproches

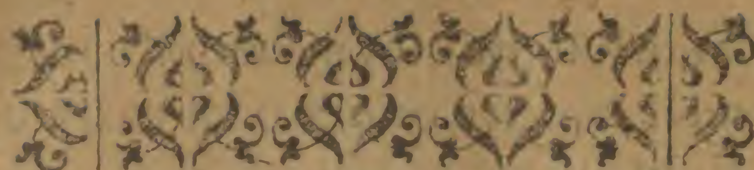
dõt elles battẽt leurs ieunes maris, l'imployable roideur qu'elles ont acquis à la longue, telle qu'il est impossible les domter, matter & corriger. Vous oubliez, va dire le sieur Fulgẽce, ce qui fauorise fort aux mariages des vieilles auec les ieunes hõmes: car pour le regard des maris, ce leur est vne grande espargne, il ne leur faut point tãt d'agiots & beatilles pour les popiner, qu'à ces ieunes esuentees, elles se passent à peu. Mais quelle despẽse faut-il faire (respond le sieur Libanius) pour l'Apoticaire, pour le Medecin, pour le Barbier? Vne demie heure de plaisir qu'on a auec vne ieune Dame donne plus de contentement, que dix annees qu'on passe auec ces vieilles chagrines, & rechignees. De tirer hors ligne les frais, cela est se monstrer in-

grat, & ne ſçauoir que c'eſt de viure entre les gens de bien: qui veut monter ſur la monture, il ne peut moins que la faire ferrer, & luy entretenir ſon harnois.

Et bien, puis que vous vous plaiſez en prodigalitez (va dire le ſieur Fulgence) ie ne vous coucheray point icy, que ce ſont les vieilles qui ſerrent & amaſſent, qui dreſſent vne bonne & riche maiſon. Y a il occaſion de jalouſie aupres d'vne vieille, comme aupres d'vne ieune? on ne la muguette pas, on ne luy fait la court, ſi ce n'eſt le mary, qui la cherit & honore, comme ſa chere & loyale partie.

Vous m'en contez de belles (reſpond le ſieur Libanius) & auez autant de raiſon que celuy, qui ſouhaittoit pluſtoſt vne

laide femme qu'vne belle, parce qu'il estoit esseuré qu'elle ne le coupauderoit : estre pauure que riche, parce qu'il ne seroit en danger d'estre volé : & estre miserable, qu'à son aise, parce qu'on ne luy enuieroit sa prosperité.



DES LETTREZ ET GVERRIERS,

Si vne fille doit plus desirer d'estre accouplée par mariage à vn homme d'estude, qu'à vn guerrier.

VIII. MATINEE.

CEs iours passez (Seigneur Cęsar) i'ay receu nouuelles de Madamoiselle Francine vostre parēte, qui m'ont fort resiouy : on parle de luy donner party, elle en a deux fort honnestes, m'a prié de luy donner aduis sur le choix qu'elle doit faire. Ie luy ay

mandé, qu'elle y aduisast bien meurement, que ce n'est marché de cheuaux, qu'il ne se peut aisement deffaire que par la mort: elle merite quelque chose de bõ: ie vous veux communiquer ce qu'elle m'a mandé, à fin que par ensemble nous regardions à ce que ie luy dois conseiller: Elle m'escrit qu'elle est demandée ou pour le fils du Capitaine Paulin, ou pour Monsieur de Belleloge: vous les cognoissez tous deux, & sçauez bien que l'vn est soldat pour la vie, l'autre s'est voüé aux Muses.

Ils sont tous deux Gentils-hommes, extraits de fort bonne race, égaux en moyẽs. Si c'estoit à moy à determiner de cest affaire (respond le Seigneur Cæsar) ie ne la voudroy accoupler auec vn hõme d'estude, il me sẽble que la

Gentillesse ne se rapporte point trop bien auec ces enfans des Muses, & sur tout les Damoiselles ayment fort mener vne vie noble aux champs, sans s'emprisonner dans vne estude, ou se deuestir de la qualité qu'elles ont car ie tiens que nos Damoiselles ne sont autres que les Nymphes du passé. Vous ne trouuez pas que les Nymphes fussent enchassees entre l'enceint des murailles d'vne ville. Elles auoient la clef des champs, leur sejour n'estoit qu'aux forests, aux fontaines, aux montaignes, aux estangs, aux riuieres, aux marescages & aux boscages. La ville ne leur seruoit point d'estuy. Ma cousine a vn cœur d'vne vraye Nymphe & Damoyselle: Si donc vous auez enuie de la parquer à son souhait, logez la moy aux châps,

donnez luy moy vn Guerrier. Ie ne veux point icy sieur Cæsat, va dire le sieur Iules, vous contrerooler vostre qualité de Damoiselle, que voulez paranympher auec nos Nymphes Romãsees, ny moins vous monstrer que Madamoiselle Francine ne lairra à se porrer en Nymphe, encores qu'elle soit logee en ville, il y a moyen de s'aller pourmener aux chãps. Mais, à vostre aduis, ne seroit-elle pas mieux partie auec Monsieur de Belleloge, qu'auec le ieune Paulin? ie ne parle point pour le particulier d'aucun d'eux, ie croy que chacun en son esgard ne doit gueres à son compagnon, pour estre adroit, leste, gentil & accomply en cequi cõcerne sa charge. Ie ne parle que pour l'estat, auquel l'vn & l'autre peut estre appellé. Vne

honneste Damoiselle, telle qu'est celle, dont nous parlons, ne sçauroit souhaitter plaisir & contentement en mariage, dont elle ne iouïsse, si elle a cet heur que dauoir à mary vn homme lettré. Pour sçauoir bien discourir & rencontrer à propos : ce sont les courtisans des Muses qui doiuēt marcher les premiers. Faut il donner des Sonnets & resueiller Amour par Poësie, l'Enthusiasme prend vie aux Estudes. Ce sont des vers limez, polis, piolez & elabourez : ils ont du corps & de l'esprit, c'est ce qui remplit l'ame de contentement : ce ne sont des fantasies cornuës, il n'y a que du sel. Vne Damoiselle ne sçauroit estre entretenuë de deuiz mieux attintez, mignardez & amadisez de plus gentille grace que sont ceux, que luy tien-

dra vn homme lettré. Il ſçait que c'eſt d'Amour, il a veu les lieux où les autres ont paſſé, il deſcou-ure les deſtroits, il cognoit l'heur & plaiſir qu'il y a: & ce qui eſt le plus, il peut faire bien retentir ſes conceptions, bref il peut par le Caducee de Mercure captiuer les aureilles de ſa Maiſtreſſe. Quant aux Gen-tilhõmes Martiaux, leur cas c'eſt de mieux frapper que bien dire : ce ne ſont que petits traits de colere, qui entre les troupes militaires ne ſemblent que bien ſeantes, mais font treſſaillir le ſang au cœur d'vne foiblette Damoiſelle: que ſi quelque fois ils ſe veulent deſguiſer & retrãcher des doux on void auſſi toſt, qu'ils ſõt maſquez, ce ſõt des diſcours ſi mal limez, encores pis couſus, & qui ſentretiẽnẽt cõme des crottes de cheure, vn lãgage

Courtiſan eſtaminé par le ſas du François Italianiſé, mugueté de telle ſorte, que de cent pas à la ronde on deſcouure qu'il y a du febé. Ie ne parle point en clerc d'armes, ie l'ay veu, & ſi me ſuis trouué auec des Damoiſelles, qui ſe lauoient la gorge des bague-nauderies que leurs auoient ra-magé leurs armez Courtiſans. Vous ſçauez ſi elles ont l'œil au bois, il ne faut pas broncher de-uant elles: rien ne tombe à terre & apres ie me recommande, ſi vne parole eſt releuee. Vous ſou-uient il point de ce braue Guer-rier, qui entretenoit à Chaſteau Thierry la petite Friquette, vous ſçauez que ie veux dire que m'en a elle conté en voſtre preſence? Il vouloit luy faire cas de ſes vail-lances, & comme en vn choc, où il falloit iouer des couſteaux, il ſe

faisoit accroire s'estre bien chamaillé. I'estions, dit il, de quinze à douze, qui les chargismes & à grand estramasson, mais la mine, qu'elle faisoit, representant ses gestes, estoit encores de plus gẽtille grace. Elle auoit si bien receu le tout, que i'estime que le pauure du Loyer eust esté bien empesché à redoubler de mesme les coups. Le sieur Cesar se prit à esbouffer de rire: C'est par ma foy, dict-il, vn grand lourdaut, mais tous les guerriers ne le semble pas. Vous parlez de bien poupiner vn langage, oû en voulez vous chercher les maistres ouuriers, qu'en l'escole de Vertu, entre nous autres, qui portons l'espee? nous ne vous deuons rien pour cest effect: si vous auez de braues discours, nous auons d'excellens harangueurs.

Toute la difference que pouuez y remarquer eſt, que le lãgage le plus eſtimé entre vous autres, & qui a eſté eſclos en vos cabinets eſt ſimple, vny, eſgal & coulant ſon beau petit train tout à l'aiſe, au lieu que le noſtre eſt piaffeux, ſuperbe & qui hauſſe le nez, mais autre preſence veut le perſonnage d'vn Roy ou d'vn amoureux ſur vn eſchafaut, autre celuy de quelque perſonne priuee ou tacquin retireur de rentes: autre train, ſuite à vne grand' Dame, Princeſſe ou Royne, qu'vne chãbriere, payſane, bourgeoiſe ou gentille femme Romaine: autre eſt le port d'vn beau grãd Courſier ou Genet, que celuy d'vn mince Traquenard ou Courtaut. Nous auons l'ame genereuſe, heroïque & guerriere, il ne ſe peut faire que nous ne pennadions &

tranchions du cœur hautain, l'estude vous affadit l'ame aussi vostre langage traine humblement par terre, vous vous abuseriez de beaucoup si vous croyez qu'vne Damoiselle preferast ces doucets, flaques, floüets mols & baissans les aisles: à vn qu'elle verra estre robuste, fort, adroit, vigoureux, & se tenir roidy sur tout sur le deuant. Le sieur Iule remaschoit desia entre ses dents ce qu'il deuoit respondre à cecy: mais comme ie voyois que cela les eut fait faire trop longue alte sur le sueil de l'entree. C'est assez faire l'Amour, vay-ie dire, vous faites, Messieurs, ce que ne pensez: vous parlez de Marier Madamoiselle Francine, & si voulez la faire amoureuse, vous la voulez façonner en Courtisanne: cela est luy faire tort,

iamais elle ne fut duite & leurree à ce que vous ſemblez eſtimer. Et quand bien ainſi ſeroit, qu'elle en auroit quelque ply, il n'eſt plus temps d'en deuiſer, les conſeils en ſont pris : On n'eſt qu'en difficulté, lequel des deux luy ſera le plus propre & qui mieux l'aſſortira : au reſte ils ſont doüez de ce que peut eſtre requis à perſonnages de leur qualité. Il n'y a rien à dire, ſinon que leurs vacations ſont diuerſes. Amour, dit-on, a trois degrez & diſpoſitions, à ſçauoir le commencement, le progrez & la fin. Vous auez fait aſſez les approches : il n'a pas tenu à vous qu'on n'ait rué des pômes à Madamoiſelle Francine, & qu'elle n'ait eſté mignardee & careſſee. Venez aux autres parties de l'Acte : ie ſçay bien qu'icy il n'y a point de realité, &

qu'à bon eſcient on ne veut pas battre la place, ſi faut il cognoiſtre auant qu'aimer. & ſçauoir ſi ce ſera au proffit d'elle, que le donjon ſoit ouuert à l'vn de ces deux competiteurs: apres qu'on ſera entré dedans, ce ne ſera pas temps de dire, ſortez dehors, Vous m'auez coupé propos, va dire le ſieur Iule, il faut que i'en paſſe par là: & puis qu'il vous plaiſt que nous auancions la matiere, ie treuue bõ que nous touchions à la iouyſſance, ſelon que ce ſujet le pourra porter: Premierement ie monſtreray, quel grãd bien viendra à la future femme, ſi elle peut auoir pour mary le ſieur de Belle-loge. Platõ diſoit, que les plus propres à commander ſont les vrais Philoſophes, parce qu'ils ont la raiſon pour guide. Cela ne ſe doit point en-

tendre seulement en general des Estats, Seigneuries & Principautez, ains aussi des mesnages. Puis que i'ay ce point, qui ne me peut estre debattu, ie puis inferer necessairement, que l'homme lettré est beaucoup plus à souhaitter pour mary, que le Guerrier. L'homme lettré est benin, doux, & paisible, il ne veut point de bruit: le guerrier c'est vn frappeur, vn batteur, & tellement accoustumé à ruer des coups, que lors qu'il est en repos & que le tambour ne le resueille plus, c'est lors que sa fẽme a plus à porter: à faute d'autres sur qui il descharge, elle sert d'asne ou mulet. Vous sçauez que ie dis la verité, tous les iours & vous & moy voyons cela. L'amitié donc est plus grande au lettré qu'au guerrier, l'vn ne cherche que la paix,

l'autre d'aube, espoussete & estril-le en toutes façõs. Qui vous respondroit, va dire le sieur Cesar, que, qui bien aime, bien chastie, qu'il se treuue des païs entiers, où les femmes si elles ne sont bien dourdees, ne font rien à propos: qu'vne monture si elle n'est bien estrillee, se porte mal & ne fait chose qui vaille. Ie vous dirois, respond le sieur Iule, que ce sont ou amours de village, qui se traitent à coups de poing, ou traitemens de bestes. En vn mot, que ce n'est pas le vray moyen de gouuerner vne fẽme que la battre, car le mary ne doit pas, sous ombre de la puissance maritale, renger sa femme en vne condition pire que ne sont les esclaues, lesquels Marc Varron veut estre plustost corrigez par paroles & en douceur, que par coups

& en ſeuerité. A plus forte raiſon la femme, que la Loy appelle compaigne de la maiſon diuine & humaine, doit eſtre menee doucement. Meſmes Caton, lequel on tenoit eſtre l'ennemy iuré des femmes, ne frapa iamais la ſienne, tenant cela pour ſacrilege. Le Soleil, dit on, ſurmonte la Biſe, laquelle tant plus qu'elle s'efforce d'oſter par force la robe à l'homme, d'autant plus l'homme ſe ſerre & reſtraint ſon habillement. Quand le Soleil vient à eſtre chaud apres le vent, l'homme ſe ſentant eſchauffé deſpouille ſa robe, puis ſon ſaye & le reſte de ſes accouſtremens. Auſſi ſi les maris veulent renger leurs femmes de leur ſeule authorité & par force, elles combatent à l'encontre: au contraire quand on leur remonſtre auec la raiſon, elles

quittent

quittent d'elles mesmes. C'est bien conté, dit le sieur Cesar, il y en a de si mauuaises bestes que si à tous coups on n'a la main leuee sur elles, on n'en viendra à bout: Et pource sainct Iean a bouche d'or en l'Homelie 26. sur S. Mathieu dõne au mary trois moyẽs qu'il doit garder pour se faire obeïr, le premier, qu'il l'admoneste de son deuoir, le second, qu'il la tance, afin qu'il la face rougir de hõte, & le troisiesme, qu'il la vous charge d'appointement, qu'il la chastie comme vne seruante, puis qu'estant libre elle ne sçait se recognoistre : c'est ce qui est dit coustumierement :

Qui bat sa femme, il la fait braire,
Qui la rebat, il la fait taire.

N'auez vous iamais ouy parler du muletier, qui auoit vne

fausse piece auec luy, de laquelle il ne pouuoit cheuir, quoy qu'il fist. Il se souuient, que quād son mulet regimboit & ne vouloit marcher, il le chargeroit de si grands coups, qu'à fine force luy estoit de debusquer, il delibera de seruir sa femme de ceste recepte contre la douleur de sa mauuaise teste. Apres qu'il eut vn iour bien cōtesté auec elle, pour luy faire faire quelque chose, & qu'il la trouua restiue au possible, se mit à pratiquer le Prouerbe, qui porte, A rude asne, rude asnier, auec vn baston la vous dourde si bien qu'il la vous rend bien & beau estenduë sur les carreaux. Il fut bien esbahy, & pensoit, à la verité, qu'elle fust morte : car pour toucher ou remuer qu'il fit, elle, ne parloit soufloit ny gaudissoit. Ma femme, disoit.

il eſt plus mauuaiſe que mon mu-
let, les coups ne peuuent rien ſur
elle, que feray-ie? à la fin, il s'aduiſe de lui mettre de la paille deſſus
& deſſous, cõme aux pourceaux
qu'on bruſle, ne penſez point
qu'elle ſe remuaſt, auſſi eſtimoit-elle, qu'il ſe mocquaſt: quand elle
vid, que c'eſtoit à bon eſcient, &
que le feu la commençoit à chatoüiller, & de ſe leuer, mais bien
viſte. Vous eſtes vn plaiſant
homme, va dire le ſieur Iules,
& ſçauez en donner de bien vertes, penſez qu'vne douce Damoiſelle ſeroit bien à ſon aiſe
d'eſtre ainſi outragee, ſous pretexte que quelques vnes aiment
les coups. & ne ſçauroient dormir ſans eſtre ſecoüees. Si vous
tenez ceſte maxime, i'ay gaigné mon proces : Madamoiſelle Francine ne veut eſtre au-

cunement rudoye, & vous la voulez loger auecques vn, qui, quand vne mousche luy viendra passer deuāt les yeux, la vous soufflettera, la battra. Il y a plus, que vous ne dictes pas tout, ces grands batteurs de gens ne gagnent rien, ils ne sont obeïs que par crainte, leurs femmes voudroient leur auoir creué le cœur & auoir mangé le foye. Les Histoires sont pleines de sursaillies, que coustumierement elles font, les vnes par despit les vous encornent, les autres passent bien plus outre, elles les font mourir.

Vous voudrez maintenāt, que les maris soiēt bouchers, gardez que les femmes ne le bouchonnent: le Diable ne dort iamais. Les Histoires Romaines nous apprenent, qu'vne femme, estant

furprise & condamnee d'auoir empoisonné son mary, en accusa d'autres, qui par compagnie & communication en accuserent iusques à soixante dix de mesme crime. Vous extrauaguez, Messieurs, vay ie dire, & quittez la suitte de vostre question, pour sçauoir si les femmes doiuēt estre battuës.

Cela est vray; respond le sieur Iules, mais il n'y a rien de perdu, ie fais mon proffit de tout: car, si on se trouue mal de frapper & battre les femmes, que les Guerriers ayent la main legere, ie puis bien inferer, que les Lettrez doiuent plustost estre recherchez que les gens d'espee: Les vns frappent, les autres non. Est-il question de symboliser en mesme humeur? il n'y a gens au monde, qui se rapportent mieux par

enſemble que ſont les lettrez auec les femmes, tant l'vn que l'autre ne bougent gueres de la maiſon: quant aux gens d'eſtude, cela eſt ſi treſ manifeſte que le iour n'eſt point plus clair. Des femmes le peintre Phydias l'a bien monſtré, quand il attacha au pied de Venus la tortuë, qui iamais ne ſort de ſa maiſon: elle l'a touſiours ſur le dos. Vous eſtes vn gentil Philoſophe, va dire le ſieur Cæſar, vous & tous ceux qui tordez ainſi le nez à ceſte peinture, comme ſi elle ne deuoit eſtre appropriee aux guerriers, qui ſõt emmurez auec leurs corcelets, ainſi que l'eſt la tortuë auec ſa coquille. On ſçait que Venus eſtoit guerriere, la maiſtreſſe de Mars, & tellement priuee de ſa perſonne, que Mulciber les ſurprit en

adultere. Ouy da, va dire le sieur Iule, comme si on ne sçauoit le secret mythologique de ceste feintise, auquel ie ne me veux point d'auantage arrester. Est il question de s'entrecaresser & s'entr'aimer, on sçait bien que les gens de lettres sont plus de relais & ont meilleure commodité que les guerriers. Faut il parler du bon mesnage, il n'y a que ces Messieurs de lettres pour dresser en bien peu de temps vne maison grande & abondante en biens. Le Medecin amasse les escus plus espais que n'est la matiere fecale de ses malades, ainsi que ie me souuiens que dernieremẽt discouroit le sieur Scipion Margintelly, contre Messer Girolamo Pangadoletto. I'en cognois vn de Replange, lequel a si biẽ fait ses besoignes, que

de pauure & pietre here qu'il estoit, il est à present l'vn des premiers de Paris. S'il alloit coucher sans gaigner sa demie douzaine d'escus, il se sentiroit aussi mal content qu'vn Alemand, de ne boire de trois iours. Ie luy baille le terme ainsi long, de crainte que i'ay qu'il n'apprenne la recepte d'vn Ambassadeur Romain, qui, à ce que i'entens, boit à peine vne fois l'annee, & qu'il puisse faire trefues par quelque temps de hausser le temps. Les Chirurgiens, Apoticaires & autres officiers medicinaux sont riches en peu de temps, pour peu qu'ils facent. Irons nous aux Cours, demandez vous si ces gros Messieurs, *quibus purpura placet*, sont à leur aise, s'ils ont dequoy. On ne parle que de dix, douze, quinze, vingt, trente,

quarante, cinquante, *&c.* mil liures de rente. Les Greffiers ne ſerrent pas l'eſcu? nenny, de malheur. Ie cognois vne fille d'vn Greffier, qui a eſté mariee, mais auec quoy: auec ſept ou huict vingt mil liures de mariage, & plus qu'on ne dit pas. Chez les Aduocats, les eſcus y pleuuent plus dru que pluye. I'en ſçay tel, qui pour vn plaidé a remporté trois mil cinq cens eſcus, outre quinze cens liures de rente, *retenta pẽſione*. Ils ont leurs plaidoyers en l'audience, leurs eſcritures, leurs conſultations & dix mil autres moyẽs pour gaigner *denari*. Les Procureurs ameinent ſi bien l'eau au moulin, qu'il s'en trouue tel à Paris, qui a auſſi bien ſes ſept & huict mil liures de rente, cõme ie ſçai bien que voſtre femme n'eſt pas pucelle. Les Com

miſſaires, les Notaires, les Huiſſiers, & pluſieurs autres tels meſſieurs de la Iuſtice gaignent à veuë d'œil. Lairrons nous les plaids & la Iuſtice allons aux Vniuerſitez, nous y trouuerons des Docteurs, excepté la famille Theologale ; parce que ils ne ſont de la qualité de ceux que ie voudrois ſouhaiter à Madamoiſelle Francine, des Licenciez des Bedeaux, des Scribes, des Greffiers, qui ne ſõt de peu de moyẽs. Voire entre ceux, qui ne s'eſbruyent point autrement, il y aura tel qui auec ſa plume gaignera ſa demie douzaine d'eſcus par iour paix & aiſe. Les Imprimeurs meſmes font des gains leſquels ne ſont pas petits. Bref il n'y a vacation tãt baſſe ſoit elle pour les lettres, qui n'entretienne, nourriſſe & puiſſe cõtenter celuy, le-

quel l'ẽbrasse: voire mais, qu'est il de besoin de ce que les autres gaignent? vous sçauez que le sieur de Belle-loge n'attẽd pas moins qu'estre Conseiller : apres, dictes moy, si Madamoiselle Francine n'aura pas occasiõ de viure, estant auec luy, à souhait. Toutes ces cõmoditez, respond le sieur Cæsar, sont grandes, mais non point telles qu'où elles puissent faire perdre terre à nos Guerriers, ou qu'elles ne soient estouffees d'vn million d'autres mal heurs. Vous parlez des entre-caresses, les Lettrez ont certainement bien le loisir, mais ils ne le veulent pas prẽdre. Ce sont chagrins & mornes qui prennent cinq cens mille fois pl⁹ de plaisir à se rõpre la teste apres leurs liures, que de courtiser leurs fẽmes & se resiouïr auec elles. Ils sont si peu soigneux de

l'esbat, qu'ils seront bien si non-chalãs que de laisser vn iour leurs femmes sans les familiariser, que pensez vous qu'elles deuiennẽt? O combien de poires d'angoisses leur font ils aualer! ce ne sont que souspirs, que regrets, que lamentations : de gaillardes, qu'elles sont de leur nature, les voila contrenaturees en songeardes, mornes & solitaires. Si elles ont enuie de se recreer, faut que ce soit auec leurs domestics & seruans. Icy ie ne parle point de celles qui sortent hors du logis, ie veux garder l'honneur des Dames, & i'entẽs faire entrer en lice ces mal-aduisees, lesquelles se prestẽt à toutes heures par despit de si mal engroignez maris. Que respõdrez vous à ce q̃ nous lisons de Ciceron, lequel estant prié par Hircius, apres qu,il eust

repudié sa Terentia, de prendre sa sœur à femme s'en excusa bien & beau, allegant qu'il ne pouuoit entendre à sa femme & à la Philosophie? Cela aussi est cause, que les filles, qui ont entendu parler du train, & de l'ordinaire de vous autres Messieurs les Lettrez, reculēt le plus qu'elles peuuent en arriere, lors qu'on leur parle de les acrocher auec ces piliers d'estude.

Il y auoit vne ieune vefue, qui vn iour respondit à son pere, qui luy parloit de la bailler à vn fort sçauant personnage. C'est donc de me remarier que vous parlez, & vous me voulez emprisonner en vne religion, comme auez desia fait, quel déduit aura on auec ce Monsieur là? De tout le iour, il ne bouge de son estude, on ne parle point de l'y

aller trouuer, la bien venuë qu'il vous fera fera vn groin, qu'il vous iettera au nez. S'il vous parle, ce sera pour vous donner congé: faut-il disner ou souper, il n'a pas garde de deuiser, il songera à ses liures, il n'a pas à moitié pris son repas, le voila reietté sur la lectu-re, de dire mot à table alors seroit l'interrompre, me voila donc re-peuë en Nonnain: faut-il se cou-cher, il n'en parle point qu'à mi-nuit, & s'il faut qu'il ait à son che-uet la chandelle ou bougie allu-mee, les liures aupres: de parler des affaires de la maison, nulles nouuelles, il se tournera plustost à ses liures que vers moy. Quel passe temps? me voila morfon-duë ou en danger de l'estre, par faute d'estre bien recouuerte: se iette il dãs le lit, ce n'est que pour dormir, & prendre son repos.

Alors ou ie ſerai endormie, ou bien ie n'oſerai le reſueiller, ie lui ferois tort, car les trois heures du matin ne le prenent au lit. Et vous me ferez entrer en ce parti? i'aimerois mieux dix fois eſtre recluſe. Il eſt riche, fy des richeſſes, qui n'a ſon plaiſir: il eſt ſçauant, que me ſeruira cela? autant que me proffitent les threſors du grand Turc. Voila la plainte que faiſoit Madamoiſelle Olympe au ſieur Verin ſon pere. Et quand tout eſt dit, eſt impoſſible que les femmes puiſſent auoir bon temps auec ces grands eſtudians, la pituite leur oſte toute affection de s'entre-choquer, elle amortit le feu d'Amour. *At Pituita Scholaſticorum morbus peculiaris.*

A vous ouyr raconter, on diroit, que les richeſſes ne ſont que

pour les gés de Plume, les Guerriers ne vous passeront pas cest article: & quand bien ie vous l'accorderoy (pauure homme) ne despendẽt ils rien à meubler leur Biblioteque? il leur faut tant d'agios, tant de liures, & de tant de sortes. I'en sçay tel, qui ne donneroit pas sa librairie pour dix mil escus. Ah, messieurs! vay-ie dire: qu'ils en retirent bien leur legitime. Vous auez cogneu Monsieur de Nerby, quand quelqu'vn se plaignoit à luy de ce que pour ses aduis & besoignes il se faisoit si bien payer. Ah! respondoit il, ie voy bien que vous ne sçauez pas combien mon pere a frayé d'argent pour me rendre homme de biẽ, & moy quels deniers i'ay desboursé pour acheter ces liures, il faudra beaucoup de telles coruees auant que i'en aye re-

tiré mon principal. Non, non, (dict le ſieur Ceſar) il ne faut point entrer en conte pour le gain, cela eſt à faire à taquins & mecaniques, qui ne regardent qu'à entaſſer & emmõceler threſors ſur threſors : entre nous autres Gentils-hommes telle vieillaquerie ne doit point auoir lieu: voire que ſi ie voulois faire vne recherche curieuſe, ie trouueroy que nous auons le moyen de nous enrichir auſſi bien que vos lettrez. Il y a de ſi beaux eſtats en la diſcipline Militaire : mais pour ne vous point flater le dos, c'eſt trop long temps temporiſé, ſi vous nous mettiez en noſtre famille le ſieur de Belle loge, on vous chargeroit par iour de plus de mille maudiſſons. Ce n'eſt pas que ie vueille toucher à ſon honneur & integrité, mais il eſt du

bois de ceux qu'on tient pour broüillons, qui en vne maison, où ils peuuent estre logez, remuent ciel & terre, se transforment en ratte opilee, desseichent le corps de tout son humeur vitale, bref qui ruineront vne maison pour s'enrichir. Vous parlez (va dire le sieur Iules) des Chiquaneurs, lesquels sont ennemis mortels & diametralement opposez aux vrais & legitimes Iusticiers. Combien de maisons ont esté du temps passé & au nostre restablies, pour auoir pris alliance auec des gens de robe longue? I'en ay la liste de plus de cinq cens, lesquelles estoient pres de donner du nez en terre, mais ont esté redressees par la suruenuë qu'y ont faict les gens lettrez. Ce sont eux, qui demeslent les droicts obscurs, qui donnent

clairté à la verité, qui coupent broche aux iniques vsurpations, qui en vn mot redonnent vie à vne maison à demy examinee. Ie ne vous parle que de chose que vous sçauez, & sans vous nommer les personnes, vous pouuez bien cognoistre si ie dis vray. Ce petit Clergeon du sieur Flour, n'a-il pas trouué moyen de r'auoir ce qui appartenoit à sa femme? elle n'y pẽsoit pas ny les siens, cestui-cy a si bien trauaillé, qu'il a fait tomber en la maisõ plus de dix mil liures: mais cela ce sõt des moindres coups qu'on face. Si vous auiez en vostre parenté le sieur de Belle loge ie gageray, que deux ans ne expireroient point, que vous seriez seigneurs & proprietaires de vostre grãd Pré. Vous y despẽdez beaucoup, & n'y faites riẽ, ceux qui se

meslent de vos affaires n'y vont que d'vne fesse, la matiere ne leur touche à cœur. Vous auez beau estre Guerriers, vne petite plume a plus de force dix mille fois que toutes vos forces.

Ie conclus donc, que pour le mieux de Madamoiselle, vostre cousine & de vous tous, vous deuez la colloquer auec vn homme de Lettre: il luy cõseruera le sien, & si en acquerra d'autre. Vous estes vn terrible homme (va dire le sieur Cesar) pensez vous que la Guerre ne nous apporte aucuns proffits? Tous les thresors qui sont tombez és coffres des Romains, d'où sont ils venus que des conquestes? Les Capitaines, & soldats n'estoient bastards, ils auoient leurs legitimes. Les maisons de tant de braues vaillans & hardis Capitaines

ne ſont fõdees que ſur l'heur qui leur a dit à la guerre: leurs armoiries ſont timbrees d'eſcuſſons armez de piques, d'armet, ou d'autre marque guerriere tout expres, pour monſtrer que la grandeur qu'elles tiennent, ne depẽd que de leur eſpee. En voſtre païs vous auez vn qui de ſimple foulon qu'il eſtoit, a ſi bien branlé les armes, qu'il s'eſt trouué riche de plus de vingt mil liures de rente. Hé! ſieur Ceſar, n'entrez en preuue de cecy (va dire le ſieur Iules) ie vous en accorderay plus que vous ne couchez. Ie vous recognois, que les gens de guerre ſe font grands & riches à merueilles. que le Turc par les armes a conquis les Empires & Royaumes qu'il tient: mais la queſtion eſt, ſi l'acquiſition eſt iuſte, & s'il eſt permis s'enrichir du butin.

En la guerre, ceux ſur leſquels vous gaignez & attrapez, ou ils vous ſont amis, ou ennemis : Sur vos amis vous ne pouuez iuſtement fonder voſtre priſe, le droit d'amitié eſt trop ſainct, & ne vous peut permettre de faire tort à celuy, auquel vous auez obligation : S'ils vous ſont ennemis, vous preſumez auoir occaſion, & ſi n'en auez point : car le Droit permet bien de repouſſer l'iniure, mais non pas d'outrager. La guerre cõtre l'ennemi n'eſt fõdee que ſur ce qui eſt loiſible de chaſtier le larrõ, & en cet endroit les Guerriers tiennent le rang d'executeurs de Iuſtice. Or ſi vn Commiſſaire ſe meſprenoit de tant en ſa charge, qu'à la plainte & declaratiõ qui luy eſt faite d'vn larcin, que de ſe ſaiſir non ſeulement de ce qui a eſté pris & deſ-

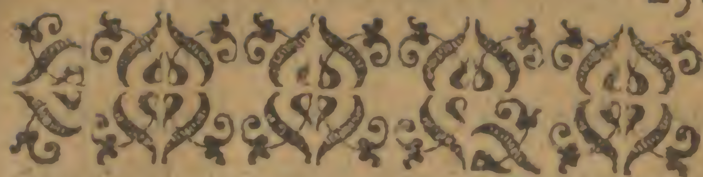
robé, ains aussi du reste qui ap-
partiendroit au larron, & qu'il le
lui retint, sans le lui vouloir ren-
dre, on le taxeroit luy mesmes
de larcin: pourquoy donc rauis-
sez vous le biẽ de l'ennemi? vous
estimez, que la peine du quadru-
ple imposee au larron vous ac-
quiere droit sur le bien de l'en-
nemi: ce sont bayes.

Or comme vous l'acquerez
ainsi mal, aussi il s'enuole de
mesme. Vostre equipage vous
couste beaucoup, il ne vous faut
que receuoir vn coup pour en-
gloutir toute la raffle qu'aurez
fait, ou bien vous voila entre les
mains de l'ennemi, alors il faut
regorger les escus, & à belle ran-
çõ, & vous en aurez. Quelle ioye
peut auoir vne femme d'auoir
pour mari vn tel despẽsier, lequel
à toutes heures ait le cousteau

ſur la gorge, voire qui ne puiſſe s'acquiter de ſa charge, que ſe fourrant teſte baiſſee és dangers? On dit que Deianira, & Penelopé ſe reputoient vefues, parce qu'elles ne voyoient leurs maris de fort long temps, & qu'elles n'en receuoient aucun contentement. C'eſtoient des Guerriers que leurs maris: il vaudroit donc autant, voire bien mieux, ne marier point Madamoiſelle Francine, que l'attacher auec vn partiſan de Mars, elle ne ſeicheroit de ſoin & ſolicitude, & ſi elle pourroit ſe marier auec vn perſonnage qui la recreéroit. Telle & ſi longue abſence faict maintesfois franchir le ſaut & rõpre le ieuſne aux femmes guerrieres, comme à Clytemneſtra, femme d'Agamemnon, Metella de Sylla, Põpeia de Ceſar, Mutia
de

de Pompee, Clodia & Seruilia de Luculle, Clodia de Metelle, Apuleia de Lepide, & pleuſt à Dieu qu'auiourd'huy les excẽples nous manquaſſent L'occaſion de telle ſurſaillie peut-eſtre priſe de ce que le Philoſophe au huictieſme de ſes Ethiques remarque, que l'oubly de l'amitié prouiẽt d'vne abſence, qui dure trop long tẽps: ſieur Ceſar (va dire le ſieur Iules) viuons en paix, & que la paeſle ne ſe mocque du fourgon. Vous nous encornez treſproprement, & penſez que la Lune ſoit touſiours au plein arriere vos marches. Non eſt, non eſt, elle eſt en quartier le plus ſouuent pendant qu'eſtes au parquet, aux cõſultatiõs & autres commiſſions. O qu'on vous en joüe de bonne! Tel a du content à vos deſpens, lequel ne s'en vient pas vanter

vers vous : il s'en rit ſous ſon chappeau , & vous portez vos bonnets cornus. Ceſte Matinee eut duré encores d'auantage, ce ne fut point la faute ny du ſieur Iules, ny du ſieur Ceſar , & l'vn, & l'autre auoit bien bonne enuie de redoubler la charge mais l'arriuee de quelques hõneſtes Damoiſelles no⁹ fit couper broche à la conference, à mon bien grãd regret, car ie m'aſſeure que i'euſſe donnéouuerture d'accord entre ces parties, au contentement de Madamoiſelle Francine, laquelle i'aprens auoir depuis plié ſous le ſieur de Belle-loge. Dieu vueille, que ce ſoit à ſon gré & proffit.



DE LA TREFVE CONIVGALE.

En quel temps n'est loisible au mary de toucher coniugalement à sa femme.

IX. MATINEE.

IE suis fort ioyeux d'auoir peu auiourd'huy dõner iusques icy, pource que ie cognois, que pourrez apporter remede au mal, qui me tourmente.

THEOD. Aussi ne sçay-ie que vous auez, ie vous treuue depuis

peu de iours changé, haue, def. fait, debiffé. fi qu'il femble, que ne treuuez l'eau bonne: fi vous eftiez femme, ie dirois, que fans eftre Amazonne, vous eftes porte-enfeigne, & qu'en voftre drapeau y auez empraint vne efcreuiffe. Penfez à vous, & prenez bien garde d'aller en dommage, vous auez vne fi belle & honnefte Damoifelle: faudroit que fuffiez bien degoufté, fi n'y preniez appetit, ou que fuffiez bien malaifé à contenter, fi elle ne fuffifoit à voftre defcharge. Peut eftre auez mal in tefte, pour la crainte qu'auez de perdre les cornes: cõment les perdriez vous ? iamais ne les euftes.

DOM. Ce n'eft pas là où le bas me bleffe, vous eftes vn gauffeur, & fi iugez à propos de cecy, comme fait vn aueugle des cou-

leurs. I'ay le cœur amarry, ha! le diray-ie? d'vn grand tort que me fait ma femme, & lequel me pese de tant plus sur le cœur, que ie ne puis le descouurir, sans ma honte. Toutesfois, cõme ie vous sens fort mon amy, & courant mesme fortune que ie puis faire, ie suis bien content de vous en dire le *tu autem*, vous en rirez: i'aime mieux me descharger que de creuer. Il faut que vous sçachiez, qu'il y a quelques cinq ou six iours, que ma fẽme fait si la rẽcherie, que ie ne puis la ioindre: elle me veut faire ma portion cõgruë si maigre, q̃ i'ay beau auoir enuie de repeuë, le ieusne m'est cõmãdé, *præstationẽ obsequis officij, operarũ & submissionis recusat.* Elle ne denie point la debte: mais requiert delay, à charge de s'acquiter par cy apres des arrerages.

I'infifte & forme ma plainte, que la poffeffion du fonds, qu'elle a en garde, m'appartient, que i'en dois iouïr pour mõ vfage, partãt, puis qu'il me plaift y faire couler l'eau de mõ ruiffeau, pour le fertilifer, qu'elle ne doit m'y empefcher l'entree. Au cõtraire elle fe defend: pour exceptions me met en auant, qu'encores que le pré m'appartienne, il ne m'eft loifible à toutes heures de fouler l'herbe, *Sunt dies feriati*, fur tout quand cela ne fe peut faire qu'en gaftãt la premiere pointe. Tout ainfi que vous voyez (dit elle) que ceux, aufquels vous auez vẽdu l'herbe de voftre pré, qui eft icy deuant noftre maifon, paffé qu'eft le iour de la my-Mars, ne vous permettrõt d'y mettre paiftre vos courtaux. Quoy, di-ie alors, ie ferai le maiftre de la mõ-

ture, & ie ne monteray dessus? si feray, & à bel effort commence à mettre ma piece en veuë. Apres quelques resistances, comme ma femme veid qu'elle ne pouuoit plus tenir bon Tout beau, Mõsieur) dit elle, ie vous vais dire pourquoy vous ne me deuez maintenant presser *d'aquo*: ie suis mal à mon aise pour preuue dequoy, moyennant que me promettiez la foy de n'en dire mot, ie vous cõmuniqueray mõ mal. Pour dire le vray, ie pẽsois qu'elle m'en voulut donner d'vne, & d'ailleurs i'auois le mignon que sçauez qui tendoit à la pluye, ie leue le linge, & pensois auoir ville gagnee: mais, comme i'eus descouuert qu'il y auoit vn grãd plastris ressemblãt à du vermeillon broyé, le cœur me souleue, & alors mon petit bidaut bais-

ſe la teſte & ſi pour cela ie ne perdis toute fantaſie de reprendre haleine. Ie redouble ma ſemonce, eſcõduit de meſmes. Ha malheureux ! (dit-elle) que voulez vous faire ? voulez vous , vous perdre? ſi auiez affaire à moi vous feriez gaſté. Cepẽdant ie languis, mõ canon demeure chargé, n'ay ie pas occaſion d'aſſez me contriſter? cõment pourroy-ie eſtre ſain & gaillard ? Aſſeurez vous, qu'il faſche bien fort d'auoir la clef & ne l'oſer mettre en la ſerrure : I'ay appetit, i'ay la viande, i'en voudroy bien taſter, & ſi ie n'oſeroy : cela eſt pour faire perdre patience au plus froid hõme de France. Vous faites fort du reſolu, mais ſi on vous enioignit par neceſſité tel ieuſne pour 2. iours ſeulemẽt, & qu'euſſiez enuie de ruer coup, il n'y a heure

que ne contaſſiez pour dix ans.
THE. Si faut il prendre courage,& ferez mieux de laiſſer couler cela doucemẽt,ſãs ainſi preci. piter les matieres.Ie demeurerai bien d'accord auec vous, que la retention de la ſemence vous pourroit eſtre grandement nuiſible, ſuiuant ce qui eſt tenu par tous lesDoctеurs Medecins,Philoſophes, & ſur tout les Naturaliſtes:Entre autres vous auez Galien, lequel nous faict vn conte d'vn certain perſonnage, qui voulant imiter la Tourterelle, porta tel dueil de la mort de ſa femme, que pour s'eſtre ſequeſtré de l'attouchement des femmes, dont il feſtoyoit aſſez ſou. uent la ſienne, il perdit toute en. uie de manger, à la longue ſe trouua ſon eſtomach tellement eclipſé,que,pour peur de viande

qu'il prift, il ne pouuoit en faire la concoction : de faict, deflors qu'il auoit aualé quelque chofe, nature, par le foudain defuoyement d'eftomach qu'il faifoit, monftroit bien, qu'elle n'eftoit à fon aife: pour cela toutesfois n'a. uez occafion de vous defconforter, & vous laiffer ainfi predominer à voftre paffion.

Ie ne voudrois que vous propofer l'hiftoire, laquelle Agatius Scholafticus, au feptiefine liure des Epigrammes Grecs, nous propofe touchant Diogenes le Cynique lequel au refte on tiẽt auoir efté autant continent & attrempé qu'autre perfonnage de fon fiecle, toutesfois ne peut s'e. xempter des accouplemens feminins, aufquels il ne tendoit point pour quelque fale, & du tout brutale lubricité, ains feule-

ment pour, deſchargeant les reins, ſe garentir des mal heurs qui ſuiuent & accompagnent la retention de ſemence.

On raconte, que comme il eut pris aſſignatiõ auec Laïs courtiſanne, qui luy auoit promis l'aller trouuer en certain lieu, ce pauuere Philoſophe anheloit de l'attendre, & tout ainſi que l'arbaleſtier, qui guette en vn ſentier vn lieure ou vn lapin, du coſté qu'il voit trembler quelque buiſſon, incontinent il regarde là, ſi bien que le moindre oiſeau ou lezard, qui ſe bouge alẽtour luy fait là tourner ſon corps, ſon trait & ſa face: ainſi Diogenes n'etẽdoit pas remuer vne ſouris que tremouſſãt d'aiſe, il croyoit q̃ ce fut ſa courtiſanne Laïs, tantoſt leuoit la teſte, ores il la remettoit bas, puis encores la releuoit, pen-

ſant deſcouurir ſa venuë: apres il ſe mettoit à conter les pas qu'elle pouuoit auoir mis du lieu, où elle eſtoit iuſques à ſon giſte, tâtoſt ſe tournoit ſur vn coſté, tantoſt ſur l'autre, apres auoir fort long temps attendu: en fin, parce qu'il ne pouuoit plus empeſcher que ſa poudre ne priſt feu, & que ſon piſtolet ne ſe deſchargeaſt, quoy que le blanc ne fut mis à la butte, ſi luy fallut il deſlaſcher, & n'eut rien de plus haſtif que de receuoir en ſa main ce qu'il ne pouuoit plus retenir. Quelque temps apres Laïs vint, mais ce fut trop tard, les plus grãds coups auoiẽt eſté donnez: & pource Diogenes la renuoya, luy diſant: M*anus Hymenæum celebrando te præuenit.*

DOM. Vous m'en donnez de belles, & pẽſez vous que ie ſois ſi

gruë, que ie voulusse perdre ainsi miserablement, & ietter à l'aduẽture ce qui, ie sçay bien, me fera bon besoin. Et quand bien ie ne voudrois tomber à la retention, pensez vous, qu'il n'y ait au monde autre fort à battre que chez nous, il y a tant de canons en France, pour y employer de la poudre.

Theod. Si Madamoiselle vostre fẽme sçauoit cela, vous vous pouuez bien promener qu'elle vous veneroit d'vne terrible façon. Ie ne luy veux pas dire, tant parce que ie ne vous veux mettre en mauuais mesnage, qu'aussi ie sçay d'ailleurs, que ce que vous en dictes n'est que par colere, & pour vn despit qu'auez que n'estes monté quand il vous plaist. Ie veux maintenant vous parler pour la deffense de

Madamoiſelle, ſous la proteſtation, que i'entens vous me ferez-que pource ne chargerz quelque ſiniſtre & cornuë impreſſion a l'encontre d'elle & de moy.

DOMINI. Dites ce qu'il vous plaira, ie ne le prendray en mauuaiſe part & le tiendray comme ſi me parliez d'vne eſtrangere.

THEODAT. Vous vous plaignez de ce que voſtre femme ne vous preſte l'eſtuy à toutes les fois que le voulez. Peut eſtre, penſez vous que nous ayons les femmes comme les bœufs, les cheuaux, les aſnes & mulets: elles ſont creatures raiſonnables auſſi bien que nous. Et quand bien ainſi ſeroit que nous ſerions ſi indiſcrets de les tenir au rang des beſtes brutes, ſi faut il que vous me confeſſiez, que par l'ordonnance de Dieu il nous eſt com-

mandé de donner relais aux be-
ſtes de trauail les iours du repos:
En apres les iours de feſtes nous
n'oſerions faire charrier du vin,
bois & autres choſes, tellement
qu'on trouue q́ les iours des Di-
manches calculez auec les feſtes,
reuiennent à plus de ſix ou ſept
vingts iours l'annee. Or le four-
rier ne peut marquer le logis de
nos femmes que pour douze paſ-
ſades, qui quand chacune dure-
roit huit iours, ne ſeroit par an
que quatre vingts ſeize iours. Si
vous vous eſtiez formaliſé de ce
que lon ne laboure vos terres les
Dimanches & iours chomables,
on vous diroit infidele & hereti-
que: vous eſpargnerez vos bœufs
& vos cheuaux, & vous ſerez
ſi peu gracieux, que prendrez
plaiſir de tenir voſtre femme
touſiours ſous la foule? il n'y

auroit apparence ny raiſon.

Dom. Pour la diſcontinuation du labeur nous auons le ſacré Commandement de Dieu, les Statuts, Decrets, Conciles & Ordonnances des Papes nous eſtreignent aux feſtes: mais pour ceſte intermiſſion de ne faire cõmemoration auec nos femmes de Careſme-prenãt, qu'en trouuez vous?

Theodat. Ie pourrois vous mettre en face ce que ſainct Auguſtin eſcrit, parlant du Commandement de Dieu, par lequel eſt deffendu de paillarder, aſçauoir que les maris ne laiſſent point de paillarder, leſquels à toutes heures ſurſailliſſent leurs femmes, comme ſi elles ne leur eſtoient donnees, ſinon afin d'eſtre l'eſgout de leur deſcharge. N'eſtimez vous pas vn cas prodi-

gieux de ce que Nicolas Boyer en ſes Deciſions du Parlement de Bordeaux allegue d'vn homme de Cataloigne, qui ſurchargeoit ſi ſouuent ſa femme qu'elle fut contrainte, *rara auis in terris, alboque ſimillima coruo*, en faire ſa plainte à la Royne d'Arragon: laquelle ayāt fait appeller le mary, confeſſa que veritablement dix fois par iour ils ioüoient par enſemble à la beſte à deux dos. Dont la Royne fut fort esbahie, trouuant ceſt exploit beaucoup plus eſtrange que celuy d'Hercules, duquel on raconte qu'en vne nuit il deſpucela les filles de Theſpius en nombre de cinquāte, dont il en eut autant d'enfans, encores qu'on die que ce fut là l'vn des plus grands efforts que fit Hercules, lequel s'il luy eut fallu continuer, eut, ie m'aſſeure,

ioüé à l'esbahy. Pource la Royne luy commanda, auec expresse inhibition à luy d'outrepasser, & à la cõplaignante de souffrir qu'il la cogneut par iour plus de six fois.

Dom. Cela est bien à propos contre ceux lesquels sans aucune discretion s'enyurent de leur vin, & se iettent sur leur viande, comme vn pourceau sur les raues, mais quant à moi ie me contente d'aller à deux, encores sens ie que quelquefois ie ne puis entretenir mon train.

Theodat. Cela soit donc posé, qu'il faut tenir sobrieté en toutes choses, & que l'exces en l'accouplement du mary & de la femme est aussi bien à reprendre, que la paillardise manifeste.

A ceste heure ie vais vous mõ-
strer, que nature nous apprend,
qu'il est necessaire de faire tref-
ues du combat entre le mary
& la femme, lors que la Lune,
pour tenir sa diette, & vaquer à
ses purifications menstruelles,
fait marquer les logis feminins
par son fourrier, lequel pour es-
casson n'a que son impression
rouge: apres vous verrez que par
authorité de la Saincte Escritu-
re ie vous feray toucher au doigt
qu'il ne nous est loisible de tou-
cher à nos femmes pendant que
nature vaque à tels balissemens:
finalement que pour les maux
& incommoditez qui pourroiẽt
nous en suruenir, nous ne deuõs
alors nous fourrer parmy telles
defluxiõs. Ie ne prẽdrai point ma
preuue de ce que vous pourriez
en tesmoigner presẽtemẽt, parce

qu'à ce que ie puis apperceuoir, voicy la premiere fois que vous eſt apparu ceſt empourpré decoulement. Par cy apres vous cognoiſtrez que ie vous dis la verité, qui eſt que les femmes bien diſpoſees ne faillent, ſi elles ne ſont groſſes, ou ſur-annees, à auoir vn logis de ces rougets tous les mois. Ce qui a eſté treſbien recogneu par les Iuriſconſultes. *Paulus l.* 15. *ff. de ædil.* 2. *d. quæ bis in menſe purgatur, ſana non eſt: item quæ non purgatur niſi per ætatem accidit.* A voſtre aduis, ſi quād la gendarmerie court vous eſtes paiſible en voſtre logis, comme quand on ne parle que de paix? Ie ſçay, que ſi toſt que ſentez les ſoldats, vous debuſquez, vous leur quittez le logis, & puis que n'y pouuez donner ordre, aimez mieux leur laiſſer paracheuer la

passade, que vous opiniastrant, vous mettre en danger devostre propre vie. Quelquefois les cõpagnies vous surprennẽt, & alors Dieu sçait comme on vous traite. Les bastons courent par compagnie: on vous dourde les espaules. Nature nous est trop mieux affectiõnee, pour ne nous prendre au despourueu. elle imprime dans les yeux des femmes d'assez bonnes marques, pour no9 asseurer, que la lune y pourra aller prendre logis: Et pource qu'il y en a, qui ne prennent garde ny aux yeux haues, battus & brillãs, ny à d'autres tesmcignages assez euidẽts, qui veut y prẽdre aduis, elle desploye le drapeau, auquel nous n'aurons aduisé, si tost que nous recognoistrons, qu'il n'est que temps non pas de desloger, mais de ne s'ap-

procher. Si les hommes pouuoient s'aſſuiettir aux commandemẽts & à l'Empire de la Lune, l'approche ne leur ſeroit interdite. Ils veulent eſtre les maiſtres, & la Lune maiſtreſſe, afin qu'il n'y ait alterque entr'eux, ce n'eſt que bien fait pour quelque temps de faire ſurſeance. Or encores que les hommes ne recognoiſſent en rien l'Empire de la Lune, ſi luy font ils bien l'honneur de la reſpecter, comme celle, laquelle a eſté creée auant eux, qui eſt l'aſſeuré Calendrier des Feſtes, & la Princeſſe de la Mer : Empire qui luy eſt tellemẽt propre, & priuatiuemẽt particulier, que l'on voit que les ſeaux de ſa ſouueraineté reſſentẽt ſur tout descoulãs de la Mer rouge. Ie pourſuiurois plus auãt ceſte preuue, ſi l'experience n'y eſtoit du tout manifeſte. Ie

vous vais mõtrer par les paſſages de la Saincte Eſcriture, qu'il ne nous eſt loiſible d'entrer a celle qui eſt pollué par ces decoulements menſtruels: En voulez vous de plus clairs & euidens teſmoignages, que ceux qui ſont ſpecipiez tant au 15.18.& 20.cha. du Leuitique, ou l'interdiction de l'accointance auec les femmes vermeillonnees eſt ſi diſertement contenuë? Sur tout au vingtieſme eſt par expres porté, que celuy, lequel aura eu affaire auecques vne femme pendant ſon flux menſtruel, & qu'elle luy aura laiſſé la fontaine de ſon ſang ouuerte, que tous deux ſeront tuez au milieu du peuple. Et pource en la Prophetie d'Ezechiel au chapitre dix-huictieſme, entre les principales qualitez de celuy qui eſt iuſte, ceſte

cy eſt remarquee, *qui ad mulierem menſtruatam nõ acceſſerit*. De meſmes entre les complaintes que fait ce Prophete à l'encontre de la cité de Hieruſalem au vingt-deuxieſme chapitre ceſte-cy eſt, que, *O Ciuitas viri, immunditiam menſtruatæ humiliauerunt in te*. Ceſte loy eſt tellement naturelle, & accompagnee d'vne ſi grande equité & honneſteté, que Mahomet meſmes n'a peu qu'en ſõ Alcorã il ne luy ait donné place, où il fait treſ-expreſſes deffences qu'aucun ne touche les femmes parraſſees en rubriches, auparauant qu'elles ſoient purgees & mundifiees. Auſſi par le Decret de Burchard.liu.19. chap. 5. *Iunxiſti*, eſt-il dit, *te vxori tuæ menſtruo tempore? Si feciſti, decem dies in pane & aqua pœniteas* Ceſte penitẽce & ieuſne au pain & à l'eau par

l'eſpace de dix iours eſt bien ſuffiſante, non pas pour reſtancher le ſang, mais pour refroidir les boüillons de ceux qui ſeroient les plus eſchauffez, & qui ahanniroiẽt le plus apres les femmes, ſans auoir patience qu'elles ſoiẽt hors de quartier.

La ſemonce que nous en fait Nature, la prohibition diuine, & ce qui eſt pratiqué & receu, tant par la Religion Chreſtienne, que meſmes par les Mahometãs deuroit bien, à mon aduis, ſuffire pour vous faire croire que *ſine nefario ſcelere*, nous ne pouuons tendre à la ionction de nos pieces durant que le parchemin eſt couuert des ſeaux rouges. Toutéfois, afin que vous ayez preuue de ſur-abondant, & puis que le fol iamais ne croit s'il ne reçoit ; ie veux maintenant vous

déduire ce qui pourroit vous ad-
uenir, ſi vous veniez à plonger
voſtre, vous m'entendez bien,
dans ce broüillis rubicond. Nos
DoĉteursCanoniques tiennent,
que les enfans, deſquels la mere
a ſurchargé durant les paſſades
de ces bandes au drapeau rouge,
ſont epileptiques, lepreux, & aſ-
ſuiettis à vn monde d'autres ma-
ladies. Sainĉt Auguſtin en vn
Sermon qu'on dit qu'il a fait *Ter-
tiæ Dominicæ* 22. adiouſte, que ces
enfans ſeront demoniaques. Le
meſme eſt tenu par ſainĉt Tho-
mas au quatrieſme des Senten-
ces, diſtinĉtion 32. arti. 2. Sainĉt
Clement au 9. liure de ſes Reco-
gnitions eſcrit, que cela aduient
pour ſalarier l'incontinence de
ceux, qui n'ont ſceu tenir bien
ſerree l'eſguillette de leur bra-
guette : Car cependant, dit-il,

qu'on ſe fond en paillardiſe, & qu'on ne daigne auoir eſgard & diſcretion au temps, quand & cõment il ſe faut accoupler, ſans doute l'engeance forgee hors temps prẽd les vices & fragilitez de ces demõs, à l'inſtãce deſquels on fait ces ſurſaillies Et pource les peres, leſquels ont meſpriſé la la loy de l'attouchement, en telles ſaiſons ſeront tenus & obligez pour tels vices. Et encores qu'il y ait pluſieurs cauſes plus ſecrettes, par leſquelles les ames ſont aſſuietties à ces maux ſi faut il toutefois qu'vn chacun recognoiſſe la Loy de Dieu pour prẽdre d'icelle ſa reigle d'engẽdrer, & quitter les cauſes d'immundicité, à ce q̃ ce qui eſt engẽdré ſoit net: car ce n'eſt la raiſõ qu'õ cherche le tẽps qui ſoit oportũ, pour planter der arbres & ſemer des

fruicts, qu'on purge la terre & qu'on prepare tout ce qu'il faut, de peur que la ſemence, qui ſera iettee, ſoit offenſee & periſſe, & que pour enter vn homme, qui eſt beaucoup plus excellent que tout le reſte, on ne daigne garder vne diſcretion.

Or pour confirmer tout cecy, & vous rendre vne preuue, ou par deſſus de laquelle on ne puiſſe mordre, ie vous fais aſçauoir, que s'il y a au monde humeur pernicieuſe, c'eſt ceſte poix rouge glaireuſe & ennemie de celle qu'on dit Aſphaltique. Pour garand du fait que ie veux propoſer, vous aurez Pline, lequel au ſeptieſme liure de ſon Hiſtoire naturelle, chapitre quinze, met en fait, que ſi la femme, ayant ſes mois, s'approche d'vn vin nouueau, il enaigrira: les bleds auſſi

sechent, si elle les touche estant en cest estat, les autres en meurent: aussi font les herbes du iardin par où elle passe, mesmes les fruicts des arbres, sous lesquels elle se fera rafraischir, tomberōt? les miroirs se tachent à son regard: aussi fait l'acier & l'yuoire: les mouches à miel en meurent, & le fer & l'acier s'y enroüillent, mesmes l'air en est infecté: les chiens, ayans gousté des fleurs d'vne femme, deuiennent enragez, & sont les morsures incurables: mesmes le Bitume qui nage certain temps de l'annee sur le lac de Sodome, dit Asphaltique, ou Mer morte, & qui, à cause de sa viscosité, s'attache à tout ce qu'il rencontre, filant tousiours comme glu, n'a garde de prendre au fil, lequel sera teint de ce sang venimeux. Les formis

aussi petites bestes & sages; sententent ce sang corrompu, & iettent là le bled, qui en est infecté, sans iamais en vouloir gouster.

N'est doncques merueilles si ie vous conseille de faire vn peu pause, iusques à ce que ce decoulement soit estanché. Vous auez veu l'interdiction qui est portee par la Loy de Dieu, la pratique qui en est receuë, tant entre les Chrestiens, qu'entre les Payens, les incommoditez & mal-heurs qui accompagnent ces defluxiõs: faictes tresue pour vne sepmaine, Auez vous iamais leu que par la Loy des Zabiens la femme qui a les rougets estoit chargee de demeurer seule en la maison, voire, que là où elle auoit mis le pied on passoit le feu. A l'exemple de ce on m'a voulu faire acroire, que les Char-

treux ayent appris de faire du feu là où les femmes auront esté en leur Conuent.

DOMINIQ. Ne poursuiuez plus outre, ie vous prie, ie me tiens pour bien resolu, & pource si tost que ie sentiray nouuelles de ces braues fourriers, ie me garderay bien de tascher mettre mon allumelle à la trempe, ce ne sera qu'à faire diette au fort de quatre vingts seze iours l'annee, encores nous restera il du temps à ioüer à la fossette. Mais ie ne puis comprendre ce que vous mettez en auant les Mahometans, ie crois que ne tiendra à vous, que ne soyons Turcs: vous meritez d'estre renuoyé à la Confession de Foy depuis n'a gueres proposee, qui porte notãment que tous Chrestiens doiuent detester & abominer les er-

reurs des Patriarches de Conſtantinople, tenans entre autres choſes, que l'on doit denier aux femmes la communion Euchariſtique par l'impurité naturelle des mois, ou pour le temps d'en porter, meſmes quand elles ſeroient en danger de leur vie. Le Grec & le Mahometan ſont cou ſins en cœur, & vous m'y voulez atteler: Il n'y a apparence. Toutéfois puis que ce n'eſt à faire du tiers l'annee, baſte, ſoit, que ie le vous paſſe, il y aura de reſte encores beaucoup de iours ouuriers.

THEODAT. Ouy certainemēt, mais non point tant que vous pourriez bien penſer, car il faut bien tirer hors ligne dauantage de iours pour d'autres parties, que ie ne vous ay encores mis en conte.

DOM. Quoy, n'eſt ce pas en-

cores fait? ie vois bien, que, ſi ie vous laiſſe faire, vous me marquerez mon Kalendrier tout de rouge, pour feſtes chomables.

THEODAT. Ne dictes rien iuſques à ce que vous entendiez *Amen.* Ie vous denonce, ſi voſtre femme eſt ſur-annee, que ſans doute ſon harnois ſera incapable pour ſouſtenir vn ſi rude lancier que vous: & ſi d'ailleurs, apres vous auoir tué & miné le corps, vous ſeriez vn pauure coigne-feſtu. Mais laiſſons ces vieilles, qui à la foule ſe froiſſeroient pluſtoſt que vous donner contẽtement, aſçauoir ſi vous oſerez toucher à voſtre femme lors qu'elle donne la mammelle à voſtre enfant? Voila quelques deux ans qu'il faut retrencher.

DOM. Hypochondres de Panurgiſme! que ie fiſſe vn tel ieuſ-

ne, moy, ſans prendre curee, ce ſeroit autant poſſible, comme que vous ne beuſſiez ou mangeaſſiez tout ce temps la.

Theod. Vous en direz ce qui vous plaira, ſi eſt-ce qu'il faut que vous le croyez & pratiquiez ainſi, ſi vous voulez que Madamoiſelle voſtre femme ſoit nourrice. Cela vous eſt defendu, & à elle auſſi, par le droit Canō, *c. ad eius verò concubitum, in principio quintæ diſtinctionis*: parce qu'il n'y a choſe qui ſoit tant nuiſible aux enfans qui allaitent, ſelon Oribaſe, Paul Ægineté & autres Medecins. De cela Galien baille ceſte raiſon, parce que les ſecoüades qui ſe donnent en cet accouplement, prouoquent & font reuerdir les fleurs menſtrueles, l'odeur deſquelles ne peut eſtre que preiudiciable au laict. Pau-

ure homme, vous troubleriez le laict. Auez vous point appris de Pline liure 28. chap. 9. qu'il n'y a chose si mauuaise, que quand vne nourrice charge pendant qu'elle allaite, car alors son lait se fige à la façon de formage, & est dangereux pour les enfans, lesquels estans ainsi abusez de leurs nourrices, sont dicts des Latins *Colostati*, car ils appellent *Colostrum*, le betton, c'est à dire le premier lait d'vne accouchee, qui se fait dur & troüé, comme vne esponge. De fait, tout le sang qu'il peut y auoir, est employé pour le petit enfant, attendu que puis qu'il a esté tiré immediatement de ce lait, qui luy est naturel & composé selon sa constitution, il ne peut que tousiours il ne tire cest aliment, qui est accroché dedans le

ventre, comme à fa racine. Et puis quel laict peut auoir l'autre? les mammelles comment peuuent-elles eftre fournies?

DOMIN. Vous prefcherez le ieufne tant qu'il vous plaira, ie ne fuis point de ceux qui vous obeïront, fi ie l'euffe voulu garder, ie me fuffe voulu rendre Moyne, ou bien me faire trancher les parties effentielles de ma gibeciere naturelle. Mais ie fçay bien, que, quoy que vous difiez, il y en a plufieurs qui corrompẽt le ieufne. N'auez vous iamais ouy dire, qu'il faut battre le pit de la nourrice, pour faire venir le laict? Or quant a la rigueur on m'y voudroit forcer, i'aymerois mieux que ma femme ne fuft iamais nourrice. Ie me gauffois de fix ou fept iours & maintenãt vous me voulez fevrer de deux

ans. Trop piquer le cheual le fait retif.

THEODAT. *Ne fumetis*, patience, quel homme estes vous? si vous estiez en des païs que ie sçay, des que vostre femme commenceroit à estre enceinte, n'oseriez luy toucher. Si donc les Sauuages & Patagons tiennent vne telle bride à leurs passions, que pres de trois ans, ils ne crochetent le cabinet de leurs femmes, serez vous si chaud du mestier, qu'on ne puisse dire de vous qu'estes au moins aussi continẽt que ces pauure Austraux? Ils gardent si estroitement ceste interdictiõ naturelle, que, si quelqu'vn auoit embloqué durant les neuf mois de la portee principalemẽt on le reputeroit pour bougre, si la mere estoit enceinte d'vn fils masle, ou pour incestueux, si c'e-

ſtoit vne fille, qui fit dans le ventre de ſa mere ſa neufuaine de ſes neuf Lunes.

Dom. Ce ſont brides à veaux que cela, & qui ne peuuent nous induire à vne ſi longue diette que vous voulez que nous faciõs: n'en auez vous point d'autres? D'ailleurs quãd il y auroit quelque petit morceau de vray ſemblance en cecy, ie croy que vous vous faites entendre que ie n'ay iamais leu ce qu'on raconte de ce peuple là. Pour faire ſi lõgue intermiſſion ils ieuſnent encores moins que nous: tel d'entre eux ſe trouuera, qui aura des haraz de quatrevingts femmes, tant du plus que du moins, ſelon la portee de ſes moyens. Cependant que l'vne defẽd l'entree du trou ſainct Patris, l'autre ſupplee au defaut il en ont à reſchange. Par

ainsi, si vous vouliez m'imprimer dans la ceruelle ce que vous pretendez pour veritable, & à quoy ie me deurois plier, faudroit, que missiez en nature la Polygamie & pluralité de noces entre nous, asseurez vous que vous feriez de beaux mesnages.

THEODAT. Non, non, il n'est point pourtant besoin de polygamier. Ce que ie vous chante n'est point de mon opinion, ce sont les Medecins, & les Docteurs Theologiens qui le tiennent. Hippocrate au liure *Superfœtatione* defend, qu'on ne tienne au fouloir celie qui encharge, de peur de corrompre l'enfant. C'est le conseil de Matthieu des Degrez. Le mesme nous est appris par Sainct Hierosme, au chapitre *Origo* 32. *quæstio*. 4. que les femmes se gardent

de l'approche du canon, de peur qu'elles ne perdent leurs enfans lors que le ventre leur fera enflé: fur quoy la glofe ameine cefte raifon, *Nam perit partus ex frequẽti concufsione.* Pource voyez vous que les putains cõmunes & publiques conçoiuent fort peu fouuent, & fi elles font empraintes rapportent encores moins leur fruit à proffit. D'où penfez vous que prouient cela? finon de ce qu'elles preftent leur panier à vn chafcun indifcretement & à toutes heures, coup fur coup, fans attendre que la prefure ait figé la premiere traite. Soyez au moins auffi fobre que cefte Royne des Palmyréens Zenobie, laquelle (au rapport de Iules Capitolin) n'eut permis à fon mary qu'il luy donnaft double recharge: car ayant receu les diftillations de

l'alambic martial, pour laisser rasseoir la matiere elle prenoit terme iusques au passage des rougets de la Lune, que si les fourriers luy marquoient sa cabane, elle ne faisoit plus de la retiue, & prenoit plaisir de ioüer auec son mary vn seul coup au trou Madame. Si la Lune luy vouloit la paix, & que pour tesmoignage du combat, elle n'enuoyast le drapeau ensanglanté, c'estoit alors que (diray-ie) honteuse, pour n'oser plus charger le harnois, & soustenir le conflit, elle faisoit retraicte, recognoissant que pour ceste fois elle auoit receu ce qui luy falloit, & dont elle se deuoit contenter. Par le Cõcile Elibertan, est defendu aux mariez de se faire la caresse que sçauez, des que l'enfant à cõmẽcé à bouger, iusques à l'enfante-

ment, comme il eſt remarqué aux Decrets de Buchard, liu. 19. chap. 155. Là meſme au premier liure cha. cinquieſme on donne penitence de vingt iours à celuy, lequel a cogneu ſa femme, apres que l'enfant a bougé. Peine, laquelle vous voyez eſtre plus grande que celle, dõt nous auõs touché cy deſſus, contre celuy qui aura donné là où le fourrier de la Lune a marqué le logis.

DOMIN. C'eſt grand fait, que ne m'auez ordõné quatre temps pour mon ieuſne & ma quarantaine.

THEODAT. Si faut il que vous paſſiez encore vn article pour la trefue, & que pendant que voſtre femme ſera en couche, vous pilliez tout doucement patience: durant les neuf mois il y a eu telle deſgorgee &

lauasse d'eaux, qu'il faut vn fort long temps pour les escouler: car pendant que coccyx, & le pubis ont entrebaillé, & que le decraquement de l'os iliaque auec le sacré a ouuert à gueule bee la matrice, la place a tellement esté emplastree, qu'il n'est point trop aisé de la nettoyer: que si alors vous plongiez vostre bouschon en ces grottesques plaustres, vous en feriez sortir autre que des grenoüilles.

DOMINIQVE. Ce sont comptes de triquoteuses, & de nos doüillettes, qui sont bien aises de se faire drolotter durant les six sepmaines. Ie ne veux pas nier l'ouuerture: mais aussi faut que vous me confessiez, que les os se resserrent incontinent, & ne demeurent pas si long temps que vous criez, à se

reprendre & renoüer. Meſſieurs les Anatomiſtes, Medecins & autres Naturaliſtes nous aprennent cela, & vous en pourront faire ſage : mais parce qu'il vous faſcheroit, & à moi auſſi, de foüiller où on ne nous demande pas, ie vous renuoye aux pauures Ægyptiennes, qui à peine ſont deliurees de leur fruict, que les voila debout, gayes & diſpoſes. Il ne ſe parle point que leur Caramara & maris facent trefue.

THEODAT Ie vous prie ne vous reglez point à ces maiſtres paſſeligourds, vous ne feriez que le ſang tout clair, & rēgez vous à ce qui eſt pratiqué entre nous Voire mais, ſieur Dominique, ne prenez point ceſte intermiſſion, que ie vous enjoints pour quatrieſme. Si voſtre fēme eſt nourrice, il n'eſt beſoin de la vous pre-

ſcrire, vous eſtes deſia entré en obeïſſance: mais au defaut, & où ne voudriez que voſtre femme tendiſt ſes mammelles à voſtre enfant, la trefue vous eſt enjointe treſ-expreſſement lors qu'elle ſera en geſine. Au reſte à vous certainemẽt ie ne voudrois preſcrire le dernier, pour parfournir les quatre tẽps, ie vous cognois par trop honneſte, & ſçay que vous vous ſçauez ſi bien commãder, que ne vous laiſſez abbrutir par le fils de Semelé. Ie defends donc à ceux qui ont plié le coulde plus qu'il n'eſt raiſonnable, qu'ils ſe gardent d'entrer à leurs femmes, s'ils baſtiſſoient des enfans, ce ne ſeroiẽt qu'yurõgnes: & pource le Cynique Diogenes, quand il voyoit vn ieune homme, qui pour auoir du vin en corne, faiſoit du ſot. Mon amy (di-

ſoit-il) ton pere eſtoit yure lors qu'il te ſema Et pource Platõ au ſixieſme de ſes Loix fait expreſſe inhibition à ceux qui ont charmé les puces, de ſe meſler pour auoir lignee, parce que celuy qui eſt plein de vin eſt extaſé d'vne rage & folie, tant d'eſprit que du corps, & chancellant tire & eſt tiré tantoſt cy, tantoſt là. Car ce n'eſt pas hors de vray ſemblance, que les enfans ſont procreez tortus, contrefaits & mal baſtis, tant des membres que des mœurs. D'ailleurs, on ſçait que la ſemence de ceux qui ont orlé leur bonnet, eſt infeconde, pource que la goutte du ſerment rend l'habitude de leur corps du tout humide, & partãt inhabile a engendrer.

Or il faut, que, pour produire lignée, la ſemence ne ſoit point

humide, mais grosse & solide, selon Aristote, & Rasis. La fumee du vin ne monte qu'en haut, où le reste de la chaleur du corps estant attiree, est impossible que ceux qui se sentent surpris de ceste liqueur, peussent se tenir roides sur le deuant.

D o. Les Philosophes, & Medecins diront ce qu'il leur plaira: mais quant à moy ie treuue que ces raisons ne me peuuent seruir de payemēt. Ce ne sonr que fantasies: car ie vois que les Alemās & autres qui prennent *egregiè* de la puree de Septēbre, font des enfans à foison, beaux, forts & vigoureux. Si pour humer du piot nous estions rendus inhabiles à engēdrer, verriōs nous, qu'apres en auoir pris outre mesure il y en a qui ayēt engrossi celles, auec lesquelles ils auoiēt esté accouplez?

Que direz vous de Loth, lequel estãt yure engrossa ses deux filles, sans qu'il y pensast, voire qu'il se souuint les auoir touchees ou cogneuës: Moyse toutesfois le tesmoigne au Genese chapitre 19.

THEODAT. Quant aux Alemans, ie vous diray que lors que la conception se fait, ils ne sont yures: & quant à Loth, c'est vne iuste punition de Dieu, sur laquelle ie lairray discourir les Theologiens touchãt les Mohabites & Ammonites, & bloqueray ceste entreueuë par ceste cõclusion, que l'homme marié ne doit cognoistre coniugalement sa femme lors qu'elle a ses decoulemens Lunaires, lors qu'elle est nourrice, lors qu'elle est enceinte, lors qu'elle est en couche, & lors que l'vn deux, ou l'vn & l'autre

l'autre sont yures: Cela toutesfois soit dit, sauf & sans preiudice de ce que l'on sçait, que coustumieremẽt il y a des querelles parmy les mesnages, qui font faire bresche à l'exploit coniugal, & d'ailleurs, que par saincte intention des parties, afin de vaquer à ieusnes & prieres, elles se sequestrent à tẽps de ceste compagnie mutuelle.

Quelques vns, sentans que ie me mettois à la reueuë de ces Matinees, me solicitoiẽt d'estendre les trefues & delais de la ionction coniugale, mesmes m'auoient donné vne liste de quelques faits & moyẽs, qui n'estoiẽt point autrement mauffades. I'auois beaucoup d'enuie de les gratifier pour ceste requeste, mais quelques inconuenients me les ont fait esconduire, à mon grand

regret. De fait, afin que ie recognoiſſe verité, ie preuoyois que, me rẽdant à eux, ie m'engageois en vne peine extreme, que i'appreſtois occaſion à ceux qui ne m'affectionnent, de me denaturer de mon naturel propre & faire entendre par tout, que ie voulois empeſcher que le mõde ne ſe peuplaſt : entant que, mettãt des bornes ſi druës, il eſtoit impoſſible de donner vne eniambee ſans fouler l'vne ſur l'autre. Et ainſi pour éuiter ceſte confuſion il falloit faire vne diette & abſtinence treſ-preiudiciable. Ceux qui ſont hommes, & qui ont enuie de ſe faire paroiſtre par tout tels, tiendront touſiours mon party, ſans preſcrire vne ſi rigoureuſe obſeruance des iours chõmables. Si vous veux-ie bien aduertir, que ſelon le compte que

ie fais, ceſte Matinee ne ſera du tout infructueuſe. Elle porte coup, mais voulez vous ſçauoir comment. Vous voyez tant d'eſfriquez, qui ne ſçauent pas ſe reſſouuenir qu'il y a tant de temps pour bander, & pourtant d'intrade enfoncent auec telle vehemence, qu'en fin ils en ſortent bien leurs brayes vuides: mais, helas! tout eſt ſi bien eſcuré, qu'il faut eſcrire en l'air, il n'y a plus d'encre au cornet. Pour faire bõne mine & mauuais ieu, ils font des voyages chez leurs oncles pendant que le cornet ſe rẽplit. Ces pelerinages ne ſe peuuent faire qu'à treſ-grands frais, voicy que ſans ſe bouger du poulailler on peut prendre relais, & auoir congé & ſurſeance. Tant de milliers qui voudroient que ces poſes & entrepos euſſẽt lieu, main-

tenant on leur a ici frayé le sentier, qu'ils le suiuent, comme il appartient Autrement & ou ils ne daigneront y prendre goust, ie les prens à parties, pour mon particulier & pour le leur.

Et quãt tout est dit, il faudroit, qu'ils fussent bien esberluez: ce qu'ils cherchent à pied & à cheual, *pedibus manibusque*, pour se conniller auec honte, auec peine & ennuy, ie le leur presente, sans qu'il leur couste vn niquet. Mais i'ay bien plus fort affaire du costé des femmes, lesquelles (au moins bonne partie d'icelles, & ainsi, *per synecdochen pars pro toto*) ne faudrõt à intenter à l'encontre de moy vne guerre plus efformidable, que celle des Lapythes contre les Geans, ou des Pygmées contre les Gruës. De faict, il y a vne certaine Damoiselle qui n'a peu,

qu'elle ne s'en ſoit faſchee: de bec & d'ongles elle m'a voulu donner atteinte: fondoit ſon plaintif ſur ce que pour ſoulager les maſles, ie la foulois & quelques ſiennes compagnes, qu'il n'y auoit propos ny apparence d'octroyer des paſſedrois au preiudice d'vn tiers, que encore que la coruee coniugale fuſt penible au mary, ſi n'eſtoit-il raiſonnable, qu'il laiſſaſt de la recognoiſtre de ſon droict. A ce propos elle mettoit en butte la redeuance corueable du ſujet & vaſſal au ſeigneur, de ſorte que, bien que l'inferieur priſt à beaucoup de contentement d'eſtre deſchargé de ſa coruee, qu'elle luy ſoit onereuſe, ſi faut-il qu'il s'en acquite: Ce ſont droicts acquis par le droit, paſſez par le droict & maintenus par le droit. D'en faire faute on ne peut

les contraintes y ſont, le droit les oꝺtroye, la ſaiſie cour. Ie n'ay pas eu beaucoup d'affaire à reſpondre à cecy, lors que ie me ſuis mis à conſiderer, que le rapport du vaſſal au mary & de la femme, au Seigneur eſtoit impertinent, & à contrepoil. C'eſt le mary qui eſt le maiſtre & Seigneur, la femme tient le bas, c'eſt elle qui doit ſouſtenir la charge. En vn mot, elle eſt obligée, *præſtationi operarum*, le mari eſt celuy auquel elles ſõt deuës, & auquel elle ne peut, *ſine nefario ſcelere*, les refuſer. Pour tout cela, ne penſez point, que ceſte Damoiſelle mit le caquet bas, & d'emmancher la babilloire plus qu'auparauãt: preſumoit, ce croy-ie, que ie luy paſſerois la qualité de Seigneur pour la femme, & que le mary tiendroit le rang de vaſſal. Toutesfois, com.

me elle vit, qu'elle ny faisoit que le sang tout clair : bien, repliqua elle, que direzvous à ce que nous sçauons & vous mesmes ne pouuez que ne me le recognoissiez : que la terre ne doit demeurer à estre labouree & cultiuee ? Parce que lon craindra, que le bœuf ne soit greué on espargnera le laboureur, & la terre demeurera sans estre remuee. Il y a quelques terres qui demeurent certainement despoüillees de fruit & sans qu'on les ensemence : mais ceste intermission ne vient point tant à cause du laboureur, que pour le repos, qu'on veut dõner à ces terres lasses d'auoir fait portee. Par ainsi s'il faut donner quelque relais à l'accouple Hermaphroditique, ce n'est point en contemplation du mary, ains plustost de la femme : on ne regarde point les

commoditez du laboureur, face chaud, face froid, qu'il vẽte, qu'il gresle & qu'il neige, il faut qu'il ſoit bõdé à la charruë, moyennãt que la terre ſoit diſpoſee. Voila vne partie des difficultez, qui m'ont eſté miſes en auant, leſquelles: Amy lecteur tu deuideras, ſi c'eſt ton plaiſir d'en prendre la peine.

FIN.

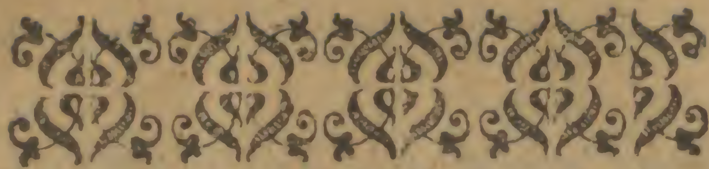


Table des Matinees.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAr grace & Priuilege du Roy il eſt permis à Anthoine du Brueil, Marchant Libraire Iuré en l'Vniuerſité de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, *Les Contes & Diſcours Bigarrez du Sieur de* CHOLIERES. Et deffences ſont faites à tous autres Imprimeurs & Libraires de ce Royaume, de les imprimer ou faire imprimer, ſoit enſemblement ou ſeparees, ny en extraire aucune choſe, ſans le congé & cõſentement dudit du Brueil, pendant le temps & terme de ſix ans entiers & accomplis, ſur peine de confiſcation des impreſſions qui en ſeront trouuees, & de deux cens eſcus d'amende, appliquables la moitié au Roy, & l'autre audict du Brueil, comme plus a plain eſt cõtenu & declaré es lettres dudit priuilege. Donné à paris le 25. de Feurier 1610.

Par le Conſeil,

DEVERNESON.

